TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9568 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 26 - LUNDI 27 OCTOBRE 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

A BEYROUTH

Le chef du gouvernement refuse de cautionner l'intervention de l'armée

LIRE PAGE 30

EXASPÉRATION A ANKARA

Les diplomates en première ligne

En quarante-huit heures, du mercredi au vendredi 24 octobre, un consul britannique a été enlevé en Ethiopie, deux diplomates américains ont subi le même sort au Liban et les ambassadeurs turcs à Vienne et à Paris ont été assassinés. A la traditionnelle « immunité diplomatique » s'est substitué le risque permanent.

Les ambassadeurs sont désormais en première ligne. Avec l'accélération des communications et le perfectionnement des transmissions sous toutes leurs formes, la passion politique, qui de tout temps a armé des bras meurtriers, dispose de moyens accrus. Elle ne connaît plus de frontières, ne respecte plus aucun usage, peut trouver partout sympathies et complicités. La trame des mobiles vraisemblables ou possibles est ainsi devenue si serrée et si complexe qu'il est impossible d'y discerner une logique certaine. Le meurtrier de M. Erez peut être un Arménien, un Kurde, un Chypriote, un Grec, ou tout simplement un extrémiste turc. Et il ne manque pas de gens pour mettre en cause la C.I.A.

L'assassinat d'un homme politique qui tient en main les destinées d'un pays peut changer le cours de l'histoire. Mais l'attentat qui vise un diplomate ne frappe qu'un intermédiaire ; il ne peut qu'exaspérer les passions et durcir les positions. Les Arméniens de Turquie, les Chypriotes de la zone occupée par la Turquie, les relations gréco-turques, risquent, sous une forme ou sous une autre, de payer pour ces meurtres.

Les relations franco-turques aussi, contre lesquelles, décidément, un mauvais sort s'acharne. La mort de M. Erez survient au moment où les deux pays, qui au cours des siècles ont souvent conjugué leur action, faisaient un effort pour sortir d'une brouille longue et pénible. Pendant plus d'un an et demi, de février 1973 à novembre 1974, la France et la Turquie ont eu leurs relations compliquées par un incident mineur. Ankara avait rappelé son ambassadeur en France parce qu'un membre du gouvernement, M. Comiti, avait, en période préélectorale, assisté dans sa circonscription de Marseille à l'inauguration d'une plaque commémorant le massacre des Arméniens par les Ottomans pendant la première guerre mondiale. Un nouveau gouvernement turc, celui de M. Ecevit, venait de décider l'envoi d'un autre ambassadeur, M. Erez, quand éclata la crise chypriote pendant l'été 1974. La France appuya fortement M. Caramanlis, suscitant par contrecoup la colère d'Ankara.

Le temps, cependant, et beaucoup d'intérêts communs devaient faire leur œuvre. M. Giscard d'Estaing se garda, lors de sa visite officielle en Grèce, de toute prise de position blessante pour la Turquie, ce qui fut apprécié à Ankara. Une visite de M. Sauvagnargues en Turquie, du 2 au 4 novembre, devait marquer un nouveau départ dans les relations franco-turques. Les deux gouvernements s'interrogent sur l'opportunité de la maintenir. Mais, quoi qu'on fasse, le cœur n'y sera pas.

Avec le conflit israélo-arabe, les violences incontrôlables au Liban, le conflit chypriote et la tension toujours latente entre Athènes et Ankara, il y a quelque chose de pourri à l'est de la Méditerranée. Quelle voix saura, dans cette région, s'élever au-dessus de la mêlée, surmonter les amertumes laissées par l'histoire, renoncer à défendre ce qui n'est pas défendable, y compris le génocide arménien ? Qui saura mettre fin aux haines anachroniques et tendre la main aux ennemis d'hier ? Malgré le fracas des bombes et des mitraillettes, le souvenir de la réconciliation entre Ataturk et Venizelos ou de celle de de Gaulle et du monde arabe montre qu'un tel espoir n'est peut-être pas irréalisable.

après les attentats contre des ambassadeurs de Turquie

La police française n'a encore recueilli aucun indice permettant d'identifier les assassins de l'ambassadeur de Turquie à Paris, M. Erez, tué en pleine rue vendredi 25 octobre, alors qu'il regagnait sa résidence. A Vienne, où l'ambassadeur de Turquie avait été abattu mercredi, les enquêteurs ont retrouvé la trace de trois suspects, des citoyens grecs, mais ceux-ci ont été mis hors de cause par la police d'Athènes. Ces deux attentats ont provoqué une réaction de stupéfaction et d'exaspération à Ankara et pourraient conduire le gouvernement turc à durcir sa position dans le problème de Chypre.

De notre correspondant

Ankara. — Deux ambassadeurs turcs assassinés en deux jours : c'est la stupéfaction à Ankara. Atteints dans leur orgueil national, les Turcs sont unanimes à condamner ces affronts envers leur pays. Le commentateur de la radio turque, s'inclinant devant les « martyrs », affirme que les complots crapuleux ne mèneront nulle part. Environ deux mille étudiants ont manifesté spontanément vendredi soir, à Istanbul, pour protester contre ces meurtres.

Un conseil des ministres extraordinaire s'est réuni vendredi soir. Le communiqué publié le 25 octobre à l'aube affirme que « *l'Etat turc ne reculera pas devant de tels actes inhumains* » et invite le peuple à garder son calme.

ARTUN UNSAL.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

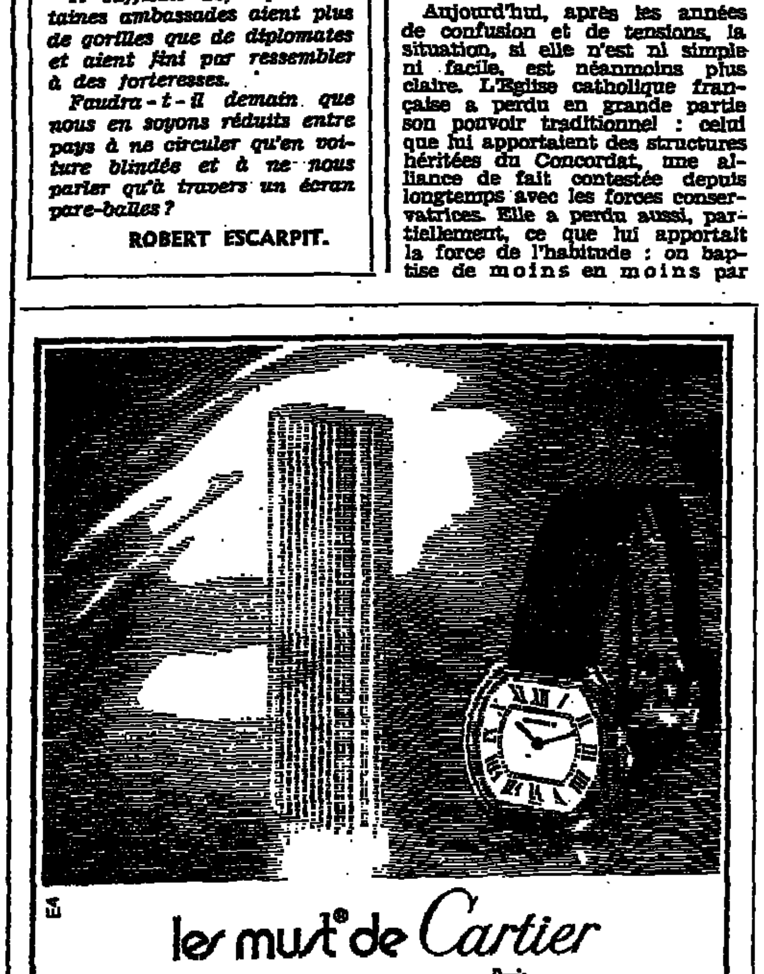
Pare-balles

Les diplomates turcs ont, paraît-il, reçu la consigne de tirer à vue sur les suspects. Certes, on ne saurait leur reprocher de défendre leur vie. Mais quel est ce monde où le seul homme qu'un usage plusieurs fois millénaire voulait toujours désarmé et seulement couvert de l'immunité d'un héraut se voit maintenant obligé de prendre les armes ?

Il suffisait déjà que certaines ambassades aient plus de gorilles que de diplomates et aient fini par ressembler à des forteresses.

Faudra-t-il demain que nous en soyons réduits entre pays à ne circuler qu'en voiture blindée et à ne nous parler qu'à travers un écran pare-balles ?

ROBERT ESCARPIT.



La maladie de Franco s'est encore aggravée

Les membres du conseil de régence se sont rendus au Pardo

Selon l'agence A.F.P., on confirmait de source officielle à Madrid, samedi 25 octobre en début d'après-midi, que la maladie du général Franco évoluait « dans un sens défavorable ». Un bulletin médical précise que des complications sont survenues dans la nuit de vendredi à samedi. Le Caudillo aurait reçu l'extrême onction.

Les insuffisances cardiaques continuent, et le général Franco souffre d'un œdème pulmonaire et de distension abdominale. Faisant état de l'opinion des médecins, l'agence américaine Associated Press écrivait au même moment que le Caudillo était mourant.

Vendredi, il avait surmonté une attaque cardiaque la quatrième en une semaine. Le même jour, M. Herrera, ministre de l'information et du tourisme, reconnaissait au cours d'une conférence de presse que le chef de l'Etat n'était pas en mesure d'exercer ses fonctions. Il ajoutait — ce qui traduit l'embarras des autorités — qu'il n'y avait pas vacance du pouvoir, mais se refusait à donner des précisions sur la manière dont le vide était comblé.

A midi (heure locale), le président des Cortès et tous les membres du conseil de régence, suivis par les plus importants des ministres, se sont dirigés vers le palais du Pardo. Ces visites avaient commencé avec l'arrivée au palais, peu avant midi, du président du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro.

Les dernières manœuvres

Tandis que le général Franco agonisait au palais du Pardo, le gouvernement, présidé par M. Carlos Arias Navarro, hésitait encore samedi matin 25 octobre à engager officiellement la procédure de passation des pouvoirs au prince Juan Carlos, successeur désigné du Caudillo depuis juillet 1969.

Il ne fait pas de doute pourtant que le nombre de personnalités du régime favorable à une succession aussi rapide que possible afin d'éviter une dangereuse vacance du pouvoir augmentait chaque jour après les complications successives — interrompues par de brèves rémissions — de l'état de santé du Caudillo. Le chef du gouvernement lui-même paraissait convaincu, au nom des intérêts supérieurs de l'Etat, de la nécessité de mettre en œuvre sans trop attendre le mécanisme complexe mais précis de la succession

Telle était d'ailleurs déjà sa position en juillet 1974 lorsque le général Franco, atteint d'une phlébite, avait dû être hospitalisé d'urgence dans une clinique madrilène. Il avait alors obtenu une délégation de pouvoirs au prince Juan Carlos, « *à titre provisoire* », malgré les réserves d'une partie de la famille de Franco. Une algarade avait opposé, dans les couloirs de la clinique, le chef du gouvernement et le marquis de Villaverde, gendre du Caudillo, lui-même chirurgien de renom, rentré de toute urgence des Philippines où il se trouvait en voyage. C'est le marquis qui avait imposé aux médecins de la clinique la modification du traitement sauvant peut-être, d'ailleurs, ainsi la vie de son beau-père que le corps médical considérait comme perdu. C'est lui, encore, qui avait décidé à la fin de juillet le retour du Caudillo dans sa résidence du Pardo.

L'expérience de juillet 1974 a pesé, à n'en pas douter, sur les ultimes délibérations du gouvernement de Madrid alors que le marquis de Villaverde prenait une nouvelle fois les choses en main à la tête d'un bataillon de spécialistes espagnols et étrangers pour tenter de prolonger la vie de Franco.

L'embarras de certains dirigeants, à commencer par le président des Cortès, M. Rodriguez de Valcarcel, qui avait été informé avec plusieurs heures de retard de la gravité réelle de la première attaque cardiaque, était manifeste. Dignitaires, hiérarques et notables demeuraient partagés entre le souci de ne pas commettre de nouvel impair à l'égard de la famille du Caudillo et le désir de garantir une « transition » dans les meilleures conditions possibles. Bien que le pays fût totalement calme et que des troubles paraissaient à peu près exclus, les rumeurs qui se multiplient dans ce climat d'incertitude nourrissaient un malaise grandissant.

Les dirigeants de l'Union du peuple espagnol, la première « association politique » mise en place à la faveur du « dégel » bien relatif de la vie publique, avaient osé dire tout haut, vendredi soir, ce que la plupart des responsables politiques espagnols murmurent tout bas : il n'y a pas de temps à perdre.

L'Union du peuple (U.D.P.E.), dont le fondateur n'est autre que M. Solis Ruiz, ministre du Mouvement et l'un des hommes forts de l'actuelle équipe dirigeante, avait distribué un communiqué précisant que « *la passation des pouvoirs du général Franco au prince Juan Carlos, prévue et opportune, doit être réalisée afin que soit garantie la conduite des affaires de l'Etat d'une main ferme* ». L'U.D.P.E. demande aussi que le gouvernement « *donne au pays une information qui lui permette de s'identifier aussi bien à la douleur qu'à l'espoir* »

Le général Franco n'était manifestement pas en état d'assurer actuellement ses fonctions, mais le prince Juan Carlos ne régnait pas encore malgré l'assurance, donnée vendredi par le ministre espagnol de l'information, que la Constitution, qui a tout prévu, était appliquée. Tout se passait comme si les héritiers de Franco, paralysés par l'ampleur de la tâche et les incertitudes de l'avenir, s'en tenaient eux-mêmes à cette tactique pragmatique et prudente, à ces silences déroutants dont le Caudillo a fait, pendant près de quarante ans, une méthode de gouvernement.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire nos informations pp. 2 et 3.)

LES DÉCISIONS DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

SUR LA TERRE COMME AU CIEL

par JEAN PLANCHAIS

Les évêques français viennent de marquer avec netteté à Lourdes qu'ils voulaient « épouser leur temps ». En nommant à la présidence et à la vice-présidence de leur conférence Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, et Mgr Matagrin, évêque de Grenoble, ils ont choisi des hommes peu portés aux regrets et aux combats d'arrière-garde. En même temps ils marquaient leur désir de « décentraliser » un système hiérarchique qui de fait, sinon de droit, faisait de l'archevêque de Paris, même s'il s'en défendait, une sorte de chef de l'Eglise de France.

Le tournant est d'importance. A une Eglise catholique partagée, dans les pays d'Occident, entre la sclérose et l'inquiétude, Vatican II avait donné une rude poussée. Jean XXIII avait eu le courage de vouloir rajeunir l'antique édifice. Peut-être n'avait-il pas vu à quel point celui-ci était lézardé.

Aujourd'hui, après les années de confusion et de tensions, la situation, si elle n'est ni simple ni facile, est néanmoins plus claire. L'Eglise catholique française a perdu en grande partie son pouvoir traditionnel : celui que lui apportaient des structures héritées du Concordat, une alliance de fait contestée depuis longtemps avec les forces conservatrices. Elle a perdu aussi, partiellement, ce que lui apportait la force de l'habitude : on baptise de moins en moins par tradition familiale, on se marie de moins en moins dans une communauté à laquelle on n'appartient que pour la circonstance.

En même temps, les effectifs du clergé séculier — celui des paroisses — n'ont cessé de s'amoindrir, dans les villes comme dans les campagnes.

A cette crise de l'institution s'est ajoutée une crise plus grave. L'identité même du catholicisme était et est toujours en cause. Découvrant, brusquement parfois, que ce monde où ils vivaient n'était pas un monde juste, que la « civilisation chrétienne » servait même souvent de garante aux pires des injustices, les plus généreux parmi les catholiques ont répudié une grande partie de l'héritage qui pesait sur leurs épaules. Pour transformer le monde, les doctrines qu'on leur avait enseignées n'apportaient que des principes, mais point de méthodes.

Beaucoup ont vu dans le marxisme le seul levier disponible pour venir à bout des oppressions sociales ou politiques, d'autres, sans aller jusque-là, ont suivi une voie identique. Emportés par l'action, du moins aux yeux de beaucoup de leurs évêques, ils ont discerné moins clairement le but qui leur était fixé, et qui n'était point seulement le salut « temporel » du monde.

Les contours mêmes de la foi catholique perdaient de leur netteté. Après le décapage des couches ajoutées par les siècles et les gloses d'innombrables théologiens, ils devenaient si flous que leur définition devenait difficile.

Cependant, si profonde que soit la crise qu'elle a traversée et qu'elle traverse encore, l'Eglise catholique montre les signes d'une étonnante jeunesse. Certes, le remplacement des vieilles structures est loin d'être assuré. On discerne mal, par exemple, comment à la paroisse traditionnelle arrivera à se substituer un nouveau type de communauté, par quoi le clergé ancien, en voie de quasi-disparition, sera remplacé. Mais une vitalité nouvelle jaillit du retour à l'essentiel. Les catholiques sortis du ghetto où les avait enfermés un XIXe siècle prolongé sont désormais partout, ou presque. Ils sont sans complexes, comme ils sont accueillis sans exclusive.

Certes, le « *lit de camp du temporel* », dont parlait Péguy, est toujours aussi inconfortable pour le spirituel et il est à présumer qu'il le sera toujours. Inconfortable, ou intellectuellement trop confortable. Certes aussi, le catholicisme a quelquefois tendance, face aux idéologies, à se définir en termes d'idéologie.

Mais au milieu de ses incertitudes il profite aussi de la quête d'absolu qui se manifeste de plus en plus. L'irrationnel, hier méprisé, redevient aujourd'hui, notamment chez les jeunes, une voie possible, quels que soient les excès qu'il entraîne.

Les évêques français, réunis à Lourdes, ont eu conscience des deux courants politique et mystique qui parcourent les générations nouvelles. Si, comme le cardinal Marty, ils ont dénoncé les impasses où, estiment-ils, peut parfois mener le premier, ils sont conscients que la communauté catholique ne peut plus et ne veut plus être tenue à l'écart des luttes et des remous d'aujourd'hui. Ils ont souligné aussi ce qui faisait sa force essentielle : sa croyance en un Dieu accessible.

(Lire nos informations page 10.)

LA CHARENTE

Peut-on trouver à la campagne les richesses de la ville ?

(Lire notre supplément pages 19 à 24.)

« LE CAPITAL ET SON DOUBLE » de Marc Guillaume

Le livre des brèches

C'est le livre des brèches. Comment dans les réseaux du pouvoir et de l'argent creuser des galeries qui permettront à l'homme de respirer un autre air ? A sa façon, Marc Guillaume est un « imprécateur » dans « le Capital et son Double » qu'il vient de publier (1). Maître de conférences à l'Ecole polytechnique comme Jacques Attali et, comme lui, dirigeant la collection « Economie en liberté », il fait avancer une exploration multipolaire hors des carcans de l'enseignement académique.

L'économie, c'est autre chose que l'économie. Elle ne se découpe plus en rondelles, mais fait partie au contraire d'un système en expansion où il faut foncer tête baissée. Seules les têtes bien faites y résistent, c'est-à-dire celles qui ont des yeux partout. Ainsi Barthes, Sartre, Lacan, Deleuze, Guattari, Moscovici, sont aussi bien des compagnons de route de Marc Guillaume que Marx, Gramsci ou Oskar Lange.

Si l'on se réfère à eux plus qu'aux économistes « purs », c'est que la démarche est ici plus ambitieuse. Il faut aller voir dans les profondeurs de la société, « l'objectif n'étant pas de décrire comment fonctionne la société capitaliste à un instant donné ni comment elle devrait fonctionner, mais de chercher à comprendre comment elle se reproduit et évolue en se reproduisant ».

Le thème central du livre est le suivant : le capital et son double, l'Etat, développent leur emprise grâce à l'extension de deux « codes », le « code de la marchandise » et le « code du pouvoir », qui envahissent progressivement tout le champ de significations sociales et approfondissent l'aliénation produite par tout ce qui s'interpose entre les hommes (objets, images, idéologie des organisations).

L'homme vit de spectacle, de la mise en scène, selon une « logique du leurre ». « Le sujet vise, au-delà de l'objet, ce que représente son image. Mais il n'y a rien derrière l'objet et son image, et pour nier sa déception le sujet oriente son désir vers d'autres images. Ce désir sans cesse renouvelé et piégé est l'un des ressorts de la croissance de la demande. »

PIERRE DROUIN.

(1) Presses universitaires de France.

(Lire la suite page 27.)

EUROPE

Il n'y a pas vacance du pouvoir

affirme le ministre de l'information

Madrid *(A.F.P., Reuter)*. — M. Léon Herrera, ministre de l'information et du tourisme, a tenu une conférence de presse vendredi 24 octobre en fin d'après-midi. Il n'y a pas vacance du pouvoir, a-t-il affirmé, bien que le chef de l'Etat ne puisse actuellement exercer les fonctions qui sont les siennes suivant la Constitution.

Refusant de s'engager davantage sur ce terrain, le ministre n'a pas voulu indiquer à quel stade du processus de transmission des pouvoirs on en était ni même si ce processus était engagé.

Le ministre s'est retranché derrière le texte de l'article 11 de la loi organique de l'Etat, qui prévoit que l'héritier de la couronne désigné, le prince Juan Carlos, assume les fonctions de chef d'Etat en cas d'absence du territoire national ou de maladie du général Franco. Il n'a fourni aucune interprétation de cet article dans le contexte actuel.

Le ministre a noté simplement que « *le prince, le gouvernement et le Conseil de régence sont présents aux côtés du Caudillo pour assurer le bon fonctionnement* » des institutions et des activités normales prévues par la Constitution.

M. Herrera s'est expliqué aussi sur le retard apporté à la publication des nouvelles sur la maladie du général Franco par le fait qu'elles devaient être officielles, étant données « *leur importance et leur délicatesse* ».

Il a parlé également du décalage de presque quinze heures dans l'annonce, jeudi, de l'attaque cardiaque du général Franco. Les médecins, a-t-il dit, « *avaient tardé toute la journée pour publier leur communiqué peut-être pour procéder à un examen clinique approfondi de leur malade* ».

Enfin, M. Herrera a tenu à rendre hommage, comme porte-parole du général Franco et de sa maison civile, à l'équipe médicale qui soigne le chef de l'Etat. Il a, en outre, souligné l'unanimité des neuf médecins sur le diagnostic et le traitement à suivre. Il a indiqué que, pour couper court aux rumeurs, davantage d'informations officielles seraient données sur l'état de santé du général Franco. Un bulletin doit être publié chaque jour en début d'après-midi.

LES BULLETINS DE SANTÉ

Les neuf médecins qui soignent le général Franco, ont signé, vendredi 24 octobre, deux bulletins de santé.

• Un peu après 14 heures, le texte suivant a été publié : « 24 octobre, 14 heures. L'état de santé du chef de l'Etat s'est amélioré. Il s'est remis partiellement des signes d'insuffisance cardiaque qui étaient apparus hier. Ses constantes médicales sont normales. L'évolution de sa maladie coronarienne suit son cours normal sans autres incidences. »

• Vers 21 h. 30, le deuxième bulletin de la journée a été diffusé. Il est ainsi rédigé : « L'évolution de la maladie de S.E. le chef de l'Etat s'est vue modifiée à la suite d'un nouvel épisode d'insuffisance coronaire qu'il a surmontée. A 20 h. 30 (19 h. 30 G.M.T.), il se repose tranquillement et ses données vitales sont normales. L'état cardiovasculaire reste stationnaire. »

Un avertissement de 1936

« IL NE CÉDERA LA PLACE A PERSONNE »

Le 28 septembre 1936, rien n'est encore arrêté à la fin de l'après-midi en ce qui concerne le problème du commandement politique dans la junte formée à Burgos après la disparition dans un accident d'avion, dès le 21 juillet, du général Sanjurjo, qui devait prendre la tête du soulèvement militaire. Les généraux sont irrités par les pressions dont ils sont l'objet en faveur de Franco. Le général Mola, président de la junte, sait que « *Franco est bien plus habile diplomate que lui* », comme il l'a confié à son secrétaire. Il part vaincu, mais il déclare à Kindelan, un autre général, ce qu'il pense de la personnalité de Franco, au moment où celui-ci se voit confier « *tous les pouvoirs du nouvel Etat* ».

« Vous ne mesurez pas la portée de ce que vous êtes en train de faire, et peut-être parce que vous ne connaissez pas Franco comme j'ai pu le connaître quand il était sous mes ordres au Maroc. Si vous lui donnez l'Espagne, croyez-moi, il va croire qu'elle est à lui et il ne cédera la place à personne ni pendant la guerre ni après. Et cela jusqu'à sa mort ! »

★ Philippe Nourry : *Francisco Franco. La conquête du pouvoir.* Denoël.

(Dessin de Konk.)

• *Dans ses résolutions finales*, le congrès de la C.I.S.L. à Mexico préconise un boycottage de l'Espagne et du Chili. C'est la centrale des travailleurs du Mexique (C.T.M.) qui avait proposé aux délégués d'isoler complètement le régime espagnol. La C.I.S.L. demande à ses affiliés d'organiser un boycottage général dans le domaine du commerce, de l'industrie et de l'assistance technique à l'Espagne. Selon la centrale internationale, nul ne doit se rendre en Espagne comme touriste dans la situation actuelle. — *(A.F.P.)*

• *Un communiqué de la présidence de la République*, rendu public vendredi 24 octobre à Lisbonne, a démenti formellement une information diffusée par l'agence portugaise Anop, selon laquelle on aurait annoncé à Madrid que des groupes armés, composés de Portugais et d'individus de différentes nationalités, feraient mouvement à partir du territoire portugais vers la frontières espagnole.

• *Un procurateur aux Cortès*, M. Pedrosa Latas, président d'une commission sur « les relations de travail », s'est plaint vendredi matin du manque d'informations officielles concernant l'état du général Franco. Avant d'ouvrir la séance, tout en formulant des vœux pour le rétablissement du Caudillo, il a jugé déplorable que, « *dans ces circonstances, sa commission ne soit pas véritablement informée avec la fréquence nécessaire — même toutes les minutes — d'un processus humain et politique qui nous inquiète tous profondément, et qui préoccupe le pays* ». — *(A.F.P.)*

La situation

« NEW YORK TIMES » (indépendant) : les perspectives de la démocratie sous Juan Carlos ne sont guère brillantes.

« Depuis le début, Juan Carlos a lourdement hypothéqué son avenir lors de sa désignation par Franco en prêtant, à genoux devant le généralissime, le serment de défendre les lois et les institutions de l'Espagne.

» Cette hypothèque ne serait peut-être pas aussi lourde si les années suivantes avaient vu la libéralisation du régime franquiste, que tant de gens espéraient. Au lieu de cela, le prince arrivera au pouvoir après une période au cours de laquelle — les facultés de Franco allant en diminuant — le régime a trébuché de crise en crise, réduisant sa base, intensifiant la répression et s'aliénant ceux qui avaient été ses piliers, même au sein du clergé catholique et de l'armée...

» Les perspectives de la démocratie sous Juan Carlos ne sont guère brillantes. Il sera difficile de maintenir l'unité d'une Espagne qui se trouve une fois encore — comme cela fut souvent le cas dans son histoire mouvementée — dangereusement polarisée. »

• *Le prince Juan Carlos* s'est rendu vendredi 24 octobre, au début de l'après-midi, au palais du Pardo pour s'enquérir personnellement de la santé du chef de l'Etat. Le prince est resté vingt minutes au palais. On ignore s'il a pu s'entretenir avec le général Franco. — *(A.F.P.)* •

LA PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'ALERTE AU PORTUGAL

Le Copcon entend faire face à une « escalade de l'extrême droite »

La situation reste confuse et tendue après la mise en état d'alerte des forces armées décrétée vendredi 24 octobre par le Copcon. Cette mesure faisait suite à une série d'attentats commis vendredi matin à Lisbonne et dans une localité du sud du pays. Revendiqués par l'Armée de libération du Portugal (E.L.P.), ces attentats n'ont généralement provoqué que de très faibles dégâts matériels.

Cependant, un nouvel attentat, plus grave, a partiellement détruit, ce samedi 25 octobre, à Porto, la principale imprimerie du parti communiste. Un engin explosif a également été lancé, aux premières heures de la matinée à Lisbonne, contre la Maison de l'Angola contrôlée par des partisans du M.P.L.A.

Plus rigoureux à Porto qu'à Lisbonne, l'état d'alerte a empêché le rassemblement de soldats contestataires prévu vendredi soir. Les soldats de Porto entendaient protester contre le non-respect de l'accord passé, il y a une dizaine de jours, avec le général Carlos Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre, qui avait donné satisfaction aux « mutinés » du régiment d'artillerie lourde (R.A.S.P.) et promis la réouverture du centre d'instruction du train (CICAP), fermé sur ordre du commandant de la région Nord.

Au terme d'une journée tendue, marquée notamment par des mouvements de blindés dans certains quartiers de la ville, les soldats du R.A.S.P. n'ont pu réunir qu'une petite assemblée et adopter une motion favorable à la poursuite de l'action engagée.



De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Les six « bombes » qui, vendredi 24 octobre au petit matin, ont explosé dans les rues désertes de Lisbonne, arrachant à grand-peine les pare-chocs et les ailes des véhicules visés, auraient-elles eu ce curieux pouvoir de faire davantage de bruit à 1 700 kilomètres du lieu de leur explosion que dans la capitale portugaise elle-même ? A en juger par l'écho en retour, on pourrait le croire.

Les petits marchands s'égosillent, dans les rues de la capitale, pour vendre des journaux du soir qui, vendredi, titraient plutôt sur la fin prochaine du général Franco que sur ces bombes. Les promeneurs, sur le Rossio et dans les petites rues adjacentes, ne rasaient pas les murs. Ce sont les tramways jaunes, et non des chars, les habituels taxis kamikazes, et non pas les « chaimites » (blindés légers pour le transport de troupes), qui ont sillonné, comme chaque jour, les artères de la ville. Cela pour souligner que le Portugal, enlisé, fiévreux, n'est en tout cas pas, ou pas encore, à feu et à sang. L'état d'alerte simple, décidé vendredi matin par le Copcon, pour « *faire face à une escalade de l'extrême droite* », n'est pas la mesure la plus rigoureuse qui puisse être prise.

Les rumeurs une maladie permanente

Mais s'il ne faut pas surestimer l'effet de cette « *offensive terroriste* », il ne convient pas non plus d'en sous-estimer la réalité. Les attentats commis à Lisbonne et revendiqués par l'ELP (Armée de libération du Portugal) dans une communication téléphonique anonyme à l'A.F.P. ; celui, plus sérieux, enregistré au sud de la capitale, à Alcacer-do-Sal, pourraient annoncer d'autres actions violentes menées par des commandos d'extrême droite. Selon des informations émanant du Copcon, plusieurs commandos de l'ELP, entraînés en Espagne, auraient depuis trois jours franchi la frontière et se prépareraient à passer à l'action dans le nord du pays. De même, l'Agence nationale de presse portugaise a fait état vendredi 24 octobre dans l'après-midi de la présence dans la région Centre d'« *individus armés au service d'organisations d'extrême droite* ».

Les attentats ont aussi contribué à nourrir le tourbillon incessant des rumeurs qui, aussi bien dans la presse que dans les milieux politiques, prédisent un coup d'Etat imminent. Bombes ou pas, ces rumeurs constituent, il est vrai, une sorte de maladie nationale, épiphénomène permanent d'un état de crise constant.

Pour faire le point sur cette situation, le parti socialiste a réuni, vendredi 24 octobre, une conférence de presse. M. Mario Soares a réaffirmé que le sixième gouvernement était « *le seul viable et le seul capable de surmonter la crise* », et s'est adressé au parti communiste pour qu'il « *adopte une attitude non équivoque* ». « *Le P.C.P. doit se déterminer*, a-t-il affirmé. *Ou bien il appuie le sixième gouvernement, ou bien il ne l'appuie pas, mais dans ce cas il doit le quitter et passer dans l'opposition au lieu de continuer à mener une politique de duplicité.* » Une coopération entre les deux partis ne pourrait s'envisager que sur cette base, mais à condition aussi que le P.C.P., « *dont nous reconnaissons l'importance en tant que parti de la classe ouvrière* », s'engage « *à respecter les règles démocratiques, ce qui n'est pas le cas actuellement, puisque jusqu'à présent il a pratiqué une politique putschiste* ».

Face à la stratégie du P.C.P., qui, pour M. Soares, est d'« *obtenir une renégociation du dosage du gouvernement et du Conseil de la révolution* », le P.S. veut apparaître devant la nation comme le véritable garant d'un équilibre politique précaire. Pour les socialistes, le P.C.P. doit se réformer et s'amender : à cette condition, le P.S., qui ne veut « *d'alliance exclusive ni avec le parti populaire démocratique ni avec le P.C.P.* », pourra effectivement envisager de collaborer avec le parti communiste, car « *il ne souhaite pas la marginalisation de ce parti* ». Les mouvements d'extrême gauche doivent, quant à eux, cesser leur aventurisme, et notamment « *ces actions de sabotage, ces provocations, comme la mise à sac irresponsable de l'ambassade d'Espagne ou l'occupation illégitime de Radio-Renaissance, qui doit être restituée à ses propriétaires, car ces actions pourraient permettre à l'extrême droite de gagner du terrain* ». Enfin, les responsables des forces armées sont conviés à ne pas « *adopter l'attitude de Ponce Pilate* » et à exercer leurs responsabilités face à la désagrégation de la discipline dans les armées.

Un rôle d'arbitre pour le P.S.P. ?

Cette série d'interpellations pouvait laisser croire que le P.S.P. se sent assez fort pour exercer, dans la crise portugaise, un rôle d'arbitre, voire même de sauveur, puisque M. Mario Soares a fait savoir que le parti socialiste était « *prêt à assumer seul, avec le M.F.A., la responsabilité du gouvernement* ». Les objectifs sont sans doute plus modestes, sinon plus réalistes. Le P.S.P., devenu parti de l'ordre ou de la sauvegarde nationale, pourrait-il espérer par ce biais attirer à lui un nombre important de Portugais, et surtout amener la base du P.C., présumée « *en désaccord avec ses dirigeants* », à imposer une nouvelle orientation ? Simple présomption.

En attendant, le P.S. va s'engager vraisemblablement de toutes ses forces dans le soutien au sixième gouvernement provisoire. Ce samedi 25 octobre, à Porto, à l'occasion de la venue du premier ministre, l'amiral Pinheiro de Azevedo, la fédération régionale du P.S. a, tout comme le P.P.D., appelé ses militants à manifester massivement leur appui au gouvernement. Le C.D.S., lui aussi, a décidé d'organiser une manifestation. Initiative peu prisée par le P.S., qui parle, dans un communiqué, de « provocation », et qui risquerait bien de n'avoir pas tout à fait tort.

PIERRE GEORGES.

• *Le Portugal a demandé à l'ONU d'aider les colons* qui quittent l'Angola et le Mozambique et les travailleurs émigrés revenant du reste de l'Europe, a annoncé, vendredi 24 octobre, à Genève, le porte-parole de l'Office des Nations unies pour l'aide en cas de catastrophes (UNDRO).

Parmi les réfugiés déjà arrivés au Portugal, cent mille ont moins de quinze ans et vingt mille plus de soixante ans. Il en arrivera probablement encore cent mille d'ici à la fin octobre, précise l'UNDRO.
On redoute également le retour d'une partie des un million deux cent mille Portugais travaillant en Europe, ce qui compliquerait la tâche difficile du gouvernement d'un pays comptant déjà trois cent mille chômeurs. — *(A.F.P.)*

La seule alternative au sixième gouvernement est le pouvoir populaire par la voie insurrectionnelle

nous déclare une dirigeante du Parti révolutionnaire du prolétariat

De notre correspondant

Lisbonne. — Le jeudi 23 octobre, les « brigades révolutionnaires » ont annoncé leur décision de passer dans la clandestinité. Quelques heures plus tard devait s'achever le délai de huit jours accordé par le Conseil de la révolution à tous les civils pour rendre les armes de guerre en leur possession. Refusant de se plier à ces injonctions, les « brigades » sont devenues « une réserve révolutionnaire dotée de capacités de riposte face à l'offensive de la droite ». L'union entre les B.R. et le P.R.P. (Parti révolutionnaire du prolétariat) est formellement interrompue, mais les deux formations resteront liées par les mêmes objectifs, le même programme et la même analyse de la situation.

Le rôle du P.R.P.-B.R. dans les phases aiguës du processus politique portugais n'a pas été négligeable. A l'origine de la formation des « conseils révolutionnaires de travailleurs », ce parti est également considéré comme l'une des bases politiques des officiers radicaux du Copcon.

A une certaine époque, le général Otelo de Carvalho n'a pas dissimulé sa sympathie pour des militants qui, depuis le 25 avril 1974, avaient toujours présenté la « voie insurrectionnelle » comme la seule alternative possible au « pouvoir de la bourgeoisie ». Actuellement, le P.R.P. constitue une des composantes essentielles du FUR (Front d'unité révolutionnaire). Il est notamment dirigé par Mme Isabelle du Carmo, qui répond ici à nos questions.

« Trois tendances coexistent actuellement au sein des organes du pouvoir : une tendance P.S. alliée au groupe des « neuf », une tendance réformiste et une tendance représentée par certains militaires qui, au Conseil de la révolution, maintiennent des positions relativement indépendantes. L'union P.S.-groupe des neuf est « *hégémonique* » au niveau du gouvernement et peut-être majoritaire au Conseil de la révolution. Dans cette situation, les socialistes n'ont plus le même visage « sympathique et libéral » dont ils bénéficiaient auparavant en raison de l'autoritarisme du P.C. Aujourd'hui, le P.S. se confond avec la droite et même avec la droite fasciste. Il est l'allié et le complice de certains militaires comme le colonel Jaime Neves qui dirige le régiment des commandos, et le général Pires Veloso, commandant de la région militaire de Porto, tous deux capables de devenir des Pinochet à la portugaise. Même le P.P.D. et le C.D.S. se mettent sous la protection du P.S., qui, objectivement, sert leurs intérêts. Toutes les tentatives de répression contre la presse, contre les militaires de gauche, contre les révolutionnaires, trouvent leur origine dans ce parti.

Le deuxième courant, le réformiste, s'identifie au Conseil de la révolution avec les officiers appartenant à l'ancien groupe « *gonçalviste* ». Néanmoins, beaucoup d'autres officiers gonçalvistes ont pris des positions avancées au cours des deux derniers mois, se rapprochant ainsi de la ligne suivie par les militaires révolutionnaires du Copcon. Peu représenté au niveau du gouvernement, le P.C. manifeste toujours ses intentions dirigistes. La manifestation convoquée le jeudi 23 octobre en est bien un exemple. Ce parti a essayé de manipuler le SUV (Soldats unis vaincront), organisation qui incarne l'état pré-insurrectionnel dans lequel nous nous trouvons. Mais il a été démasqué, comme le prouve le nombre extrêmement réduit de soldats ayant participé à la manifestation.

Le troisième courant représenté aussi au Conseil de la révolution est constitué notamment par l'amiral Rosa Coutinho et les généraux Fabiao et Otelo de Carvalho. Devant nous, ce dernier s'est toujours opposé au projet politique des « neuf » et a soutenu les officiers révolutionnaires du Copcon. Ce sont des délégués du général de Carvalho qui ont poussé à la formation du FUR.

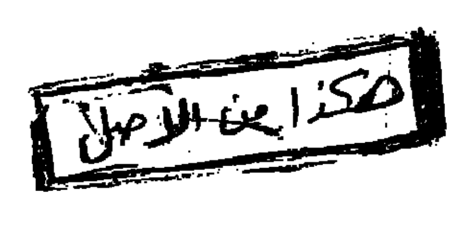
• *Croyez-vous que si le P.P.D. quitte le gouvernement, comme le propose le P.C., un septième gouvernement aurait plus de succès ?*

— Nous ne croyons pas à des solutions qui passent par le remplacement de l'actuelle coalition gouvernementale par une autre regroupant uniquement le P.C. et le P.S. Pour nous, la seule alternative au sixième gouvernement, indiscutablement de droite, est le pouvoir populaire, qui viendra par la voie insurrectionnelle.

• *Dans l'impossibilité d'une issue négociée à la crise actuelle, le sixième gouvernement peut-il s'imposer par une voie répressive ?*

— Les dirigeants actuels gouvernent sur un nuage au-dessus d'une région militaire farouchement hostile. La région militaire de Lisbonne, où ils n'ont aucune possibilité d'imposer leurs décisions. Ils comptaient sur l'appui d'autres régions militaires, mais la formation des SUV a brisé leurs desseins. Ceux qui parlent des minorités intéressées à faire une révolution à Lisbonne se trompent. En ce moment, la contestation apparaît partout.

Propos recueillis par
JOSÉ REBELO.



EUROPE

en Espagne

LES BOURBONS

- Louis XIV, roi de France, 1643-1715
  - Louis, dauphin, mort en 1711
    - Louis, duc de Bourgogne, mort en 1712
      - Louis XV, roi de France, 1715-1774
    - Philippe V, roi d'Espagne, 1700-1746
      - Louis
      - Ferdinand IV, roi d'Espagne, 1746-1759
      - Charles III, roi d'Espagne, 1759-1788
        - Charles IV, roi d'Espagne, 1788-1808
          - Ferdinand VII, roi d'Espagne, 1808 et 1814-1833
            - Isabelle II, reine d'Espagne, 1833-1868
              - Alphonse XII, roi d'Espagne, 1874-1885
                - Alphonse XIII, roi d'Espagne, 1886-1931
                  - Don Jaime de Borbón y Battenberg, né en 1908
                    - Alfonso Jaime, né en 1936
                  - Don Juan, comte de Barcelone, né en 1913
                    - **Juan Carlos, né en 1938**
          - Don Carlos Isidoro, 1788-1855
            - Don Juan, 1822-1887
              - Don Alfonso Carlos, 1849-1936
                - Xavier de Borbón y Bragança, né en 1889
                  - Charles-Hugues de Bourbon-Parme, né en 1930
      - Philippe

M. Santiago Carrillo ne croit pas que le prince Juan Carlos puisse instaurer la démocratie

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, a donné vendredi soir 24 octobre à Paris une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment déclaré : « *Il existe aujourd'hui dans mon pays les conditions d'un accord capable d'obtenir la transition pacifique de la dictature à un régime de libertés politiques démocratiques semblable à ce qu'on peut voir ailleurs en Europe.* »

« *La monarchie de Juan Carlos n'apporterait aucune solution au problème politique espagnol* », a estimé M. Carrillo « *Personne en Espagne ne croit aux possibilités d'une telle monarchie. Le comte de Barcelone, père de Juan Carlos, est le premier à en douter. Pour s'imposer, Juan Carlos devrait mener la politique terroriste qu'a menée Franco, et il n'a ni la personnalité ni le pouvoir de ce dernier.* » Rappelant que le prince Juan Carlos est lié par le serment qu'il fit à son père, et jugeant que l'entourage familial pèsera d'un grand poids sur ses initiatives politiques, M. Carrillo croit impossible que le prince devenu roi instaure, même progressivement, la démocratie en Espagne. « *Cela, seul peut le faire,* a-t-il dit, *un gouvernement provisoire représentant une large coalition réunissant tous ceux qui veulent éviter une nouvelle guerre civile et établir un régime pluraliste sans exclusive.* »

M. Carrillo a confirmé qu'entre la junte démocratique, dont le parti communiste fait partie, et la plate-forme de convergence démocratique dont font partie la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), « *des négociations ont été entreprises et se développent afin d'articuler une alternative démocratique* ». « *Si des points de friction existent encore entre nous,* a-t-il dit, *l'accord est fait sur l'essentiel.* » Pour M. Carrillo, ni la Démocratie chrétienne ni le P.S.O.E. ne se prêteront au « *jeu suicidaire* » qui consisterait à s'allier au prince Juan Carlos pour former une « *démocratie limitée* » dont le parti communiste et d'autres groupes de gauche seraient exclus.

Prié de préciser jusqu'où, en cas de formation d'un gouvernement provisoire, il serait prêt à aller « *sur sa droite* », le secrétaire général du parti communiste espagnol a affirmé : « *Jusqu'à n'importe quel homme ou groupe politique qui serait prêt à établir un régime respectueux du suffrage universel.* »

M. Carrillo a salué l'existence, au sein de l'Eglise espagnole, d'un « *courant majoritaire favorable à une solution démocratique* », et même d'un « *courant très progressiste* ». De même, l'armée espagnole connaît à l'heure actuelle, a-t-il dit, des « *changements très profonds* ».

M. Carrillo a enfin exprimé l'opinion que « *le jour où il y aura un gouvernement provisoire à Madrid, il y aura un gouvernement provisoire autonome au Pays basque, un autre en Catalogne et un autre en Galice* ».

L'ASSASSINAT DE L'AMBASSADEUR DE TURQUIE A PARIS

Des coups de feu avaient été entendus rue d'Ankara deux jours avant l'attentat

Une information contre X. pour homicides volontaires a été ouverte par M. Paul-André Sadon, procureur de la République, après l'attentat dont ont été victimes, le 24 octobre à Paris, l'ambassadeur de Turquie en France, M. Ismaïl Erez, et son chauffeur, M. Talip Yenez. Le dossier a été confié à M. Jean Lassus, premier juge d'instruction.

L'attentat s'est produit vers 13 h. 30, alors que le diplomate revenait en voiture d'une réception à l'ambassade de Roumanie. Selon les premiers éléments de l'enquête, le véhicule venait de franchir le pont de Bir-Hakeim et avait ralenti pour emprunter la rampe qui descend vers l'avenue du président Kennedy (16e arrondissement), lorsqu'un homme réussit à ouvrir la portière avant pour tirer à bout portant plusieurs coups de feu en direction de M. Erez, placé sur la banquette arrière.

Plusieurs hypothèses

Pendant ce temps, un autre agresseur tirait à travers le pare-brise sur le chauffeur, qui devait être tué sur le coup. Atteint au thorax et au cou, M. Erez devait décéder une demi-heure plus tard, après que, sur place, un médecin du Service d'aide médicale d'urgence (SAMU) eut tenté de le réanimer. Selon les employés d'un bar voisin, les agresseurs étaient au nombre de trois et ont réussi à prendre la fuite en direction de la station de métro Passy.

Quelques instants plus tard, une alerte à la bombe se produisait au siège de l'ambassade de Turquie, rue d'Ankara, dans le seizième arrondissement. Les policiers ont fouillé l'immeuble pendant plusieurs heures, mais sans résultat. Un important service d'ordre a été mis en place tout autour des locaux de la représentation diplomatique.

D'autre part, plusieurs témoins demeurant à proximité de l'ambassade ont affirmé avoir entendu mercredi dernier, vers 23 heures, une explosion suivie d'une fusillade dans ce même quartier.

Quelle organisation a préparé et ordonné les attentats contre les ambassadeurs de Turquie à Vienne et à Paris ? La minutie de ces opérations, la précision des informations dont leurs auteurs disposaient sur les déplacements des deux diplomates portent à penser à une action coordonnée. Deux hypothèses sont avancées le plus souvent sans pour autant trouver aucune ombre de confirmation.

Une « armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie » a revendiqué la responsabilité des deux attentats dans un appel téléphonique au bureau de l'A.F.P. à Beyrouth. L'interlocuteur anonyme a indiqué que l'ambassadeur à Vienne avait été assassiné par le « *commando Boldikian, du nom d'une militante tuée à Beyrouth le 21 septembre dernier* » ; quant à l'ambassadeur à Paris, il serait tombé sous les coups du « *commando Kurken Menikian, du nom d'un militant détenu dans les prisons de l'impérialisme américain* ».

L'auteur du coup de téléphone a ajouté : « *L'armée secrète arménienne fait savoir qu'elle pourchassera ses ennemis impérialistes et leurs alliés turcs dans toutes les parties du monde. Attendez-vous prochainement à de nouvelles opérations.* »

Cette « *armée secrète arménienne* » avait annoncé sa création le 17 septembre, dans un tract parvenu au bureau de l'A.F.P., à Athènes. S'affirmant « *indépendante des partis et groupements arméniens* », cette organisation annonçait : « *Le temps est arrivé pour notre peuple de se dresser et d'exprimer sa volonté au moyen de la lutte révolutionnaire armée, seule solution pour réagir contre la menace turque réactionnaire.* » Le message était signé par « *le commandement révolutionnaire de toute l'Arménie, siège à Van, en Turquie* ».

Un tract posté à Munich, le 23 octobre, est également parvenu aux bureaux du journal *Die Welt*, à Bonn : signé par des « *commandos de justiciers* » qui se présentent comme des descendants des victimes arméniennes des massacres de 1915, ce document affirme qu'il n'est pas « *d'autre moyen que la violence* » pour que « *la terre arménienne soit restituée à ses propriétaires légitimes* ».

L'autre hypothèse sur les auteurs de l'attentat met en cause l'EOKA-B — organisation clandestine chypriote grecque. Un coup de téléphone anonyme, adressé en ce sens au bureau de Vienne de l'agence A.P., a revendiqué les deux assassinats. A Nicosie, on dément de source gouvernementale que des groupes chypriotes grecs puissent être à l'origine de ces actes. L'EOKA-B, précise-t-on, a cessé toute activité clandestine depuis juillet 1974.

On peut, enfin, penser aux membres du Front populaire de libération de la Turquie (DEV-GENC), alliés à certaines organisations terroristes palestiniennes, dont la D.S.T. appréhenda dix membres, le 20 décembre 1973, à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Marne).

● *A Paris*, M. Giscard d'Estaing a assuré le président de la République turque, dans un télégramme de condoléances, que « *tout serait mis en œuvre pour retrouver les auteurs de l'attentat* ». Le chef de l'Etat « *salue la mémoire de ce diplomate de grande valeur, voué au service de l'amitié franco-turque et qui avait su très rapidement faire apprécier ses éminentes qualités d'intelligence et de cœur* ».

M. Jean Sauvagnargues avait reçu en fin d'après-midi le chargé d'affaires turc, M. Erhan Tunsel, qui lui avait demandé que les autorités françaises fassent le maximum pour retrouver les assassins.

● *A Washington*, le porte-parole du département d'Etat a qualifié d' « *acte barbare* » le meurtre de l'ambassadeur de Turquie en France. « *Une telle barbarie ne fait avancer aucune cause et ne règle rien.* »

● *A Athènes, Bruxelles, Bonn, Washington et Lisbonne*, des mesures de sécurité très rigoureuses ont été prises autour des ambassades de Turquie.

QUATRE ATTENTATS EN UN AN

Avant le meurtre de l'ambassadeur de Turquie, trois diplomates étrangers en poste en France ont déjà été victimes d'attentats, en moins d'un an.

Le 19 décembre 1974 à Paris, le colonel Ramon Trabal, attaché militaire à l'ambassade d'Uruguay et ancien chef des services de renseignements à Montevideo, est tué dans son garage, avenue du Recteur-Poincaré (16e). L'attentat est revendiqué par la « brigade internationale Raoul-Sendic » — du nom du fondateur du mouvement des Tupamaros.

Le 29 mars 1975 à Lyon, le vice-consul de Yougoslavie, M. Mladen Djogovic, est blessé de six balles par deux inconnus embusqués dans le parking souterrain de l'immeuble où il habite, rue Garibaldi.

Le 8 octobre à Boulogne-Billancourt, une « brigade internationale Juan-Paredes-Manot » — du nom d'un des militants basques fusillés quelques jours plus tôt à Barcelone — blesse grièvement le capitaine Bartolome Garcia Plata-Valle, attaché militaire adjoint à l'ambassade d'Espagne, à la sortie de son domicile, route de la Reine.

M. Erez : un francophone francophile

Etre ambassadeur à Paris était pour M. Erez plus qu'une étape dans sa carrière : c'était sa vocation et il ne cessait de le répéter.

Il avait fait ses études au célèbre lycée franco-turc Galata-Saraïl à Istanbul, pépinière de personnalités turques francophones et francophiles.

Lorsqu'il fut nommé à Paris en novembre 1974, il avait déjà derrière lui une carrière bien remplie. Après avoir été conseiller à Washington, puis ambassadeur en Tchécoslovaquie, au Liban et en Italie, il avait été nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères, poste envié et important que l'on cherche rarement à quitter. M. Erez n'hésita cependant pas lorsque M. Ecevit, alors chef du gouvernement, lui proposa l'ambassade de Paris. Ce fut d'ailleurs la seule nomination d'ambassadeur à laquelle procéda ce gouvernement.

Paris n'était cependant pas une sinécure. L'ambassadeur auquel il succédait avait alors été rappelé à la suite de l'incident du monument arménien de Marseille. La crise chypriote était encore chaude et avait dressé l'un contre l'autre Paris et Ankara, ce qui retarda d'ailleurs de plusieurs mois la prise de fonctions de M. Erez.

Le nouvel ambassadeur fit cependant merveille, multipliant les contacts, non seulement avec les diplomates, mais avec les hommes d'affaires, les industriels, les journalistes. Au moment où il a été frappé, il pouvait considérer sa mission comme pleinement réussie, puisque Ankara allait recevoir la visite du ministre français des affaires étrangères, ce qui n'a pas eu lieu depuis huit ans.

M. Ismaïl Erez était un passionné d'histoire, celle de son pays et de la France notamment.

Il était marié, il avait deux enfants et deux petits-enfants. Sa plus jeune fille poursuit ses études à Paris, à l'école du Louvre. — M. D.

CORRESPONDANCE

Un précédent en 1973

Mme A. Ter Minassian, maître-assistant à l'Université de Paris, nous écrit :

Dans votre numéro du 24 octobre, j'ai relevé que vous rappeliez un précédent, très réel celui-là, l'assassinat du consul et du vice-consul turcs à Los Angeles, en janvier 1973, par l'Arménien Meguerditch Yanikian, qualifié, dans vos colonnes, de déséquilibré. C'est ce terme qui me choque, comme il a choqué la majorité de vos lecteurs arméniens, minimisant ainsi, volontairement ou non, la portée de cet acte.

Je ne mets pas en cause l' « innocence » des victimes de ces attentats, pas plus que celle des victimes désormais innombrables des attentats des terroristes palestiniens, irlandais, espagnols, sud-américains, etc. Le scandale, toutefois, étant ici que les problèmes arméniens appartiennent aux yeux des profanes à l'archéologie de l'histoire. Je n'ai pas non plus l'intention d'engager une discussion apologétique ou critique du terrorisme en général. Mais nous savons tous que le terrorisme, acte individuel ou entreprise collective, est l'un des recours des minorités sociales ou nationales contre les appareils d'Etat ou l'indifférence de la société.

Meguerditch Yanikian a eu, certes, un comportement inhabituel. Il a organisé une mise en scène un peu curieuse (inviter à déjeuner ses futures victimes dans un grand hôtel), différente des voitures piégées ou des aéroports mitraillés, procédés devenus synonymes d'actes révolutionnaires. Enfin, c'est à plus de soixante-dix ans, c'est-à-dire à un âge où, dans nos sociétés industrielles, nos vieillards affrontent peureusement les drames économiques et psychologiques du troisième âge, qu'il a abattu de sang-froid deux hommes. Mais il a toujours revendiqué le sens politique de cet acte : protester contre le génocide du peuple arménien en 1915, protester contre l'expulsion des Arméniens de ce qui avait été leur patrie, protester contre l'oubli où a été engloutie, depuis soixante ans, la question arménienne. Protester aussi contre l'avenir d'une diaspora arménienne mondiale, vouée à l'ethnocide, crime contre les cultures, que les collaborateurs du *Monde* ont souvent savamment analysées, s'agissant, il est vrai, des Indiens d'Amérique. (...)

Meguerditch Yanikian n'est ni un criminel ni un fou, même si, aujourd'hui, ces deux catégories de marginaux font l'objet d'une sorte de réhabilitation sociale. Meguerditch Yanikian a fait un acte terroriste, et c'est ainsi que l'ont compris bon nombre de jeunes Arméniens en Orient, en Europe et en Amérique. Sans doute, les autorités ecclésiastiques arméniennes (patriarcat de Constantinople, catholicossat d'Etchmiadzin), sous la pression des autorités politiques dont elles dépendent (gouvernements turc et soviétique), ainsi qu'une partie de la presse arménienne, porte-parole d'une bourgeoisie épouvantée par le spectre de la violence ou des représailles, toujours possibles, en Turquie, contre les derniers trente mille Arméniens qui y subsistent, ont accrédité la version de la démence. En Union soviétique, où, je vous le rappelle, l'opposition est déjà considérée comme une « maladie mentale », on a trouvé plus prudent d'empêcher la divulgation d'un fait susceptible d'exacerber les sentiments nationaux des Arméniens.

VIENNE : un portier d'hôtel met en cause trois citoyens grecs...

De notre correspondante

Vienne. — Après les assassinats des deux ambassadeurs turcs à Vienne et à Paris, le chargé d'affaires de l'ambassade turque dans la capitale autrichienne était vendredi 24 octobre catégorique. « *Ces assassinats,* a-t-il dit, *sont dus à des motifs politiques. La répétition de ces actes permet d'affirmer que l'on se trouve en face d'un groupe politique de nature et d'identité encore inconnues.* »

L'enquête de la police autrichienne a permis, au cours des dernières quarante-huit heures, de recueillir quelques indices. Dans la soirée de vendredi, le portier d'un hôtel situé dans le quartier d'Alsergrund a affirmé reconnaître les trois terroristes, dont les portraits-robots avaient été largement diffusés par la presse et la télévision. Les trois hommes ont séjourné dans l'établissement du 19 au 21 octobre. Le portier a également reconnu les deux serviettes marron abandonnées par les tueurs à l'ambassade turque au moment de leur fuite. Elles avaient servi à transporter deux pistolets mitrailleurs de marques israélienne (UZI) et anglaise (Stern).

Ce témoignage, confirmé par le personnel de l'hôtel, a permis à la police d'identifier les trois hommes comme étant d'origine grecque. Il s'agirait de MM. Denis Tsaconas, Theodoro Loukimis et Panayote Geormas, qui ont habité à l'hôtel du 19 au 21 octobre et sont arrivés dans une voiture de marque Toyota immatriculée en Grèce.

Le ministère de l'intérieur a demandé à toute la population d'apporter sa contribution aux recherches. Une prime de 100 000 schillings (un peu plus de 25 000 francs) est offerte à quiconque donnera des indications qui feraient avancer les investigations de la police. C'est la découverte, jeudi, dans le parc du Belvédère, face à l'ambassade, de l'imperméable, du chapeau et des gants du meurtrier ainsi que de l'arme du crime — un pistolet 9 millimètres d'origine hongroise — qui a permis d'avancer sur la piste menant aux trois citoyens grecs.

ANITA RIND.

... QUE LA POLICE D'ATHÈNES INNOCENTE

Athènes (*A.F.P., Reuter*). — Arrivés à Athènes, le 23 octobre au soir, les trois ressortissants grecs recherchés à Vienne ont été interrogés par la police qui les a rapidement mis hors de cause. Ils ont, en effet, affirmé qu'ils s'étaient rendus à Bratislava pour assister à un match de la Coupe d'Europe de football. Leurs passeports portaient des visas tchécoslovaques indiquant qu'ils étaient entrés mardi et sortis jeudi, or l'attentat contre l'ambassadeur de Turquie a eu lieu dans l'intervalle.

EXASPÉRATION A ANKARA

(Suite de la première page.)

Le gouvernement a demandé d'autre part à la France de renforcer les mesures de sécurité autour de ses représentants, et de faire tout son possible pour arrêter rapidement les meurtriers de l'ambassadeur, M. Erez. Une circulaire du ministère turc des affaires étrangères invite les représentations diplomatiques à l'étranger à renforcer leur vigilance. Ils auraient reçu l'ordre de tirer à vue en cas d'agression.

En attendant que la lumière soit faite, au moins sur l'identité de l'organisation terroriste responsable de ces assassinats, on n'exclut pas dans les milieux politiques de la capitale l'éventualité d'opérations de même nature dans les jours qui viennent.

Ces actes sont-ils perpétrés par des « desperados » chypriotes grecs, des romantiques arméniens ou les membres d'une autre organisation ? On se garde bien de conclusions hâtives, même si les journaux semblent pencher en faveur de la première hypothèse. Il est vrai qu'on parle aussi de « forces obscures » et même de la C.I.A.

On s'attend ici, en tout cas, à un durcissement de la position du gouvernement turc sur la question chypriote. M. Demirel ne saurait pour le moment prendre une attitude conciliante sous peine de se faire taxer de traître par le peuple en colère. Quant aux conversations bilatérales avec Washington sur le statut des bases américaines, prévues en principe pour le 28 octobre prochain à Ankara, elles risquent de commencer dans un climat tendu.

ARTUN UNSAL.

A Paris

UN COLLOQUE NATIONAL DES FEMMES SUR LES DROITS DES JUIFS EN U.R.S.S.

Vingt femmes françaises d'opinions diverses, mais « *unies dans leur désir de veiller à ce que les femmes vivant dans les pays où elles ne peuvent se faire entendre ne soient pas les oubliées de l'Année internationale de la femme, et désireuses d'être l'écho des appels angoissés des femmes juives de l'U.R.S.S., empêchées d'être elles-mêmes dans leur pays, et de le quitter si elles le désirent* », organisent un Colloque national des femmes sur les droits des juifs de l'U.R.S.S. Celui-ci tiendra ses assises le dimanche 26 octobre, à 14 h. 30, à la Maison des horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris-7e.

AFRIQUE

SIGNE D'UN ACCORD DE PRINCIPE HISPANO-MAROCAIN SUR LE SAHARA OCCIDENTAL ?

La « marche verte » est retardée

Le gouvernement espagnol a décidé le vendredi 24 octobre de soumettre aux Cortès un projet de loi sur la décolonisation du Sahara occidental, a annoncé M. Herrera, ministre de l'information. Il a précisé que la loi avait pour but d'autoriser le gouvernement à prendre toute initiative jugée nécessaire pour émanciper ce territoire. Le gouvernement, a-t-il ajouté, se réserve le droit de procéder à une transmission accélérée des pouvoirs au cas *où les intérêts* de l'Espagne l'exigeraient.

Cette initiative viserait à laisser les mains libres à l'Espagne dans le cas où un accord serait conclu avec le Maroc. Des rumeurs persistantes circulant à Rabat font état d'une entente de *principe sur le transfert de la* souveraineté du Sahara occidental au gouvernement chérifien. Il serait notamment *question* de dédommager l'Espagne des sommes importantes qu'elle a investies pour l'exploitation des riches gisements de phosphates de Bou-Craa. Madrid serait assuré de bénéficier pendant un certain temps d'une importante quantité de phosphates.

On ignore si les conversations du ministre marocain des affaires *étrangères*, M. Laraki, à Madrid, ont porté ou non sur les modalités d'un tel accord de principe. *M. Laraki s'est* entretenu vendredi pendant trois heures avec le chef du gouvernement, M. Navarro, et pendant deux heures et demie avec le chef de la *diplomatie espagnole*, M. Pedro Crotina. Les entretiens devaient reprendre samedi.

L'annonce d'un éventuel report de trois jours du départ de Tarfaya de la « marche verte » à destination du Sahara occidental confirme l'impression que l'on s'achemine vers un règlement diplomatique. Les autorités chérifiennes ont, en effet, indiqué vendredi *matin que le départ de* la capitale des volontaires, prévu pour le même jour, a été reporté au mardi 28 octobre. De ce fait, la mise en branle du cortège populaire a été, elle aussi, retardée.

Tandis que se poursuit l'évacuation des *civils espagnols* du Sahara occidental, le Front Polisario a publié, vendredi, un communiqué, déclarant que « *le peuple arabe du Sahara occidental se battra résolument pour empêcher la confiscation de sa liberté avant même de l'avoir retrouvée* ». Le peuple sahraoui, qui compte avant tout sur sa propre détermination, « *sollicitera les soutiens de toute nature que des forces ou des pays amis voudraient lui apporter* », ajoute le communiqué du Front Polisario, diffusé à Alger.

Enfin, M. Waldheim a quitté New-York samedi matin pour une tournée de quatre jours au Maroc, en Mauritanie, en Algérie et en Espagne. Le secrétaire général des Nations unies devait être reçu dimanche par le roi Hassan II. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Quand les « you-you » du bled saluent les croisés en camion...

De notre envoyé spécial

Agadir. — Les services des ponts et chaussées ont fort bien fait les choses : dès la sortie de Marrakech, sur la route *menant à Essaouira*, un panneau indicateur tout neuf annonce aux automobilistes qu'ils sont sur la bonne voie, celle qui leur permettra d'atteindre sans coup férir Agadir, Tarfaya et El-Aïoun enfin, à plus de 800 kilomètres de là. E, comme le hasard, lui aussi, fait souvent des merveilles, la route est comme neuve, *si* neuve même que bien des pare-brise ont fait les frais des gravillons.

Contraste... Le bled immuable, inchangé, avec ses paysans retour du souk, montés sur leurs ânes, ses enfants *qui* poussent du pied une vieille *boîte de conserve*, trois chèvres qui volent à un toit un peu de son chaume. A l'opposé, Marrakech promue au rang de capitale, l'incessant va-et-vient des *Mercedes officielles tout autour* de l'hôtel Mamounia où le gouvernement se loge. Officiers en tenue, fonctionnaires en complet anthracite, notables en djellaba blanche. Au bord de la piscine, des touristes, un peu étonnés peut-être par ce perpétuel ballet, mais semblant ignorer tout de l'étonnant coup de poker qui va se jouer — se jouera-t-il ? — sur le tapis gris et pierreux *du Sahara occidental. Contraste* encore, le quartier de la gare, loin des scotch glacés et des belles manières, la grande cohorte des croisés du vingtième siècle, piétinant dans la poussière en attendant pendant de. *heures leur tour de prendre* place dans l'un des deux cents camions qui font sans cesse la navette. Contraste enfin, en bordure de la ville rouge enfermée dans ses remparts, le palais *royal*, enclos lui aussi : militaires et bérets rouges de la garde royale et les paras en tenue léopard en faction devant des rangées de jeeps et de camions briqués comme un jour *de parade dans* l'oliveraie de l'Aguedal, devenue camp retranché.

Les camions d'hier et ceux de ce *matin*, nous les avons retrouvés sur la route, ovationnés au passage par toute la population, à chaque traversée de bourg, à Chichaoua, à Imi-*N'Tanoute, à Argana. Femmes*, enfants adolescents, vieillards faisaient la haie, une haie double. *Le tambour, le tambourin* et la flûte laissaient percer leur allégresse entre mille « you-you » suraigus.

Hassan II et son gouvernement viendront-ils, comme on *le murmure à Marrakech*, s'installer à Agadir, faisant ainsi une seconde halte sur le chemin du Sud ? Ou bien brûlera-t-on l'étape pour bivouaquer plus loin, aux portes du désert ? Quelques-uns des quatre cents *journalistes présents à Marrakech* ont pu apercevoir jeudi, près du palais, tandis que le roi prononçait son discours à l'intention des Sahraouis, un gros camion *blindé*, aménagé en très luxueux appartement. *Contraste* encore, la *royale* « roulotte » et ces véhicules dans lesquels cinquante hommes, faute de place pour s'asseoir, traversent debout le *Maroc*.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AMÉRIQUES

LA VISITE A PARIS DE M. DA SILVEIRA

Le ministre brésilien des affaires étrangères se prononce pour « une révision profonde de l'ordre économique en vigueur »

Le communiqué publié à l'issue de la visite en France de M. da Silveira, ministre brésilien des affaires étrangères, déclare que la France et le Brésil souhaitent « *voir les pays en voie de développement jouer sur la scène internationale un rôle croissant, compte tenu de l'importance de leurs ressources naturelles et de leurs richesses humaines* ».

M. da Silveira et son collègue français, M. Sauvagnargues, ont signé vendredi 24 octobre un accord maritime et un accord portant création d'une « grande commission » franco-brésilienne.

Le ministre français a annoncé à cette occasion qu'il se rendrait au Brésil lors du vol inaugural du Concorde, le 26 janvier ; il s'est félicité de la visite officielle que fera en France le président Geisel au printemps prochain.

S'adressant ensuite à la presse diplomatique *française*, le *ministre* brésilien a souligné l'intérêt de son pays pour « *une révision profonde de l'ordre économique en vigueur* ». « *L'impatience des pays en voie de développement ne nous alarme pas, pas plus que l'incompréhension des pays développés ne nous dérange* », a-t-il ajouté.

En réponse à des questions, M. da Silveira a dit notamment :

« *Nous sommes ouverts à toute coopération dans le domaine nucléaire. Nous avons signé un important contrat avec la République fédérale d'Allemagne, mais il y a place pour d'autres partenaires.*

» *L'indexation des prix des matières premières est nécessaire. Elle sera appliquée sinon d'une manière directe, du moins de façon indirecte.*

» *La France fait un effort technique énorme, et il est très important d'étendre l'enseignement du français au Brésil.*

» *Le département de la Guyane française ne pose pas de problèmes graves au Brésil. Mais nous sommes anticolonialistes et nous aimons les pays libres.*

» *Le général de Spinola a un statut de réfugié politique, mais pour avoir l'autorité de le faire taire au Brésil, il faut qu'il y ait une autorité au Portugal.*

» *Les réfugiés portugais peuvent arriver au Brésil sans visa* », mais le Brésil n'organise pas un « exode » du Portugal ou de l'Angola.

ABANDONNANT LE MONOPOLE PÉTROLIER DE L'ÉTAT

Le gouvernement de Brasilia tente de faire appliquer autoritairement son nouveau prog ramme économique

De notre correspondant

Brasilia. — Des dizaines d'arrestations, des journaux saisis ou censurés, une opposition parlementaire mise en accusation : c'est dans une ambiance tendue que le gouvernement tente d'imposer les mesures économiques annoncées par le chef de l'État le 9 octobre dernier, en vue de résoudre le déficit croissant de ses finances extérieures. *Dans les* milieux politiques, dans les rédactions de journaux, au sein même des milieux dirigeants, beaucoup estiment que le président de la République a pris un double risque avec ses récentes décisions : celui d'être impopulaire et celui d'être inefficace.

Pour réduire la consommation d'essence, le général Geisel a décidé d'en augmenter le prix de 25 %. Pour limiter les importations, il annonce que les achats à l'étranger des entreprises publiques seraient diminués de 15 %, et les taxes sur les importations de biens superflus augmentées de 100 %. Autrement dit, à une mesure égalitaire, comme *le rationnement* du combustible, le chef de l'État a préféré un renchérissement qui va avoir un effet immédiat sur le niveau de vie des plus pauvres, et gêner les classes moyennes. En outre, en imposant des sacrifices aux seules entreprises *publiques*, il a soigneusement épargné les entreprises privées, en particulier les étrangères, qui, par leurs achats d'équipements à l'extérieur, sont responsables pour une part importante du déficit de la balance commerciale.

Le monde des affaires a aussitôt montré sa satisfaction devant un plan d'austérité qui ne le concernait pas. La fédération des industries de Sao-Paulo, celle du commerce, plusieurs groupes bancaires, ont félicité le président pour son « *courage* » et son « *réalisme* ». En revanche, selon un sénateur de l'opposition, M. Roberto Saturnino Braga, « *un tel plan ne va pas soulager notre balance commerciale. D'ici quelques mois, le gouvernement sera obligé de tout revoir. Je ne vois pas comment il pourra éviter le rationnement* ».

De l'avis du sénateur, le spécialiste du Mouvement démocratique brésilien pour les questions économiques, ce sont les achats de machines qui grèvent le plus lourdement les finances extérieures : 4 milliards de dollars cette année, soit le tiers des importations, et une prévision de 7 milliards en 1976 et de 10 milliards en 1977. Il faudrait donc, à son avis, créer une industrie brésilienne de biens d'équipement adaptée aux possibilités technologiques du pays, afin de réduire les importations de machines. Autrement dit, avoir le courage d'affronter les intérêts des multinationales installées au Brésil.

Pétrole et capital étranger

On est loin d'une *telle* disposition. Le général Geisel n'a-t-il pas fait, au contraire, une concession au capital étranger. En annonçant que celui-ci serait autorisé désormais à exploiter le pétrole brésilien ? C'est ce que soutient l'opposition qui a vivement critiqué l'abandon d'un monopole national chèrement défendu pendant vingt-deux ans. Comme cette initiative, destinée à accélérer les travaux de prospection, n'aura pas d'effet immédiat sur la balance commerciale, le M.D.B. lui trouve des « *raisons inavouées* », pour ne pas dire inavouables. Dans une note publiée le 10 octobre, il affirme que le gouvernement a été victime d'un « *jeu de forces* ». Sa décision a *été* précipitée, prise sans consultation du Congrès et alors même que certains de ses « *liders* » *dans* les deux Chambres affirment qu'elle ne serait pas adoptée. Elle a été précédée par une visite remarquée à New-York du ministre des finances, M. Simonsen, qui affirmait à son retour combien elle aiderait à « *améliorer la crédibilité du Brésil à l'extérieur* », et ajoutait en privé : « *Sinon, nous étions insolvables d'ici cinq ans.* » *ans.* »

Le gouvernement brésilien a-t-il *été* victime de pressions irrésistibles ? Il n'a laissé, en tout cas, à personne, hors du Parlement, la liberté de poser cette question. Les hebdomadaires *Movimento*, *Opiniao*, *Critica*, opposés à tout abandon du monopole, ont été saisis *ou censurés dans les jours* qui ont suivi l'annonce présidentielle. Une nouvelle vague de répression *s'est abattue sur le pays*. A Brasilia, une journaliste de l'hebdomadaire *Veja*, Mme Marilda de Carvalho Marchi, était enlevée par des policiers et amenée à Sao-Paulo, où le même sort était *réservé* à un journaliste de la *Folha de Sao-Paulo*.

Des *membres des jeunesses du* M.D.B., des professeurs, des avocats, des médecins, des architectes, des *syndicalistes, ont été* arrêtés par les services de sécurité militaires dans les États de Sao-Paulo *et du Parana* : au *total*, entre trente et quarante personnes accusées d'affiliation au parti communiste brésilien (pro-soviétique). Il ne s'agit d'ailleurs que des arrestations connues, dont la liste a été présentée au Sénat par le « lider » de l'opposition, M. Franco Montoro. Certains font état de plus d'une centaine d'emprisonnements depuis les premiers jours d'octobre. Ce nouveau coup de filet est destiné à empêcher, selon l'opposition, toute campagne *du parti communiste contre* l'abandon du monopole pétrolier, laquelle ne manquerait pas d'influencer les militaires *eux*-mêmes.

Dans le même temps, des journaux pro-gouvernementaux comme le *Jornal do Brasil*, *O Globo*, ont publié de violents éditoriaux contre le M.D.B., accusé de vouloir provoquer des désordres par son opposition aux décisions présidentielles. La même offensive a été déclenchée au Congrès par la droite parlementaire. L'un de ses représentants, le sénateur Dinarte Mariz, est même allé jusqu'à affirmer que le M.D.B. était un parti « *suspect* » aux yeux de la révolution, parce que « *infiltré de communistes* ».

Par la violence de ses réactions, le régime a montré combien il craignait pour sa propre unité. Sans doute a-t-il réussi à convaincre les états-majors militaires de l'opportunité de signer avec des compagnies étrangères des « *contrats avec risques* » pour l'exploration pétrolière. Mais il est probable que beaucoup d'officiers de casernes sont encore réticents à une telle initiative. « *Le risque politique est énorme*, nous dit un ministre. *Et sans doute inutile : le Brésil ne pourra pas intéresser le capital étranger à la prospection de son pétrole. Du moins dans des conditions acceptables pour la souveraineté nationale.* »

Pour M. Saturnino Braga, le gouvernement a voulu montrer, par sa décision, qu'il était ouvert sans restrictions au capital étranger, et donc dissiper les doutes suscités par la politique nationaliste du ministre de l'industrie, M. Severo Gomes. Mais il redoute que l'abandon du pétrole ne mène à d'autres « *abandons* ». C'est le sentiment le plus répandu dans l'opposition, qui affirme : « *Le gouvernement s'est soumis au pouvoir d'arbitraire de la finance internationale.* »

Depuis l'accession du général *Geisel à la tête de l'État*, deux « lignes » s'étaient dessinées dans son gouvernement : l'une représentée par M. Simonsen, ministre des finances, favorable à une totale ouverture aux capitaux étrangers, comme l'était son prédécesseur, M. Delfim Neto. L'autre incarnée par M. Severo Gomes, ministre de l'industrie, partisan d'un contrôle rigoureux pour limiter les achats d'entreprises brésiliennes par les multinationales, empêcher l'entrée de celles-ci dans les *secteurs déjà satisfaits* par les entreprises existantes (cas de l'automobile et du textile), interdire les investissements étrangers qui n'assurent pas en même temps un transfert de technologie.

La politique de M. Severo Gomes a connu des hauts et des bas. C'est ainsi qu'il n'a pu éviter l'entrée de Krupp dans le secteur sidérurgique, au grand dam des entreprises *existant à Sao-Paulo*. Il a réussi néanmoins à empêcher la mainmise de Philips sur une fabrique brésilienne d'appareils électro ménagers — Consul, — ce qui a déchaîné contre *lui* une campagne de presse visiblement inspirée. Au fil des mois, les positions nationalistes du ministre de l'industrie ont fait de lui la « bête noire » du grand capital. *O estado de Sao-Paulo* a publié de nombreux *éditoriaux contre* lui, exigeant son départ. Ces querelles sont aujourd'hui dépassées. Obligé de faire entrer chaque année de 4 à 5 milliards de dollars d'argent étranger, pour compenser le déficit de ses transactions courantes avec l'extérieur, le gouvernement brésilien *s'est* rallié entièrement aux positions défendues par M. Simonsen.

« *Le général Geisel était au départ un partisan sincère de la renationalisation de l'économie, de l'ouverture politique, de la défense des droits civiques*, nous dit un dirigeant du pays. *Mais il va passer dans l'histoire comme l'homme des dénationalisations, comme celui qui aura maintenu le modèle économique par une répression accrue.* » Cette constatation mélancolique, le M.D.B. la fait aussi. Selon le parti d'opposition, le chef de l'État a échoué faute d'avoir cherché dans l'opinion populaire, dans les partis politiques, dans l'armée, dans l'intelligentsia, la base politique nécessaire à une libéralisation, et à des mesures d'austérité qui ne concernent pas seulement le peuple, mais aussi les forces du capital.

CHARLES VANHECKE.

● *Deux journalistes brésiliens*, José Vidal Pola Gale, de l'agence d'informations Folhas, et Rodolfo *Konder*, de la revue *Visao* ont été arrêtés vendredi et conduits à une destination inconnue, apprend-on à Sao-Paulo. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Italie

● VISA RENOUVELE POUR Mme SAKHAROV. — Mme Elena Sakharov a été avisée par le consulat soviétique de Rome que son visa de sortie d'Union soviétique, qui expire à la mi-novembre, serait prorogé d'un mois ainsi qu'elle l'avait demandé. La femme du prix *Nobel de la paix* pourra *subir* les soins post-opératoires nécessaires et, éventuellement, accompagner à Oslo son mari pour la remise du prix, s'il reçoit l'autorisation de s'y rendre. — *(Reuter.)*

Irlande du Nord

● VICTOIRE DE LA TENDANCE « DURE ». — M. William Craig, partisan d'un partage des pouvoirs avec les catholiques, a été expulsé, vendredi 24 octobre, de la coalition unioniste, majoritaire à la Convention constitutionnelle d'Irlande du Nord. Cette exclusion permettra au parti « unioniste démocratique » de *M. Ian Paisley* d'exercer un contrôle total sur la coalition. — *(A.F.P.)*

Japon

● LA MAISON FRANCO-JAPONAISE *DE TOKYO* vient de recevoir le prix spécial de la Fondation Japon pour 1975. Ce *prix, d'une valeur de 3 millions* de yen, lui a été attribué en reconnaissance de sa contribution au renforcement de l'amitié entre le Japon et la France par les échanges entre les deux pays dans le domaine des relations culturelles et des sciences sociales et *naturelles*, depuis plus de cinquante ans. La Fondation Japon a été créée par le gouvernement japonais en 1973 pour la promotion des échanges culturels du Japon avec les pays étrangers. — *(Corresp. part.)*

Union soviétique

● *LES NAVIRES DE GUERRE* SOVIETIQUES peuvent désormais circuler entre leur port d'attache Mourmansk, sur la mer de Barentz, et Leningrad, sur la Baltique. En effet, le fameux *Belmorkanal*, que Staline avait fait construire par des *déportés* pour relier *les* deux mers, a été agrandi, de manière à permettre le passage d'escorteurs ou de frégates de 4 200 et 5 200 tonnes, *annonce le journal* londonien *Guardian*. Ainsi, la marine de guerre n'aura plus besoin de contourner les bases d'observation de l'OTAN pour envoyer ses bâtiments au centre de réparation à Leningrad.

Chili

● 4 027 DETENUS POLITIQUES. — Le ministre de la justice, M. Miguel Schweitzer, a reconnu, le vendredi 24 octobre, qu'il y a quatre mille vingt-sept détenus politiques dans son pays. Il a déclaré, d'autre part, que le gouvernement avait ouvert une enquête sur les mauvais *traitements* qui auraient été infligés aux détenus mais que seuls « *huit à dix* » officiers de police seraient impliqués dans cette affaire. Le ministre a révélé que 512 personnes sont détenues dans le cadre de la législation *d'exception*, *que* 1 389 attendent d'être jugées par des tribunaux militaires et que 2 117 purgent des peines de prison. — *(A.P.)*

DIPLOMATIE

A la veille du voyage de M. Sadate aux États-Unis

La « Pravda » dénonce avec violence les censeurs égyptiens de la politique proche-orientale de Moscou

Le président Sadate était attendu samedi 25 octobre dans l'après-midi à Paris. Il aura, dimanche midi, un entretien avec M. Giscard d'Estaing. Il partira ensuite pour Washington, où commenceront lundi ses discussions avec M. Ford. A Moscou, la « Pravda » a pris violemment à partie, samedi, les censeurs égyptiens de la politique soviétique au Proche-Orient.

Moscou. — Les réactions soviétiques sont souvent lentes, mais elles peuvent être violentes. On s'en est rendu compte une fois de plus samedi 25 octobre en ouvrant la *Pravda*. Ce numéro du quotidien du P.C. contient un très long article qui constitue la première réplique soviétique aux accusations de plus en plus graves portées par l'Egypte contre l'U.R.S.S. depuis la conclusion du deuxième accord égypto-israélien sur le dégagement du Sinaï.

Cet article — qui s'intitule tout benoîtement « Dans l'intérêt de la paix et du progrès au Proche-Orient » — exprime manifestement la pensée des plus importants dirigeants du régime. Il est en effet signé « Observateur », ce qui implique qu'il a été approuvé en haut lieu. Il ne constitue pas une rupture définitive avec le président Sadate, qui est laissé face à ses responsabilités. Le président égyptien n'est pas attaqué personnellement. Il est évident cependant que la coïncidence entre l'envoi de cette « volée de bois vert » et le départ de M. Sadate pour Washington n'est pas fortuite.

Le texte de la *Pravda* répond point par point aux critiques formulées en Egypte contre la politique soviétique. Une telle mise au point, estime la *Pravda*, est devenue nécessaire car « *de plus en plus souvent, ces derniers temps, on trouve dans la presse égyptienne des considérations qui jettent une ombre sur l'Union soviétique et sur sa politique au Proche-Orient, en particulier vis-à-vis de l'Egypte. Certains en arrivent presque à dire que l'U.R.S.S. doit être tenue pour responsable des critiques faites par les autres Etats arabes au sujet du dernier accord israélo-égyptien. De telles assertions dénuées de tout fondement ne sont malheureusement pas démenties en Egypte par ceux qui devraient le faire et qui connaissent les faits* ».

Ayant ainsi introduit le sujet, l'observateur anonyme de la *Pravda* rappelle au Caire que l'U.R.S.S. a toujours soutenu l'Egypte dans ses confrontations militaires avec Israël, en 1956, en 1967 et en 1973. « *Peut-on nier ces faits indiscutables sans fouler au pied les notions de conscience et d'honneur ?* », demande la *Pravda*.

Le journal aborde ensuite le problème du traité de paix soviéto-égyptien signé le 27 mai et toujours en vigueur malgré les invectives lancées du Caire. « *Il se trouve actuellement en Egypte des hommes qui insinuent que ce traité a été imposé par l'U.R.S.S. Or, tout le monde, sauf ceux qui souffrent d'une étrange amnésie, se souvient de celui qui a, pour la première fois, posé la question de ce traité.* » Et la *Pravda* de citer Nasser ainsi que le président Sadate, lequel aurait affirmé, en d'autres termes il est vrai : « *Nous voulions ce traité et nous l'avons signé. (...) J'ai œuvré à sa conclusion au nom de notre avenir et de l'avenir de notre descendance.* »

La *Pravda* évoque ensuite la coopération économique et industrielle entre l'Egypte et l'U.R.S.S., elle était dans la logique des choses, affirme-t-elle, « *car la révolution égyptienne ne pouvait pas compter sur la sympathie de ceux contre qui elle était dirigée* ». Rappelant que l'U.R.S.S. a participé ou participe encore à la construction de cent quarante-huit ouvrages industriels, l'observateur demande, après avoir évoqué le barrage d'Assouan et le complexe métallurgique d'Hélouan : « *Peut-on rayer de tels chapitres de la mémoire du peuple égyptien ? (...) Que répondront à cela ceux qui, dans les colonnes de la presse égyptienne, essaient de noircir les grands accomplissements du peuple soviétique pour l'Egypte et pour le peuple égyptien ? Ils oublient qu'ils ont écrit leurs mensonges à la lumière de l'électricité produite par Assouan, et mangé le pain récolté par les fellahs sur les champs irrigués par l'eau de la retenue d'Assouan.* »

De notre correspondant

« Il faut avoir perdu toute retenue... »

L'observateur parle ensuite de l'aide militaire apportée à l'Egypte « *car c'est cette question qui fait l'objet des dénaturations les plus éhontées* ». Faisant allusion aux tentatives actuelles du président Sadate visant à obtenir une aide militaire américaine, le quotidien rappelle que c'est Nasser lui-même qui, avec beaucoup de « *sagesse* », s'est tourné en 1955 vers l'U.R.S.S. car « *l'Egypte ne pouvait pas compter sur le soutien militaire des forces dont elle venait de se libérer* ». Evoquant discrètement l'affaire des conseillers militaires soviétiques « *envoyés à la demande égyptienne* », la *Pravda* affirme que « *le potentiel militaire égyptien a été entièrement rétabli après 1967 avec le concours de l'U.R.S.S.* » et que « *la haute qualité des armes soviétiques a été prouvée avec éclat en 1973* ». « *Tout le monde a été témoin*, poursuit le journal, *qu'armes et munitions étaient alors envoyées sans cesse à l'Egypte et à la Syrie par air et par mer. Il faut vraiment avoir perdu toute retenue pour déclarer, comme le font certains, que l'Egypte n'a reçu alors que quelques valises de pièces détachées.* »

En conclusion de ce chapitre, la *Pravda* lance un avertissement à peine voilé à l'Egypte : « *Depuis 1973, l'U.R.S.S. poursuit avec conséquence sa politique de coopération amicale dans le domaine militaire, conformément aux accords existants. Ceci est une affaire bilatérale. Cette coopération ne peut pas se développer si l'une des parties cherche à la saper.* »

L'observateur passe alors au problème plus général du Proche-Orient et du dernier accord de dégagement. La critique s'étend aux Etats-Unis, selon une ligne qui a été fixée récemment par M. Gromyko dans un article publié dans la revue *Kommunist*. Après avoir rappelé les positions traditionnelles de l'Union soviétique (retrait total des territoires occupés en 1967, reconnaissance des droits légitimes nationaux du peuple arabe de Palestine, y compris son droit à édifier son propre Etat, enfin, garantie d'une existence libre et indépendante à tous les Etats de la région), la *Pravda* ajoute : « *L'U.R.S.S. ne repousse pas les mesures partielles provisoires. Ces mesures, cependant, doivent faire partie intégrante du règlement global ; elles doivent être élaborées et adoptées dans le cadre de la conférence de Genève au grand complet* », c'est-à-dire avec « *la participation des Palestiniens* ». « *L'U.R.S.S. s'oppose à ce que le mécanisme de la conférence de Genève soit utilisé comme paravent pour faire approuver les démarches entreprises à l'écart de la conférence. Voilà ce qui différencie la position de l'U.R.S.S. de la position de ceux qui, sous prétexte de la diplomatie du pas à pas, font en fait avancer les choses vers un gel de la situation.* »

Selon la *Pravda*, l'accord égypto-israélien nuit non seulement aux autres Etats arabes ayant participé au dernier conflit, mais aussi à l'Egypte, qui n'a récupéré qu'une « *infime partie* » du Sinaï. Il nuit aussi « *aux efforts visant à garantir les droits légitimes inaliénables du peuple arabe de Palestine* ». Il contient « *un élément nouveau lourd de conséquences dangereuses qui pourraient aller loin* » : l'introduction du « *personnel militaire* » américain dans le Sinaï. Faisant allusion aux critiques qui ont été formulées aux Etats-Unis contre cette clause, la *Pravda* ajoute : « *Beaucoup ont rappelé, non sans fondement, que c'est par l'arrivée d'un groupe relativement restreint de militaires qu'a commencé l'engagement américain dans les affaires intérieures du Vietnam qui dégénéra en une guerre longue et sanglante.* »

En conclusion, la *Pravda* affirme que l'Union soviétique n'a pas révisé ses positions et reste « *fidèle à sa politique de principe favorable* » à un renforcement des relations d'amitié « *avec l'Egypte* ». La balle est donc maintenant dans le camp du président Sadate.

JACQUES AMALRIC.

UNE MISE AU POINT A PROPOS DES ACCORDS FRANCO-SOVIÉTIQUES

Le Monde du 23 octobre, rendant compte des déclarations faites par M. Sauvagnargues, le 22 octobre, devant l'Assemblée nationale, au sujet des récents accords franco-soviétiques, a cité une phrase du ministre des affaires étrangères, telle qu'elle était publiée dans le *compte rendu analytique officiel* de l'Assemblée : (...) « *Nous ne devons pas nourrir trop d'illusions sur la portée des concessions qui nous seront faites par notre partenaire.* » Cette version de l'*analytique* n'est pas conforme à celle qu'a publiée le *Journal officiel*. Selon le *J.O.* du 23 octobre, le ministre, après avoir rappelé la volonté des gouvernements français et soviétique de donner « *une suite concrète* » à la conférence d'Helsinki « *par le moyen d'accord bilatéraux* », a déclaré : « *Cela ne signifie pas que nous faisons des illusions sur la possibilité d'obtenir rapidement des concessions très grandes.* »

M. WALLACE A PARIS

Alabama ! Alabama !

Hôte d'honneur, le vendredi 24 octobre, de l'American Club de Paris, le gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace, a battu un record d'affluence. Cette association, qui réunit l'élite des Américains de la capitale, hommes et avocats d'affaires rompus aux échanges internationaux, croyait avoir fait le plein de son public le 17 septembre dernier, jour où le président de la Cour suprême des Etats-Unis, « Chief Justice » Warren Burger était son invité à déjeuner. Salle comble pour M. Burger ; salle débordée — plus de trois cents personnes pour M. Wallace, — on dut caser tant bien que mal les convives en surnombre dans les pièces voisines du grand salon du Cercle interallié où le lunch avait lieu. A la sortie de nombreux passants attendaient le gouverneur.

Succès d'estime pour l'intrépide invalide ? De curiosité pour celui qui, de sa petite voiture, persiste à se vouloir le mentor d'une Amérique selon lui infidèle à ses destinées et qu'il se propose de remettre sur le droit chemin — celui de la suprématie militaire absolue et de l'« éthique du travail » ?

Aucun de ses auditeurs ne s'attendait à une surprise et, comme pour leur donner raison, M. Wallace se lança au dessert dans une tirade suffisamment longue pour couper court aux éventuelles questions de l'assistance. De ce côté, aucune inquiétude sur la santé du gouverneur : paralysé à vie des membres inférieurs, M. Wallace conserve toute la puissance de son verbe et la véhémence habituelle d'une « rogne » générale qui est la base de sa popularité.

Un « numéro classique »

Sur le fond, que dire... ? M. Wallace ne peut que se répéter. Son « numéro » de politique internationale, il le connaît par cœur depuis le 3 mars de cette année, où il en offrit la primeur à un groupe de journalistes étrangers reçus dans son bureau de Montgomery, capitale de son Etat. Ses déclarations d'alors, dans le style à la fois chaotique et vengeur qui est le sien, firent du bruit dans les salles de rédaction d'outre-Atlantique, pourtant habituées aux outrances du personnage. La Russie n'a tenu aucun de ses engagement, depuis Potsdam : la Suède envahie, croit-il, par la Wehrmacht en marche vers la Norvège ou le Danemark, ferait mieux de remercier ses libérateurs d'hier plutôt que de faire le procès de la politique américaine ; l'Inde condamne par son comportement le principe même de l'aide à l'étranger. Il faut changer tout cela, dû à l'ineptie des diplomates.

En politique intérieure, le programme est aussi vaste qu'urgent : il ne s'agit de rien de moins que « sauver la classe moyenne de l'extermination ».

L'entretien de vingt minutes que le gouverneur Wallace a eu avec M. Sauvagnargues avant de s'envoler vers Edimbourg aura-t-il apporté quelques retouches à cette vision plus alabamienne qu'américaine des choses ? — A. C.

POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Équipement : austérité, mais priorité aux créations d'emplois

Après en avoir terminé la veille avec la première partie de la loi de finances pour 1976 (recettes), les députés ont commencé, vendredi 24 octobre, l'examen des dépenses ministère par ministère. M. Robert Galley a été le premier ministre à comparaître devant l'Assemblée en présentant les crédits de l'équipement, marqués par l'austérité générale qui pèse sur le prochain budget. Les députés ont aussi commencé l'examen des crédits du logement qu'ils poursuivront mardi matin. La plupart des orateurs ont déploré l'insuffisance des dotations, observation qui reviendra comme un leitmotiv tout au long de la discussion.

Les députés ont commencé vendredi l'examen de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1976 par la discussion des crédits du ministère de l'équipement consacrés à l'équipement et à l'urbanisme.

M. MAURICE PLANTIER (U.D.R., Pyrénées - Atlantiques), rapporteur spécial de la commission des finances pour l'équipement, rappelle qu'il avait qualifié le budget de l'équipement, pour 1975 de « *budget de sauvegarde* ». « *Peut-on espérer*, déclare-t-il, *qu'il s'agit encore pour 1976 d'un budget de sauvegarde alors que les autorisations de programme comme les crédits de paiement affectés au développement de l'infrastructure routière sont en régression dans tous les secteurs, à l'exception de celui des autoroutes et qu'il en va de même pour les voies navigables ?* » Après avoir indiqué que la commission des finances avait unanimement demandé que soit accordée la priorité aux grandes liaisons routières rapides interrégionales et souhaité que soit compensée, dans le cadre du budget 1976, l'injustice subie par les régions qui, ne disposant pas de projets techniquement prêts à être engagés, n'ont pas bénéficié du plan de relance, le rapporteur se déclare, comme ses collègues, « résigné » à approuver ce budget, en espérant qu'un « *complément de dotations* » sera accordé par les ministres compétents.

M. REMY MONTAGNE (Réf., Eure), rapporteur spécial de la commission des finances pour l'urbanisme, craint la « *prolifération* » des documents d'urbanisme (plans d'occupation des sols et schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme), déploré le recul des crédits destinés aux espaces verts, et se félicite de l'augmentation des crédits affectés à l'aménagement des villes moyennes. En revanche, il souhaite que la Cour des comptes effectue un contrôle plus sévère sur la gestion et le fonctionnement des établissements publics chargés d'aménager ces villes.

M. JEAN VALLEIX (U.D.R., Gironde), rapporteur pour avis de la commission de la production pour l'équipement, rappelle que la dernière loi rectificative a dégagé des dotations très importantes en faveur de l'équipement. Il insiste sur la nécessité d'établir un système de péréquation nationale pour les péages autoroutiers. M. Valleix estime « *indispensable* » que soient recherchés des moyens autres que l'augmentation des droits de port pour faire face à la dégradation prévisible de la situation financière des ports autonomes maritimes. A ce sujet, il demande un développement plus « *équitable* » des ports, au profit de la façade atlantique.

M. GUY CANACOS (P.C., Val-d'Oise), rapporteur pour avis de la commission de la production pour l'urbanisme, note l'aggravation du transfert des charges de l'Etat vers les communes et dénonce l'insuffisance des crédits affectés aux espaces verts. Après avoir appelé l'attention du gouvernement sur le retard mis à l'étude des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme et des plans d'occupation des sols, il indique que, malgré son opposition, la commission de la production a adopté les crédits de l'urbanisme.

Après avoir souligné « *l'importance du budget de l'équipement* » par rapport au budget de l'Etat, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, évoque « *l'incertitude du contexte économique dans lequel ce budget s'insère* ». Le ministre définit les trois orientations fondamentales qui ont présidé à l'élaboration de ces crédits :

— PRIVILEGIER L'EMPLOI par le choix des investissements et en préférant les travaux rapides à réaliser aux travaux à déroulement plus long ;

— AMELIORER LA QUALITÉ DU SERVICE, ce qui a conduit à prévoir une sensible augmentation des moyens en personnel et à privilégier certains types d'intervention en raison de leur intérêt très élevé pour les usagers ;

— NE PAS SACRIFIER LES PRIORITÉS, celles qui concourent au développement économique ou à l'amélioration des conditions de vie. Sur ce dernier point, M. Galley souligne l'effort consenti en faveur du réseau autoroutier et des ports maritimes, à propos desquels il précise que s'il propose une réduction des crédits d'équipement, c'est « *parce que cette pause dans l'investissement ne met pas en danger le déroulement correct du programme d'équipement portuaire* ».

Enfin, sur la politique foncière, il indique qu'il a donné notamment des instructions à ses services pour accélérer les procédures d'acquisition de manière à résorber rapidement le stock des crédits restant à engager. Le ministre estime alors que l'année 1976 ne devrait marquer « *aucune régression en matière d'action foncière, mais bien au contraire, une progression* ». En conclusion, M. Galley souhaite que le Parlement approuve ce projet de budget « *non au seul regard des pourcentages de variation des crédits, mais en considération des choix effectués* ».

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. RUFENACHT (U.D.R., Seine-Maritime) estime qu'un centre moderne de réparations navales capable de recevoir des navires de 220 000 tonnes est indispensable à la survie du port du Havre.

M. DUBEDOUT (P.S., Isère) estime que, si les crédits pour les autoroutes sont importants, c'est que le ministre est obligé de chausser les bottes de ses prédécesseurs ; il faut tenir les engagements pris, même si les autoroutes coûtent de plus en plus cher et si nous sommes contraints d'organiser la socialisation du déficit.

M. MESMIN (Réf., Paris) parle des zones périphériques et redoute que l'on tombe d'un excès dans l'autre : après les logements collectifs à dominante H.L.M., on se lance maintenant dans la construction de zones pavillonnaires, qui n'ont de village que le nom et ressemblent trop souvent à des poulaillers.

M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) s'élève contre la proposition d'une péréquation entre les prix des péages des diverses autoroutes. Selon vous, déclare l'orateur, à l'adresse du gouvernement, il faut faire des autoroutes là où la population paiera, pour nous il faut les construire là où elles sont le plus nécessaires.

M. DURIEUX (R.I., Nord) regrette que dans le Nord le VI[e] Plan ait axé le développement autour de Lille et de Dunkerque, au détriment du Cambraisis et de l'Avesnois.

M. COUSTE (apparenté U.D.R., Rhône) estime qu'en ce qui concerne la liaison mer du Nord-Méditerranée, l'effort engagé se poursuit de manière relativement satisfaisante.

Pour M. DE LA VERPILLIERE (R.I., Ain), qui intervient dans l'après-midi, il faut continuer d'établir des déviations autoroutières pour le contournement des villes.

M. OFFROY (U.D.R., Seine-Maritime) critique les réalisations grandioses, la folie des grands complexes, et déplore l'abandon des régions secondaires. Il plaide en faveur d'une expansion du port de Dieppe.

Selon M. DENVERS (P.S., Nord), ce budget de reconduction sans orientation très précise est en contradiction avec les objectifs du plan dit de relance.

M. HAMEL (R.I., Rhône) note le retard pris dans l'aménagement des voies navigables.

Pour M. NUNGESSER (U.D.R., Val-de-Marne), la décision d'instaurer le péage sur l'autoroute A 4 semble marquée par la facilité et l'incohérence, car elle est en contradiction, à son avis, avec la décentralisation de la région parisienne, la priorité aux villes nouvelles et le rééquilibrage à l'est.

Après les interventions de MM. GINOUX (réformateur, Hauts-de-Seine) et PLANTIER (rapporteur spécial), M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais), suppléant de Guy Mollet, décédé, énumère toutes les difficultés rencontrées par les élus locaux lorsqu'ils veulent rénover le cœur de leurs cités.

M. CLAUDIUS-PETIT (réformateur, Paris) observe que, pratiquement, toute la France est assistée dans son logement. « *Je trouve cela scandaleux !* » affirme-t-il.

M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) souligne le retard pris par le plan routier breton.

Dans ses réponses aux différents intervenants, M. ROBERT GALLEY précise notamment que la péréquation des péages autoroutiers sur l'ensemble du territoire est une « *idée séduisante* ». Toutefois il préférerait une formule qui établirait un système de péréquation à l'intérieur de chacune des sociétés concessionnaires en leur octroyant à la fois des réseaux rentables et des réseaux moins rentables.

En ce qui concerne la diminution du périmètre des ZAD, il indique que l'objectif est d'atteindre d'ici quatre ou cinq ans un million d'hectares « zadés » contre 473 000 actuellement. Il rappelle ensuite que les établissements publics d'aménagement des villes nouvelles ont déjà fait il y a trois ans l'objet d'une enquête de la Cour des comptes.

Après avoir assuré que la France disposera à terme de tous les moyens de réparation navale, il souligne les difficultés de financement soulevées par les grandes liaisons fluviales et observe qu' « *il n'y a pas de politique portuaire tournée vers l'exportation qui n'ait pour corollaire le développement des voies navigables* ».

Il indique qu'une véritable organisation interministérielle sera l'interlocutrice unique des municipalités pour toutes les questions relatives à l'aménagement des quartiers anciens. Le ministre note également qu'une sous-direction des quartiers nouveaux va être créée.

Au terme de la discussion, les crédits de l'équipement sont adoptés, modifiés par un amendement tendant à porter à 380 millions de francs la subvention pour les routes nationales secondaires devenues départementales, ce qui représente une augmentation d'environ 10 % (au lieu des 6,37 % prévus) de la dotation du réseau départementalisé.

Logement : un budget de transition

Les députés passent alors à l'examen des crédits concernant le logement. Rapporteur spécial de la commission des finances, M. Maurice LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire) se déclare « *frappé* » par le caractère « *fragmentaire* » de l'action de l'Etat et y discerne deux tendances : « *L'une en faveur de l'accession à la propriété, l'autre en faveur du maintien des choses en l'état* », avec un souci de limiter les effets de la crise économique. « *Budget de transition* », mais aussi « *budget irréaliste* », estime le rapporteur, qui souligne notamment une réduction des crédits pour les H.L.M. ordinaires, alors que la demande tend à augmenter, et une progression des dotations au titre des H.L.M. en accession à la propriété, alors que l'année 1975 a montré que la quotité du prêt principal restait insuffisamment incitative pour les familles modestes.

Pour M. MARC BECAM (app. U.D.R., Finistère), rapporteur pour avis de la commission de la production, ce budget est un « *budget de transition* ». Après avoir dressé un constat de la situation actuelle du logement, et recensé les aspirations et les besoins des Français, il énumère les orientations souhaitables de la politique du logement : tout d'abord, loger les plus défavorisés dans les logements les plus aidés; ensuite mener une politique active de la qualité, car, note-t-il, « *nous bâtissons pour le XXI[e] siècle* » ; enfin améliorer le patrimoine ancien et diversifier les possibilités de choix pour les ménages. Après avoir constaté que « *le système de financement, de production d'aide au logement paraît profondément inadapté* », il reprend les observations de la commission concernant un meilleur autofinancement du logement par la recherche d'une modulation de l'encouragement à l'épargne.

M. MAURICE ANDRIEU (P.S., Haute-Garonne), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, insiste sur la nécessité de l'exigence de la qualité et souhaite qu'un terme soit mis à la prolifération des types de logement. Estimant que la politique du logement social doit être plus décentralisée et mettre en œuvre une véritable concertation avec les usagers, il indique que la commission a émis un avis défavorable à l'adoption des crédits affectés au logement social.

M. BERTRAND DENIS (R.I., Mayenne) souhaite notamment l'intégration des charges pour le calcul de l'allocation-logement, et que les jeunes qui veulent s'installer en dehors des villes soient aidés.

La séance est suspendue à 18 heures 40.

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* a inauguré, vendredi 24 octobre, au Parc des expositions de la porte de Versailles, la vingt-neuvième vente de charité des anciens de la deuxième D.B.

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LES LIBERTÉS

« L'Humanité » s'élève contre l'internement de Leonid Pliouchtch et contre l'attitude du P.S.

Sous le titre « De grâce ! Pas de leçon ! », René Andrieu évoque dans l'éditorial de *l'Humanité* du 25 octobre l'internement du mathématicien soviétique Leonid Pliouchtch et le meeting de soutien organisé jeudi soir en sa faveur par de nombreuses organisations de gauche *(le Monde* du 25 octobre). René Andrieu note :

« Aucun organisateur de cette réunion ne nous avait adressé d'invitation. Si le parti socialiste avait fait une démarche auprès de nous au lieu de mettre ses pas dans ceux des émigrés antisoviétiques, nous n'aurions pas manqué d'examiner sa requête avec attention.

» Parce que le cas de Leonid Pliouchtch ne nous est pas indifférent et nous avons cherché depuis bien longtemps à obtenir des informations à ce sujet. S'il est vrai — et malheureusement jusqu'ici la preuve du contraire n'a pas été administrée — que ce mathématicien est interné dans un hôpital psychiatrique uniquement parce qu'il a pris position contre certains aspects de la politique soviétique ou contre le régime lui-même, nous ne pouvons que confirmer avec la plus grande netteté notre totale désapprobation et l'exigence qu'il soit libéré le plus rapidement possible. S'il apparaît que dans ce cas il y a eu abus de pouvoir, les autorités soviétiques s'honoreront en y mettant un terme. Sans doute tous les inspirateurs de la campagne pour Leonid Pliouchtch ne sont pas animés des intentions les plus pures. Mais nous ne confondons pas ceux qui sont mus par des mobiles humanitaires — et qui ont raison — et ceux qui sont poussés uniquement par la hargne antisoviétique. »

L'éditorialiste de *l'Humanité* ajoute :

« Disons-le nettement aux dirigeants du parti socialiste : pas ça et pas vous. Nous acceptons les leçons de l'histoire, mais nous n'acceptons pas les vôtres, surtout quand il s'agit de liberté. Au lieu de jouer les procureurs et d'opérer ce qu'il faut bien appeler une diversion, vous seriez mieux inspirés de combattre les atteintes aux libertés du gouvernement de M. Giscard d'Estaing (...).

» Henri Alleg, par exemple, qui écrivait hier l'éditorial de l'Humanité, *sait, avec des milliers d'autres communistes, ce que c'est que lutter pour la liberté et ce qu'il en coûte. Il fut arrêté, emprisonné, torturé — parce qu'il défendait la cause du peuple algérien — par un gouvernement que présidait Guy Mollet, où François Mitterrand était garde des sceaux, P. Mendès France ministre d'État et Robert Lacoste ministre résidant en Algérie. Sans oublier, bien entendu, MM. Giscard d'Estaing, Poniatowski et leurs amis qui étaient les jusqu'au-boutistes de l'Algérie française (...). Avant-hier, un dirigeant communiste indonésien est mort dans un camp de concentration sans que cela vous arrache la moindre protestation. Il y a quelques semaines, c'était le dixième anniversaire de la sanglante répression qui fit des centaines de milliers de morts chez les communistes indonésiens. Je n'ai pas souvenance que les dirigeants socialistes aient jamais organisé à la Mutualité ou ailleurs le moindre meeting de protestation à ce sujet. »*

[Ce n'est pas la première fois que le P.C.F. se démarque des Soviétiques à l'occasion d'atteintes aux libertés individuelles. Il s'était, par exemple, élevé en février 1973 contre la non-édition en Union soviétique des écrits de Soljenitsyne. En 1971, le P.C.F. avait lancé un appel à la clémence en faveur de juifs soviétiques jugés à Leningrad pour avoir cherché à quitter l'U.R.S.S.]

M. LESIRE-OGREL (C.F.D.T.) ESTIME QUE « LA GAUCHE N'EST PLUS CRÉDIBLE »

Le conseil national de la C.F.D.T., réuni du 22 au 25 octobre à Paris, devait examiner l'action à mener et ses perspectives dans la situation générale, à partir d'un rapport présenté par M. Hubert Lesire-Ogrel, membre de la commission exécutive de la centrale.

A propos de la gauche, le secrétaire de la C.F.D.T. écrit notamment : *« L'union de la gauche et son ciment le programme commun subsistent formellement. Mais qu'en reste-t-il en réalité ? Au lieu de permettre à chacun des partenaires de s'interroger sur lui-même tout en interrogeant l'autre, la querelle P.C.-P.S. a conduit chacun des deux camps à s'installer sur ses positions et à pratiquer la surenchère verbale.*

» Des questions ont été posées non pour débattre, mais à la fois pour régler des problèmes internes, pour modifier le rapport de forces en créant des difficultés aux partenaires, ce qui impliquait que l'opinion publique soit la cible essentielle. (...)

» L'ennui, c'est que le jeu ne ravit que la classe politique. Les travailleurs, eux, ne comprennent plus. Ils ont conscience que la querelle n'aborde pas les vrais problèmes, qu'elle passe au-dessus de leur tête. Ils ont besoin d'un support politique, et ce support manque de son propre fait. La gauche n'apporte des solutions ni aux préoccupations du moment ni aux questions stratégiques, qu'elle n'aborde pas au fond. Alors, elle n'est plus crédible, on ne voit pas d'issue politique. »

M. Lesire-Ogrel constate que la C.F.D.T. n'est pas toujours parvenue à « *maîtriser l'événement* » parfaitement et que des inquiétudes sont apparues à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation. Le rapporteur s'interroge sur les relations avec la C.G.T. et note que celle-ci cherche à se situer comme l'initiatrice dans la lutte sociale tout en privilégiant la lutte contre la politique gouvernementale. L'analyse lui paraît « *toujours aussi économiste, ses propositions ne prenant pas en compte la nécessité de modifier le type de consommation et de production* ».

LE COMITÉ DES MATHÉMATICIENS RÉPOND A M. ANDRIEU

Le Comité international des mathématiciens pour la défense de Pliouchtch nous adresse un communiqué dans lequel il se *« félicite vivement de la prise de position de René Andrieu dans* l'Humanité *au sujet de Leonid Pliouchtch. Le meeting de la Mutualité où s'est manifestée à chaque instant l'exigence de l'unité pour la libération de Pliouchtch et qui s'est d'ailleurs conclu par* l'Internationale, *a donc porté ses fruits »*, constatent les signataires, MM. Michel Broué, Laurent Schwartz et Henri Cartan.

« *Il va de soi*, poursuivent-ils, *que si René Andrieu avait assisté au meeting il ne parlerait pas de « droite et d'extrême droite ». Les Jeunes amis de l'Ukraine sont des démocrates et le « Comité pour la défense des libertés dans les pays se réclamant du socialisme » a été fondé sur l'initiative de Jeanne Brunschwig, Serge Depaquit, Léon Matarasso, Claude Roy, Laurent Schwartz, Pierre Vidal-Naquet. Nous rappelons, d'autre part, que les partis politiques ne participaient pas en tant que tels à ce meeting. Nous avions bien entendu invité des personnalités du P.C. comme d'autres partis.*

» Nous serons heureux d'inviter prochainement René Andrieu à une réunion où nous dissiperons ses derniers doutes et envisagerons la continuation de la lutte commune de tous ceux qui sont attachés aux libertés démocratiques pour obtenir la libération de Pliouchtch. »

● *M. Pierre Bérégovoy*, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré vendredi 24 octobre à Hautmont (Nord) : *« A entendre Georges Marchais, François Mitterrand et le parti socialiste offriraient leurs services à Giscard d'Estaing. C'est grotesque, et l'on est en droit de demander à Georges Marchais sur quels faits précis il appuie cette étrange accusation. Et l'on peut aussi s'interroger sur les raisons qui le poussent à tenter de discréditer ainsi son partenaire dans l'union de la gauche (...) Georges Marchais persévère dans ses propos, la qualité ne sera pas meilleure et l'union risque de s'en ressentir. »*

● *Le bureau politique du P.C.F.* a protesté vendredi 24 octobre contre la manière dont la télévision et les radios ont rendu compte du rassemblement pour les libertés organisé par le parti communiste *(le Monde* du 25 octobre). Le P.C.F. estime que, *« n'évoquant que la partie du discours de Georges Marchais consacrée aux problèmes de l'union — qui représentait une page sur vingt, — les grands moyens d'information ont pratiquement passé sous silence l'essentiel, c'est-à-dire la riposte à l'entreprise dangereuse du pouvoir giscardien contre les libertés »*.

POINT DE VUE

La démocratie et les libertés ne sont pas bourgeoises

par JEAN ELLEINSTEIN (*)

DEPUIS fort longtemps, le vocabulaire marxiste utilise les expressions de « démocratie bourgeoise » et de « libertés bourgeoises ». Il est vrai que les révolutions bourgeoises depuis le dix-septième siècle en Angleterre, depuis la fin du dix-huitième siècle aux Etats-Unis et en France, ont permis l'épanouissement de certaines formes de démocratie et de certaines libertés. Il ne faut cependant pas perdre de vue que l'appropriation privée des grands moyens de production et d'échange — c'est-à-dire l'existence du capitalisme — a restreint considérablement la sphère d'action de la démocratie et des libertés, en les cantonnant dans le domaine du droit plutôt que du fait. *Il faut aussi constater que la bourgeoisie « tordit le cou » à la démocratie dès lors qu'elle se sentit menacée par le mouvement ouvrier.* En France, c'est la classe ouvrière qui imposa au dix-neuvième siècle le suffrage universel, les libertés de presse, de réunion et d'association.

Il est cependant vrai que le capitalisme a su utiliser les mécanismes démocratiques pour maintenir sa domination. L'idéologie dominante se transmet dans nos sociétés, comme l'a montré lumineusement Gramsci, par les canaux de l'Etat et d'une société civile fortement constituée à la différence des périodes précédentes de l'histoire dont on trouve encore les conséquences dans les pays insuffisamment développés où elle est « gélatineuse ». « *Une hégémonie bardée de coercition* », telle était la caractérisation de la domination capitaliste donnée par Gramsci encore valable dans notre pays. L'évolution du capitalisme depuis une quarantaine d'années — l'existence du capitalisme monopoliste d'Etat — a accru les liens entre la *société civile et l'Etat en raison des* fonctions de plus en plus nombreuses de ce dernier dans la vie quotidienne.

On trouvait à peine six cent mille employés de l'Etat (y compris l'armée et la police) en France à la fin du Second Empire. Aujourd'hui, pour plus du quart la population active française est salariée de l'Etat et il faut ajouter que de très nombreuses entreprises privées vivent — et prospèrent — grâce aux investissements publics. L'Etat contemporain joue un rôle de plus en plus grand dans la vie économique et sociale, dans la vie culturelle, dans la vie idéologique ; c'est dire que la stratégie de la révolution est fort différente aujourd'hui et dans notre pays de ce qu'elle était à l'époque de Marx — et même de Lénine. Ces conditions internationales ne sont pas semblables — le terrain sur lequel s'effectuera le passage au socialisme est fort différent de celui de la France de 1871 ou de la Russie de 1917 — et pas seulement du point de vue économique. Depuis le seizième *siècle, la France a connu la Réforme,* la Renaissance et l'humanisme, la philosophie des lumières, la révolution bourgeoise. *Il s'y est créé un épais tissu démocratique.* Le capitalisme, selon le mot de Lénine, y a donné « *une culture et une organisation démocratique à tous les hommes jusqu'au dernier* » (septième congrès du parti communiste en Russie).

Une exception dans l'histoire contemporaine

La révolution sous la forme brutale et rapide qu'elle a connue en Russie en 1917 — ou en Allemagne *en 1919* — est une exception dans l'histoire contemporaine de l'Europe occidentale (liée à la guerre mondiale et à ses conséquences). En Occident, la révolution socialiste ne peut être qu'une œuvre de longue durée, longuement préparée par le prolétariat et réalisée selon des phases nombreuses et diverses toutes fondées sur des processus démocratiques. *Il s'agit de trouver* les ouvertures nécessaires pour faire progresser démocratiquement la société française vers le socialisme. Les conditions en existent du point de vue économique et social. Elles mûrissent sur les plans politique et idéologique.

Certains estimeront que c'est du réformisme. En réalité, il s'agit de tout autre chose. Nous sommes loin des théories de Bernstein et de la pratique politique de la social-démocratie qui s'est illustrée — et s'illustre — par la collaboration de classe et l'immobilisme social. Les réformes de structure s'inscrivent dans une perspective révolutionnaire. D'une part, elles sont effectivement antimonopolistes et, d'autre part, elles ne constituent pas une limite infranchissable, mais elles sont porteuses d'une dynamique qui peut permettre d'aller plus avant.

Les partis sociaux-démocrates et socialistes *se sont contentés* jusqu'alors de gérer le capitalisme. Nulle part, et à aucun moment, ils n'ont avancé sur la voie du socialisme. Regardons la situation de la République fédérale allemande et de la Grande-Bretagne, ou de la Suède. Il ne faut pas confondre des mesures sociales et des mesures socialistes.

La dictature, la révolution brutale, la guerre civile, ne sont pas des nécessités stratégiques pour notre pays et pour maintenant. En isolant les monopoles, on peut éviter qu'ils recourent à la guerre civile. Ce n'est pas une affaire de bonne volonté, mais de situation historique et de rapport de forces. La coexistence pacifique — affermie en Europe avec la conférence d'Helsinki — facilite cette voie française vers le socialisme *dès lors qu'on ne l'interprète* pas comme le maintien du *statu quo* social et politique.

A notre époque et en France la méthode démocratique est *la seule* méthode révolutionnaire. Elle implique d'abord *le suffrage universel*. Tout majorité politique est chez nous nécessairement électorale, et déjà Engels, en 1895, dans son *Introduction aux luttes de classes en France* de K. Marx montrait « *comment l'utilisation efficace du suffrage universel constituait un nouveau mode de lutte du prolétariat* ». Mais la démocratie ne se limite pas à cela

Engels notait également « *le temps des coups de main des révolutions exécutées par de petites minorités conscientes est passé. Là où il s'agit d'une transformation complète des organisations sociales, il faut que les masses elles-mêmes y coopèrent* ».

La participation effective de millions et de millions de personnes aux luttes pour les transformations sociales, à la gestion des affaires de l'entreprise, au quartier et au village, dans les organisations communales et socio-culturelles constitue des éléments essentiels des processus démocratiques. Derrière le mot d'autogestion utilisé souvent dans un sens réformiste ou anarchiste il y a cette volonté profondément démocratique d'action et de participation qui constitue une caractéristique de notre temps — que les événements de mai 1968 ont révélée et stimulée. Dès lors que la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière et ses alliés, la socialisation des grands moyens de production et d'échange et une planification démocratique sont assurées, les formes de la gestion socialiste prennent une importance décisive car l'Etat socialiste doit se garder des facilités de l'autoritarisme et des dangers de la bureaucratie comme le montre dans de tout autres conditions historiques l'expérience soviétique.

Une seule stratégie

La stratégie du mouvement ouvrier *en France n'est pas double*. Les *communistes français rejettent tout* modèle de révolution et d'édification du socialisme tout en appréciant à leur juste valeur la portée des expériences socialistes existantes.

Comme l'a souligné dès 1968 avec *force le Manifeste de Champigny*, et comme le confirment le programme du P.C.F. *Changer de cap*, la déclaration des libertés, *le Défi démocratique* de Georges Marchais, la transition vers le socialisme ne peut s'effectuer que démocratiquement. La démocratie et les libertés n'ont, en réalité, rien de spécifiquement bourgeois, et la réalisation, grâce à l'appropriation collective des grands moyens de production et d'échange, d'une démocratie réelle et d'une liberté réelle n'implique pas des restrictions aux *libertés et des entorses à la démocratie* politique.

L'expérience des pays socialistes existants ne constitue, sous cet angle, en rien une preuve quelconque car les situations historiques sont *radicalement différentes*. Au contraire, le socialisme peut réaliser une extension sans précédent de la démocratie politique et des libertés publiques et individuelles. Le programme commun de la gauche n'est pas idéologiquement amorphe. Tout en fixant ses objectifs propres, il a comme objet un véritable *changement historique* fondé sur une *alliance historique* destinée à créer les conditions d'un passage pacifique et démocratique au socialisme.

Quant au parti communiste français, il n'entend ni se dissoudre dans l'alliance ni y jouer un rôle hégémonique. Parler de son rôle d'avant-garde, ce n'est pas mettre en avant un rôle dirigeant. La France connaît et connaîtra le pluralisme politique et idéologique, le *parti communiste* y joue un *certain* rôle qui se déduit de son histoire, de sa cohérence politique et idéo*logique, de son caractère authentiquement* ouvrier. Dans sa stratégie, la prise en compte des problèmes de la démocratie et de la liberté ne se manifeste pas par une façade, une vitrine. Elle constitue, au contraire, l'essence même de sa politique, que rien n'a vraiment démenti tout au long de son histoire depuis le Front populaire.

(*) Historien, auteur du *Phénomène stalinien*, membre du P.C.F.

Pour une démocratie intelligible

par CHARLES DEBBASCH *

La démocratie traverse, dans la plupart des sociétés développées, une crise profonde. Les forums où se déroulaient les confrontations politiques institutionnalisées — tels les *Parlements* — apparaissent comme démonétisés, tandis que semble triompher une sorte de loi de la jungle faite d'égoïsme de l'individu ou du groupe, de recours à la violence pour assouvir cet intéressement. Ces flambées de retour à une société plus primitive doivent sans doute être combattues dans leurs manifestations présentes. Il convient cependant d'attaquer le mal à la racine et de tenter de comprendre pourquoi, dans des pays que l'on croyait civilisés, les tendances tribales resurgissent.

Voilà quelques années encore des prophètes mal éclairés nous annonçaient une uniformisation de l'espèce humaine. Par l'effet miraculeux d'une croissance économique continue, ils promettaient la naissance d'un monde où les besoins essentiels et frivoles de chacun seraient assurés et où les conflits seraient sublimés par cette satisfaction collective. Les faits paraissaient répondre à leur attente. Les mouvements de population, grâce à l'avion, à l'automobile ou à l'urbanisme, gommaient les différences, comme les moyens de communication de masse diffusaient des modèles de comportement. On pouvait ainsi constater avec surprise dans les rues d'un pays décolonisé une *population* plus semblable à l'ancien colonisateur que durant l'ère coloniale tout simplement parce que la télévision y diffusait avec sa terrible persuasion ses rites et ses tics. Et l'image de nos villes modernes qui, malgré leurs différences de noms, auraient toutes pu se nommer ZUP, ZAC ou ZAD ! Ce n'était pourtant qu'illusion : il a suffi d'une bronchite de l'économie pour nous en convaincre. Ceux qui songealent à effacer l'histoire et la géographie voient resurgir aujourd'hui la volonté farouche des hommes d'assumer tout à la fois la modernité et leur identité. Le citoyen moderne se situe dans son groupe territorial, sa communauté spirituelle, son cadre de travail ou de loisirs. Le réveil des associations illustre le besoin des hommes de tisser, à nouveau, les fils de la toile d'araignée déchirée par le progrès, de vaincre l'isolement, l'anonymat, l'absence de communication qui résulte du seul asservissement à la technique.

L'on trouve dans les manifestations actuelles un autre refus, celui d'une compétition sociale effrénée où l'humanité se trouverait lancée dans une gigantesque lutte avec sa propre nature pour produire dans des olympiades permanentes les individus capables de résoudre les défis de la société moderne. Une nouvelle génération récuse cette épreuve. Elle voit dans le travail un moyen et non une fin. Elle n'accepte pas l'élitisme. Elle refuse de courir après la croissance sans se soucier des vaincus de la compétition. Elle ne croit pas que les forts puissent dicter leur loi aux faibles.

Quelques principes élémentaires

Tous ces refus, si l'on n'accepte pas de considérer leur raison d'être, peuvent conduire nos sociétés à une brutale régression. Déjà s'amorcent des tendances de retour au tribalisme ou à la féodalité, tandis que d'aucuns souhaitent pouvoir casser la poule aux œufs d'or parce qu'ils ne comprennent plus comment elle fonctionne. Là se trouve sans doute la clé du problème.

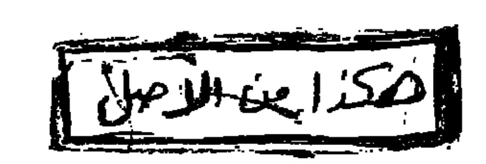
Le poids des techniques, la complexité croissante des rouages de la société, ont porté au pouvoir, dans tous les centres de décision publics ou privés, une nouvelle élite passée au travers des plus fins tamis de compétence. Cette classe dirigeante peut apparaître comme un modèle pour les autres couches de la société qui tentent de la rejoindre. Mais, de plus en plus nombreux sont les attardés, tandis que le gros du peloton s'essouffle, et, s'il lui arrive d'espérer rejoindre les échappés, il cède, plus *souvent, à la tentation de partager le* sort des retardataires ou de faire la grève sur le tas. Cela doit nous *remettre à l'esprit quelques principes* élémentaires.

Lorsque dans une société l'élite gouvernante se trouve coupée de la majorité de la population par un trait distinctif, elle ne peut prétendre occuper durablement le pouvoir sans provoquer des tensions sociales graves. Le système politique français se trouve, ainsi, sous l'influence d'une bureaucratie compétente et, en grande partie, intègre qui a pris la relève d'une génération politique avide de verbe. Cette nouvelle dominante n'est pas représentative de la diversité territoriale, professionnelle et culturelle de la France. Elle donne *l'impression* aux forces politiques, économiques et sociales, à tous les organes qui médiatisent la volonté populaire, d'un hors-lieu, sauf pendant les périodes électorales, qui apparaissent comme de simples entractes de politisation dans un théâtre technocratique.

La promotion des spécialistes n'a pas seulement accru la distance entre les gouvernants et les gouvernés. Elle a également fait perdre à la démocratie son *intelligibilité*. La nouvelle élite s'enferme dans son langage incompréhensible pour les non-initiés. Combien d'Européens sont-ils capables de comprendre les communiqués du conseil des ministres du Marché commun et comment s'étonner alors que de telles décisions ne soient pas acceptées.

La démocratie moderne doit retrouver la communication avec les citoyens. Expliquer, faire comprendre, devrait être la préoccupation essentielle des responsables. Temps perdu, pensent certains, mais un clergé périt s'il ne sait plus parler à ses fidèles. Impossible, assurent les autres, *les techniques modernes sont trop complexes,* mais tel a toujours été le prétexte des adversaires de la *démocratie : le bon peuple ne comprend pas !* Cette communication n'est pas seulement affaire de langage, elle suppose aussi une meilleure répartition du pouvoir. La centralisation rend les gouvernants sourds aux voix qui montent de la base. La bureaucratisation asphyxie les communautés vivantes, brise l'expression de leurs particularismes. Cette communication impose également un progrès éducatif. L'accroissement de la complexité des appareils de gestion publics ou privés n'a pas été accompagné d'un effort équivalent d'information et d'éducation. Pour éviter le refus du progrès, *la tentation de l'absurde, il convient* de développer, chaque jour davantage, le niveau culturel de nos sociétés. Que ceux qui voient là un gaspillage comprennent que notre démocratie ne se maintiendra intelligente que si elle sait rester intelligible.

(*) Président de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.



POLITIQUE

« L'administration doit mettre en œuvre et non imposer »

déclare M. Gabriel Péronnet

Le IVe congrès international des responsables de la formation des fonctionnaires supérieurs, qui a réuni à Paris, pendant une semaine, les représentants d'une trentaine de pays, se tiendra de nouveau à Londres dans trois ans. D'ici là, les relations internationales en matière administrative se seront renforcées, puisque le collège d'Europe de Bruges aura établi l'inventaire des moyens de formation des fonctionnaires, que l'Ecole nationale d'administration réunira une documentation sur les différents régimes administratifs, que la Bundesakademie de la République fédérale allemande recensera le degré d'utilisation des techniques du management par les divers Etats et que des séminaires d'étudiants et de fonctionnaires seront organisés dans plusieurs pays.

Tels sont les résultats concrets obtenus par ce congrès, qui était placé sous la présidence de M. Pierre Racine, conseiller d'Etat et ancien directeur de l'ENA.

Les travaux ont aussi révélé le souci unanime de perfectionner la formation des fonctionnaires dans des pays qui pourtant utilisent des méthodes et des filières bien différentes pour le recrutement de leurs agents. Si le directeur du Civil Service College britannique, M. Grebenik, a paru réservé envers l'association de l'Université à la formation des fonctionnaires, les représentants français et la plupart des autres pays ont souhaité une collaboration plus étroite entre l'Université et les écoles d'administration. Tous ont en revanche souhaité que la formation permanente des fonctionnaires s'opère au moment où les agents accèdent à des responsabilités nouvelles. Cette formation devrait également leur permettre de mieux prendre la dimension européenne et internationale des problèmes qu'ils traitent. L'étude des techniques modernes de rationalisation de la gestion administrative a mis en relief les degrés très variés d'avancement des pays dans ce domaine, mais tous ont admis qu'il fallait initier les fonctionnaires à ces techniques tout en soulignant leurs risques sur le plan humain et politique. Les congressistes, dont les travaux avaient été ouverts par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 21 octobre), ont entendu pour conclure M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique. Celui-ci a notamment déclaré :

« Au moment même où les institutions universitaires tendent à associer aux maîtres, issus du sérail, tous ceux qui doivent à une expérience professionnelle réussie une qualification pour l'enseignement, parfois imprévue mais souvent féconde, rien ne serait plus stérile qu'un repli des organismes de formation administrative et qu'une sécession trop systématique de la fonction publique et du monde universitaire.

» A la différence d'une entreprise privée, dont les activités sont définies en fonction d'un intérêt particulier, une administration travaille au service de l'intérêt général ; tous les efforts pour faire profiter les services publics des progrès de la gestion commerciale sont limités par cette irréductible différence.

» S'il importe que les administrations puissent définir et mettre en œuvre les procédures les meilleures, elles ne sauraient se substituer aux organismes politiques dans l'élaboration des choix et dans la détermination des fins.

» Les administrations ont à mettre en œuvre et non à imposer. L'adhésion est meilleure garante de l'efficacité que l'injonction. Le fonctionnaire de demain ne cessera jamais totalement d'être un étudiant ; mais la formation continue qu'il devra nécessairement recevoir ne prendra son sens et ne tirera sa valeur que de la qualité d'une formation initiale suffisamment élaborée pour le rendre capable d'appréhender les techniques propres à s'orienter dans une évolution économique et sociale dominée par l'incertitude. »

Les congressistes, avant d'être reçus par le premier ministre à l'hôtel Matignon, avaient été invités en Touraine par M. Michel Debré, fondateur de l'ENA. En faisant visiter Amboise, dont il est le maire, l'ancien premier ministre avait en souriant rappelé qu'ici Louis XI avait *« reconstitué l'Etat et créé la première administration permanente depuis celle de... Jules César »*. Et la *« maison des pages »*, où, aux pieds du château, l'on apprenait à servir la cour, ne pouvait sembler aux hauts fonctionnaires qui la visitaient que la préfiguration de l'ENA.

ANDRÉ PASSERON.

M. PONIATOWSKI : le rythme des déplacements préfectoraux va se ralentir.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a indiqué vendredi 24 octobre à Bordeaux, où il présidait une réunion de travail sur l'application du plan de relance, qu'après le dernier mouvement préfectoral (décidé par le conseil des ministres du 22 octobre), *« le rythme des déplacements allait maintenant se ralentir »*.

Le ministre, tout en rappelant son attachement à la mobilité préfectorale, a précisé qu'il n'entendait pas déplacer les préfets *« dans des moments trop rapprochés des consultations électorales »*.

[Depuis l'arrivée de M. Michel Poniatowski au ministère de l'intérieur, le 28 mai 1974, soixante et une préfectures territoriales ont changé de titulaire.]

● *L'Union féminine civique et sociale* (1) a tenu jeudi 23 et vendredi 24 octobre, à Paris, deux journées d'études ayant pour thème « Objectif mairie... 1977 ». Les journées, qui avaient pour but de lancer une campagne de sensibilisation et de préparation aux futures élections municipales, ont rassemblé quelque deux cents femmes qui, à partir de cas concrets, ont recensé les besoins de formation et d'information sur la vie communale et ont confronté les expériences de stage ou de cycle de formation menées au niveau local. Cette première manifestation doit connaître son prolongement en janvier 1976 sous forme d'une vaste campagne dans l'opinion.

(1) U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris ; tél. : 222-17-26 et 222-19-18.

ÉDUCATION

En grève depuis trois semaines

DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ONT OCCUPÉ LE SIÈGE DES HOSPICES CIVILS DE LYON

Six cents étudiants en médecine environ ont occupé vendredi 24 octobre, de midi à 16 heures, le siège des Hospices civils de Lyon, quai des Célestins. Ils avaient auparavant manifesté dans les rues de la ville pour réclamer, comme ils le font depuis maintenant trois semaines, la rémunération des étudiants de quatrième année (D.C.E.M. 2), le paiement au SMIC de toutes les gardes hospitalières et l'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé à l'hôpital.

L'occupation, qui a eu lieu dans le calme, n'a cessé que lorsque les étudiants ont eu l'assurance qu'une délégation serait reçue lundi 27 octobre par M. Louis Veyret, directeur général des Hospices civils. Dans la soirée, une « table ronde » entre étudiants et responsables des U.E.R. médicales a abouti à la création d'un organisme destiné à élaborer des propositions sur les problèmes de formation.

● *Le boycottage des restaurants universitaires*, organisé par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Renouveau) pour protester contre les hausses de tarifs de ces restaurants et des loyers dans les cités universitaires, intervenues le 1er juillet dernier, a été largement suivi jeudi 23 octobre dans la plupart des grandes villes de province. Selon l'UNEF, la participation à ce boycottage a varié de 60 % à Besançon, à 90 % à Caen et à Toulouse, en passant par 70 % à Grenoble, à Angers, à Brest et à Reims, 80 % à Lyon et 85 % au Mans, à Marseille et à Saint-Nazaire. A Toulouse, trois mille sandwiches ont été distribués. Vendredi 24, les restaurants universitaires de la région parisienne ont été à leur tour boycottés, dans des proportions analogues, indique l'UNEF. Plusieurs centaines d'étudiants ont manifesté devant le Centre national des œuvres universitaires et scolaires.

DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE FONT APPEL AU MÉDIATEUR

Des étudiants de l'Unité pédagogique d'architecture (UPA) n° 4 de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts viennent d'adresser à M. Aimé Paquet, médiateur, une demande d'intervention dans laquelle ils lui signalent *« de graves irrégularités commises à l'égard des élèves... par l'administration »*. Il s'agit de l'atelier A de la section B, dont les étudiants s'étaient auparavant réunis en assemblée générale.

Ils estiment, en effet, que l'absence de publication des résultats de certains examens et les retards apportés à la délivrance des certificats d'études architecturales de fin de cycle, ainsi qu'à la transcription des unités de valeurs acquises, sont de nature à compromettre, pour eux, la prochaine année universitaire. Ils attirent aussi l'attention de M. Aimé Paquet sur les incertitudes qui hypothèquent l'avenir de la section B de l'UPA n° 4, qui avait été créée à titre expérimental au début de l'année scolaire 1974-1975 et pour laquelle la rentrée, normalement prévue pour le 6 octobre, n'a pas encore eu lieu.

[Le « Journal officiel » du vendredi 24 octobre annonce la création d'une nouvelle unité pédagogique d'architecture, l'UPA n° 9, créée par un arrêté en date du 15 octobre dernier, et qui est l'émanation de l'ex-section B de l'UPA n° 4.

Il faut signaler que la demande adressée directement au médiateur par ces étudiants n'est pas recevable sous cette forme, puisqu'une telle requête ne peut être transmise, aux termes de la loi, que par l'intermédiaire d'un parlementaire.]

LA CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DEMANDE QUE « LA FORMATION DES MAITRES RESTE A L'UNIVERSITÉ ».

La conférence des associations étudiantes (1), réunie vendredi 24 octobre sous la présidence de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a demandé, à la suite des déclarations du ministre de l'éducation, M. René Haby (*le Monde* daté 19-20 octobre), que *« la formation des maîtres reste à l'Université »*.

Les associations ont d'autre part souhaité, à propos de la réforme du deuxième cycle universitaire, que le maximum de précautions soient prises pour préserver la valeur nationale des diplômes. Elles ont réclamé le maintien de la seconde session d'examens.

Le secrétaire d'Etat a, en outre, accepté le principe d'une réunion des présidents d'associations avec les responsables du « service social de l'étudiant » et du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, portant notamment sur les sujets suivants : restaurants et cités universitaires ; déséquilibre financier de la M.N.E.F. et des mutuelles régionales ; amélioration de l'accueil des étudiants étrangers. Cette réunion aura lieu lundi 3 novembre.

(1) La conférence comprend neuf associations, dont l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale, contrôlée par les trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme). L'UNEF-ex-Renouveau, l'Union des grandes écoles, le Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC) n'y participent pas.

CORRESPONDANCE

Une lettre des éditeurs de manuels scolaires

M. Jean Adam, président du département « enseignement » du Syndicat national de l'édition, nous a adressé la lettre suivante :

Un article du *Monde* du 26 septembre, consacré au coût des manuels scolaires, aura informé vos lecteurs et les éditeurs que la « bataille s'engage entre le ministère et les éditeurs ». L'appareil guerrier du vocabulaire employé, le choix irritant des termes — si le ministère « répond », les éditeurs « clament », — tout laisse penser à un esprit non prévenu que la guerre est déclarée, que, entre deux débauches de spécimens, les éditeurs vont se lancer à l'assaut de la rue de Grenelle. Ils n'ont aucun goût pour le port tumultueux des pancartes. Mais ils ne désespèrent pas encore tant leurs rapports avec le ministère devraient être chose naturelle, de faire comprendre que l'édition scolaire ne veut pas faire les frais de l'opération politique à court terme qui consiste à réaliser, au moindre coût, la « gratuité » promise par le discours de Provins (1). Car tout est là.

Le jour où les établissements seront les seuls acheteurs, le jour où les livres quitteront les stocks de l'éditeur pour rejoindre, en évitant le libraire, le dépôt du C.E.S. ou du lycée pour être prêtés, pendant de longues années, ce jour-là, la « gratuité », la gratuité hypocrite et antidémocratique, celle du « prêté-rendu », sera réalisée. L'édition scolaire serait alors réduite au service de « pièces détachées », les équipes, qui sont la fierté et la chance de notre pédagogie, seraient dispersées, la production serait figée et les réformes du système éducatif auraient perdu tout espoir d'être réalisées puisque le livre scolaire, ce moyen d'éducation au prix de revient modeste pour une communauté nationale, n'existerait plus.

Cela est dramatiquement évident et, si nous déplorons de n'avoir pas encore réussi à vous faire saisir cette évidence, nous déplorons encore plus le ton des attaques contre le livre scolaire que votre journal fait siennes régulièrement au risque de dévaloriser le livre aux yeux de tous les Français.

Assurer que la hausse du livre scolaire est cette année d'environ 22 % est une affirmation erronée déjà dénoncée par M. René Haby au cours de sa conférence de presse de rentrée. Nous vous demandons de rectifier cette erreur. En effet, la référence retenue par la fédération Ecole et Famille de la Confédération syndicale des familles est la hausse de l'indice INSEE entre juillet 1974 et juillet 1975 : 24,3 %. Or l'étude de cet indice montre que l'augmentation totale de 1974 a été prise en compte en septembre 1974 (12,8) et celle de la rentrée 1975 en mars-avril 1975 (11,5). Le chiffre de 24,3 cumule donc l'augmentation des deux rentrées successives 1974 et 1975. Le seul chiffre à retenir pour 1975 est donc 11,5.

Aborder utilement le problème des spécimens nécessiterait d'abord de connaître l'avis des enseignants, qui sont les demandeurs et les utilisateurs. Et affirmer, en encadré, que la photocopie ne fait pas concurrence et accepter en quelque sorte l'incitation à ce pillage légalisé est bien prématuré quand on sait que l'enquête dans les universités n'a porté que sur le parc des machines.

(1) N.D.R.L. — Ce discours a été prononcé en janvier 1973 par M. Pierre Messmer, alors premier ministre. Celui-ci présentait le programme électoral de la majorité pour la présente législature.

[« Le Monde » n'a, bien entendu, jamais cherché à « dévaloriser le livre aux yeux de tous les Français ». Nous avons simplement informé nos lecteurs de certaines pratiques abusives des éditeurs, auxquelles le ministère de l'éducation envisage de mettre un terme. Ces pratiques, comme nous l'avons indiqué, ont pour résultat de renchérir le coût des livres scolaires que les familles sont, de toute façon, contraintes d'acheter. Contrairement à ce qu'affirme M. Jean Adam, la hausse du prix des manuels que nous avons avancée ne résulte pas de l'addition de deux indices successifs de l'INSEE, mais, comme nous l'indiquions clairement, d'une enquête réalisée par la fédération Ecole et Famille. La comparaison entre le chiffre que nous mentionnions (22 %) et celui avancé par notre correspondant (24,3 %) rend d'ailleurs caduque la critique qui nous est adressée. Il est fréquent, d'autre part, que l'augmentation réelle des ouvrages scolaires soit supérieure à celle autorisée par la direction des prix. Seul, en effet, est soumis au contrôle des services du ministère de l'économie et des finances le prix des ouvrages réédités, celui des nouveautés restant libre. Enfin, l'enquête sur la reprographie dont nous mentionnions les conclusions, portait, comme il était précisé, non sur les établissements de l'enseignement supérieur, mais sur ceux du second degré. — B.L.G.]

L'ACUCES DE NANCY VEUT DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS DANS LA RÉGION PARISIENNE

L'Association du centre universitaire de coopération économique et sociale (ACUCES) de Nancy veut développer ses activités dans la région parisienne. A l'occasion de l'inauguration de nouveaux locaux (1), ses responsables ont indiqué qu'ils souhaitaient mettre au point avec l'ADEP (Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente) des actions de formation collective dans les villes nouvelles et les ZUP (zones à urbaniser en priorité). L'ACUCES veut aussi développer ses activités dans les entreprises publiques et privées et dans les administrations. Elle a notamment pris contact avec la Centrale des marchés, à laquelle elle avait déjà apporté son aide en 1963.

Ce souci de s'implanter davantage dans la région parisienne intervient à un moment où la volonté des pouvoirs publics de faire porter l'essentiel de l'effort de financement de l'Etat sur les « publics prioritaires » (jeunes, femmes, chômeurs, immigrés...) rend plus difficile la poursuite des actions de formation collective organisées en Lorraine par l'ACUCES. Celle-ci — qui subit, d'autre part, la concurrence de plus en plus vive d'organismes de formation publics ou privé — cherche ainsi à « rentabiliser » dans la région parisienne l'expérience acquise à Nancy.

(1) 140 bis, rue de Rennes, 75006 Paris.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Samson et Dalila (sam., 19 h. 30) ; Concert Ravel (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : la Poudre aux yeux ; la Surprise de l'amour (abt série 3) (sam., 14 h. 30) ; la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des Trois (sam. et dim., 20 h. 30) ; Horace (dim., 14 h. 30).
Odéon : Lear (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Petit-Odéon : Surena (sam. et dim., 18 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : Omphalos Hôtel (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Grand Théâtre : Cinéma d'animation (Annecy 1975) (permanent sam. et dim.).
TEP : Coquin de coq (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Le Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30) ; Free Music, Noam Howard (salle Papin, 20 h. 45).
Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre de la Ville : S. I. M. C. (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : Sur le fil (sam. et dim., 21 h.).
Athénée : l'Arrestation (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 21 h.)
Biothéâtre-Opéra : l'Interprétation (sam., 21 h.).
Bouffes-Parisiens : la Grosse (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Citrouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Centre américain : Bajazet (sam., 15 h. ; dim., 21 h.).
Charles-de-Rochefort : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30 et 20 h. 45).
Cour des Miracles : Attendons la fanfare (sam., 23 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Lorenzaccio (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Européen : Jean's ou le Fou d'Assise (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).
Fontaine : la Balance (sam. et dim., 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : Butley (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : Pique-Soleil (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Lucernaire : Fando et Lis (sam. et dim., 16 h. 30) ; Sade (sam., 18 h. 30 et 22 h. ; dim., 18 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Antigone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Gog et Magog (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Moderne : Hôtel du Lac (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Montparnasse : Romain Bouteille (sam., 18 h. 30) ; Anne Sylvestre (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Samedi 25 - Dimanche 26 octobre

Mouffetard : Pénélope et Ulysse (sam. 20 h. 30, dernière) ; Benoist Mary Story (sam., 22 h.).
Nouveautés : les Deux Vierges (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : Monsieur Klebs et Rozalie (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palace : Une anémone pour Guignol (sam., 21 h. ; dim., 15 h.) ; le Diable à ressort (sam., 16 h. et 19 h. ; dim., 19 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30) ; Rencontres : Jules Renard et ses amis (sam., 14 h. 30).
Palais des sports : le Cuirassé Potemkine (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 17 h. 45).
Plaisance : la Grande Fête (sam., 20 h. 30, dernière).
Ranelagh : Mea Culpa (sam. et dim., 20 h. 30).
Récamier : Maïakowsky (sam., 19 h. et 21 h. ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Tertre : Ombres ; les Punaises (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30) ; Dans la rue (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : La pipelette ne pipe plus (sam., 19 h.) ; Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30) ; Pit à Pat (sam., 22 h.) ; Angels of Light (sam., 23 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Marcel Marceau (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h 30 et 20 h 30).
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre : Un couple pour l'hiver (sam., 21 h.). — La Resserre : Mademoiselle Julie (sam., 21 h.).
Théâtre de Dix-Heures : Et les petits cailloux sont contents (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon, salle I : les Chansons de Bilitis (sam. et dim., 20 h. 30). — Salle II : l'Ecole des femmes (dim., 20 h. 30).
Théâtre Oblique : la Forêt sacrilège (sam. et dim., 18 h. 30) ; le Pélican (film) (sam. et dim., 21 h.). — Grande salle : les Créanciers (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay, Grande salle : Harold et Maude (dim., 18 h. 30) ; Des journées entières dans les arbres (dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petit Orsay : C'est beau (dim., 18 h. 30).
Théâtre de la Péniche : Un Farré peut en cacher un autre (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Hinkermann (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : Ice Dream (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : Jacques Martin (sam., 20 h. 45) ; la Margrave (dim., 21 h.).
Boulogne, T.B.B : Rufus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Bondy, hôtel de ville : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Beethoven).
Chelles, Centre culturel : Dom Juan par les femmes (sam. et dim., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : Avron et Evrard (sam., 21 h.).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : Du côté d'ailleurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Colombes, 14, rue Thomas-d'Orléans : la Femme morcelée (sam., 20 h. 30).
Combs-la-Ville, église Saint-Vincent : Boulou Ferré, guitare (Rameau, Albeniz, Rodrigo, Mendelssohn, Tarega, Sor, Bach) (sam., 20 h. 45).
Créteil, Maison des arts : Tartuffe (sam., 20 h.).
Evry-Ville nouvelle, Théâtre de l'Agora : Humour et Fantaisie (sam., 21 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : la Sensibilité frémissante (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Le Vésinet, Centre des arts : Opérettes, mes amours (dim., 15 h.).
Louveciennes, église : J.-M. Varache, flûte ; M. Schittenhelm, piano (Albinoni, Bach, Vivaldi, Mozart, Chopin, Schubert) (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Rueil-Malmaison, Elam : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Beethoven) (dim., 15 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Figaro-ci, Figaro-là (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Quentin-en-Yvelines, Maison pour tous : les Troyennes (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Leny Escudero (sam., 21 h.). — Chapelle du château : Ensemble d'archets français, dir. Cl. Ricard (Hændel : le Messie (sam., 20 h. 45). — Auditorium du conservatoire : G. Parmentier, piano (Liszt).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Woyzeck (dim., 17 h. 30 et 21 h.).
Yerres, Centre éducatif et culturel : les Madrigalistes de Prague (sam., 20 h. 30).

Le music-hall

Bobino : Brasil tropical (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Olympia : Gilbert Bécaud (sam. et dim., 21 h. 30) ; Dick Annigarn (dim., 14 h. 30).
Palais des congrès : Show Sylvie Vartan (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin : Ballets de Marseille Roland Petit (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Théâtre de Paris : Shéhérazade (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : Horizon Dance Cie (dim., 19 h.).

Festival d'automne

Bouffes-du-Nord : Schnelsel (musique) (sam., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes : Toro, par l'Atelier de l'Epée-de-Bois (sam., 20 h. 30).
Parc floral de Vincennes : Utopia (sam. et dim., 20 h.).
Sorbonne, chapelle : le Grand Prisme, spectacle audio-visuel (sam. et dim., de 13 h. à 22 h.).

Les concerts

Voir Théâtre de la Ville et Opéra.
Bateaux-Mouches : Gordon Murray, clavecin ; Mathilde Prévost, mezzo-soprano (Vivaldi, Purcell) (sam., 18 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart, Saint-Saëns) (sam., 10 h.). — Concerts Pasdeloup, dir. E. Rahn, avec D. Wayenberg, piano (Brahms, Mahler) (dim., 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : Chœur féminin de Jersey, dir. A. Lobb, avec R. Athanassova, piano (Debussy, Schubert, Bach, Brahms, Liszt, chants populaires) (sam., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Orchestre à cordes de la 1re R.M. (Bach, Vivaldi, Stamitz) (dim., 16 h.).
Salle Gaveau : Concerts symphoniques de chambre de Paris, dir. F. Oubradous (J.S. Bach, K.P.E. Bach, Salieri) (dim., 17 h. 30).
Salle Pleyel : Concert Lamoureux, dir. P.-M. Lecomte, avec Milosz Magin, piano (Haydn, Chopin, Jolivet) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Christian Villeneuve, orgue (Grigny, Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise Notre-Dame : Graham Steed, orgue (Dupré) (dim., 17 h. 45).
Théâtre du Châtelet : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux, avec D. Wayenberg, piano (Brahms) (dim., 18 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : le Pays basque, d'O. Welles ; Guernica, d'A. Resnais ; Terre sans pain, de L. Bunuel ; 18 h. 30 : Masculin-Féminin, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Cérémonie secrète, de J. Losey ; 22 h. 30 : Huit et demi, de F. Fellini ; 0 h. 30 : The Pleasure Garden, d'A. Hitchcock. — Dimanche, 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30 : Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri ; 20 h. 30 : Tristana, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : Grandeur nature, de L. G. Berlanga ; 0 h. 30 : Piège à minuit, de D. Miller.

Les exclusivités

LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
CACHE-CACHE PASTORAL (Japon, v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
LE FAUX CUL (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin Rouge, 18e (606-34-25) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Athéna, 12e (343-07-48), Capri, 2e (508-11-69).
GUERRE ET AMOUR (Am., v.o.) : Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
IL MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Liberté Studio, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; jusqu'au 23 : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; à partir du 24 : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88).
HU-MAN (Fr.) v. ang. : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; jusqu'au 23 : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-60-74), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 14 h. 15 et 20 h.
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

Les films nouveaux

OH ! AMERICA, film français de Michel Parbot. — V. am. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-45-76). — V. f. : Balzac, 8e (359-52-70), Studio Raspail (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Vendôme, 2e (073-97-52)
MORT D'UN GUIDE, film français de J. Ertaud et H. Grangé. — Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE, film américain de Richard Brooks, avec Gene Hackman. — V o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25). — V. f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Images, 18e (522-47-94), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MILESTONES, film américain de Robert Kramer et John Douglas. — V. o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
CATHERINE ET Cie, film français de Michel Boisrond. — Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Nations, 12e (343-04-67), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
KUHLE WAMPE, film allemand de S. Dudow. — V. o. : Olympic, 14e (783-67-42), J. Imp.
CHOBIZENESSE, film de J. Yanne, avec R. Hirsch et Catherine Rouvel. — Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta (797-95-02), Dragon, 6e (548-54-74), Cambronne, 15e (734-42-96).

JEUNE FILLE LIBRE LE SOIR (LA BABY-SITTER) : Cambronne, 15e (734-42-96), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Biarritz, 8e (359-42-33), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Rotonde, 6e (633-08-22), Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LE JOUR DE L'AMOUR (Mex.) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LENNY (A.) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
MOISE ET AARON (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A.) v.o. : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-83).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PARRAIN N° 2 (A.) (*) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxéville, 9e (770-72-87).
PHASE IV (A.) v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
PIROSMANI (Georg.) v.o. : Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
ROLLERBALL (A.) (**) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Capri, 2e (508-11-69), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg.) (*) v.am. : Ermitage, 8e (359-15-71), La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-87), Caravelle, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Panthéon, 5e (033-15-04).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) (Stéréo-S.) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) George-V 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
VIVA PORTUGAL (All.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Théâtre

Maïakovski à Récamier

Et voilà le théâtre, le vrai, qui vous tombe sur la tête, oui le voilà quand même, miracle !

Sur les routes on lit parfois : « *Chutes de pierres.* » On passe, et elles ne tombent pas. Sur votre chemin, nous crions ici : éclats de splendeur, cœur-énergie, sang en marche, voix humaine dans les yeux, musique de mer, musique de terre, théâtre pour tous. Et c'est vrai. Allez-y voir.

Quatre bonshommes de face sous des projecteurs rouges. Ils tiennent un violon, une contrebasse, un violoncelle, une guitare sèche. Celui qui tient la guitare hurle ou murmure dans les amplis des poèmes de Maïakovski.

Il paraît que la beauté c'est mal vu, depuis 68. Eh bien ! tant pis. Un violon c'est beau, des instruments c'est beau, et des hommes qui tiennent ces instruments dans leurs mains, qui les serrent contre leur poitrine comme des enfants ou des bêtes, c'est beau aussi, surtout quand ça se passe là, dans du rouge, à portée de la main, comme si Matisse ou *Dufy* faisait des gros plans, sur un coup de sang, sur une envie de pousser un cri, pour une fois.

Et ces instruments rouges, animaux, ces chiens de bois qui brillent, font une musique d'animaux, et d'éléments, et c'est beau aussi les cordes qui font trembler la carcasse des chiens vivants, les chiens hurlent la vie, la grande marée, le mistral, les chutes de pierres qui cette fois chutent, les explosions des palais qui tombent en gerbes d'étincelles bleues, et les talons des chaussures et les dents des mitrailleuses, et les pavés des places et les pavés des mots dans les affiches placardées, et le sang dans la bouche de Maïakovski, qui pousse les ouvriers et qui fait courir les marins, et qui, avec le même sang couleur d'espoir sur les lèvres, embrasse tout doucement les tempes et la nuque de Marie ; oui, c'est beau, c'est fort, c'est vrai, c'est ça le cœur des combats. « *J'adore tout ce qui est la vie*, crie Maïakovski : *l'avenir ne viendra pas tout seul.* »

Ces quatre garçons, Yves Drouet, Gilles Since, Valentin Bontchev, Nicolas Jivalic, qui prennent pour nom « groupe Rosta » — le nom de l'agence télégraphique russe et des poèmes peints sur affiches que Maïakovski collait sur les vitrines, — ces quatre garçons, avec leurs yeux de vie, leurs poings serrés sur leurs animaux, sur leur musique, ils courent le chercher, l'avenir, ils lui sautent au cou, comme quand on se lance sur un cheval devenu fou ; ils n'attendent rien, ils ne copient rien, ils ont pris à Maïakovski son énergie formidable et sa générosité, et tout cela est pur, est franc, parce que la foi en l'avenir c'est aussi net et nu qu'une plage, quand l'Océan, une nuit de chahut, l'a lavée.

Allez entendre le groupe Rosta, vous verrez la force de la musique et des vrais mots de poésie qui dressent sur le ciel les maisons du peuple, les arbres, les bêtes de la création, la peinture, et aussi le pain et la table, et la maman, et la porte, et le chat sur la fenêtre, parce que, dit Maïakovski, « *le communisme ne réside pas seulement dans la terre, dans la sueur des usines, mais aussi chez soi, à table, dans les rapports, la famille, les mœurs* ».

Si vous êtes âgé ou souffrant, emportez un peu de coton pour vous mettre dans les oreilles, parce que ça fait vraiment beaucoup de bruit, un vacarme fou, l'espoir qui vous fonce dessus. Si tout va bien, encaissez le vacarme tel quel, c'est encore plus beau.

MICHEL COURNOT.

★ Récamier, du mardi au mercredi, à 20 h. 30 ; samedi, à 19 heures et 21 h. 30 ; dimanche, à 17 heures.

Variétés

Anne Sylvestre

Il ne faut pas compter sur la radio ou la télévision pour donner de ses nouvelles. Anne Sylvestre est de ces chanteurs avec qui on prend rendez-vous, longtemps à l'avance, pour chaque récital, et puis on ferme son agenda : c'est un « A l'année prochaine » désormais rituel à la fin du spectacle. C'est la chanson *Fausse sortie*.

Fausse sortie donne le signal du départ. Des rappels, on en demande beaucoup. Mais il y en a peu. Le public se déchaîne pour quelques couplets supplémentaires, proteste qu'on en finisse si vite, mais, poli, s'en va sans plus insister : de la scène à la salle, rien de passionnel, rien d'autre qu'une amitié solide, une sorte de compréhension mutuelle.

Dans les textes, connus, appris, on guette le mot qu'elle a changé. On compte les chansons nouvelles, on en découvre les thèmes. On mesure l'évolution, on constate qu'elle vieillit. Ce n'est plus tout à fait « Débouchons le blanc, le rouge et buvons à nous » pour les amis (la vraie famille) : Mariette et François apprennent à fermer leur porte. Et puis, il est temps que chacun puisse faire taire du fond de soi « l'enfant qui pleure au fond du puits ». Parmi les derniers titres enfin, quelques chansons en sabots bien sûr, mais *les Bergères* sont agressives et *V'là l'printemps, Huguette* n'a rien de mièvre.

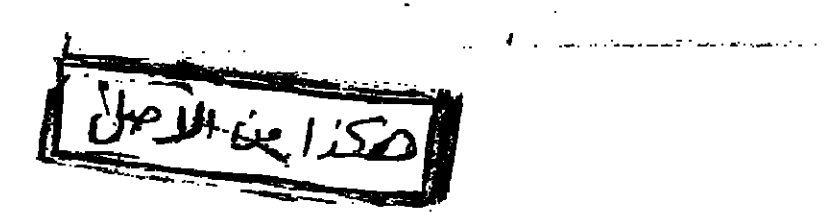
Toujours « douce-amère » Anne Sylvestre. Mais parvenue à une certaine maturité, de plus en plus adulte au fur et à mesure que son auditoire rajeunit, elle se fait plus violente, moins fragile. Avec toutes les pierres qu'on a jetées dans son jardin, elle s'est construit « une maison qui tient debout ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Théâtre Montparnasse, 21 h.

■ Le compositeur et chef d'orchestre de variétés Albert Lasry, qui avait écrit après la guerre l'arrangement musical de nombreuses chanson de Charles Trenet (« France-Dimanche » et « Revoir Paris », en particulier), vient de mourir à Cannes. Il était âgé de soixante-douze ans.

■ Une sélection de films d'animation ayant obtenu un Oscar de l'Academy of Motion Picture d'Hollywood entre 1932 et 1975 sera présentée, le 28 octobre, à 20 h. 30, à l'Animathèque, 11, rue Jacques-Bingen, Paris (17e).



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« La chevauchée sauvage » de Richard Brooks

Un entracte. Une parenthèse. Une évasion. Voici que renaît, le temps d'un film, le cinéma de l'aventure héroïque et de la bonne conscience. Oubliées la laideur, la bassesse, l'agressivité à outrance ; refoulés les miasmes de la pornographie... Le plaisir que l'on prend à cette *Chevauchée sauvage* est d'abord un plaisir d'ordre physique. On a l'impression de respirer soudain une bouffée d'air pur. Mais il s'y mêle un soulagement d'ordre moral. Comme si, après tant de turpitudes, il nous était à nouveau permis de croire à la loyauté, au désintéressement, à l'amitié fraternelle...

Sans doute va-t-il y avoir des ricanements. On parlera de boy-scoutisme, d'optimisme bêtifiant, de moralisme d'un autre âge. Et c'est vrai que *la Chevauchée sauvage* renoue avec les traditions (et les poncifs) du western de grand-papa. Que tout y est un peu trop simple et trop limpide. Que Richard Brooks ignore l'ambiguïté et les faux-semblants. Qu'il schématise volontiers et assure presque sans coup férir le triomphe de la vertu... Mais c'est justement cette naïveté, cette pureté archaïque, qui créent la surprise et nous comblent d'aise. A quoi on pourrait ajouter qu'il faut, de nos jours, une sacrée audace pour célébrer la noblesse d'âme.

L'histoire que raconte Richard Brooks n'a pourtant rien d'une histoire d'enfants de chœur. On y retrouve la faune pittoresque de l'Ouest américain à l'aube du vingtième siècle. Cow-boys solitaires, aventuriers sans foi ni loi, soldats perdus, paysans déracinés, joueurs professionnels, escrocs, putains, bagnards, ne cessent de s'affronter tout au long du récit. Le prétexte ? Une course d'endurance pour chevaux et cavaliers. Mille kilomètres à travers le Nevada, le Nouveau-Mexique et le Colorado. Deux mille dollars pour le vainqueur et plus d'un million de paris...

Péripéties innombrables. Pièges et embûches à chaque pas. Souffrances des bêtes et des hommes. Rivalités, bagarres... Au-dessus de la mêlée, Gene Hackman, héros tranquille, bon Samaritain des saloons, Lancelot des déserts, dont le sourire blasé dissimule une blessure secrète. C'est lui qui communique au film sa force et sa grandeur. Protégeant le poulain égaré aussi bien que la femme en détresse, soignant les rages de dents de ses adversaires ou les assistant dans leur agonie, il ne lutte que pour l'honneur et, au terme de l'épreuve, se laisse rejoindre par un copain, afin de franchir avec lui la ligne d'arrivée. Ce copain est James Coburn, flambeur et tireur d'élite, vieux routier du Far-West, qui rêve d'une vie nouvelle. Parmi les autres concurrents s'est glissée une fille intrépide, cœur d'or et tête brûlée, qu'incarne avec beaucoup de cran Candice Bergen.

Richard Brooks (*Blackboard Jungle, les Professionnels*) a le souffle et l'énergie de ses personnages. Sa mise en scène est robuste, chaleureuse, pudique, profondément honnête (pas de chichis, pas de racolage mélodramatique), et si, parfois, elle paraît un peu pataude, c'est qu'on ne relate pas avec des grâces d'esthète une équipée de centaures.

L'espace, la nature, les fabuleux paysages de la « Vallée du Feu » et des « Sables blancs », la présence des chevaux, aimés, respectés, comme ils méritent de l'être, la complicité secrète de quelques hommes rustres et innocents : voilà, finalement, ce que Brooks met le mieux en valeur. C'est l'essentiel. Et cela suffit largement à nous faire aimer cette *Chevauchée sauvage.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Paramount-Elysées, Arlequin (v.o.) ; Paramount-Opéra, Max-Linder, Images, Paramount-Orléans, Paramount-Montparnasse, Paramount-Maillot (v.f.).

« Chobizenesse » de Jean Yanne

Que Jean Yanne ait abandonné son personnage d'individualiste supérieur au commun des mortels, champion du système D et de la foire d'empoigne, pour se faire le héros désenchanté d'un échec dans le show business, c'est inattendu. Mais le fait est là. Si le générique et la première séquence de son nouveau film semblent annoncer une comédie insolente et burlesque sur le monde du music-hall, le ton change très vite, tourne à l'amertume. Et Jean Yanne traverse cette œuvre comme un mauvais rêve. Il a les épaules lourdes, le visage fermé, son arrogance se réduit à quelques coups de gueule poussés, dirait-on, pour le principe.

Patron de l'Orphéon Palace, Clément Mastard essaie de monter une revue avec des travestis, pour résorber le découvert de son compte en banque. Les répétitions se présentent mal à cause de la nullité de la vedette féminine. L'ancien Yanne existe encore dans la manière dont il renvoie l'actrice défaillante. Mais, ensuite, Mastard ne domine plus la situation. Toutes ses combinaisons échouent l'une après l'autre. Célia Bergson (Catherine Rouvel), qui fut autrefois sa maîtresse et sa vedette, refuse fermement de revenir à l'Orphéon, préférant animer un minuscule théâtre d'avant-garde avec la subvention des affaires culturelles. Gigi Nietzsche (Liliane Montevecchi), qui aurait pu sauver le spectacle, se jette par la fenêtre. Les quatre frères Boussenard, industriels de l'armement que Mastard croyait avoir pris dans ses filets, mettent tant de conditions à leur participation que la revue, toujours reprise, toujours transformée, n'aboutit pas. Finalement, Mastard renonce au show business pour créer la « *Messe en ré* » d'un compositeur de génie complètement inconnu : Jean-Sébastien Bloch (Robert Hirsch). Il avait arraché celui-ci à sa mégère de femme, Anna-Magdalena, et à ses nombreux enfants pour l'exploiter. Puis il lui donne sa chance, alors qu'il est aux abois et que l'Orphéon va lui être arraché par les Boussenard, qui veulent récupérer une partie de leur argent. Ce concert est un véritable suicide.

Il y a, dans le scénario (écrit avec Gérard Sire), les éléments d'une satire à clés. Or le film ressemble à un spectacle triste, étriqué. Mastard est un personnage piégé, les acteurs jouent mal (exprès ?), les numéros de music-hall sont d'une laideur pseudo-fellinienne, la musique est quelconque, les décors et les éclairages apportent une esthétique de l'échec. Le film piétine jusqu'à un final empreint d'un certain délire : l'invasion du théâtre par une armée de C.R.S. qui, d'abord envoûtés par la *Messe en ré,* font feu, au commandement rageur des Boussenard, tuant Bloch et Mastard, transformés en agneaux d'un sacrifice sanglant.

Jean Yanne martyre du show business français, victime des capitalistes et de ses ambitions culturelles, c'est une fable à laquelle on a du mal à croire. On y sent moins l'autocritique que le tour de passe-passe, le pari engagé avec orgueil à la face de ceux qui ont refusé d'admirer *les Chinois*. Mastard explique qu'il est joueur, que le spectacle est un jeu où il faut tout engager, quitte à tout perdre. Et il est vrai que Jean Yanne engage sa réussite et son image de marque pour un spectacle qui risque de ne pas plaire à son public habituel. Et si on allait prendre *Chobizenesse* pour un « film de gauche », quelle revanche !

JACQUES SICLIER.

★ Berlitz, Cluny-Palace, Dragon, Gaumont-Bosquet, Gaumont-Ambassade, Gaumont-Sud, Montparnasse-Pathé, Cambronne, Clichy-Pathé.

■ La mesure annoncée dans le projet de loi de finances pour 1976 visant à la suppression de la dotation — pour acquisition d'œuvres — des musées de province (« le Monde des arts et des spectacles » du 23 octobre) s'applique aux six musées nationaux de province, mais n'affecte pas le budget des quelque mille musées classés et contrôlés placés sous la tutelle et subventionnés par le secrétariat d'Etat à la culture. Ce budget a, au contraire, presque sextuplé en trois ans, passant de 1 200 000 francs en 1973 à 6 200 000 francs en 1976.

En bref

Annecy à Chaillot

Le Théâtre national de Chaillot, qui vient d'effectuer sa réouverture, réserve, pour cette saison, dans ses activités parathéâtrales, une part importante au cinéma : une sélection de films présentés aux Festivals d'Annecy, de Grenoble et d'Avoriaz, et le premier Festival international cinématographique de Paris.

Ce samedi et dimanche 26 octobre (trois séances par jour à 18 heures, 20 heures et 22 heures), les meilleurs films d'animation qu'on ne pouvait voir qu'aux Journées internationales d'Annecy seront offerts au public parisien. Dimanche 26 à 14 heures, séance en hommage à Alexeïeff et Claire Parker.

■ Le Théâtre oblique, poursuivant son « cycle Strindberg », présente dans la grande salle, depuis le 24 octobre, « Créanciers », mise en scène d'Henri Ronse, et accueille dans la petite salle, du 28 octobre au 2 novembre, Nicolas Klotz et la compagnie musicale « K-Thérapie » avec « Créanciers ».

■ Le syndicat C.G.T. de l'administration centrale du ministère des finances, qui avait invité, le 22 octobre, l'acteur Rufus à présenter son spectacle « le Héros national » dans le foyer des fonctionnaires dépendant de ce ministère, a dû organiser cette réunion dans le local syndical, le foyer ayant été fermé par la direction.

■ Un gala de danse est organisé en faveur de la fondation Dranem et de la Maison de retraite des artistes à Ris-Orangis, le mercredi 29 octobre, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées, sous le patronage de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Fête nationale, l'ambassadeur d'Autriche et Mme Otto Eiselsberg ont offert une réception le vendredi 24 octobre.

Fiançailles

— M. Yves Le Verdier
et Mme, née Nicole de Baillencourt dit Courcol,
M. Henry Flon
et Mme, née Françoise Baude,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Albane
et
Henri-Elphège.
76130 Mont-Saint-Aignan.
77000 Melun.
76590 Belmesnil.

Décès

— Mme Jacqueline Bloch,
M. et Mme P.-F. Ténière-Buchot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Isal et leur fille,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Germain BLOCH,
née Suzanne Mercier,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu en son domicile, le 15 octobre, dans sa quatre-vingtième année.
L'incinération, selon sa volonté, a eu lieu dans l'intimité.
Ils rappellent le souvenir de son mari, décédé le 27 avril 1967.
9 bis, rue Casimir-Panel,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— S. A. R. la princesse Gabriel de Bourbon-Siciles, née princesse Cécile Lubomirska,
LL. AA. RR. le prince et la princesse Antoine de Bourbon-Siciles et leurs enfants,
S. A. R. le prince Giovani de Bourbon-Siciles,
LL. AA. RR. le prince et la princesse Casimir de Bourbon-Siciles et leurs enfants,
M. et Mme Luis Gonzaga Maldonado y Gordon, née S.A.R. la princesse Marguerite de Bourbon-Siciles, et leurs enfants,
M. et Mme Miguel Garcia de Saez, née S. A. R. la princesse Immaculée de Bourbon-Siciles, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
S. A. R. le prince Gabriel
DE BOURBON-SICILES,
leur époux, père, beau-père et grand-père,
rappelé à Dieu à Sao-Paulo (Brésil), le 22 octobre 1975, muni des sacrements de l'Eglise et de la bénédiction apostolique.
Rua da Conveçao 144,
Sao-Paulo (Brésil).
73, rue de Lille,
Paris (7e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Louis BRIN,
née Sabine Beaumont,
survenu à Paris, le 16 octobre 1975, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 21 octobre 1975.
De la part de
M. et Mme Henri-Louis Brin,
57, avenue du Maine,
Paris (14e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, à Dundee, Ecosse, le 4 octobre 1975, de
M. Alister CREBAR MARSHALL,
double citoyen de France et d'Ecosse.
Il faisait partie des Gordon Highlanders de la 15e Division écossaise qui se battirent à la Marne, secteur de Buzancy, dans le 10e corps d'armée du général Mangin, entre juillet et août 1918.

— Mme Bernard Guyon, sa femme,
Françoise et Johan van Rossum,
Paul-Marie et Françoise Guyon,
Robert et Christine Guyon,
Catherine et Pascal Marry,
Claire et Patrice Morère,
Gaston Guyon,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Les familles Guyon, Falque, Biscop, Pezeu, Péponnet, Lefranc-Morin, Gayraud, Fine,
Et tous ses amis,
font part de la mort de
Bernard GUYON.
Il s'est endormi en paix.
Les obsèques auront lieu le mercredi 29 octobre, à 11 h. 30, à Saint-Geniez-d'Olt, Aveyron (12) (maison Pezeu).

— M. Luguern Lucien,
M. Luguern Yann,
51, rue de Miromesnil,
75008 Paris,
ont le regret de faire part de la douleur qu'ils ont éprouvée dans la perte de
Mme Marie-Jeanne LUGUERN,
née le 4 avril 1908,
administrateur civil retraitée du ministère de l'agriculture,
décédée le 18 octobre.
Les obsèques civiles ont été célébrées, en présence de quelques amis, le 23 octobre, au colombarium du cimetière du Père-Lachaise.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Norbert MOREAU,
ingénieur général de 1re classe de l'armement,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu le 17 octobre, dans sa soixante-dixième année, en son domicile, 13, rue Louis-Blanc, 92190 Meudon.
De la part de
Mme Norbert Moreau,
M. et Mme Jean-Pierre Moreau et leurs enfants,
Mlle Claude Moreau,
M. Bernard Moreau,
M. et Mme Georges Dumesnil et leurs enfants,
Mme veuve Jacques Tauzin et ses enfants,
Toute la famille,
Tous ses amis et collaborateurs.
Le service religieux a été célébré en l'église Notre-Dame de Bellevue à Meudon, le 24 octobre 1975.

— Saint-Romain, Lachalm (43600), Sainte-Sigolène.
La comtesse Gaëtan du Peloux de Saint Romain,
Le vicomte et la vicomtesse Géraud du Peloux de Saint Romain, leurs enfants et petit-fils,
Le baron et la baronne Régis du Peloux de Saint Romain et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean du Peloux de Saint Romain et leurs enfants,
M. et Mme Georges Marion et leurs enfants,
M. et Mme Jean Ollivier et leurs enfants,
M. et Mme Jean Percy du Sert et leurs enfants,
M. et Mme Patrice de Montgolfier et leurs enfants,
Mlle Alix du Peloux de Saint Romain,
M. et Mme Charles Ruby et leurs enfants,
Les familles du Peloux de Saint Romain, Delouvrier, Billioud, Meaudre, de Montgolfier, de Canson, Aubry,
ont l'honneur de faire part du décès du
comte Gaëtan DU PELOUX DE SAINT ROMAIN,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 23 octobre, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Romain, Lachalm, le samedi 25 octobre, à 16 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles PINEAUX,
officier de la Légion d'honneur,
ancien chef du corps du contrôle des assurances au ministère des finances,
président-directeur général honoraire de la Caisse fraternelle de capitalisation,
survenu le 20 octobre 1975, dans sa quatre-vingtième année, à son domicile.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 22 octobre 1975.
De la part de
Mme Charles Pineaux, son épouse,
Et de toute la famille.
151, avenue Marguerite-Renaudin,
92140 Clamart.

Remerciements

— La direction,
Le comité d'entreprise,
Le personnel,
de la Société nouvelle des paveurs réunis (S.N.P.R.), 30, rue Gabriel-Péri, 92110 Clichy,
remercient vivement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de
M. André PLANCHON,
directeur administratif et financier de la S.N.P.R.

Souvenir

— Ses parents et son frère remercient tous ceux qui auront une pensée pour
Jean-Claude RABINOWICZ,
enlevé prématurément à leur affection le 25 octobre 1974.

MÉDECINE

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET SANTÉ

II. — Les insuffisances des interventions médicales

par le professeur CLAUDE BÉRAUD (*)

Depuis quelques années, la mortalité et l'espérance de vie sont stables, tandis que la morbidité paraît augmenter. Les objectifs et les crises de notre civilisation pourraient être à l'origine de cette dépréciation, qui pose le problème du manque d'efficacité des interventions médicales (« le Monde » du 25 octobre).

Les médecins participent à la société industrielle. Soumis aux mêmes agressions que l'ensemble de la population, ils sont en outre, pour de multiples raisons, très souvent dans l'impossibilité de mettre au service des malades les découvertes et les connaissances acquises par des équipes de recherche très actives, mais insuffisamment soutenues.

Si leur formation ne correspond pas aux besoins réels de la population, on ne saurait s'en étonner : l'analyse des objectifs que la France veut s'efforcer d'atteindre dans le domaine de la santé, reste à faire. Les universitaires sont préoccupés par l'élaboration des programmes, les étudiants par les modalités des examens. La population, les médecins généralistes ou spécialistes ne sont pas invités à formuler leur avis. Ainsi les « *consommateurs* » et les praticiens sont tenus à l'écart des projets qui les concernent. En l'absence d'objectifs précis, la compétence des étudiants en médecine est fondée sur l'acquisition d'un minimum de connaissances scientifiques : sont compétents pour assurer les besoins de santé de la population tous ceux qui, à l'occasion d'un examen, ont atteint le niveau théorique exigible pour obtenir le diplôme de docteur en médecine. Les aptitudes, les capacités et les possibilités de ces hommes importent peu. Le titre donne une compétence totale et permanente dans le domaine de la santé.

Les étudiants suivent passivement un enseignement encyclopédique et inadapté qui, à leurs yeux, n'a pas d'autre finalité que de constituer un obstacle à la poursuite de leurs études et à l'obtention d'un diplôme.

Des médecins inadaptés

A leur sortie de l'Université, beaucoup sont conscients de leur inadaptation à l'exercice de la médecine et cherchent dans un enseignement parallèle (fonctions diverses dans les établissements publics ou privés, remplacements de médecins praticiens) à combler les lacunes les plus profondes de leur formation. Malheureusement, tous ne peuvent confronter les résultats de leurs expériences à celles de leurs confrères. Des attitudes, pas toujours adaptées aux besoins des malades, sont rapidement prises, elles deviendront, faute de la permanence d'une formation et d'une remise en cause, des conditionnements et des habitudes.

Dans le passé, une formation sans objectif conduisait à la production de diplômés inadaptés à l'exercice de leur métier. Cependant, les besoins des malades évoluaient peu, les progrès des connaissances restaient relativement lents, aussi l'expérience personnelle acquise progressivement permettait une bonne adaptation. Aujourd'hui, une formation toujours aussi mal définie produit des hommes qui comme hier sont inadaptés à leurs fonctions, mais qui, en outre, seront demain, en raison des progrès réalisés dans tous les domaines médicaux, plus souvent qu'autrefois inadaptables. L'attitude de la profession médicale face aux problèmes de la santé évolue beaucoup moins vite que ces problèmes eux-mêmes.

La formation médicale permanente pourrait résoudre en partie ces difficultés. Malheureusement ce perfectionnement intéresse moins les praticiens que les laboratoires pharmaceutiques qui, disposant des moyens financiers nécessaires, s'efforcent d'en contrôler l'activité pour favoriser leur politique commerciale. Les médecins ne sont pas toujours convaincus de la nécessité d'une formation sur les modalités de laquelle ils ne sont pas souvent consultés et dont ils n'ont pas le temps de bénéficier.

La pertinence de multiples actes médicaux est mauvaise car ils sont effectués tardivement, à une période où la thérapeutique a perdu une grande partie de son efficacité et s'adresse seulement aux symptômes sans pouvoir atteindre la cause. La médecine est surtout curative. Elle ne s'efforce pas de conserver ou d'accroître le capital santé, mais, celui-ci étant entamé, de limiter son amputation. Pourtant les moyens de prévenir peuvent être plus efficaces que ceux de guérir. Les mêmes critiques peuvent être faites aux institutions : dans l'esprit de tous, médecins, gouvernants, l'hôpital est conçu pour les soins et non pour la prévention.

Ainsi au cours des cirrhoses alcooliques, l'action médicale est exceptionnellement préventive ; elle nécessiterait une lutte contre l'alcoolisme. Elle se situe rarement au stade où la cirrhose est constituée mais bien tolérée : à cette période, pourtant, une stabilisation pourrait souvent être obtenue par le sevrage alcoolique. Dans la majorité des cas l'intervention médicale est justifiée par une complication : à ce stade, l'efficacité des thérapeutiques est moindre. De la même manière, dans un ensemble de malades (diabétiques, hypertendus, alcooliques, goutteux, hyperlipémiques) seuls sont traités ceux chez lesquels apparaissent des complications, c'est-à-dire ceux qui constituent l'« *iceberg* » clinique, les autres échappant à l'intervention médicale.

Rupture thérapeutique

La conservation du capital santé nécessite la participation de la population et l'action conjuguée des médecins, des membres des professions de santé et des travailleurs sociaux. Malheureusement l'action médicale reste isolée. Ainsi l'hospitalisation d'un malade permet un diagnostic et un traitement, mais pas toujours sa guérison, qui est fonction d'une action coordonnée entre le malade, sa *famille*, les membres de l'équipe hospitalière, les médecins praticiens généralistes et spécialistes, l'assistante sociale, le psychologue, l'employeur, etc. Lorsque les liaisons nécessaires ne sont pas faites, les troubles persistent et justifient de nouvelles hospitalisations parfois aussi inutiles que les prescriptions médicales ou les interventions chirurgicales qui peuvent en résulter.

Les médecins praticiens et hospitaliers ont un champ d'activité à la fois immense, car ils doivent théoriquement répondre à tous les appels de la population, et limité, car, pratiquement, ils ne sont pas en permanente liaison avec tous ceux : médecins, travailleurs sociaux, infirmières, kinésithérapeutes, etc., qui, pour de multiples raisons légales, professionnelles, sociales interviennent aussi auprès du malade. La médecine de groupe qui réunit plusieurs généralistes pourrait être un progrès. La médecine d'équipe (spécialistes, généralistes) est sans doute meilleure car elle peut résoudre l'ensemble des problèmes médicaux.

Mais les facteurs de santé ne sont pas tous médicaux : ils peuvent être familiaux, sociaux, économiques et professionnels ; ils nécessitent l'intervention de personnes qui appartiennent à diverses professions et sont insérées dans de multiples structures. Le lien entre ces hommes tous complémentaires et non substituables est loin d'être fait, non par absence de bonne volonté, mais parce que les structures actuelles ne le permettent pas. Il en résulte une dangereuse rupture de la continuité thérapeutique.

De réels et considérables progrès ont été réalisés ces dernières années, mais la médecine n'est pas seulement une procédure technique. Toute innovation n'est pas un progrès. La sophistication des techniques médicales les rend séduisantes mais ne devrait pas disperser, avant leur utilisation, d'une préalable analyse des avantages qu'elles peuvent apporter aux malades car elles peuvent induire une pathologie dite iatrogène et surtout elles ne peuvent à elles seules résoudre tous les problèmes de santé car certains sont d'ordre relationnel.

Déçus par une réponse dont la technicité ne répond pas à leurs besoins réels, souvent inexprimés, les malades vont d'un médecin ou d'un service hospitalier à l'autre sans toujours trouver dans ce « shopping » médical la possibilité d'une rencontre, d'un échange et d'une analyse globale de leurs problèmes. De plus en plus fréquemment, « *le médecin est un facteur négatif dans la promotion de santé* » car la réponse exclusivement technique qu'il fournit, si elle n'est pas inutile et inefficace, est toujours insuffisante et souvent inadaptée aux besoins du malade. Ainsi, lorsqu'il refuse le statut de malade aux « *malades imaginaires* » dont les troubles ne paraissent pas de nature organique ou lorsqu'il baptise malades des hommes qui s'estiment en bonne santé. Ce dernier risque est celui des bilans de santé biologiques : fréquemment, des résultats à la limite de la normale sont considérés comme pathologiques et transmis à un sujet bien portant, qui ainsi devient malade. Pour être utile aux individus et à la collectivité, le bilan de santé devrait comporter un examen clinique et pas seulement biologique, s'adresser à des populations soigneusement déterminées.

Nous n'avons plus conscience des limites de l'efficacité instrumentale. Ainsi en gastro-entérologie, les trois quarts des artérographies effectuées dans un CHU. sont probablement inutiles (1), et il n'est pas certain que le développement des endoscopies digestives ait modifié le pronostic des hémorragies digestives.

La technique est attrayante, elle est aussi pour le médecin un refuge face à l'angoisse du malade. Cet attrait est l'un des facteurs qui expliquent le multiplication des spécialistes médicaux, il faut y ajouter l'espoir d'une vie familiale et professionnelle plus agréable que celle du médecin généraliste en même temps que celui d'une situation plus confortable pour un temps de travail inférieur. Le nombre des généralistes (approximativement vingt-six mille) qui assument la plus grande partie des soins courants et la presque totalité des urgences et des formalités administratives est gravement insuffisant.

La disponibilité est l'une des qualités que le malade exige de son médecin. Le manque de temps compromet gravement l'efficacité de l'acte médical car l'analyse des données cliniques et de tous les facteurs qui peuvent altérer la santé exige une très grande disponibilité : lors d'une première consultation, plus d'une heure est souvent nécessaire. L'acte médical précipité perd de son efficacité, il est en outre coûteux car il entraîne des prescriptions inutiles et des examens complémentaires superflus. Il augmente la morbidité car très nombreux sont ceux qui consultent pour des symptômes divers mais qui ont besoin surtout d'être longuement et patiemment écoutés et rassurés. Demander des examens radiologiques et ordonner des médicaments, c'est chercher à un problème existentiel une solution technique, ce n'est pas apporter au malade la réponse qu'il attend.

La pénurie de personnel médical est également flagrante à l'hôpital. Les postes hospitalo-universitaires créés sont insuffisants pour que la totalité des fonctions de soins, d'enseignement et de recherche soient correctement assurées.

L'effort budgétaire entrepris est très inférieur aux besoins. La misère de l'hôpital public est sans cesse proclamée par ses utilisateurs : les malades et l'ensemble des personnels administratifs, médicaux et paramédicaux, mais la majorité des Français, qui ne connaissent de ce monde que les réalisations exemplaires proposées à l'admiration des téléspectateurs, l'ignorent.

Pourtant, en dépit des partisans de l'anti-médecine, les besoins hospitaliers ne pourront que croître : les progrès techniques, la plus grande crédibilité des soins médicaux, l'impossibilité de traiter correctement à domicile certaines affections qui exigent non seulement un équipement technique mais plus encore un important personnel médical et paramédical (tels les malades atteints d'affections vasculaires cérébrales et d'accidents neurologiques).

L'augmentation de la morbidité, la plus grande longévité des malades atteints d'affections chroniques, la recherche d'un plus grand confort, l'éclatement des liens familiaux, l'amélioration du niveau de vie et de la couverture sociale sont autant de facteurs qui contribueront à l'accroissement du nombre des malades hospitalisés.

Dans la majorité des centres hospitaliers, l'insuffisance des personnels, des surfaces et des moyens matériels ne permet pas une parfaite humanisation des soins, le développement de la recherche, l'amélioration de la gestion administrative et des diverses formes d'enseignement (formation initiale, formation permanente de l'ensemble des personnels).

Les conditions de travail de tous les personnels hospitaliers sont habituellement mauvaises. Elles expliquent, associées à l'insuffisante rémunération des personnels non médicaux, les grèves, les difficultés de fonctionnement observées dans plusieurs hôpitaux.

Des tensions très graves apparaîtront lorsque les Français prendront conscience de la pauvreté de leur patrimoine hospitalier et des difficultés qu'éprouvent les personnels de ces établissements pour soigner correctement les malades.

(1) H. Descazeaux : *l'Artériographie en pathologie digestive* (Etude rétrospective et critique). Thèse médecine. Bordeaux, 1974.

(*) Professeur à l'université de Bordeaux-II, médecin des hôpitaux.

Prochain article :

III. - QUELLE SOCIÉTÉ DEMAIN ?

DÉFENSE

ARMÉE DE L'AIR : 13 h. 30 de vol par mois et par pilote.

La commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale vient d'exprimer son inquiétude devant l'insuffisance du budget des armées pour 1976. Les rapporteurs ont été unanimes pour déplorer la réduction des crédits d'équipement. *Ils* observent notamment à propos de l'armée de l'air que, le déficit des crédits alloués aux carburants étant de 70 millions de francs, le nombre d'heures de vol mensuelles par pilote sera d'environ treize heures et demie en 1976, au risque de menacer « gravement » la valeur et la sécurité des pilotes.

Enfin, les rapporteurs relèvent qu'aucun Mirage F1 ne sera commandé, que la deuxième tranche des missiles sol-air Crotale sera différée.

La marine est touchée elle aussi. Le rapporteur, M. Roger Crespin (U.D.R.), « *n'a pas caché son inquiétude devant l'indétermination de la date de mise en service du premier bâtiment de surface à propulsion nucléaire* ».

● *Trans European Airways* annonce qu'elle vient d'acquérir un second Airbus A 300, destiné à T.E.A.-Hollande, la filiale hollandaise de la compagnie charter belge. Après Germanair et Korean Air Lines, Trans European Airways sera la troisième compagnie aérienne à mettre en service le Konder, de la revue *Visao*, ont été une version à trois cent vingt passagers.

RELIGION

ÉLUS PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT PAR L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES A LOURDES

Mgr Roger Etchegaray et Mgr Gabriel Matagrin sont portés à la tête de l'épiscopat français

De notre envoyé spécial

Lourdes. — *Pour une fois les pronostics ne se seront pas démentis. Les deux « favoris » pour les postes respectifs de président et de vice-président de la conférence épiscopale française, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, et Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, ont été élus rapidement et sans concurrence sérieuse — même si le nombre de tours nécessaires ainsi que le nombre de voix recueillies par les candidats demeurent secrets* (1).

Ces élections, événement marquant de la journée du 24 octobre, ont eu lieu en fin d'après-midi. La matinée avait été consacrée à la poursuite des carrefours sur l'Action catholique, tandis que l'après-midi les évêques ont voté un projet de réforme du droit canon sur les sacrements (il s'agit d'une réponse à des questions posées par la commission romaine de la réforme du droit canon) ainsi que le budget prévisionnel pour 1976. Les recettes sont évaluées à 2 320 000 francs, tandis que les dépenses envisagées atteindront 2 660 500 francs, soit un déficit prévu de 340 500 francs.

Dès que les résultats des élections ont été annoncés, les Pères Etchegaray et Matagrin ont remplacé le cardinal Marty et Mgr Michel Vial, président et vice-président sortants, à la tribune de la salle Jean-XXIII pour écouter le rapport de synthèse préparé par Mgr Michel Saudreau, évêque du Havre, à partir des travaux des neuf carrefours sur l'Action catholique.

Cette phase du travail a été consacrée à une analyse, à partir des expériences vécues par les évêques, de l'enjeu, des tâches et des difficultés de cette forme d'apostolat ; dans un deuxième temps on dégagera des orientations pour l'avenir. L'enjeu n'est rien moins que le maintien ou non de l'« option pastorale ferme » pour favoriser l'Action catholique. Notons que dans le budget prévisionnel entre un quart et un tiers des dépenses sont représentées par les subventions aux commissions « monde ouvrier, « monde indépendant », « monde rural », « monde scolaire et universitaire ».

Foi et engagement temporel

Quant aux tâches et aux difficultés, il est à l'honneur des évêques d'être allés sans complaisance au cœur d'un problème longtemps tabou — au moins en assemblée plénière : la plupart des difficultés signalées découlent des rapports entre la foi et l'engagement temporel et entre l'option politique et le lien ecclésial.

Dans son rapport introductif, Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims, écrit par exemple :

« *En bien des mouvements, on ne parle plus de la foi pour susciter et motiver l'engagement temporel. On participe au combat des hommes au nom d'une solidarité humaine. La foi intervient ensuite pour « stimuler » ou « critiquer » l'engagement (...). Dans ces conditions, la foi risque d'être à la remorque de l'option temporelle. Elle risque d'être durement « justificatrice » ou au contraire de devenir « insignifiante » et apparemment inutile.* »

Sur l'option politique et le lien ecclésial, Mgr Ménager écrit encore :

« *Certains mouvements font explicitement ou implicitement un choix politique précis. Ils reconnaissent que ce choix dépend d'une analyse particulière (empruntant parfois certains éléments à l'analyse marxiste), et on signale le risque d'un blocage de la foi et de l'idéologie lorsqu'on présente l'option choisie comme la seule voie possible pour les chrétiens et pour l'Eglise.* »

Danger qu'un évêque a résumé ainsi en carrefour : *Le projet politique paraît plus cohérent que le projet chrétien.* »

Parmi les autres difficultés soulevées citons : la présence d'incroyants au sein des équipes d'Action catholique ; les difficultés de langage ; l'absence de dialogue entre mouvements spécialisés ; l'impact sur l'opinion publique de déclarations dont le ton est souvent durci ; l'exigence d'autonomie par rapport aux liens avec l'évêque et l'Eglise et la place, enfin, de l'aumônier, à la fois membre du mouvement et membre du presbyterium.

Il existe des cas, rares, souligne le rapport de Mgr Ménager, où l'aumônier n'est qu'un permanent inconditionnellement solidaire des options temporelles. Dans d'autres cas, plus fréquents, l'aumônier est déchiré par sa double solidarité. « *Cela se manifeste,* dit le rapport, *par une certaine perte de l'identité sacerdotale avec hésitation à interpeller le mouvement au nom de la foi et une difficulté à se sentir solidaire dans sa mission apostolique.* »

Le débat qui a suivi le rapport de synthèse a montré à quel point les évêques sont encore en désaccord sur nombre de ces points, mais plusieurs voix se sont élevées pour demander que l'assemblée montre « *une large compréhension* », qu'elle prononce « *une parole d'espérance* » pour encourager les mouvements, qu'elle « *n'exclut ni ne condamne personne* ». « *Il faut refuser de marginaliser les mouvements,* a dit un jeune évêque, *même ceux dont la situation est la plus délicate.* »

Voilà qui est pour rassurer certains mouvement d'Action catholique, tels le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne ou la Jeunesse étudiante chrétienne, ou des mouvements de laïcs, telle la Vie nouvelle, qui craignent précisément d'être plus ou moins désavoués par les évêques.

ALAIN WOODROW.

(1) Selon le règlement, il faut une majorité des deux tiers pour les cinq premiers tours, la majorité absolue à partir du sixième tour.

Deux hommes complémentaires

L'Eglise de France vient de porter à sa tête deux hommes jeunes, dynamiques, vifs d'esprit, qui ont déjà largement fait leurs preuves. Amis de longue date, Mgr Roger Etchegaray, un Basque de cinquante-trois ans, et Mgr Gabriel Matagrin, un Lyonnais de cinquante-six ans, sont complémentaires à bien des égards.

Le premier, grand, chaleureux, portant sur son visage l'éclat du soleil méridional, est un homme de contact et de dialogue. D'abord comme secrétaire général de l'épiscopat français et au conseil permanent, ensuite, comme président du conseil des conférences épiscopales d'Europe — sans parler de sa participation au concile et aux quatre synodes romains comme expert ou délégué — Mgr Etchegaray a un rayonnement international. Au courant des problèmes de l'Eglise en Europe et dans d'autres continents, il saura élargir les horizons d'une Eglise souvent repliée sur l'Hexagone.

Mais l'archevêque de Marseille reste aussi très près du peuple. Si on se souvient encore de ses attaques virulentes, au début de l'année, contre la « drogue » du tiercé, c'est qu'il n'a pas peur des mots et s'exprime dans un langage accessible à tous. D'une grande culture littéraire, le Père Etchegaray manie la plume avec dextérité et s'efforce d'écrire un éditorial d'une page — et pas plus — dans chaque numéro de son bulletin diocésain.

C'est un bourreau de travail, disent ses proches collaborateurs, qui a une grande capacité de synthèse et le don, combien nécessaire pour ce nouveau poste, de travailler avec d'autres.

Par ses premières paroles à la télévision, après son élection, il a invité tous les catholiques français à l'unité — « qui n'est pas l'uniformité », a-t-il ajouté — et à la tolérance mutuelle. « Je souhaite qu'on respire très librement dans l'Eglise, a-t-il dit, qu'on se sente à l'aise et que personne ne se sente suspecté ». Ses trois priorités pour l'avenir : les pauvres, l'homme, la communauté.

Mgr Matagrin, évêque de Grenoble, est petit, affable, toujours prêt à écouter, à discuter, à aider. Sa capacité de réflexion et de discernement est unanimement appréciée au sein de l'épiscopat. Expert dans le domaine politique et socio-économique, il est l'auteur d'un rapport très remarqué sur « Politique, Eglise et foi » *présenté à l'assemblée de Lourdes en 1972.*

Un de ses proches nous l'a décrit comme un « homme-ordinateur » capable de tirer rapidement une synthèse claire et précise du débat le plus confus. Bien qu'il passe aux yeux de certains pour un homme « de gauche », la précision et la clarté de ses analyses, sur le marxisme en particulier, devraient couper court à toute idée d'un relâchement quelconque sur le plan doctrinal.

A la télévision, il a défini deux axes prioritaires qui guideront son action : l'engagement dans le monde et le « ressourcement » spirituel, notamment par la prière. Sur les relations avec les marxiste, il a déclaré que les problèmes métaphysiques et spirituels étaient primordiaux.

Le fait d'avoir dissocié la présidence de la conférence épiscopale de l'archevêché de Paris est une innovation heureuse, aussi bien pour la décentralisation dans l'Eglise que pour la collégialité. Les deux nouveaux élus et le cardinal Marty, archevêque de Paris, ont d'ailleurs affirmé leur volonté de travailler en étroite collaboration. — A. W.

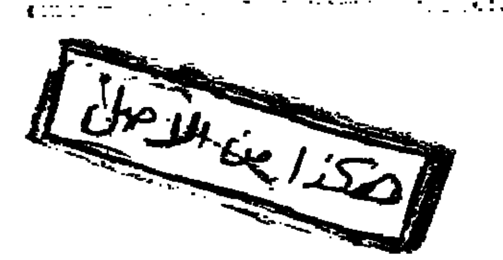
L'archevêque de Marseille

[Né à Espelette (Pyrénées-Atlantiques) en 1922, Mgr Roger Etchegaray a fait ses études à Bayonne puis à l'université grégorienne de Rome. Il est licencié en théologie, docteur en droit canon. Ordonné en 1947, il a été successivement, dans le diocèse de Bayonne, secrétaire de Mgr Terrier, secrétaire général de l'Action catholique, directeur des œuvres et vicaire général. Nommé directeur adjoint du secrétariat de l'épiscopat en 1961. Il crée le secrétariat pastoral.

De 1966 à 1970, il est secrétaire général de l'épiscopat. Il est nommé évêque auxiliaire de Paris en 1969, puis archevêque de Marseille en 1970. Président du conseil des conférences épiscopales d'Europe depuis sa création en 1971. Il a présenté, à ce titre, au dernier synode, le rapport sur l'évangélisation en Europe et il a présidé le récent symposium des évêques européens (« le Monde » du 22 octobre 1975).]

L'évêque de Grenoble

[Né à Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône) en 1919, Mgr Gabriel Matagrin a étudié à la faculté des lettres de Grenoble, puis à l'Institut catholique de Lyon. Il est licencié en philosophie. Ordonné en 1945, il a été successivement professeur, directeur spirituel, puis aumônier à Lyon. Nommé vicaire général en 1960, chargé de l'Action catholique et des œuvres diocésaines, il a été de 1956 à 1969 évêque auxiliaire de NN. SS. Gerlier, Villot et Renard. Il a été nommé évêque de Grenoble en 1969.]



Le Monde aujourd'hui

CONSOMMATION

Les techniques de séduction

« C'EST *un nouveau totalitarisme insidieux... Les produits endoctrinent* », s'exclamait un rescapé des grandes surfaces (1). Tant il est vrai que dans ces temples du libre-service, la liberté est singulièrement réduite, malgré les apparences.

Dès l'entrée, le client tourne obligatoirement à droite et s'empare d'un caddie profond (contenance : jusqu'à 170 litres) non moins obligatoire. Péremptoire, une pancarte affirme : « *Plein caddie aux meilleurs prix.* »

C'est souvent à l'entrée que les grandes surfaces présentent les articles les plus futiles (bijoux de fantaisie) ou les plus chers (électrophones). L'éclairage est élégant, le décor soigné, une douce chaleur vous envahit quand il fait froid dehors (ou *vice versa*), une douce musique vous berce. Vient ensuite le corridor de la tentation. Parfois le sol est en plan légèrement incliné, pour entraîner le caddie.

Aux Etats-Unis, on a installé dans une grande surface des caméras qui enregistraient les battements de cils des clientes. Pendant qu'elles faisaient leurs emplettes, ces battements se raréfiaient, tombant très au-dessous de la normale. L'expérimentateur en conclut que ces femmes étaient dans un état voisin de l'hypnose (2).

Certaines grandes surfaces frôlent, sans l'atteindre, la prodigalité un peu délirante des grands magasins, destinée à une clientèle aisée. D'autres ressemblent davantage à des « *hangars logiques* », comme dit un porte-parole. Mais toutes sont accrocheuses à leur manière. Le samedi, elles tiennent de l'antique foire, de la kermesse, du cirque. On y fuit la solitude. On y entend des voix ensorcellantes, comme des sollicitations de l'autre monde. Ou pressantes : « *A la quatrième minute, décidez-vous, 20 % sur l'article... Profitez...* »

Où est le secret ?

Il y a quinze ans, toute cette animation attirait, comme des papillons de nuit, des ménagères à l'étroit dans des logis sombres et ternes. Aujourd'hui, les foyers sont plus gais, les grandes surfaces n'ont plus l'attrait de la nouveauté. Elles sont pourtant devenues irremplaçables. Quels sont donc leurs secrets ?

Leurs prix ? Pourtant quatre clients sur cinq sont incapables de chiffrer les économies qu'ils croient avoir faites dans les grandes surfaces. Rares sont ceux qui comparent les prix, et plus rares encore ceux qui résistent aux panneaux « soldes », « vente promotionnelle », « prix budget ».

Il y a donc autre chose. La formule du libre-service libère le client (mâle surtout) de sa timidité naturel! : il n'y a plus de vendeur-écran. Le personnel, quand on le trouve, est avare de son temps (il doit être rentable à chaque minute) et n'importune pas le client.

S'il est vrai, enfin, que le remords suit la dépense, avec la formule des achats groupés cela ne se produit qu'une fois : à la sortie, quand il est trop tard pour reculer.

Supposons qu'une cliente vienne acheter un simple pot-au-feu et un paquet de riz. Ces articles, dits de première nécessité, se trouvent souvent au fond du magasin, voire au sous-sol. Dans certaines grandes surfaces, on en trouve facilement le chemin, en consultant des pancartes lisibles, en parcourant des allées spacieuses. Mais ailleurs, aux pancartes fonctionnelles se mêlent quantités d'autres, qui vantent telle marque, telle bonne affaire. Parfois une forêt de chapeaux, suspendus au plafond, accroît la confusion. Et comment parcourir ces allées hérissées de présentoirs, de tourniquets qui aux heures de pointe, bloquent comme à dessein la circulation ?

Souvent, dit-on, le fabricant paie au distributeur l'emplacemnt de son produit, et sa mise en valeur. Pour cela, il y a tout un art, la P.L.V. (promotion sur le lieu de vente) qui consiste à exposer, en haut, en avant, ou en travers, l'article qui doit « partir ».

On vend mieux, par exemple, au niveau des yeux qu'à la hauteur des chevilles. La paresse même de la ménagère (ou sa fatigue) a été longuement étudiée par les psycho-sociologues embauchés par les grandes firmes américaines.

Acheter, c'est s'identifier

Depuis plus de trente ans, ils épient et décortiquent le comportement du consommateur. Leur conclusion : il n'est plus question de vendre le produit, mais la réponse qu'il apporte à une attente irrationnelle du client. Et il est beaucoup question de manipuler, non pas les besoins avoués des gens, mais leurs désirs inconscients.

On sait maintenant qu'acheter, c'est s'identifier, fabriquer sa propre image de marque. On connaît toutes les pulsions qui sous-tendent l'acte d'achat, grâce aux stratèges du désir (3), qui ont mis au point de nombreuses techniques de séduction.

ANNE GUÉRIN.

(Lire la suite page 17.)

(1) P. Drouin, *le Monde* du 11 juin 1968.
(2) V. Packard, *la Persuasion clandestine*, Editions Calmann-Lévy.
(3) Ernst Dichter, auteur de *la Stratégie du désir*, a mis au point, aux U.S.A., les études de motivation qui ont révolutionné l'art de vendre.

FEMMES

Le bonheur pour toutes

DANS cette bibliothèque de gare, à hauteur d'homme, est épinglé un magazine sur la couverture duquel on voit une jeune femme, de dos, les mains sur les hanches, tournant à demi le buste pour montrer son visage souriant aux dents blanches, et dont le vêtement rayé a été découpé de telle sorte au-dessous de la taille qu'il laisse apparaître, dans une sorte de lucarne carrée, ses fesses. A quelques centimètres de là, un autre magazine, épinglé à la même hauteur, expose, également sur sa couverture, la photo d'une autre jeune femme nue, ou plutôt, vêtue seulement de hautes chaussettes blanches, qui se tient à califourchon sur la roue d'une moto, rejetant en arrière sa chevelure blonde, son cou et sa poitrine.

Les passants, les voyageurs, les flâneurs, qui viennent acheter leur journal, jettent un regard rapide. Les petits lèvent les yeux. Les grands les laissent descendre négligemment. Les pressés foudroient les images d'un regard coupant. Les curieux s'y reprennent à deux ou trois fois : surpris de ce qu'ils ont trop vite aperçu, ils font un petit tour avant de revenir pour mieux voir ou font semblant de feuilleter un magazine pour trouver le temps de pousser un coup d'œil vers le haut.

La marchande de journaux, avec son vieux châle, est totalement indifférente à tout cela. Rien ne la dérange de son manège : recevoir des pièces, rendre la monnaie, passer des quotidiens, des illustrés. A peine s'en détournera-t-elle une seconde pour dire qu'on ne lit pas les magazines à l'étalage. Ce qu'elle vend, ce qu'elle affiche ne la concerne pas. D'ailleurs, à y regarder de près, on remarque qu'elle est entourée de toutes sortes de petites brochures, placées sensiblement en retrait dans sa boutique mais exposées autour d'elle comme des ex-voto ou des images saintes, qui représentent d'autres femmes aux seins offerts, aux fesses dénudées, quelquefois même dans des postures tout à fait inattendues, accompagnées de partenaires, à la limite (ou même hors de limite) des attitudes « hard core ».

La panique

Le client réprimandé déclare, pour ne pas perdre la face, qu'il va acheter le magazine, et pour bien affirmer sa liberté, il le feuillette plus ostensiblement encore. Manque de chance, il n'y trouve que ces femmes dont il aurait voulu se délivrer. L'une est à cheval sur une chaise, entièrement nue, en train de vider une bouteille de coca-cola sur le goulot de laquelle ses lèvres se referment avidement. Une autre, couchée dans les foins, les jambes largement écartées, montre en très gros plan la toison bouclée qui cache mal son sexe. Une troisième barbote dans l'eau bleue d'une baignoire où se réfractent bizarrement les lignes attrayantes de son corps.

Le monsieur s'enfuit, pris d'une véritable panique, en oubliant son magazine. Il marche, court presque, rasant les murs, sans s'apercevoir qu'il longe une immense palissade où a été apposé un panneau publicitaire démesuré montrant une jeune personne déployant sa peau bronzée dans les échancrures d'un merveilleux maillot de bain : il vient, sans s'en apercevoir, de frôler du coude sa hanche géante. Continuant sa course, il passe devant une enfilade de salles de cinéma où d'autres femmes l'assaillent. Mais cette fois, ce qu'elles montrent, ce qu'elles font, les parties de leurs corps qu'elles exhibent sur de grandes photos glacées, sont des spectacles qui dépassent tellement ce qu'on peut imaginer de dévoiler en public, dans la rue, qu'il préfère s'éloigner au plus vite et prendre son parti de revenir, s'il le faut, au crépuscule, ou à l'heure des séances nocturnes, pour voir sans être vu.

Dans le métro où il s'engouffre, il espère trouver un peu de quiétude en attendant l'arrivée de la rame. Mais à peine a-t-il pris place sur un banc, que ses yeux tombent sur une affiche monumentale représentant une jeune femme rousse en train de lever très haut le bras gauche pour projeter, dans le creux de son aisselle, un produit déodorant en « bombe » qu'elle tient dans la main gauche. De fait, l'effet du produit doit être radical, car l'aisselle paraît déjà toute nette et parfumée, ce qui rend l'image acceptable et presque décente. Il en est ému jusqu'au sourire.

Presque rasséréné, le voyageur monte dans le wagon. Il se laisse doucement bercer par les trépidations sans trop faire attention aux personnes qui l'entourent. Voilà pourtant qu'en face de lui une dame ouvre un magazine de programmes de télévision de très large audience. Ce doit être de tout repos et c'est sans méfiance que le monsieur laisse errer son regard sur la page tournée vers lui. A son étonnement, il découvre là une publicité d'une page entière consacrée à une « *chaîne d'amour* » proposée aux personnes du sexe féminin — « *avec vos initiales découpées dans l'argent massif* », est-il précisé — et d'autres talismans qui leur permettront de se faire aimer ou d'attirer « *magiquement* » les cœurs qu'elles veulent retenir. C'est ce qu'il parvient à lire en approchant un peu les yeux.

La dame, offusquée, ferme son magazine, le place différemment et s'y plonge d'une autre manière, avec une expression qui, de rageuse, devient vite extatique, ravie, tant semblent être grandes les délices qu'elle y trouve et qu'elle garde maintenant pour elle seule. Il ne voit plus que le dos de la couverture. Mais il peut y distinguer la silhouette d'une femme exprimant sa joie d'être à l'aise tous les jours de sa vie — vacances, travail ou tâches ménagères, — grâce à un dispositif d'hygiène intime perfectionné. Elle a l'air aussi décontractée, heureuse et épanouie que l'autre, celle du déodorant. Et même que celle qui montrait son dos et ses dents. Le bonheur pour toutes.

RAYMOND JEAN.

Au fil de la semaine

A BAS LE TRAVAIL

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DEUX petites annonces, dans « le Monde ». Une demande d'emploi, parmi bien d'autres : « Cadre, trente-quatre ans, universitaire. Dix ans d'expérience journalisme quotidien (presse écrite et parlée). Spécialités : musique, littérature, histoire. Langues étrangères : allemand (niveau agrégation) et anglais (licence), cherche emploi à temps complet ou partiel », etc. (1). Quelques jours plus tôt, cette offre : « Travailler aux États-Unis ? C'est possible ! Renseignements gratuits. Écrire... » (2).

A la première de ces annonces, la demande d'emploi, UNE *réponse, une seule. Et ce n'était malheureusement pas la bonne.* Pour la seconde, plus de cent vingt lettres déjà. Et il en arrive encore chaque jour.

***

Les petites annonces, encore. Gratuites. A pleines colonnes, à pleines pages dans les journaux lus par les jeunes, quotidiens ou hebdomadaires. « Solitude. » « Isolé. » « Très seul. » « Aidez-moi à survivre. » « Au secours ! je n'en peux plus. »

Une partie de ces appels émanent de détenus de la Santé, de Fresnes, de Fleury-Mérogis et autres prisons, au point que l'un de ces journaux a dû ouvrir pour eux une rubrique spéciale, « Tôlards ». Mais d'autres, beaucoup d'autres, viennent de garçons et de filles comme ceux que vous côtoyez chaque jour dans la rue, des marginaux parfois, des chômeurs aussi, mais également des jeunes qui ont un emploi ou un travail, qui ont des parents, peut-être des frères et sœurs, des camarades sans doute. Et qui cependant se sentent écrasés, sans personne à qui vraiment parler, seuls, désespérément seuls.

Cela va loin, très loin : « Le métro est une sale machine... Pourtant le 1er octobre, vers 21 h. 30, on s'est rencontrés sans pouvoir se parler. Si tu es le type habillé tout en noir et que tu te souviennes de cette fille elle-même habillée en noir avec de grosses lunettes qui t'a regardé en souriant comme toi, écris vite à Katy... » Suivent un nom et une adresse. Et encore : « Lyon. Tu passais rue de la République jeudi 2 octobre à 8 heures, le nez plongé dans « Libé ». Que cherchais-tu ? J'ai pas osé te déranger, mais comme je travaille dans le coin et que j'ai personne, tu peux me téléphoner à... » Suivent un numéro et un prénom, Alain. Courrier du cœur ou S.O.S. ? Pas de doute en tout cas pour ce cri : « Chouette, on a le téléphone ! Si vous êtes comme nous et que vous voulez vous faire de nouveaux amis, téléphonez-nous au numéro... »

Dans la colonne voisine, entre une requête qui serre le cœur (« Qui pourrait me donner des vêtements d'hiver pour Patrick, quatre ans et demi... ») et une offre qui en dit long (« Vends hard-top de Triumph Spit MK 7... »), des Portugais demandent un contrat de travail « fictif ou non », un immigré est à la recherche d'un « mariage blanc » qui lui évitera l'expulsion, et quelques candidats au chômage — mais oui, cela existe — proposent de rembourser les 45 % de charges sociales à un employeur qui leur fera trois bulletins de salaire mensuels pour un « emploi-bidon ».

***

Trois Parisiens de milieux intellectuels et bourgeois, dix-sept, dix-neuf et vingt-quatre ans, ni pires ni meilleurs que les autres. Trois histoires vraies et actuelles.

Françoise, dix-sept ans, a vu divorcer ses parents, les comprend l'un comme l'autre, ne leur en veut nullement. Elle respire l'équilibre et la santé morale, déborde de générosité et d'appétit de vivre. Cet été, elle a passé deux mois à servir les vieux chez les Petits Frères des pauvres. Elle a, dit-elle, beaucoup appris sur les autres et sur elle-même. Elle reprend ces jours-ci ses études, sans problème.

Luc, dix-neuf ans, est installé depuis son retour de l'Inde, il y a deux mois, au beau milieu du tapis du salon familial. Dans la position du lotus. Il n'a pas dit six mots en huit semaines. Il touche à peine aux assiettes que l'on dépose à côté de lui et s'il s'ébroue parfois, c'est la nuit, quand tout le monde dort. Il médite, avec un vague sourire plaqué sur le visage comme un masque.

Jean, dit, on ne sait trop pourquoi, Bill, vingt-quatre ans, offre l'image même du jeune cadre dynamique. Il est brutal, un peu cynique, n'a rien d'un rêveur et encore moins d'un mystique. Il a quitté, l'an passé, après un an seulement, son premier « job » dans une grande société et il a monté, avec un peu de crédit mais sans capital, sa propre petite affaire, très astucieusement calculée. « Ça marche très fort pour lui », disent les copains. L'argent rentre et roule. Alors Bill s'offre, en ce moment même, trois mois de vacances, pas moins. Il est parti de Paris à pied, seul, en pèlerinage, pour Saint-Jacques-de-Compostelle.

***

Des lecteurs de « Libération » (3) débattent de la « horde sauvage » qui, à l'occasion des manifestations antifranquistes, a saccagé, voire pillé, plusieurs dizaines de magasins aux Champs-Elysées. Les uns expliquent, justifient même ; les autres s'indignent.

« Nous ne sommes pas des flics, des provocateurs, des irresponsables ou des malades mentaux égarés, écrit « un groupe d'ouvriers antifascistes ». Nous sommes des jeunes ouvriers, dont certains au chômage, des banlieues nord de Paris, des cités-dortoirs et des clapiers-taudis où règne l'enfer de la misère tous les jours. Nous ne sommes pas descendus dans la rue pour avoir bonne conscience ou pour le plaisir de casser... Oui, nous avons cassé et nous casserons encore ; et que la bourgeoisie et ses complices se préparent à trembler devant la montée de la violence populaire des masses en colère.

» Parmi les individus de la « horde sauvage » du samedi soir, il y avait quelques anars, des loubards, des jeunes ouvriers, des chômeurs, mais aussi d'ex-militants d'une organisation qui ne se contentait pas de parler de violence avec de grands mots, mais qui agissait. »

En contrepoint, un mécontent qui reproche au journal « sa démagogie populiste-loubardienne » : « Oui, face au fascisme, je veux que ma colère soit « organisée », politique, je n'ai pas envie qu'elle se dissolve dans la destruction d'objets, tout « significatifs » soient-ils... Ce qu'on veut, c'est affoler tout ce qui supporte le fascisme en France, c'est créer un climat d'insécurité politique pour le fascisme... »

***

« Nous vivons dans une société sans catharsis (4), sinon la violence et le suicide. Des milliers de jeunes, coincés entre des modèles moraux et sociaux très contraignants, sans aucun attrait, et une réalité qui les exclut sauvagement, sont dans la pire des situations. Ils sont mûrs pour tous les terrorismes. Mai 68 fut un éternuement nécessaire et salutaire dans ce début d'allergie à la société industrielle, à sa façon de concevoir le travail. Depuis, l'allergie a fait des progrès fulgurants. »

Qui parle ainsi ? Un gauchiste sans doute ? Non : le docteur Jean Rousselet, cinquante-trois ans, décoré, portant veston et cravate, directeur de la division « Jeunesse - Entrée dans la vie active » au centre d'étude de l'emploi (5). Ecoutons-le encore :

« Il existe chez les jeunes une réelle souffrance du travail. Parlez-en à mon confrère Olievenstein qui dénombrait cent mille tentatives de suicide chez les jeunes, l'an dernier. Un phénomène de contagion se produit qui se dirige vers l'amont : du jeune chômeur au lycéen et même à l'écolier... Il faut mettre un terme à ce culte du travail qui a supplanté tous les autres. Il faut nettement séparer, dans le travail, la nécessité productive qui doit exiger un effort limité, et la valeur d'ordre, le mythe. La complicité culturelle de tous les systèmes de pensée, de tous les régimes politiques, est, en ce domaine, affolante. C'est une valeur qui unifie, qui sécurise... Pour un homme qui « se réalise » dans le travail, combien y perdent l'essentiel de leurs virtualités créatrices ?

Ce que résume à sa manière Jean-Pierre Barou, l'auteur de « Gilda, je t'aime. A bas le travail ! » (6) : « Tout chômeur, jeune ou dans la force de l'âge, est contraint à la réflexion. Une réflexion simple : ou je suis un imbécile, un inutile, ou la société est mal faite, qui ne sait pas me donner ma place. »

(1) 14 octobre, page 29.
(2) 8 octobre, page 20.
(3) 14 et 15 octobre.
(4) Exutoire, purgation des passions.
(5) Cité par Jean-Paul Ribes dans *le Sauvage*, nº 22, dans un article intitulé « Il fait beau, on travaillera demain ».
(6) Les Presses d'aujourd'hui (Gallimard-Mercure), collection « la France sauvage ».

« CHER MONSIEUR LE MONDE »

Les ordinateurs, c'est bien connu, sont des animaux sans esprit. Comment leur en vouloir s'ils ne distinguent pas d'un coup d'œil les personnes physiques et morales, ni le particulier du général ?

C'est ainsi que « Monsieur le Monde », 5, rue des Italiens, a pu trouver dans son courrier une lettre « importante et personnelle », revêtue d'une mention comminatoire : « ouvrez vite », et par laquelle un grand mensuel lui adressait cette bouleversante révélation : « C'est vous, et vous seulement, qui avez été personnellement **choisi** *parmi les habitants de* **Paris** *pour recevoir deux numéros de participation. Guettez le courrier. Dans quelques jours, vous recevrez le bon officiel porteur de ces numéros. Vous pourrez ainsi vérifier que ce sont bien les mêmes, et que ces numéros n'ont été attribués qu'à vous,* **cher M. Le Monde.** »

Pour peu que les numéros 880445 e. 881545 soient alors tirés au sort, la rédaction du « Monde » s'enrichira d'une Renault 12 TS ou son administration d'un chèque de 25 000 F. Au choix. Quel dilemme !

J. S.

ETRANGER

Reflets du monde entier

The Economist

Divorce à la russe...

« La révolution sexuelle a atteint l'U.R.S.S. », constate le sérieux hebdomadaire londonien *THE ECONOMIST*. *« Le nombre des divorces augmente rapidement (...). Le taux de divorces par rapport aux mariages qui était de 10 % en 1960 s'est élevé à 27 % en 1973 (24 % en Grande-Bretagne et 40 % aux Etats-Unis). Un divorce sur trois se produit en U.R.S.S. après un mariage de moins d'un an. (...) Les relations sexuelles avant ou en dehors du mariage atteignent un standard occidental. (...)*

» De nouvelles lois adoptées en 1960 rendent le divorce facile et bon marché. S'il n'y a pas d'enfants de moins de dix-huit ans, un mariage peut être dissous par consentement mutuel : il suffit de faire enregistrer le fait et de régler une taxe de 50 roubles (320 francs environ).

» Mais contrairement à son approche ouverte du divorce (et de l'avortement), la législation soviétique est dure pour l'illégitimité (...) ; les allocations de l'Etat pour les mères célibataires sont modestes. Une juriste soviétique, Mme Maslova, a brièvement résumé l'attitude officielle à ce sujet : les femmes qui ont des enfants illégitimes n'ont à s'en prendre qu'à elles-mêmes. »

Die Presse

Des hôtesses de l'air sans reproche

Le quotidien de Vienne *DIE PRESSE* s'émerveille de la rigueur des critères présidant au choix des hôtesses, dans la compagnie aérienne nationale Austrian Airlines. En contrepartie, elles jouissent d'avantages inconnus de leurs collègues : *« Le rhume de cerveau et la grossesse sont des motifs reconnus d'interruption de travail, l'A.U.A. prenant le plus grand soin du bien-être de ses employés, mais aussi des exigences esthétiques des passagers. »*

DIE PRESSE relève que les hôtesses ne peuvent conserver leur poste au-delà de trente-six ans, mais que la relève est assurée malgré la sévérité des choix opérés parmi les candidates. *« Selon le mot de l'hôtesse en chef, « ces dames doivent être saines comme l'œil ». Le simple fait de porter des semelles orthopédiques les élimine. Elles doivent être assez robustes pour paraître rayonnantes et ne jamais trahir la fatigue des vols de nuit et des changements de climat. »*

L'action

Faire taire les poulets

Le progrès a parfois des résultats inattendus. Le journal tunisien *L'ACTION* écrit ainsi :

« Il a souvent été dit qu'il fallait, et qu'on allait faire taire les poulets dans Tunis. Espérons encore que la bonne volonté légale sera bientôt suivie d'effet. Mais si nous examinons la situation pratique nous constatons que ce n'est pas depuis l'indépendance que la volaille a pris possession des buanderies de Tunis, c'est du jour de la naissance des machines à laver. Peu à peu, la pièce au-dessus de l'immeuble à laquelle les locataires avaient droit pour leur lessive a fait l'objet de sous-locations telles que c'est le poulet bédouin qui en a profité en vidant tout le monde. Qui réveille les travailleurs dans Tunis, la radio, les montres-réveils ou le poulet ? Incontestablement, c'est le poulet. (...)

» Tout cela est bel et bien, mais on comprend que la municipalité soit obligée de sévir, car il y a une question d'hygiène qui prévaut, pas seulement pour la volaille dans les immeubles d'habitation, et avec un élevage semi-régulier, mais aussi à cause des étables aux portes de la capitale et quelquefois même dans Tunis. Je sais que c'est utile pour le lait, et même le fumier qu'on aime avoir à portée de la main pour son jardin, mais il est impossible que cela dure plus longtemps. »

EUROPEO

Un cadeau avant faillite

L'hebdomadaire de Milan l'*EUROPEO* explique comment *« on peut obtenir un cadeau de la caisse du Mezzogiorno et faire faillite ensuite »*. Il cite le cas d'un industriel du Nord qui, partant d'un « capital » de 3 000 lires, soit moins de 30 francs, *« a obtenu un présent d'un demi-milliard, des hectares de terrain et une infrastructure coûteuse pour une usine qui est aussitôt entrée dans le coma et a été fermée, laissant sur le sable cent ouvriers »*.

L'*EUROPEO* démonte le mécanisme de l'opération pratiquée à Atessa, sur les collines du Val-di-Sangro, par l'industriel qui entendait bien tirer parti des aides prévues pour l'industrialisation du Midi. A cet effet, celui-ci avait créé la Lario-Sud, au capital de 300 000 lires, dont il fournit effectivement 3 000. Un an après l'obtention d'un crédit à fonds perdus d'un demi-milliard de lires, l'usine fermait ses portes. Selon l'*EUROPEO*, le cas n'est pas unique.

Echos de Grande-Bretagne

Les Anglais aussi...

Dans le numéro spécial que les *ECHOS DE GRANDE-BRETAGNE*, le bulletin publié par l'ambassade britannique à Paris, consacrent à la condition féminine dans le Royaume-Uni, on lit :

« Au congrès 1973 de la centrale syndicale TUC, les soixante-dix femmes déléguées ne représentaient que 7 % des syndicalistes présents, alors que les femmes représentent 34 % (2,5 millions) des syndiqués.

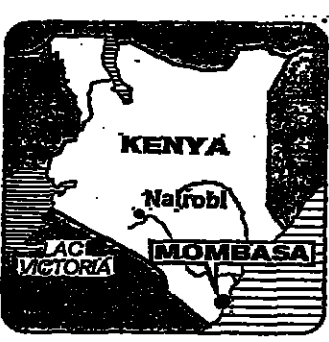
» De plus, elles sont pratiquement absentes des postes de direction et de responsabilité.

» Le paradoxe est que la situation soit la même dans les professions à majorité féminine. Les syndicats des employés des services de santé, des services publics et des enseignants ont recruté ces dernières années des milliers d'adhérentes dont aucune n'a, à ce jour, de responsabilités nationales. Par exemple, le syndicat national des enseignants (NUT), dont 74 % des membres sont des femmes (soit 201 460, contre 72 212 hommes), est dirigé par un exécutif comprenant trente-six hommes et sept femmes. L'équipe de responsables permanents comprend onze hommes et deux femmes.

» En 1974, les personnels de santé ont été particulièrement agités par les revendications (salaires, carrières, effectifs, etc.). Les femmes constituent 63 % et 66 % des effectifs des deux syndicats qui les regroupent. Au congrès du TUC, à Brighton, ces syndicats ont envoyé trente-deux délégués, dont six femmes... »

Lettre de Mombasa

UN PORT DES TROPIQUES



FRAPPE du drapeau panaméen, le long pétrolier noir de la Shell s'engage dans la passe de Mombasa. Il glisse sur sa lancée entre les rives, qui semblent trop étroites pour sa taille gigantesque. Les marins courant à la manœuvre ont des gestes tendus d'impatience. A quelques encâblures défilent comme un appel les couleurs de l'Afrique, spasme sensuel charriant des odeurs de ventre après l'écrasement torride et monotone des sables du golfe Persique. Des cris montent vers eux : une quinzaine de filles rient, se déhanchent et tendent leurs bras. Dressées au bord de la piscine du Florida, la boîte de nuit du bord de mer, elles saluent leurs amis et leurs clients.

Le pétrolier poursuit sa course, dépasse le ferry bourré de voitures et les hautes tours grises des silos de ciment. Enfin, glissant sur son aire, il s'approche de la jetée. Les filins sont lancés et, guidée par leur mouvement, l'énorme coque rebondit doucement contre les pneus du quai. Dans les teintes pourpres du soleil couchant qui enflamme les nuages de la petite saison des pluies, les marins se précipitent vers la sortie du port, passent presque en courant, comme un groupe de pensionnaires, devant les gardes aux longs bâtons et montent dans les taxis derrière les chauffeurs qui les ont harponnés.

Dans la vieille ville assoupie par le jeûne du ramadan, au pied du Fort-Jésus, où les touristes regardent rouiller les canons, la voix du muezzin meurt dans les haut-parleurs avec une plainte de disque qui s'arrête. Les ruelles étroites, que ne troublaient que les martèlements réguliers des chaudronniers et les cris des enfants, se remplissent d'une foule incroyablement mélangée. Leurs gros pieds nus dans des babouches, le ventre rebondi sous la djellabah blanche et la nuque rasée sous la calotte des croyants, des Arabes traînant croisent des Indiens vifs et des Noirs descendus de l'intérieur. Tous les courants se mêlent dans cet entrelacs d'échoppes, de mosquées et de maisons à moucharabieh, où les populations se déposent comme des strates. Quelques touristes allemands passent, dans des microbus, par les ruelles les plus larges, la tête parfois penchée au-dehors, derrière l'objectif de leurs appareils de photo. Leurs tentatives sont généralement ignorées, quelquefois, pourtant, une insulte, un crachat ou la main tendue d'un enfant leur répondent.

A peine plus loin, au centre de la ville, dans la rue Digo et sa perpendiculaire, la rue Kilindini, les boutiques des Indiens ferment leurs grilles de fer contre les assauts des voleurs. Les gardiens des compagnies de sécurité se mettent en place avec leurs gros bâtons polis. Peu après, les stands de curios, alignant sur le terre-plein central de la rue Digo un bric-à-brac concentré de tout l'artisanat touristique, à base de bois, de métal, de pierre et d'ivoire, sont recouverts de lourdes bâches de protection. Les bras couverts de colifichets, des vendeurs ambulants continuent de harceler les touristes qui passent en groupes, aisément désignés à leur attention par une tenue safari, des shorts trop courts et une peau brûlée par les séances de brunissage.

A PEINE quittés la mer et ses vents frais, l'humidité tombe comme une chape molle et collante enlisant la ville dans une chaleur de bains turcs. Les taxis des marins passent sous les défenses entrecroisées du bas de la rue Kilindini et les débarquent enfin devant la terrasse bourrée du Newcastle. Tous les Mombasa s'y côtoient, celui des touristes agglutinés en tables épaisses, celui des Freaks, tous les marginaux de la route et du charter, celui des combines, du marché noir, des coups qu'on monte et qui foirent, enfin et surtout le monde rouge des filles aux yeux immenses, l'étalage bariolé et violent des perruques afro, des faux cils, des sweaters fendus et bâillant sur des formes luisantes. Cirque peint et irréel où défilent les modèles exacerbés d'Ebony, les dessins oniriques de Santana, Harlem brusquement offert.

Devant la terrasse du café, ouverte comme une scène à double sens, passent avec lenteur des beautés ironiques, dans le cliquetis des chaînes de bois et des colliers d'ivoire tendus par les vendeurs Kikuyus et les sifflements furtifs des changeurs arabes débarqués d'Aden, d'Oman ou de Dubhaï. Insolite silhouette figée au bord du trottoir, un Hare Krishna africain, tout tondu, dans les oripeaux de la secte, attend avec une expression illuminée un trou dans le flot des voitures.

Toute la rue Kilindini s'ouvre sur des bars, taches de lumière entre les plaques sombres des magasins fermés, stands hurlant les sons et les couleurs de cette foire du sexe. Dans une chaleur décomposée de mangrove, les marins tordent leurs têtes vers les poses et les gestes entrevus par les portes et les fenêtres et qui, scandés par les rires et les appels joyeux, les aspirent vers les escaliers. Plus bruyant que les autres bars, marqué par la longue queue des taxis et le groupe compact de leurs chauffeurs prêts à fondre sur les clients, le Sunshine est le haut lieu des lumières et des ombres, feu d'artifice et éclatement frénétique. L'inconnu, le marin est happé dans un tourbillon de bras, de chairs et d'images qui l'hallucinent, dans un carrousel fellinien. L'orchestre déchaîné, Blancs et Noirs mêlés, dégoulinants de sueur, fait déferler contre les murs une tempête de décibels.

La même faune est là, les filles encore plus irréelles que dehors, les marins déjà ivres et éructants, les touristes qui n'en peuvent plus et se tiennent mal, les freaks enfin, déhanchés sur la piste ou effondrés dans les coins sombres. Du fond, vers les toilettes et la sortie de secours, l'odeur âcre de la marijuana vient se mêler aux nuages de la tabagie. De temps en temps une bagarre éclate entre deux filles jalouses ; les autres regardent en rigolant tandis que des videurs nonchalants et palabreurs les tirent mollement vers la sortie.

LE premier choc passé, on perçoit vite des différences dans la beauté fardée des filles, entre les Kenyanes, Kikuyus, Kambas et Luos, descendues de l'intérieur, et toutes les réfugiées de la région, les Somaliennes, minces, hautaines, la voix rauque et les traits fins, les Ethiopiennes au lourd chignon, certaines divinement belles, les Ougandaises, les plus gentilles. Intensément tropicale, la ville étalée dans une gluance électrique a des odeurs d'alcôve.

Dans la nuit qui s'avance, des couples se détachent, aussitôt happés par un des chauffeurs. Les autres, pas rancuniers, l'aident à démarrer en poussant la voiture qui hoquette jusqu'à la prochaine pompe. On met 2 francs d'essence, la piste, bien calculée, est en pente, la 403 démarre en toussant. Vers le bas de la rue Kilindini, près du port, de grandes maisons aux propriétaires indiens abritent les chambres des filles.

Toute la nuit les portes claquent et l'eau coule. Roulés dans leurs sacs de couchage, des freaks soulèvent de temps en temps une tête ensommeillée d'un coin du « salon ». Certains sont là depuis des semaines, adoptés par les filles qui les hébergent, les nourrissent et ont, presque toutes, pour eux la solidarité chaleureuse des marginaux. Dans cet entassement concentrationnaire des chambres, les décors s'effondrent et les formes s'avachissent avec les perruques et les tenues de soirée qu'on jette, les faux cils et les maquillages qu'on arrache. L'Afrique réapparaît avec ses pagnes, ses coiffures traditionnelles et sa cuisine brûlante qu'on mange par terre, sur les nattes, avec les doigts.

Les murs sont lépreux, les peintures sales et tachées, un vague vertige étreint devant l'absurdité sans issue de cette vie de bêtes piégées, intoxiquées de fumée et d'alcool. Et pourtant, balayant cet étouffement sordide, la chaude marée de la vie inonde de bonté, de force et d'indulgence ce monde suspendu sur un vide béant. Au milieu des jeux des enfants aux cheveux blonds et crépus, dans le plaisir sensuel des discussions que les filles échangent comme des caresses, la mère Afrique énorme et généreuse absorbe et lave toutes les laideurs.

PIERRE VIDAL.

Portrait

Massa M. Diabaté, poète griot

LA parole est un fil qu'il ne faut pas casser. C'est une jeune épouse qu'il faut mener avec douceur, car d'elle jaillit le poème. La parole est le lit du fleuve où se sont amassés les mots et les sables. Elle est l'origine et la profondeur du verbe. Sur la surface de l'eau glissent les syllabes écrites. Un vent, du matin ou du soir, peut les emporter. Reste le geste et la voix, le souffle et les silences, simple ponctuation.

Etre griot, c'est être dépositaire du pouvoir de parole, et participer à la mémoire sociale d'un peuple au pays mandingue. Massa M. Diabaté est un poète griot. Il appartient à la caste de la nyamakala, c'est-à-dire « Les gens de la parole ». Il est né il y a trente-sept ans à Kita, petite ville de douze mille habitants, à l'ouest de Bamako (Mali). Kita est le berceau de l'empire mandingue, fondé au treizième siècle.

Venu à la rencontre des poètes d'expression française qui a eu lieu à Hautvilliers, il s'est révélé plus qu'un poète, un conteur. Plusieurs fois couronné (il a notamment reçu en 1971 le prix littéraire d'Afrique noire pour *Janjon et autres chants populaires du Mali* (1), il tient sa veine et son souffle d'une tradition vivante et charnelle. Massa a fait ses classes, comme il dit, avec Kélé-Manson Diabaté, l'un des maîtres de la parole le plus prestigieux du Mali. Il a appris auprès de lui l'écoute et l'origine du verbe : « *On se spécialise à ses côtés*, nous dit-il. *Je le voyais. Je lui posais des questions sur ce que j'ignorais. Il parlait. Il me racontait. J'organisais des veillées et je lui donnais la parole et il parlait lui-même de ce qu'il appelle la « grande parole ». De l'ancien empire mandingue, il parle de manière vivante entre le passé et le présent. Parfois, des gens se lèvent et dansent sur sa parole.* »

« Le fruit vert peut tomber avant le fruit mûr »

Grand, mince, parlant à voix basse, très basse, de peur de toucher les objets, de peur de perturber une durée qui plane et voyage d'une présence à un regard, Massa écrit en français. Il tente de véhiculer par cette langue étrangère la grande parole qui irrigue son corps et son souffle. Il considère que ses textes sont piètres à côté de la parole de Kélé-Manson, car il leur manque l'élément rythmique, les gestes, les expressions du corps. Il leur manque cette émotion collective qui naît de l'assemblée qui écoute.

Kélé-Manson lui a dit un jour : « *Le fruit vert peut tomber avant le fruit mûr ; mais tout homme bon devrait souhaiter le contraire... Je voudrais donc que tu recueilles ce que je sais.* » Destiné à être conteur et musicien, Massa est aujourd'hui un écrivain de talent dont les textes sont au programme des écoles africaines et un fonctionnaire à l'UNICEF, où il est responsable de l'information pour l'Afrique de l'Ouest. Il perpétue néanmoins la tradition du griot avec d'autres éléments : la poésie écrite et dite. « *Etre poète*, dit-il, *c'est regarder tout avec une âme que rien ne trouble. Donner aux autres sa sensibilité, sa tendresse. Cela en temps de paix. En d'autres temps, le poète se doit d'être la mauvaise conscience des autres.* »

Massa, habité par la sagesse du maître et la tradition de son peuple, nous donne beaucoup de sa sensibilité et aussi de son inquiétude. Il reste l'homme porteur d'une haute mémoire qui touche des doigts, avec douceur, le présent. De sa voix basse, il regarde la poésie :

Je regarde la poésie comme je [regarde ma femme
je te regarde pour baisser les yeux
je baisse les yeux pour te regarder
et il me pique les yeux
comme au temps où je pensais [mal à toi
et rêvais mal de toi.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Publié par la revue *Présence africaine* (42, rue Descartes, Paris-5e).

Correspondance

On est toujours le sous-développé de quelqu'un

Une lectrice qui désire conserver l'anonymat, nous adresse la lettre suivante :

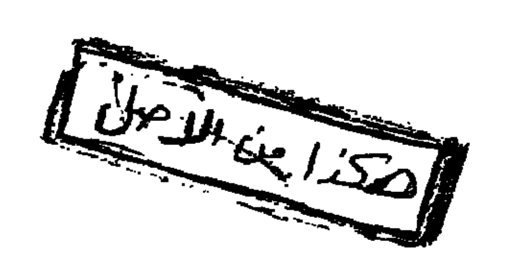
Je suis Française, exilée de plein gré en *Norvège*, où je fais des études de norvégien tout en travaillant pour subvenir à mes besoins. Pendant plusieurs mois cette année, j'ai suivi avec inquiétude la montée du racisme en France, et je voudrais livrer la réflexion et l'expérience suivantes : on est toujours le « sous-développé » de quelqu'un.

J'ai trouvé du travail dans le nouvel hôtel gratte-ciel d'Oslo, qui vient d'ouvrir en mai 1975, et qui est financé par une chaîne d'hôtels américains. Si les plus hauts cadres sont américains, les cadres moyens sont norvégiens, et des étrangers de toutes races, qui travaillent aux besognes les moins valorisantes. Je servais au bar ultrachic situé au vingt et unième étage et avais un travail sans problème, si ce n'est le manque d'organisation des services du matin et du soir.

Eh bien ! chers compatriotes, j'ai appris que nous, les Français, nous sommes bien pires que les Africains, les Arabes et tous les autres étrangers. D'abord, la paresse du Français est évidente : il n'est pas efficace, il ne sait pas travailler. Nous n'avons aucun respect pour la famille et les fêtes religieuses puisque nous acceptons de travailler la veille de Noël, le lendemain de Noël et pendant la semaine sainte. Notre peau, parfois trop brune, pourrait indisposer les clients : on m'a demandé de mettre des bas très clairs pour neutraliser mes origines « sudistes ». De plus, les gens du Sud, Français en tête, sont voleurs : c'est pourquoi mon chef passait derrière moi pour vérifier si je ne volais pas les clients. (J'ai cependant des clients norvégiens qui m'ont volée, avec la complicité du chef). Les Français sont des alcooliques, c'est connu : seulement, je ne bois pas, ça me donne des migraines.

Comme la ratonnade est inconnue ici, il fallait bien trouver quelque chose, et on a trouvé : je sens mauvais. On m'a conseillé, à titre très amical, de manger des pastilles X pour mon haleine et d'utiliser le savon Z pour mon corps ; on a même déploré que je ne fume pas, car l'odeur du tabac est bien plus agréable que les senteurs fétides de ma bouche ! Certes, je n'ai pas été mise à la porte. Au contraire, quand j'ai annoncé que je partais sur-le-champ après cette remarque parfaitement injustifiée, on m'a dit que je faisais pourtant très bien l'affaire.

Que mes compatriotes un peu inquiets du racisme en France réfléchissent sur mes mésaventures : on est toujours le « sous-développé » de quelqu'un.



Les syndicats négocient les nouvelles conventions collectives

« Tout va se jouer entre le 15 novembre et le 15 décembre »

AU moment de l'éclatement de l'O.R.T.F., l'intersyndicale de l'Office s'est battue pour défendre le personnel et pour faire valoir la notion de « service public ». Depuis le 6 janvier 1975, l'O.R.T.F. n'existe plus et l'intersyndicale non plus. Qu'est-il advenu des syndicats ? Et qu'ont-ils donc fait, depuis presque un an, dans chacune des sept sociétés de télévision mises en place par la loi du 7 août 1974 ?

Quand l'O.R.T.F. vivait encore, un statut définissait très précisément les conditions de travail, d'embauche, les salaires, les indemnités de licenciements, etc. La loi du 7 août a fait table rase de ce régime dont les effets s'achèveront le 31 décembre 1975. De nouvelles conventions collectives doivent être élaborées et signées avant cette date dans cinq sociétés (TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France et la S.F.P.), et deux statuts doivent être attribués (par décret) à l'INA et à T.D.F. avant cette même date. C'est donc un bouleversement total qui a contraint les syndicats (S.N.R.T.-C.G.T., SURT-C.F.D.T., F.O., S.N.J.) à se réorganiser rapidement pour négocier les conventions collectives avec les différentes directions.

Mais les négociations n'avancent pas très vite ; selon certains responsables syndicaux, le temps passe et la situation est inquiétante : « *Depuis le vote de la loi, le conflit est ouvert* », dit Marc Avril, secrétaire général du SURT-C.F.D.T. « *On savait, après l'éclatement, que dans une première étape, il y aurait une mise en place du système. En ce qui concerne notre syndicat, nous avons gardé une structure unitaire (le SURT) et nous avons créé des sections syndicales d'entreprise dans chaque société. Ensuite, il a fallu organiser les élections des délégués du personnel et au comité d'entreprise. Il y a eu une participation massive aux élections, et le personnel nous a renouvelé sa confiance : c'est un aspect très positif. Ensuite nous avons réfléchi sur les grandes lignes à arrêter pour négocier les conventions collectives.*

Les normes du « privé »

Les projets des directions pour les conventions collectives nous sont parvenus petit à petit, en février pour Antenne 2, en septembre pour FR 3, et ces textes étaient incomplets : les questions de fond sont constamment repoussées. C'est à notre avis une attitude délibérée des directions qui exploitent l'échéance du 31 décembre. »

Délégués de la C.G.T., de F.O., du S.N.J. (Syndicat national des journalistes), tous dénoncent des points très précis sur lesquels ils ne veulent pas céder : la personnalisation des salaires, les définitions de fonction (afin de savoir qui fait quoi) et les commissions paritaires spécialisées. En effet, dans les projets de conventions mis à leur disposition, sont prévues des variations notables du salaire à l'intérieur d'une même fonction, d'un cas à l'autre. Ainsi, M. Jean-Charles Edeline (président-directeur général de la S.F.P.) a proposé aux syndicats, le 10 octobre, une grille de salaires qualifiée d'« explosive ». Pour les agents de la production II (caméramen, monteurs, décorateurs, assistants-réalisateurs, scripts...), par exemple, étaient mentionnés la prime d'ancienneté (25 %), un fixe (65 %) et une part variable représentant 40 % du salaire de base fixé au barème, qui serait remise en question tous les semestres. Un préavis de grève a été déposé par les syndicats pour protester contre ce système « arbitraire », et de nouvelles négociations ont permis d'éviter un conflit ouvert.

« *Ce salaire personnalisé,* dit Marc Avril, *est le résultat de la loi de 1974 qui a créé des sociétés « dynamiques », selon les normes du « privé ». Dans cette perspective, il faut récompenser la « performance individuelle ». Pour le personnel, qui a connu la fonction publique, c'est très pénible et, pour nous, c'est une affaire de principe, un affrontement idéologique. Pour l'instant, nous observons, et nous informons très régulièrement le personnel. Nous ne sommes pas hostiles à une différenciation salariale si les paliers de salaires sont clairement définis et s'il y a un contrôle du personnel sur ces augmentations et une justification de ces augmentations. Mais nous ne pouvons pas admettre l'installation d'une compétition entre les travailleurs et une prime au rendement. « A travail égal, salaire égal » : revenir en arrière est inacceptable.* »

La reconduction des anciennes commissions paritaires est le second thème de revendication des syndicats : pour eux, c'est un droit acquis, quelle que soit l'opposition des directions. « *Il faut trouver un autre terme que « commissions paritaires »,* explique Marc Avril. *Mais la tâche revient aux délégués du personnel de connaître les modalités de la répartition des augmentations, même si nous n'avons qu'une voix consultative comme auparavant. C'est là-dessus que se greffent les conditions de travail. Le délai du 31 décembre est proche, il faut se bagarrer avant, afin de ne pas perturber les programmes de fin d'année. Tout cela va se jouer entre le 15 novembre et le 15 décembre.* »

Chez les journalistes, également, des négociations sont en cours. Le S.N.J. a créé une fédération S.N.J. des sections de l'audiovisuel ; il a mis en place des bureaux élus dans chaque société et installé des secrétaires généraux dans chacune des sections : à T.F. 1, à Antenne 2, à F.R. 3, à Radio-France, et à l'INA. Il y a aujourd'hui 514 journalistes audiovisuels au S.N.J. (soit cent de moins qu'en 1974). Il y a eu, il est vrai, environ deux cent cinquante licenciés (pigistes, rédacteurs, caméramen), lors du démantèlement de l'O.R.T.F. : « *Notre premier travail a consisté à nous réorganiser,* dit Edouard Guibert, secrétaire de la Fédération de l'audiovisuel. *Ensuite, il a fallu s'occuper des licenciés. Pendant deux mois, toutes les forces militantes du syndicat ont été tournées vers cette tâche. Nous avons engagé plusieurs actions juridiques afin de récupérer un certain nombre de dossiers (les listes de notation établies en 1974) ; afin de montrer, notamment, que certains de ces documents étaient entachés d'illégalité (notations rédigées en catastrophe, ou bien pas d'attribution de note). A ce moment-là, c'était la seule chose que nous pouvions faire, et le syndicat a financé cette initiative. L'affaire n'est pas encore terminée, elle est renvoyée devant un tribunal administratif. Dans le même temps, nous avons essayé de retrouver du travail pour les licenciés et nous avons obtenu une quinzaine de réintégrations dans l'ensemble des sociétés.* »

Là aussi, les élections des délégués ont eu lieu. Et le travail sur les conventions collectives a commencé. Le statut des journalistes de l'O.R.T.F. a disparu, et le S.N.J. a déposé cinq projets, un auprès de chaque direction, inspirés de trois idées : tout d'abord, les journalistes qui sont engagés à la télévision sont des « journalistes comme les autres » et, pour cela, ils demandent l'application de la convention collective nationale des journalistes. D'autre part, ils exigent le maintien des droits acquis (le maintien des commissions paritaires, par exemple) et ils veulent des droits nouveaux (l'amélioration du *régime* de retraite, du régime maladie ; des garanties supplémentaires pour la formation professionnelle). Enfin, ils revendiquent une participation à la gestion de l'information. « *Rien n'est encore décidé,* dit Edouard Guibert. *Si on remet en cause l'existence des commissions paritaires, nous ne s i g n e r o n s pas une convention au rabais. Depuis une dizaine de jours, déjà, les esprits se mobilisent et l'arsenal syndical se prépare à intervenir.* »

A la S.F.P., les négociations semblent plus faciles et plus avancées. Pourtant, là aussi, l'inquiétude demeure. En effet qu'en sera-t-il des grilles de salaires ? Le S.N.R.T., syndicat majoritaire dans cette société, et son secrétaire général, Marcel Huart, veillent, attentifs.

Pas de local

A T.F. 1, les négociations sont à peine ouvertes : la C.G.T. n'a d'ailleurs toujours pas de local syndical, rue Cognacq-Jay. Les organisations syndicales de la première chaîne réclament, depuis le début d'octobre, la grille des salaires et le règlement de travail (les éléments essentiels de la discussion), tout en mettant l'accent sur la consultation des délégués pour les mutations et les promotions. Pendant une quinzaine de jours, la direction de T.F. 1 et les syndicats ne se sont pas réunis. Là aussi, l'incertitude demeure.

A Radio-France, le projet de la convention collective a été connu à la fin du mois d'août, et les négociations avec la direction se sont engagées. Mais Pierre Noguera, président du S.N.R.T., dénonce une « aggravation » des conditions de travail ; il craint une polyvalence des fonctions (qui permettrait à la direction de faire face au manque de personnel) et une certaine déqualification qui s'ensuivrait.

L'annexe de la convention collective de Radio-France, destinée aux musiciens et aux choristes, est vivement contestée, en particulier Jean Rossi, délégué syndical C.G.T., explique que toute une tradition de travail collectif est remise en cause, et que la polyvalence recherchée risque de casser les orchestres et leurs ressorts.

Autre source de conflit : dans chaque société, seraient établies des conventions collectives différentes. Seuls, l'INA et T.D.F., échappent à ce tumulte. Ces deux établissements publics étant soumis à un statut déterminé par décret du ministère du travail. Un statut qui ne se négocie pas, mais qui prête à discussions. Seulement, les grilles de salaires ne bougent pour ainsi dire pas. En ce qui concerne T.D.F., le départ en « position spéciale » (1) d'un certain nombre d'agents a bloqué des emplois d'encadrement et certaines possibilités de promotion. A l'INA, la préoccupation majeure des syndicats a été d'obtenir un statut du personnel propre à cet établissement.

Si le démantèlement de l'O.R.T.F. a ébranlé les syndicats, un temps, ils ont très vite fait face aux difficultés pour ne pas s'affaiblir et ne pas se diviser. Seul F.O., le syndicat le plus ancien, a perdu un certain nombre d'adhérents (cinq cents environ) parmi les fonctionnaires et les agents mis en « position spéciale ». Mais il s'est, lui aussi, réorganisé très vite (le syndicat national F.O. est représenté dans les sept sociétés par des sections d'entreprise). Aujourd'hui, ce syndicat va lutter contre la personnalisation des salaires, où il craint que la « cote d'amour » ne soit déterminante.

Dans les plus brefs délais

Toutefois, le plus important (aux yeux du SURT-C.F.D.T., en particulier) est de préserver l'unité du personnel en maintenant le plus de points communs juridiques entre les employés ; d'unifier les revendications ; de sauvegarder des droits menacés ; de rétablir un rapport de forces. Dans ce but, le SURT-C.F.D.T. a adressé une lettre à M. Michel Durafour, ministre du travail, afin de convoquer une commission mixte qui « *permettrait d'engager la négociation d'une convention nationale collective applicable à tous les organismes nationaux de radio et de télévision à l'exception des établissements publics* ». Et, dans un second temps, se négocieraient les adaptations spécifiques à chacune.

Le S.N.R.T. (C.G.T.) a refusé de participer à cette démarche, estimant qu'elle mettrait des mois à aboutir, et qu'elle risquerait de bloquer les négociations. Le S.N.R.T. préfère suivre une autre voie, considérant que c'est en dégageant le maximum de points communs dans les conventions de chaque société qu'il sera possible d'obtenir une convention applicable à toutes les sociétés de radio et de télévision.

« *Le plus important, pour le moment,* explique Marcel Huart, *c'est de négocier dans les plus brefs délais* ». En effet, si rien n'est signé le 31 décembre 1975, le statut de l'O.R.T.F. n'étant plus reconduit, chacun redoute le vide juridique. Les agents de l'ex-O.R.T.F. risqueraient alors d'être placés sous le régime de droit commun. Et les contrats individuels, tant combattus, deviendraient la règle.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

(1) La mise en position spéciale instaurée par la loi du 7 août 1974 offrait aux personnels âgés de cinquante-cinq à soixante ans la possibilité de prendre une retraite « anticipée », tout en gardant leurs salaires parfois majorés, mais sans toucher d'indemnités de licenciement.

POINT DE VUE

La civilisation selon lord Clark

par ARTURO USLAR-PIETRI (*)

LA série d'émissions « Civilisation », racontée et présentée par lord Kenneth Clark et qui passe actuellement sur les écrans de la télévision française, est, à bien des égards, digne d'éloges, mais elle souffre également d'un grave défaut qui vient, peut-être, à vrai dire, de son titre. Si la série s'était appelée « Quelques aspects de la civilisation occidentale », il n'y aurait rien à dire, mais le titre choisi obligeait à une présentation plus complète et plus équilibrée d'un sujet aussi important. Clark lui-même, citant Ruskin, dit que les grands peuples écrivent leur « autobiographie » en trois livres : celui des faits, celui des mots et celui de l'art. Néanmoins, et c'est à remarquer, Clark présente le tableau de la « Civilisation » en omettant presque entièrement la présence du monde hispanique. Ni l'Espagne ni l'Amérique latine n'y figurent convenablement.

J'ai déjà protesté, en d'autres occasions, contre cette injustice didactique qui peut créer, chez les téléspectateurs, une vision déformée du grand processus de création de la civilisation occidentale. Clark lui-même s'en rend compte et présente ses excuses dans la préface de la version écrite de ses causeries. Son excuse est inadmissible et ne peut s'expliquer que par ce vieux mépris anglo-saxon, si enraciné, aussi ancien que la Réforme, envers le monde hispanique.

Mais, en vérité, on ne peut écrire, pour invoquer de nouveau Ruskin, ni le livre des faits, ni celui des mots, ni celui de l'art en Occident sans mentionner, comme il se doit, l'apport extraordinaire du monde hispanique.

***

Par exemple, le fait le plus important de l'histoire moderne, c'est la création du Nouveau Monde. Il ne s'agit pas de la découverte d'un continent, mais de la formation d'une nouvelle société, originale par son expression et dont l'apport à la nouvelle vision de l'homme est important. L'économie, la philosophie, l'art et la science de l'Europe ont été profondément modifiés par l'apparition du fait américain. On ne pourrait concevoir ni Erasme, ni Thomas More, ni Montaigne, ni le rationalisme du dix-huitième siècle sans l'influence du phénomène américain. L'utopie, mère de la révolution, est une fille du Nouveau Monde. Mais il ne s'agit pas seulement de cela ; il y a plus : en terre américaine, à un degré seulement comparable à celui de la création de l'Occident lui-même à la fin de l'Antiquité, s'est développé un processus de rencontre, de fusion et de métissage culturel qui constitue un des phénomènes les plus riches et les plus prometteurs de notre civilisation : des écrivains comme Garcilaso l'Inca, des peintres comme Caspicara, des sculpteurs comme Aleijandinho et la merveilleuse naissance du baroque des Indes qui a créé en trois siècles quelques-unes des œuvres architecturales les plus originales du point de vue artistique. Cependant, la première fois que lord Clark cite le continent américain, c'est pour parler de la demeure néo-classique que le président Jefferson avait fait bâtir en Virginie, en oubliant que deux et même trois siècles auparavant il y avait des universités en Amérique latine et des monuments artistiques de valeur universelle comme la cathédrale de Mexico, l'église de la Compagnie à Quito et les centaines de temples et de palais répandus à travers l'immensité de forêts, de côtes et de montagnes de cette prodigieuse étendue géographique.

***

Clark ne mentionne pas non plus, et pourtant c'est de la civilisation bien vivante, l'apparition, en plein dix-neuvième siècle, par l'entremise des lois des Indes, de la première conception non seulement du droit international, mais du traitement égalitaire et juste que les gouvernements européens devaient avoir envers les populations indigènes. C'est seulement deux ou trois siècles plus tard que quelque chose d'analogue a fait son apparition dans les autres pays européens.

Même dans la peinture, qui semble être la spécialité de Clark, les grands créateurs hispaniques n'apparaissent pas à la place qui leur revient : des primitifs catalans au Greco, à Vélasquez, à Goya et à Picasso, sans parler de l'apport latino-américain à la création, particulièrement actuelle, de l'art cinétique. Le commentateur anglais semble oublier que de la maigre demi-douzaine de grands personnages de la littérature universelle, trois au moins, Don Quichotte, Don Juan et la Célestine sont Espagnols, sans nommer le Cid et Lazarille de Tormès.

Même si l'on se limite arbitrairement au domaine fermé que semble avoir choisi lord Clark, il est difficile de pouvoir expliquer de manière satisfaisante bien des points de la littérature du siècle de Louis XIV sans les auteurs du siècle d'or espagnol qui l'ont précédée, ou bien le romantisme allemand sans l'influence de Calderon, ou encore la grande rupture artistique de l'impressionnisme sans l'influence de Goya.

***

L'Europe que nous connaissons ne serait pas la même sans les apports de la pomme de terre, du maïs et du tabac; elle ne le serait pas non plus sans l'héritage utopique que la vision du bon sauvage a créé chez les hommes du rationalisme. Les armées du dix-neuvième siècle se nourrissaient de pommes de terre, et la mentalité révolutionnaire est issue du grand mythe américain de l'utopie. Les droits de l'homme sont la dernière conséquence de la vision nouvelle et déconcertante de l'être humain qui a surgi de la lettre de Colomb aux rois catholiques.

La grande rupture qui a eu lieu entre le nord et le sud de l'Europe à la suite de la Réforme a dressé un mur d'incompréhension, toujours debout : c'est ce qui mutile et abîme la vision complète et l'identité véritable de la civilisation occidentale. La série d'émissions, si importante et si utile, préparée par lord Clark pour la télévision n'a pu, et c'est regrettable, franchir ce vieil obstacle.

★ « Civilisation », tous les vendredis, FR 3, 20 h. 30.

(*) Ambassadeur, délégué permanent du Venezuela auprès de l'UNESCO.

Année des régions sur FR 3

Un nouveau regard le dimanche soir...

ON en parlait depuis longtemps déjà. La réunion de Royaumont qui rassemblait, en mai dernier, tous les responsables régionaux et nationaux de FR 3 avait éveillé les premiers espoirs. Les stations régionales, longtemps laissées dans l'ombre, vaguement méprisées (il est vrai qu'elles ne faisaient pas toujours leurs preuves), allaient passer à l'âge adulte. Non seulement il était question que la société FR 3 puise davantage son inspiration dans les régions (tant en ce qui concerne la production régionale que nationale), mais les stations devaient acquérir plus d'autonomie (par une décentralisation des structures administratives entre autres), et on parlait d'élargir — enfin — le temps d'antenne des stations régionales, de passer à des décrochages quotidiens. Etape importante, nécessaire, puisque la loi d'août 1974 avait fait de FR 3 une chaîne à « vocation régionale ». Seul point noir, le budget. La répartition des recettes issues de la redevance permettrait-elle de passer des intentions déclarées à l'acte ? Il semble dorénavant que oui.

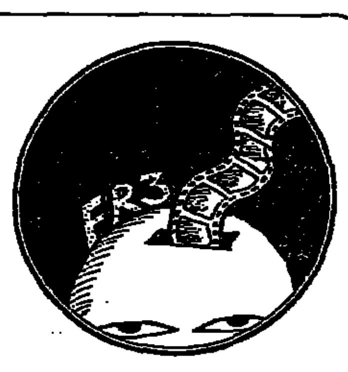
Au cours d'une conférence de presse, le mardi 21 octobre, M. Contamine, président de la troisième chaîne, et M. Lemoine, directeur des stations régionales, ont expliqué ce que les crédits supplémentaires qui figurent au budget de 1976 allaient leur permettre de réaliser. Des rendez-vous quotidiens, de 19 h. 5 à 19 h. 40 (le dimanche jusqu'à 19 h. 57), devraient donner une nouvelle chance aux émissions régionales, mal placées précédemment en début de soirée. Leur contenu ? Il sera l'« affaire de chaque région », ainsi que l'a rappelé M. Lemoine, qui en a malgré tout esquissé les orientations générales. Il y aura toujours le journal télévisé quotidien (19 h. 20-19 h. 40), mais il sera précédé par des magazines :

Le lundi, « Sports 22 » sera consacré à « *l'actualité immédiate sportive, à la réflexion et aux renseignements pratiques sur les sports* ». Le mardi, l'émission « Caractères » proposera des portraits d'hommes, de femmes « *choisis en fonction de leur rayonnement sur la région, de leur métier, ou d'une certaine façon de vivre* ». (C'est ainsi que la Bretagne prépare une émission sur un gardien de phare, la Lorraine sur la première femme-routier, le Poitou sur un curé de campagne, décorateur et auteur de romans policiers...) Le mercredi, « Une façon de vivre » répondra, selon M. Contamine, « *au souci d'aborder des problèmes économiques et sociaux à travers leurs aspects humains* ». (La Lorraine prépare dans cet esprit une émission sur les fermiers-artisans dans les Vosges.) Le jeudi, « Terroir 22 » sera une chronique d'information « *orientée dans une optique de service* » : informations sur les activités des institutions régionales, renseignements pratiques sur les équipements et services collectifs, etc. Le vendredi, sous le nom « Des talents et des gens », les stations régionales feront connaître les « *activités culturelles de la région* ». (L'Alsace réalise ainsi un inventaire complet des petits musées, le Poitou une histoire de la région à partir d'objets, la Provence recueille les projets de théâtre de Marcel Maréchal, à Marseille.) Le samedi, « Entracte » sera consacré au théâtre et aux variétés. Emissions de divertissement, elles parleront « *des chanteurs, des conteurs, des groupes professionnels ou amateurs* ».

Mais c'est le dimanche que les stations régionales donneront la vraie mesure de leur talent, de leurs possibilités. Elles pourront réaliser là, en cinquante-deux minutes, des dramatiques (avec des auteurs et des comédiens régionaux), des séries, ou des retransmissions d'orchestres régionaux, des coproductions plus ambitieuses avec d'autres stations.

Quelques doutes

Cette initiative, baptisée « Hexagonal », qui ne débutera qu'en mars sera pour les stations l'occasion de faire de véritables créations. Quel usage en feront-elles ? La projection, le 22 octobre, d'une demi-douzaine d'émissions sélectionnées par les stations pour représenter ce qu'elles jugeaient le meilleur d'elles-mêmes, laisse quelques doutes. « Equinoxe », un petit documentaire réalisé par la Bretagne (que pensent donc les pêcheurs de la beauté de la mer vantée par les poètes ?), « Ill 74 », un reportage sur la pollution de la plus grande rivière d'Alsace, « Le train des rêves » de la station de Lyon, indiquent pourtant un changement d'orientation, une évolution. Les régions abandonneraient le regard complaisant, le passéisme un peu mou qui les avaient caractérisées jusqu'à maintenant pour se pencher sur le présent.



Il est à souhaiter que la plus grande autonomie dont elles devraient disposer affirme, consolide ce tournant. Le budget moyen — 50 000 F pour une émission de type « Terroir » — ne devrait pas constituer un handicap pour la qualité de leur production.

La nouvelle grille des émissions régionales devrait fonctionner dès janvier 1976 : « *L'idéal serait le 5 janvier, date anniversaire* », dit M. Contamine, *mais nous attendons le vote pour percevoir la redevance.* » Les nouvelles ressources attendues, permettront également d'accroître la production régionale à destination nationale (de 37 % en 1976) et de renforcer les B.R.I. (Bureaux régionaux d'information) qui ne se trouvent pas aux sièges des stations régionales : quatre-vingts à quatre-vingt-dix emplois sont ainsi en attente à Clermont-Ferrand, à Poitiers, à Amiens, à Reims, à Caen, à Rouen, etc.

Il ne s'agit pas de cloisonner les stations, a déclaré M. Contamine : les B.R.I. et les différentes stations pourront (devront ?) échanger leurs émissions. L'année 1976 sera l'année des régions, mais aussi celle des échanges entre les régions.

CATHERINE HUMBLOT.

LE MONDE

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

• HOMMAGE AU PIANISTE SAMSON FRANÇOIS. — Dimanche 26 octobre, TF 1, 22 h. 35.

Samson François, qui est mort à quarante-six ans, le 22 octobre 1970, après avoir, dit-on, *« brûlé sa vie »*, avait la réputation de compter parmi les derniers descendants des virtuoses romantiques, de ces personnages à la fois délicieux et difficiles, toujours somptueux dans leurs dons, toujours en retard à leurs rendez-vous, excessifs et superbes dans leurs meilleurs comme dans leurs moins bons moments. Paradoxe, cependant : le jeu de ce grand interprète de Chopin et de Ravel, n'évoquait nullement le savant acteur, mais le secret visionnaire capable, souvent, de faire chanter au piano ses images intérieures.

Et c'est un peu ce que dit Claude Santelli, dans cet hommage d'amitié où il réemploie les éléments d'un portrait réalisé en 1967.

• LYRIQUE : IL GIURAMENTO, de Mercadante. — Lundi 27 octobre, France-Musique, 20 h. 30.

Mercadante : un inconnu pour l'auditoire français que Radio-France tire de l'oubli, par un concert lyrique retransmis en direct sur les ondes de France-Musique.

Le Serment (Il Giuramento) qui fut représenté à Paris en 1858, — douze ans avant la mort de l'auteur — s'inspire du drame de Victor Hugo, *Angelo, tyran de Padoue*, remanié à l'italienne — sombres péripéties, atmosphère lugubre. Au cours d'une séquence de présentation (à 20 h.), les animateurs de France-Musique diront s'il s'agit de *« l'œuvre majeure d'un compositeur oublié »*.

• RECHERCHE : LA LEÇON DE MUSIQUE DE PAUL TORTELIER. — Vendredi 31 octobre, TF 1, 22 h. 15.

Le maître et les élèves. Lui, visage découpé, nez d'aigle sous une masse de cheveux blancs, l'œil centré sur lui-même, intérieur, il est là, tête penchée, il écoute, arrête : *« Attention ! c'est le héros qui appelle à l'unité, aux armes », « Là ! il faut te réserver, garder un peu de tes forces. »* Les élèves — un garçon, une jeune fille — hésitent, sourient, acquiescent. Reprennent l'archet et recommencent. Paul Tortelier, le maître, écoute, plus tendu encore, animal aux aguets sur une note, qui se braque sur un son, qui s'excuse : *« C'est mieux, c'est mieux encore. »* Il s'enflamme. Avec *la Leçon de musique*, Bernard Toublanc-Michel a tenté de nous faire vivre de l'intérieur, par les sons, mais aussi par les images — par l'attention extrême portée aux visages, aux brusques changements d'expression, aux moindres tensions, à l'explosion qui suit les instants de perfection — l'approche difficile, tâtonnante et finalement dramatique d'une œuvre.

• DOCUMENTAIRE : NANCY 75. — Dimanche 2 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Quatre spectacles par jour pendant dix jours, il est impossible de tout voir au Festival de Nancy, de tout montrer, surtout si on ne dispose que d'une seule émission d'une heure. Serge Moati et Jacques Trefouel, auteurs de *Nancy 75*, donnent une suite d'images impressionnistes de la ville, des spectacles, coupées de fragments d'interviews.

Ce qui apparait également, c'est le miracle d'une utopie réalisée. Jack Lang a créé presque par inconscience, un Festival d'étudiants devenu d'une importance mondiale. Il faut rêver... Et aussi donner une idée des efforts des troupes, dont le Festival n'a toujours pas les moyens de prendre en charge les voyages. Du travail acharné de Jack Lang et de ses collaborateurs, Lew Bogdan (directeur de ce Festival 1975), les prospecteurs, les bénévoles et l'équipe qui, à Nancy, contribuent à faire vivre cette « utopie ».

Serge Moati et Jacques Trefouel montrent l'évasion, belles images et tendre dérision. D'autres parlent du réel au théâtre.

Les films de la semaine

• LA VIE A BELLES DENTS, de Walter Lang. — Dimanche 26 octobre, TF 1, 17 h.

Cent fois, un film hollywoodien nous a montré les coulisses de Broadway de cette façon-là. Mais Clark Gable et Lili Palmer sont très bien.

• LA RIVIÈRE ROUGE, de Howard Hawks. — Dimanche 26 octobre, TF 1, 20 h. 30.

John Wayne, éleveur des années 1860, s'obstine dans la volonté de puissance en conduisant un troupeau de dix mille bêtes à cornes — la grande attraction de ce western — du Texas au Kansas. Hawks peint les hommes de l'Ouest tels qu'ils devaient être, mais la loi du chef est remise en question par Montgomery Clift. A voir, bien sûr.

• LE VILLAGE DES DAMNÉS, de Wolf Rilla. — Lundi 27 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Adaptation d'un roman de science-fiction de John Wyndham, *les Coucous de Midwich*. L'existence révélée d'une race d'extra-terrestres, par la génération spontanée, dans un village anglais, d'enfants blonds aux yeux dorés. Ambiance dramatique intense, par décalage de la réalité quotidienne.

• LES MYSTÈRES DE PARIS, d'André Hunebelle. — Lundi 27 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Eugène Sue, scandaleusement trahi et mis en trop jolies images d'Epinal. A ignorer résolument.

• LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT, de Claude Berri. — Mardi 28 octobre, A 2, 20 h. 35

Chronique du temps de l'occupation dans un village du Dauphiné. Un petit juif face à un vieillard, ancien combattant de 14, qui écoute la radio de Vichy et se répand en propos antisémites. S'inspirant de souvenirs personnels, Claude Berri a réalisé une fable ironique et tendre sur la forme primaire du racisme. Michel Simon, le « pépé », est prodigieux.

• GROS COUP A DODGE-CITY, de Fielder Cock. — Mardi 28 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Suspense autour d'une partie de poker. Henry Fonda et Joanne Woodward cabotinent tellement qu'on est intrigué et qu'on tombe dans le piège bien entendu du récit.

• L'ATLANTIDE, de G.-W. Pabst. — Mercredi 29 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Les sortilèges d'une mise en scène post-expressionniste s'exercent sur le célèbre roman d'aventures de Pierre Benoit. Avec Brigitte Helm, femme-statue évoluant dans des décors oniriques, Antinéa devient un mythe germanique, romantisme noir et mort. Apparition fulgurante de Florelle dans un fascinant retour en arrière.

• GUÊPIER POUR TROIS ABEILLES, de Joseph L. Mankiewicz. — Jeudi 30 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Volpone, revu à son usage personnel par un esthète riche et misogyne. Un film sur le théâtre et les jeux de miroir de la mise en scène. Une comédie de mœurs sur laquelle se greffe une intrigue criminelle. Intellectuel et raffiné.

• LITTLE CAESAR, de Mervyn Le Roy. — Vendredi 31 octobre, A 2, 22 h. 35.

Dans la saga cinématographique des gangsters, Edward G. Robinson a occupé, pour ce rôle d'un petit homme se haussant dans la pègre de Chicago par l'intrigue et la violence, une place de choix. Plus romantique que *Scarface*, le film de Mervyn Le Roy est resté dans l'ombre du film de Howard Hawks. Ne pas manquer cette reprise.

• LE GENTLEMAN D'EPSOM, de Gilles Grangier. — Dimanche 2 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Gabin en escroc des champs de courses, portant beau, capable d'un geste romantique envers une femme jadis aimée et des pires combines pour exploiter les imbéciles. Du Audiard cousu main.

• LA MAISON DES OTAGES, de William Wyler. — Lundi 3 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Une famille d'Américains moyens confrontée au banditisme. Le travail technique de William Wyler est impeccable et le film fonctionne sur l'identification des spectateurs avec ses honnêtes gens menacés, ce qui rend Bogart le gangster, très, très antipathique.

• GARÇONNIÈRE POUR QUATRE, de Michael Gordon. — Lundi 3 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Quatre hommes en quête d'aventure sexuelle et une fausse call-girl préoccupée de sociologie. Une histoire scabreuse enrobée dans le miel hollywoodien d'une morale petite-bourgeoise. Tout juste sauvé de la nullité par Kim Novak.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le Journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le Journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., IT 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (les samedi et dimanche), Le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedi et dimanche) ; 18 h. 30 (sauf les samedi et dimanche) ; le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Guy Thomas (Jean Lanzi, les samedi et dimanche) ; 23 h., Le journal de Maurice Werther (Roland Mehl, les samedi et dimanche).

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, Flashes (sauf le dimanche) ; vers 22 h. : Journal.

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h. 15) ; Je voudrais savoir (le mardi, 13 h. 30) ; Six minutes pour vous défendre (le samedi, 18 h. 40).

A 2 : D'accord, pas d'accord (les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 30, La source de vie (le 26) ; Christianisme oriental (le 2 nov.) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Saint Paul et des lettres, des actes (le 26 oct.) ; Mort du Christ, mort du chrétien et l'Eglise continue (le 2 nov.) ; 11 h., Messe à la paroisse de Marie, à Yerres (Essonne) (le 26 oct.) ; et à la paroisse de tous les Saints, à Bobigny (le 2 nov.).

Petites ondes - Grandes ondes

Informations

FRANCE - INTER : A chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h. (Social matin), 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. (Alain Bedouet), 8 h. 30 (Claude Guillaumin), 9 h., 13 h. (J.-P. Elkabbach), 19 h. (Paul Amar), 20 h. (Roger Telo) ; 22 h. (Paul Amar). 24 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h 30 (cult., mus.) ; 8 h 30 (cult., mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. mus.) ; 15 h. (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 18 h. (cult.) ; 19 h. (cult., mus.) ; 23 h. 55 (cult., mus.).

EUROPE 1 : Toutes les demi-heures jusqu'à 8 h. ; Bulletin complet à 8 h. (J.-F. Kahn) ; 9 h., (Françoise Kramer) ; 13 h. (André Arnaud) ; 19 h. (Philippe Gildas) ; « Flashes » toutes les heures ; 22 h 30, Europe-Panorama ; 1 h., Europe dernière.

LUXEMBOURG : Toutes les demi-heures de 5 h 30 à 9 h. ; Bulletin complet à 9 h., 13 h (Journal « non stop »), 18 h 30 (Jacques Paoli) ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO - MONTE - CARLO : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 7 h., Bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 15 ; Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 14 h., 20 h., 22 h 30, 24 h. ; « Flashes » aux autres heures (dernier à 1 h.).

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Inter femmes ; 11 h., 5 sur 5 ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le temps de vivre ; 14 h. 30, France-Inter suit l'enquête ; 17 h., Radioscopie : 18 h. 5, Banzaï ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 6 h. 40, Les matinées d'Ivan Levaï ; 8 h. 40, Mélodies parades ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h., Danièle Gilbert ; 16 h 30, S'il vous plaît ; 17 h 30, Les invités de J.-M. Desjeunes, P. Lescure, A. Sinclair ; 19 h. 45, Match 33 ; 22 h 40, Goliath.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h 30, Informations et variétés ; 9 h 30, J.-P Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Tohu-Bohut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h., J.-C. Laval.

R. T. L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 24 h., Les nocturnes.

Émissions pratiques

FRANCE - INTER : 11 h. 30, Inter-femmes d'Anne Gaillard (du lundi au vendredi) ; 10 h. (le samedi) : Question pour un samedi de L. Beriot et J.-P Berthet.

Religieuses et philosophiques

FRANCE - CULTURE (le dimanche) : 7 h 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France (le 19) ; L'Union rationaliste (le 26) ; 10 h., Messe.

FRANCE-CULTURE (le samedi 1er nov.) ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 10 h., Messe. (Le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste (le 26 oct.) ; Le Grand Orient de France (le 2 nov.) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit M. Siegel (lundi), E. Vatelot, luthier (mardi), M. de Castillo (mercredi), A. du Boisrouvray (jeudi), J. Lieberman, judoka (vendredi).

EUROPE 1 : 17 h. 30, Jean-Michel Desjeunes reçoit R. Enrico et N. Ferrer (lundi), Hubert et Carlos (mardi), S. Varma (mercredi), J. Le Poulain (jeudi), J. Anquetil (vendredi).

RADIO - MONTE - CARLO : 13 h., Jean-Pierre Defrain reçoit MM. J.-Ph. Lecat et P. Joxe (mardi), Me Sarda et le professeur Lejeune (mercredi), MM. Y. Bourges et J.-P. Chevènement (jeudi), F.-M. Bannier et Mme Avelange (vendredi).

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 287

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II					■				
III			■						
IV			■			■			
V		■							
VI			■				■		■
VII									
VIII	■		■			■			
IX				■					
X		■			■			■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Créent un besoin en travaillant ; Article. — II. Ne parlait pas pour ne rien dire ; Bien pourvu. — III. Abréviation ; Pierres qui roulent. — IV. Canton de France ; Participe ; Ancien trophée de chasse. — V. Petites, elles sont déjà bien pénibles. — VI. Pronom ; Ses sommeils sont dangereux. — VII. Briseras les angles. — VIII. Deux consonnes ; D'un auxiliaire. — IX. Service ancien ; Emerge de la masse. — X. Accueillit pendant longtemps de bien mauvais sujets ; Entendu en Algérie. — XI. Variété de pomme.

VERTICALEMENT

1. Eclaire largement un jeune visage ; Salue le départ d'un importun. — 2. Amateur de farineux ; N'ont pas le cœur à gauche. — 3. Fin de participe ; Après ça, on y voit plus clair. — 4. Trafiquaient sur des marchandises essentiellement périssables ; Désigne un prélat. — 5. Permet de bien vivre. — 6. Abréviation ; Roulée ; Monnaie étrangère. — 7. Fugitive impression ; Barres parallèles. — 8. Franchirait le seuil. — 9. Bien en place ; Commune mesure.

Solution du problème n° 1 286

Horizontalement

I. Santé ; Cloches. — II. Ové ; Mois ; Etame. — III. Lavement ; Alun. — IV. Néron ; Réélues. — V. Al ; Amusions. — VI. Lestes ; If. — VII. O.E. ; Radio ; Ira. — VIII. Elu ; Adorateur. — IX. Cèpe ; Où ; Ion. — X. Hue ! ; Smart ; Lasse. — XI. Sua ; Guet ; Rasa. — XII. Etudes ; Roi ; Un. — XIII. Tiret ; Seconde. — XIV. Raser ; Raideur. — XV. Dés ; Recalées ; As.

Verticalement

1. Sol ; Allèchent. — 2. Avanie ; Leu ; Ire. — 3. Névé ; Soupèseras. — 4. Erate ; Utes. — 5. Môme ; Sauter. — 6. Menus ; DOM ; Ré. — 7. Con ; Rouages. — 8. Lit ; Isar ; Rusera. — 9. Os ; Rô ; Dante ; Cal. — 10. Vendit ; Troie. — 11. Hé ! ; Es ; Œil ; Onde. — 12. Etal ; Arides. — 13. Salut ; Irisa ; Elu. — 14. Mue ; IR ; Ossu ; RÂ. — 15. Sens ; Fainéant.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 octobre 1975 :

UN DÉCRET :

● Pris pour l'application de la loi n° 75-678 du 29 juillet 1975 supprimant la patente et instituant une taxe professionnelle ;

UN ARRÊTÉ :

● Complétant la liste en espèces dont la chasse est prohibée toute l'année et dans tous les départements ;

UNE LISTE :

● Complémentaire d'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'université.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➤ Sens de la marche des fronts

Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 octobre à 0 heure et le dimanche 26 octobre à 24 heures :

La zone de hautes pressions qui persistera sur l'Europe continentale continuera à protéger la France du courant perturbé atlantique. La faiblesse des vents sera favorable à la formation sur notre pays de brouillards ou de nuages bas, qui auront une évolution très variable selon les régions.

Dimanche, le temps sera souvent très brumeux le matin en plaine et dans les vallées avec des brouillards et des nuages bas, qui pourront être très localement accompagnés de crachin, tandis que de belles éclaircies seront observées en montagne à moyenne altitude, ainsi que des côtes méditerranéennes à la Corse. Au cours de la journée, ces formations brumeuses évolueront avec le développement d'éclaircies, mais les nuages bas — dont le plafond s'élèvera — pourront persister l'après-midi dans certaines vallées de l'intérieur.

Les vents seront faibles et de directions très variées selon les régions ; ils seront cependant modérés de nord-est entre la Corse et la Provence. Dans l'ensemble, les températures varieront peu par rapport à celles de samedi, les minima pouvant être assez bas dans les régions favorisées par des éclaircies en fin de nuit.

Samedi 25 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 029,5 millibars, soit 772,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 16 et 14 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 19 et 11 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 18 et 2 ; Lille, 15 et 8 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille, 20 et 6 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice, 20 et 11 ; Paris-Le Bourget, 14 et 10 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 21 et 10 ; Rennes, 17 et 7 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 18 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 2 degrés ; Athènes, 17 et 13 ; Bonn, 12 et 5 ; Bruxelles, 16 et 7 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 11 et 7 ; Genève, 9 et 3 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 3 et 0 ; New-York, 19 et 16 ; Palma-de-Majorque, 22 et 7 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 11 et 9.

Visites, conférences

LUNDI 27 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Bachelier : « Le musée de Cluny ». — 15 h., métro Préfecture-de-Créteil, Mme Legrégeois : « La préfecture du Val-de-Marne et l'hôtel de ville ». — 15 h., Musée de céramique, Mme Pajot : « Exposition de porcelaines ».

15 h., Grand Palais : « Millet » (Mme Angot). — 15 h., Musée des monuments français : « Monstres du Moyen Age » (Histoire et archéologie). — 15 h., 10, rue de Rivoli : « Hôtels de Brinvilliers, Lamoignon, Sully, Sévigné » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai de Conti, M. Yves Milhoud : « Un maire à Paris ? ». — 19 h. 30, restaurant Le Dreher, place du Châtelet, Mme la duchesse de La Rochefoucauld : « Des relations des parents et des enfants, de Rome à nos jours » (Dîner-débat du CLEF). — 20 h. 45, grande salle des Eclaireurs israélites, 27, avenue de Ségur, docteur Simon, professeur Baruk : « La médecine hébraïque » (Centre Siloé).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Sièges et meubles anciens. M. Canet. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 5 - Faïences, porcelaines, mobilier. Me Oger.
S. 6 - Armes à feu, armes blanches, bel ameubl., tapisserie. MM. Johnson, Prost. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 8 - Bibliothèque d'un amateur de Marine. Voyages, horlogerie, etc. M. Leconte. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 10-11 - Meubles et objets d'art XVIIIe siècle. Porcelaine et faïence. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Mathieu - Pierre. Me Robert.
S. 14 - Tableaux, mob. Me le Blanc.



RADIO-TELEVISION

Samedi 25 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier (Guy Béart); 21 h. 30 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 15, Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : Trente ans ou la vie d'un joueur, d'après V. Ducange et M. Dinaux. Adapt. et réal. M. Moussy, avec R. Hirsch.

Comment un jeune homme élégant, Georges de Germany, se laisse séduire et détruire par le jeu : jusqu'à sa mort.

C'est l'auteur Frédéric Lemaître qui avait créé le rôle en 1827 au Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

22 h. 10, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Les ateliers du magicien ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Thalassa, le magazine de la mer, de G. Pernoud et Cl. Lefèvre (deuxième partie) ;

20 h. 30 (●), Théâtre : « Après la chute », d'A. Miller. Réal. G. Lates, avec F. Dunaway, Ch. Plummer, B. Anderson.

Un homme revit différents épisodes de son existence : l'échec de ses deux mariages ; ses conflits et ses doutes.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (●), Le troisième quart du siècle (année 1955) ; 19 h. 15, Eh ! écoute papa !

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Mardi à l'aube », adapté du roman de L. Faure par P. Galbeau, avec F. Christophe, F. Guérin, D. Grey, M. Cassan, D. Provence, N. Nerval, D. Page, H. Crémieux, réalisation C. Roland-Manuel, et Tribune, avec L. Faure, le docteur Koupernik et D. Fernandez ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 10, La route des jongleurs, par J.-P. Lentin : Les Troubadours (musique de la France méridionale au XII[e] siècle) ;

20 h. (S.), Soirée lyrique : « Juditha triumphans » (Vivaldi), avec B. Finnilä, I. Springer, J. Hamari, E. Ameling, A. Burmeister, ensemble de solistes, Orchestre de chambre de Berlin, direction V. Negri, « Symphonie n° 49 en fa mineur » (Haydn) ; 23 h., Vieilles cires, par C. Huvé : Le jeune Menuhin ; 24 h., Plans sur plans, de J.-P. Lentin et E. Dietlin.

Dimanche 26 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (C.), Emissions religieuses et philosophiques (messe à 11 h.) ; 12 h. (C.), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.) : Le petit rapporteur ; 14 h. 15 (C.) : Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sports : Direct à la une ; 17 h. (R.), Film : « la Vie à belles dents », de W. Lang (1959), avec C. Gable, C. Baker, L. Palmer.

Sa secrétaire étant amoureuse de lui, un producteur de Broadway, quinquagénaire, trouve dans cette situation le sujet d'une pièce et fait de la jeune fille une actrice.

18 h. 45 : Les animaux du monde ; 19 h. 20 (R.), Feuilleton : « les Faucheurs de marguerites ».

20 h. 30 (●), Film : « la Rivière rouge », de H. Hawks (1948), avec J. Wayne, M. Clift, J. Dru, W. Brennan.

Pour vendre l'immense troupeau qu'il a mis des années à réunir, un éleveur doit le conduire, avec ses cow-boys à plus de 1 000 kilomètres de son domaine, sur un parcours dangereux.

22 h. 35 (★), Hommage à Samson François : Mort du pianiste, réal. Cl. Santelli.

Un interprète « nocturne », mort il y a cinq ans.

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30 : Le dimanche illustré, de P. Tchernia ; à 12 h., Vive le dessin animé ; 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45 : L'album de Bernard Fresson ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, Film : « Scaramouche », de Isasi Isasmendi (1963), avec G. Barray, M. Girardon, G.-M. Canale, A. de Mendoza.

A Paris, sous le règne de Louis XV, le comédien Robert Lafleur, dit Scaramouche, affronte un noble qui a usurpé son héritage.

16 h. 25, Sports : Tiercé ; 16 h. 30, Dimanche illustré (suite) ; 17 h., Série : Le monde vivant (Les rendez-vous d'octobre) ; 17 h. 35, L'ami public n° 1 (L'aventure, c'est toujours l'aventure) ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40, (R.) (●), Feuilleton : « Les nouvelles aventures de Vidocq » (La caisse de fer). Réal. M. Bluwal, avec Cl. Brasseur.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Série : « la Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman (2[e] partie) : Le cœur de la vieille Chine ; 20 h. 5 (●), Feuilleton : « les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid, réal. C. Guillemot et P. Lary (Le défi de Kassim).

20 h. 30 (●), Recherche : Hiéroglyphes. Réal. : J.-C. Lubtchansky.

Yann Le Masson, Patrick Bokanowsky, Henri Langlois, Yann Coussy : quatre hommes parlent des techniques audiovisuelles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Messe pour les Trépassés », de M.-A. Charpentier ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque : Honegger ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française interprète : « Barouf à Chioggia », de Goldoni ; 16 h. 5, « la Naissance de la lyre », conte lyrique d'Albert Roussel, d'après Sophocle, avec J. Dupouy, F. Dumont, H. Garetti, Ph. Gaudin, R. Anderhuber, Orchestre lyrique de Radio-France, direction P.-M. Le Conte ; 17 h. 30, Rencontre avec... le professeur Alexandre Minkovski, par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo, de J. Chouquet ; 19 h. 10, Cinématographe, par Ph. Esnault : André-Paul Antoine ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Atelier de création radiophonique : « Mille et trois différences », de P. Weber, suivi de Courant alternatif ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie, avec Roland Barthes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Concert-promenade ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h., Musical graffiti, par P. Boutellier ; 11 h., Domenica 22 post trinitatem ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opérettes : « la Foire de village » (G. Benda) ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La Tribune des critiques de disques : Hommage à Samson François : « Gaspard de la nuit » (Ravel) ; 17 h., Concert égoïste, par C. Maupomé, avec A. Lombard ; 19 h. 10, Jazz vivant : Le pianiste Joachim Kuhn en soliste et en trio ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 21 h., Les grands interprètes disparus... Charles Münch : « Daphnis et Chloé » (Ravel) ; « Symphonie n° 3 » (Roussel) ; « Cinq métaboles » (Dutilleux) ; 23 h., Nouvelles auditions : « Symphonie in memoriam » (J.-L. Martinet), « Adagio pour cordes » (T. Nikiprovetzky », « Irradiations II » (Ph. Capdenat) ; 24 h. (●), Musiques non écrites, par D. Caux : Goa (Indes).

> **ABRÉVIATIONS**
>
> Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (C) les programmes de TF 1 passant en couleurs sur FR 3.

Lundi 27 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 17 h. 15) ; 14 h. 30 (C.), Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30 (●), La caméra du lundi, L'avenir du futur : « le Village des damnés », de W. Rilla (1961), avec G. Sanders, B. Shelley, M. Gwynn, M. Stephens.

A la suite d'un phénomène inexpliqué de léthargie collective, les femmes d'un village anglais mettent au monde des enfants tous semblables et disposant d'inquiétants pouvoirs.

21 h. 45, Débat : Sommes-nous des extra-terrestres ?

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (Le prix fort) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Variétés : Marginal n° 1. Avec Léo Ferré.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 20, Tribune libre : l'Association des journalistes européens ; 20 h., Emissions régionales ;

20 h. 30 (R.), Prestige du cinéma : « les Mystères de Paris », d'A. Hunebelle (1962), avec J. Marais, D. Robin, J. Hayworth, R. Pellegrin.

Sous le règne de Louis-Philippe, un aristocrate déguisé en ouvrier explore les bas-fonds parisiens, se fait redresseur de torts.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les yeux fertiles, par K. Berlot (naissance de l'œil) ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga, par S. Matil ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : Recueil de textes sur la Russie ancienne ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique, magazine de J. Witold et M. Fleuret ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugam : Les municipalités communistes sont-elles des municipalités comme les autres ? avec F. Dupuy, député-maire de Choisy ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française, par S. Albert (1945-1975) : Francis Miroglio ; 14 h., Un livre, des voix : « les Remparts d'Adrien », de Nicole Avril ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Lucien Bodard ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Mozart méconnu, par R. Laporte et M. Bernard ; 18 h. 30, Renée Faure lit Silvina Ocampo ; 19 h. 30, Présence des arts : Les frères Duchamp ;

20 h., Poésie ; 20 h. 30, Moralités légendaires : « Lohengrin, fils de Parsifal », de J. Laforgue, avec J.-P. Leroux, E. Dandry, P. Mazzotti, J. Bretonnière, réal. J. W. Garrett ; 21 h. (S.), Musique de chambre : « Trio n° 3 » (Martinu), par C. Bonneton, piano, J. Cohen, violon, R. Benedetti, violoncelle, « Sept chansons de Clément Marot » (Enesco), par J.-C. Benoît, chant, et H. Puig-Roget, piano, « Chansons Madécasses » (Ravel), par J.-C. Benoît, chant, et H. Puig-Roget, piano, Ch. Lardé, flûte, et R. Benedetti, violoncelle, « Trio en si bémol majeur opus 97 » « l'Archiduc » (Beethoven) ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Claude Ollier, par Mathieu Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricyle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (musique ancienne)... A propos de l'opéra : « Il Giuramento », de Mercadante : « Grand duo concertant » (Bottesini), « Concerto pour violon et orchestre en mi mineur » (Paganini) ; « Concerto pour flûte et orchestre en mi mineur » (Mercadante) ; 15 h., Après-midi lyrique : « Elie », de Mendelssohn ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club des jazz : Visages du jazz ; 19 h. 25, Instruments et solistes... (récital Chopin : cinquième anniversaire de la mort de Samson François : « Fantaisie en fa mineur opus 49 » ; « Trois mazurkas » ; « Tarentelle en la bémol majeur » ; « Trois nouvelles études opus posthumes) ;

20 h., D'heureuse mémoire, de M. Soumagnac : « Trio en sol majeur » et « Quatuor en fa majeur » (Mozart) ; « Romances sans paroles » (Mendelssohn), par D. Barenboïm, piano ; « Thème et variations » (Weber) ; 21 h., En direct du Studio 107 : Entrée de jeu, de R. Stricker ; 22 h. 30, Palmarès du concours international de la guitare ; 22 h. 50, Poly-sons ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

Mardi 28 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les compagnons d'Eleusis.

20 h. 30, Jeu : Quoi de qui ? ; 21 h. 10, Sports : Coupe du monde de gymnastique, en direct de Wembley (épreuves dames) ; 22 h., Emission littéraire : Pleine page, prés. H. Bellmer.

Avec MM. P.-J. Rémy (pour Rêver la vie) ; *Ch. Charrière (pour* les Vergers du ciel) ; *Cl. Farragi (pour* les Maîtres d'heure) ; *M. Gallo (pour* la Baie des Anges) ; *H. Jelinek (pour* Dans la nuit des deux mondes) *et J. Baechler (pour* les Suicides).

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 16 h. 30, Série : Janosik (Les recrues) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : « Tourne-disque », de J. Hennin ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : (●) « le Vieil homme et l'enfant », de Cl. Berri (1966), avec M. Simon, L. Fabiole, A. Cohen, R. Carel.

Pendant l'occupation allemande, un petit garçon juif est confié à des retraités vivant à la campagne. Il devient l'ami du vieil homme, antisémite et pétainiste, qui ignore ses origines.

Débat : « Les enfants juifs de la France occupée ».

Avec la participation de M. Gérard Israël, auteur de Heureux comme Dieu en France.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le club d'Ulysse (Ulysse au Salon international des éleveurs amateurs) ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Secours populaire français ; 20 h., Les animaux chez eux : Terre d'oriskang.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Grop coup à Dodge City », de F. Cook (1965), avec H. Fonda, J. Woodward, J. Robards, Ch. Bickford.

Dans une petite ville du Texas, un fermier et sa femme mènent contre quatre notables une étonnante partie de poker.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les yeux fertiles (fonctionnement de l'œil, avec le docteur Basset) ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Metira ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Pierre-André Touttain ; 11 h. 2, Libre parcours récital... Yannick Le Gaillard, claveciniste (œuvres de J. Duphly, L. Couperin, Bach, Padre A. Soler) ; 12 h., Parti pris : Comment peut-on être un homme de droite, avec J. Raspail, journaliste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Rois et les Voleurs », de Muriel Cerf ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Portrait de G. Strehler ; 16 h., L'ange du bizarre ; 16 h. 25, « Des Canyons aux étoiles » (Messiaen) ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 17 h. 47, Mozart en 1790 ; 18 h. 30, Michel Lonsdale lit Marcel Brion ; 19 h. 30, Sciences, par N. Skrotzky : Transmutations (énergie, matière, rayonnements, la découverte de la fission, reportage à Saclay) ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Dialogues, de R. Pillaudin : Le phénomène stalinien, avec Jean Ellenstein et Alfred Grosser ; 21 h. 20, Musique de notre temps, par G. Léon, avec Francis Miroglio ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Claude Ollier ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu : la flûte ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h., Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : Made in U.S.A. ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Mstislav Rostropovitch : « Symphonie pour violoncelle et orchestre opus 66 » (Britten) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Semaines musicales internationales de Paris... Orchestre national de France, direction M. Tabachnik, avec G. Deplus, clarinette, et A. Silja, soprano : « Me-Ti pour orchestre » (S. Gorli) ; « Passage pour orchestre » (R. Endo) ; « Vagues, chemins, le souffle pour grand orchestre et clarinette solo » (G. Grisey) ; « Erwartung » (Schoenberg) ; 22 h. 30, Poly-sons ; 23 h., Les dossiers musicaux : Musiques hors festivals ; 24 h., Non écrites : Bali ; 1 h., Plans sur plans.

Mercredi 29 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Pour les jeunes : les Visiteurs du mercredi ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30 (●) Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête, de L. Godevais et M. Pavaux (première énigme : L'alibi ne fait pas le moine).

Un candidat résout une énigme policière présentée sous forme d'un bref film.

22 h., Magazine médical : Indications, d'I. Barrère et E. Lalou.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Kung Fu (les Tongs) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 : Un sur cinq.

Reportages sur les puéricultrices et les câbles sous-marins. Variétés : Eddy Mitchell, Dick Rivers, Johnny Halliday. Débat : MM. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, et Dominique Bussereau, président du Mouvement Génération sociale et libérale, (jeunes giscardiens).

18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Mannix (Le bouc émissaire) ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est-à-dire, de J.-M. Cavada.

L'actualité de la semaine vue par la rédaction d'Antenne 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Trois contre X ; 19 h. 40, Tribune libre : Les radicaux de gauche ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (●), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « l'Atlantide », de G.W. Pabst (1932), avec B. Helm, P. Blanchar, J. Angelo, Florelle, V. Sokoloff (N.).

Deux officiers français sont prisonniers, au cœur du Hoggar, dans la fabuleuse Atlantide, sur laquelle règne une femme fatale, Antinéa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les yeux fertiles (les troubles de la vision) ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : A propos de « Poèmes d'adolescents » ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales : Les symphonies inédites de Saint-Saëns, par A. Pâris ; 12 h. 5, Parti pris : La vie se conduit-elle avec des idées simples ? avec Michel Jobert ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Concert de musique de chambre : « Sonate n° 1 pour violon et piano » (Théodorakis), par D. Erlih et H. Puig-Roget, « Sept lieder » (H. Wolf), avec M. Berghmans ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « L'homme qui veut être coupable », d'Henrik Stangerup ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Mercredi jeunesse (en direct des Arts décoratifs : A propos de l'exposition Etienne Delessert) ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 17 h. 47, Mozart en 1790 ; 18 h. 30, Catherine Sellers lit Thomas Mann ; 19 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais : Tous les parfums de l'Arabie, avec D. Tourallle, directeur du Centre technique de la teinturerie et du nettoyage ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Joe Bousquet l'inconnaissant, par F. Estebe, avec R. Neill, réal. J. Couturier ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Quatre chants pour voix, flûte et harpe » (Stravinski), avec R. Rees, M. Debost, F. Pierre, « Suite pour quatuor à cordes » (Daniel-Lesur), par le quatuor Parrenin, « Sonate pour clarinette et piano » (Poulenc), par B. Yannotta et D. Hovora, « les Soirées du petit Juas » (M. Rosenthal), par le quatuor Parrenin ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Claude Ollier ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu : La clarinette ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Introduction à la musique espagnole ; 15 h. 2, Que viva Mexico ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Mstislav Rostropovitch : « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur » (Saint-Saëns), « Sonate » (Debussy) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct du studio 104... Orchestre lyrique et chœurs de Radio-France, direct. M. Arena : « Il Giuramento », drame lyrique en trois actes de Mercadante, avec M. Molesse, L. Miller, T. Zylis-Gara, B. Pecchioli, B. Plantey, C. Tremblay ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : Musiques hors festivals ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

Magazines régionaux de FR3

ALSACE. — Lundi 27, 20 h. : Est-Sport. Mercredi 29, 20 h. : La rentrée scolaire et universitaire. Vendredi 31, 18 h. 25 : So sinn m'r hait, entretien avec Léon Beyer ; 20 h. : Les coulisses d'un musée. Samedi 1[er] novembre 18 h. 25 : La vie et la passion de Léo Schnug ; 20 h : Est-Sports.

AQUITAINE. — Lundi 27, 20 h. : Sports 25 (tournée de l'équipe de rugby d'Argentine en France). Mercredi 29, 20 h. : Aménagement de la côte d'Aquitaine. Vendredi 31, 20 h. : Opération MIP-Sabel. Lundi 3 novembre, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 27, 20 h. : Score 5. Mercredi 29, 20 h. : Rochechouart, terre des arts ou la colline inspirée. Vendredi 31, 20 h. : L'étoile buissonnière (quatrième épisode). Lundi 3 novembre, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 27, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 29, 20 h. : Résonances. Vendredi 31, 20 h. : De tous nos yeux. Samedi 1[er] novembre, 18 h. 20 : Breiz o veva ; 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 27, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 29, 20 h. : Chansons à deux pattes (les éleveurs d'oiseaux chanteurs). Vendredi 31, 20 h. : Les coulisses d'un musée. Lundi 3 novembre, 20 h. : Est-Sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 27, 20 h. : Sports 25 (tournée de l'équipe de rugby d'Argentine en France). Mercredi 29, 20 h. : Vivre (la viticulture méridionale). Lundi 3 novembre, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 27, 20 h. : Le tir à l'arc. Mercredi 29, 20 h. : Dominantes, la mire, pièces pour un dossier. Vendredi 31, 20 h. : Sammy Price Session. Lundi 3 novembre, 20 h. : Les premières battues.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 27, 20 h. : Sports 25 (tournée de l'équipe de rugby d'Argentine en France). Mercredi 29, 20 h. : Portrait de Lily Payol. Vendredi 31, 20 h. : Opération MIP-Sabel. Lundi 3 novembre, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 27, 20 h. : Clap 3. Mercredi 29, 20 h. : Une station-service pour les femmes. Vendredi 31, 20 h. : Formule 3. Lundi 3 novembre, 20 h. : Clap 3.

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 27, 20 h. : Sport-Méditerranée (Michel Carrega). Mercredi 29, 20 h. : La truffe et l'olive. Vendredi 31, 20 h. : Jean Hugo ou un reflet de paradis. Lundi 3 novembre, 20 h. : Sports-Méditerranée.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 27, 20 h. : Score 5. Mercredi 29, 20 h. : Festival du court métrage à Grenoble. Vendredi 31, 20 h. : L'étoile buissonnière (quatrième épisode). Lundi 3 novembre, 20 h. : Score 5.

Emissions en langues vernaculaires

ALSACE. — Vendredi et samedi à 18 h. 25 (FR 3).

BRETAGNE. — Samedi 25, à 18 h. 30 (FR 3), rediffusion le lundi 27 à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

CORSE. — Vendredi à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

PAYS BASQUE. — Samedi 1[er] novembre à 12 h. 10 (TF 1 et A 2).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 30 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 16 h. 50, Pour les jeunes : Images en liberté, les « Infos », présentation : Cl. Pierrard ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les compagnons d'Eleusis.

20 h. 30, Série : Les Mohicans de Paris ; 21 h. 20 (●), Portrait : Tito et la Yougoslavie, de G. Bortoli ; 22 h. 50, Allons au cinéma.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 30 Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (Tous pour un) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Baden Powell ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (●) Le grand échiquier, de J. Chancel.

Avec Félix Leclerc et Bruno Rigutto, pianiste, Claude Bessy et Cyril Atanassoff, l'ensemble vocal de France Campanella, Cora Vaucaire, l'ensemble basque Pottokroak, Francis Lemarque, Bernard Haller, Una Ramos, Sébastien Marotto.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Devenir (La kepiste) ; 19 h. 40, Tribune libre : Eglise catholique, Michel Dubost ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 (●) Un film, un auteur : « Guêpier pour trois abeilles », de J.-L. Mankiewicz (1966), avec R. Harrison, S. Hayward, Cl. Robertson, Capucine.

Dans un palais de Venise, un milliardaire américain joue avec trois femmes qui convoitent sa fortune une comédie renouvelée de Volpone. *Une mort imprévue brouille le jeu.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les yeux fertiles (Les découvertes actuelles) ; 8 h. 32, A la rencontre du Yoga ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zigzags, avec Guillaume de Saint-Pierre ; 11 h. 2, Musique extra-européenne... Cuba, Haïti, Indonésie en Bourgogne ; 12 h. 2, Parti pris : Un journal intime, pour quoi faire ? avec Ionesco ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Renaissance des orgues de France, par J. Merlet : Orgues de Lombez (Gers) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Œuvres complètes », de Tristan Tzara ; (14 h. 45, Radio scolaire, sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Deux heures pour comprendre : La Guyane, par N. Skrotzki ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 17 h. 47, Mozart en 1790 ; 18 h. 30, François Guérin lit Daniel Boulanger ; 19 h. 30, Biologie et médecine, par R. Debré ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.) (●), « La double vie de Théophraste Longuet », de G. Leroux, adapt. J. Rongeat, avec F. Périer, F. Bergé, C. Nicot, B. Lavalette, J. Degor, J. Bougeul, C. George, musique J. Wiener, réal. J.-J. Vierne. En prologue : Gaston Leroux et la littérature populaire ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Claude Ollier ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h., La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ; 13 h. 15, Micro-facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles... Trois aspects de la musique française : « Première suite en ré majeur » (J.-J. Mouret) « Concerto pour violon et orchestre n° 3 en si mineur » (Saint-Saëns), « Histoires naturelles » (Ravel), avec J.-Ch. Benoit, baryton ; 15 h. 2, Mélodies sans paroles ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 19 h 25, Instruments et solistes... Mstislav Rostropovitch : « Sonate pour violoncelle et piano » (F. Bridge) « Cinq poèmes d'Anna Akhmatova », extraits (Prokofiev), avec G. Vichnievskaïa, soprano ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Semaines musicales internationales de Paris... Orchestre philharmonique de Radio-France, direct. P Stoll : « Fumon » (Schimuyema), « Portrait Spiel » (W. Michel), « Befragung » (P. Ruzicka), « Lulu », suite (Berg) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Non écrites : Afrique de l'Ouest ; 1 h. Plans sur plans.

Vendredi 31 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 16 h. 50, Pour les jeunes : Images en liberté, les « Infos », présentation Cl. Pierrard ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45 Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les compagnons d'Eleusis.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Et l'enfer, Isabelle ? », de J. Deval. Mise en scène J. Mauclair. Avec G. Tréjan et F. Christophe.

Est-ce un, ou cinq assassinats qu'a commis Isabelle Angelier, cette étrange jeune femme ?

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (Un amour difficile) ; 16 h. 10, Les après-midi d'Antenne 2 (Sport : Cyclisme. Roy Schuyten tente de battre le record du monde de l'heure) ; 17 h. 30, Fenêtre sur : l'imagerie populaire ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : La mort d'un touriste, avec M. Creton ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Comment maîtriser sa mort ?)

Avec la participation de Philippe Ariès (pour l'Essai sur la mort en Occident, du Moyen Age à nos jours). *Jean Baechler (auteur de* Suicides), *Odette Thibault (pour* la Maîtrise de la mort), *Jean Ziegler (auteur des* Vivants et la mort), *Louis Vincent-Thomas (pour* l'Anthropologie de la mort).

23 h. 35 (●), Ciné-club : « Little Caesar », de M. Le Roy (1931), avec Ed. G. Robinson, D. Fairbanks Jr, Gl. Farrell, S. Blackmer. (V.o. sous-titrée N.)

Ascension et chute d'un petit gangster de Chicago, en proie à la volonté de puissance.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Docteur Doolittle (Les ours sont nus) et Des livres pour nous ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.C. ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 Magazine Vendredi : « Service public » (« Les eaux que vous buvez »), de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri ; 21 h. 30 (★), Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark. (A la recherche du bonheur.)

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les yeux fertiles (l'œil du médecin). A la rencontre du yoga ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Pierre Gaxotte ; 11 h. 2, Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle : Concert d'orgue, par A. Volkonsky (œuvres de Gabrieli et Frescobaldi) ; 12 h. 5, Parti pris : « Mot à mot », avec Jacques Chaban-Delmas, en direct du Salon de la radio et de la télévision, à Bordeaux ; 12 h. 15, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares, par B. Bonaldi ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Thérèse », de Bruno Gay-Lussac ; (14 h. 45, Radio scolaire, sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 30, La musique, une et divisible ; 16 h., Les Français s'interrogent : Quelle réponse donner au suicide des jeunes ? ; 17 h. 47, Mozart en 1790 ; 18 h. 30, René Clermont lit Alberto Savinio ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur Pierre Auger : L'alimentation de l'avenir ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes : Mozart année 1790, avec R. Laporte ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Claude Ollier ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 10, daté octobre 1975), qui les publie régulièrement tous les mois.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Les grandes voix humaines ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles. Concert de musique de chambre au XVIIIe siècle : « Symphonie du festin royal » (F. Francœur), « Sonate en la mineur pour flûte seule » (C. Ph. E. Bach), « Quatuor pour hautbois, violon, alto, violoncelle » (Mozart) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Mstislav Rostropovitch : « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 » (Chostakovitch), « N'accuse pas mon cœur », mélodie (Tchaïkovski) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de Radio-France, direction P.-M. Le Conte, avec B. Plantey, baryton : « Symphonie n° 53 en ré majeur, l'Impériale » (Haydn), « Mouvement symphonique n° 1 » (J.-L. Martinet), « Cinq rondeaux de Charles d'Orléans » (I. Devries), « Symphonie n° 3 en sol » (J Rivier) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; 23 h., Cabaret du jazz ; 24 h., En marge, par D. Caux.

Samedi 1er novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), les Musiciens du soir ; 14 h. 5 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 40, Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, La vie des animaux ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Michel Sardou), de M. et G. Carpentier ; 21 h. 30 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 20, Portrait d'une étoile : Michaël Denard. Réal. : J.-A. Hubert.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine sportif ; 14 h. 5, Samedi dans un fauteuil, de J. Sallebert et Ph. Caloni (à 14 h. 10, Série : Les rues de San-Francisco : « Trahie » ; vers 15 h. 10, Football : Nice-Bordeaux ; Cyclisme : Les six jours de Grenoble ; Athlétisme : Jeux panaméricains ; vers 17 h., Documentaire : Le poids du marbre ; vers 17 h. 30, Concert (La troisième symphonie de Mendelssohn).

18 h., Magazine du spectacle : Peplum, de J. Artur ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Court métrage : Le monde, cet inconnu (Les insectes) ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Télé-film : « Discrétion absolue », d'après le roman de N. Freeling. Adapt. R. Muller et E. Wolquitt. Réal. : W. Petersen. Avec F. Finlay, J. Winter, M. Marell, F. Prévost.

L'inspecteur Van der Valk enquête sur la disparition et la mort d'un homme d'affaires assez jeune et possesseur d'actions léguées par son père.

22 h. 10, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Les ateliers du magicien ; 19 h. 20, Peinture : « Marquet » (à l'occasion du centenaire de la naissance du peintre) ; 19 h. 40, Un programme, un événement ; 20 h., Ciné 3.

20 h. 30 (●), Théâtre : « Monsieur Barnett », de J. Anouilh. Mise en scène de N. Anouilh. Avec A. Nitzer, P. Bisciglia, Y. Petit, R. Boulanger. Réal. : J. Dayan. (Retransmission du café-théâtre Le Fanal.)

Un coiffeur vulgaire et une manucure volubile s'affairent autour d'un client, vieil habitué de la maison et homme d'affaires très riche, M. Barnett. Leur dialogue dérisoire est soudain interrompu : M. Barnett va mourir.

21 h. 30 (R.) (●), Essai : Les grandes heures de notre vie : « la mort », de Cl. Santelli et F. Verny.

La Mort d'Ivan Illitch, *d'après Tolstoï (interprétée par H. Virlojeux et D. Lebrun),* la Passion du Christ, *d'après les Evangiles (récitée par A. Cuny), et* la Mort de Socrate, *d'après Platon (lue par Cl. Rich) : trois manières de mourir, trois exemples à méditer. Le Père Bocquel, archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg, A. Diener, ancien chef de maquis, M.-T. Bal Craquin, infirmière, G. Tillion, ancienne résistante, G. Brassens, apportent leur témoignage.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Orthodoxie ; 8 h. 30, Service protestant ; 8 h. 32, 75-2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h., Messe ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 5, La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h. 2, Le pont des arts, par J. Duchateau, J. Floran et M. Chapuis ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (●), Samedis de France-Culture : Hommage à Saint-John Perse, par Germain Thomas, réalisation J.-P. Colas ; 16 h. 23, Le livre d'or, par M. Bernard ; 17 h. 30 (●), 1950-1975, le troisième quart du siècle : L'année 1954 ; 19 h. 15, Teilhard de Chardin, par J. de Beer ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Dans le ventre du cheval », d'Henri Lefèvre, réalisation J.-J. Vierne ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Dans la rue, par N. Gayla ; 8 h., Le producteur anonyme : Claude Médecin (Mahler, Xenakis, Liszt, Tchaïkovski, Schubert, Couperin, Villa-Lobos) ; 9 h. 30, Chorales : Chœurs finalistes du concours de l'Union européenne de radiodiffusion ; 10 h., Etudes ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., Notes sur la guitare ; Jean-Sébastien Bach ; 12 h. 45, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Harmonies ; 14 h., Studio 107 ; 15 h. 30, Discothèque 75 ; 17 h. 30, 25 notes secondes ; 19 h. 10, La route des jongleurs : Les troubadours en Catalogne et en Italie ;

20 h. (S.), Soirée lyrique : « Doktor Faust » (Busoni), avec D. Fischer Dieskau, K.-Ch. Kohn, W. Cochran, A. de Ridder, H. Hillebrecht, Orchestre symphonique de la radio bavaroise, direction F. Leitner ; 23 h., Vieilles cires ; 24 h., Plans sur plans.

Dimanche 2 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (C.), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (C.), Moment musical : « Suite liturgique », d'A. Jolivet (par la maîtrise de Radio-France) ; 12 h. 30 (C.), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 15 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sports : Direct à la une ; 17 h. 20 (C.), Téléfilm : Les aventures de Nick Carter ; 18 h. 45, Les animaux du monde ; 19 h. 20, Série : les Faucheurs de marguerites.

20 h. 30 (R.), Film : « le Gentleman d'Epsom », de G. Grangier (1962), avec J. Gabin, L. de Funès, M. Robinson, P. Frankeur.

Les mésaventures d'un officier de cavalerie en retraite qui utilise ses connaissances hippiques pour plumer les « pigeons » fréquentant les champs de course.

21 h. 55 (★) Emission musicale : La leçon de musique, par le violoncelliste Paul Tortelier. Réal. B. Toublanc-Michel.

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia ; (à 12 h., Vive le dessin animé ; 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Claude Dauphin ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, Série : Hec Ramsey ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 30, Série : Vivre libre (Le rhinocéros blanc) ; 17 h. 30 (●) Jeu : Pièces à conviction ;

18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40 (R.) (●), Feuilleton : « Les nouvelles aventures de Vidocq » (Les chauffeurs du Nord). Réal. M. Bluwal. Avec Cl. Brasseur ; 22 h. 35, Documentaire : Il sera une fois l'Aquitaine, de P. Dumayet et I. Barrère.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Série : « la Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman. (3e partie : Le piège) ; 20 h. 5, (●), Feuilleton : « Les secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid. Réal. C. Guillermot et P. Lary (La disparition de Kassim).

20 h. 30 (★), Documentaire : Festival mondial du théâtre de Nancy. Réal. S. Moati et J. Trefouel.

Regard impressionniste sur le plus grand rassemblement de théâtre contemporain dans le monde. Quarante-deux troupes, venant de trente et un pays, ont changé pendant quinze jours, en mai dernier, le visage de la ville. Cette « fête de l'imagination » est aussi un combat, combat de ceux qui, dans le monde entier, luttent pour le théâtre, pour les libertés.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., Poésie ; 14 h. 15, La Comédie-Française présente « Histoire de rire », d'A. Salacrou ; 16 h. 5, (●), Festival de Salzbourg... Orchestre philharmonique de Vienne, direction R. Muti : « Mer calme », ouverture (Mendelssohn-Bartholdy) ; « Deux images opus 10 » (Bartok) ; « Symphonie n° 9 en mi mineur « le Nouveau Monde » (Dvorak) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : Strindberg ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Cinématographe, par Ph. Esnault : André-Paul Antoine ;

20 h. 05, Poésie ininterrompue, par F. Whal, avec Roland Barthes ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique, suivi de Courant alternatif ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 22 h. 50, Poésie

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Concert promenade ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h., Musical Graffiti ; 11 h., Musica sacra (Scarlatti, Ruggieri, R. Bruhns, Purcell) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opéra-bouffon ; 13 h. 45, Petites formes ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « les Maîtres chanteurs de Nuremberg » (I), de Wagner ; 17 h., Concert égoïste ; 19 h. 10, Jazz vivant : Le quintette de McCoy Fiher au Festival de Juan-les-Pins ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 21 h. (S.), Echanges internationaux : Musique russe ; 23 h., Nouvelles auditions ; 24 h., Concert extra-européen.

Lundi 3 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 10 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 17 h. 15) ; 14 h. 30 (C.), Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30 (●) (R.), La caméra du lundi (film policier) : « la Maison des otages », de W. Wyler (1955), avec H. Bogart, F. March, A. Kennedy, M. Scott.

Trois bandits évadés font irruption dans la maison d'une famille d'Indianapolis. Sous la menace, ils obtiennent l'aide de leurs otages.

22 h. (●), Un certain regard : La télévision soviétique, de N. Liber-Puissesseau. Réal. : G. Guillaume.

Sous-titre de cette émission, produite par l'Institut national de l'audiovisuel : « Une télévision centrale pour citoyens modèles. »

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (querelle) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : les romans ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu ; Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, (●), Alain Decaux raconte : Boris Godounov.

Boris Godounov fut le très proche conseiller d'Ivan le Terrible, avant d'exercer lui-même le pouvoir à partir de 1598.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 40, Tribune libre : Le comité de défense du Vieux-Lyon ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Garçonnière à quatre », de M. Gordon (1962). Avec K. Novak, J. Garner, T. Randall, H. Duff, H. Morris.

Pour les besoins d'une thèse de sociologie, une intellectuelle se fait passer pour une call-girl auprès de quatre hommes, quatre amis, qui ont loué en commun une garçonnière à New-York.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance . Les yeux fertiles (l'œil du dedans, avec F. Dolto) ; 8 h. 32, La psychologie animale (I), par R. Anguet ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec P. Gaxotte ; 11 h. 2, Evénement-musique, magazine de J. Witold et M. Fleuret ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugham ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française, par S. Albert (1945-1975) ; 14 h., Un livre, des voix : « les Enfants du Sabbat », d'Anne Hébert ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi ; 17 h. 2, Interdit aux adultes, par F. Pinte ; 18 h. 2, La gazette du piano (I), par G. Auffray : Actualité des concerts et du disque de piano ; 18 h. 30 (R.), La civilisation, ma mère (I), par D. Chraïbi ; 19 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Moralités légendaires : « Pan et la Syrinx », de J. Laforgue, réalisation B. Horowicz ; 21 h. 5 (S.), Orchestre national de France, direction P. Bellugi, avec D. Dorow : « Musica notturna della Strada de Madrid » (Berio), « Trois laudi, trois poemi » (Dallapicola), « Cinq lieder pour orchestre opus 4 » (Berg), « Le réveil de Jacob » (Penderecki), « Septième concerto pour orchestre » (Petrassi) ; 22 h. 35, Entretiens avec M. Habib Bourguiba (I), par P. Galbeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : Musique ancienne ; 15 h., Après-midi lyrique (programme non précisé) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Quatre, quatre, par L. Malson ; 18 h. 55, Feuilleton, par A. Lacombre ; 19 h. 25, Calendrier horoscopique ; 19 h. 35, Instruments et solistes : M. Rostropovitch ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Concert, Orchestre national de France, direction L. Vis : « Peintures noires » (Ch. Chaynes), « Tharan-go » (Ohana), « A cor et à cri » (C. Ballif) ; 22 h. 30, Emission publique : Entrée de jeu ; 23 h., Dossiers musicaux ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

Les écrans francophones

Lundi 27 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Télé-Luxembourg a vingt ans ; 22 h., *les Novices*, film de G. Casaril.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La révolte des Haïdouks ; 21 h., *Une chance sur mille*, film de L. Kotcharian.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Vivent les Francs ; 21 h. 20, *les Doigts dans la tête*, film de J. Doillon.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Elections ; 21 h., Les comiques associés ; 21 h. 35, La voix au chapitre ; 21 h. 55, Cyclisme.

Mardi 28 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Violence à Jéricho*, film d'A. Laven.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *Baratin*, film de J. Stelli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 10, Histoires de Wallonie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Faits divers ; 21 h. 5, Plateau libre ; 22 h. 5, Jazz ; 22 h. 45, Hockey sur glace.

Mercredi 29 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Ni vu ni connu*, film d'Y. Robert.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Lolita*, film de S. Kubrick.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Chansons à la carte ; 21 h. 35, Le K.G.B.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Spécial cinéma.

Jeudi 30 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ranch L ; 21 h., *Rak*, film de C. Belmont.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Vidocq , 21 h., *les Canailles*, film de M. Labro.

TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *la Femme en bleu* ; 22 h. 5, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Splendeurs et misères des courtisanes.

Vendredi 31 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Colombo*, film d'H. Averback.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaii, police d'Etat ; 21 h., *Mimi Pinson*, film de R. Darène.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Transit. 21 h. 15, *l'Homme et les Sortilèges* ; 22 h. 45, Basket-ball.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 15, *la Manière forte*, de J. Deval ; 22 h. 20, Some Times.

Samedi 1er novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La famille Strauss ; 21 h., *les Camisards*, film de R. Allio.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ranch L ; 21 h., *les Chevaliers de la Table ronde*, film de R. Thorpe.

TELEVISION BELGE : Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *les Révoltés du Bounty*, film de F. Lloyd.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *programme non communiqué.*

Dimanche 2 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Baraka sur X 13*, film de M. Cloche.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *François d'Assise*, film de M. Curtiz.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Michel Strogoff ; 21 h. 10, Cinescope ; 22 h., TV club.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *programme non communiqué.*

Lundi 3 novembre

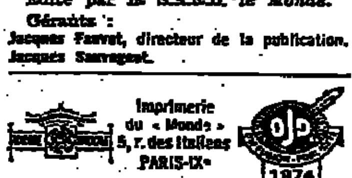
TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *Que la bête meure*, film de C. Chabrol.

TELE-MONTE-CARLO : *programme non communiqué.*

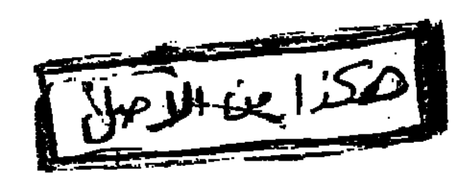
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le tiercé de Jack ; 21 h. 40, K.-G. Jung.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *programme non communiqué.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.







LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

LE MAL D'HABITER

MON curé de vacances, si j'ose dire ainsi du zélé pasteur de mon bourg natal, m'aura inspiré ces réflexions. Lui et plusieurs de ses confrères de ces paroisses bretonnes où viennent se serrer chaque été tant de citoyens de la communauté européenne des loisirs. Voilà-t-il pas que ces messieurs en prennent maintenant à leur aise avec le calendrier des saints ? Je vois saint Loup passer de septembre à juillet. Chez moi, c'est le diacre martyr Laurent — pas un bienheureux discuté, celui-là, mais un Romain, un solide, qui eut jadis sa fête d'obligation et reste ici l'éponyme d'un « pardon » — dont la fête est remise à quinzaine pour dégager un de ces beaux dimanches d'avant le 15 août où les vacanciers sont en plus grand nombre, et plus grandes ainsi les chances d'une « kermesse » (sic) destinée tout bonnement à étoffer le budget paroissial. Et il est bien d'autres exemples de ces vieilles solennités bousculées qui eussent déconcerté nos pères, tant ceux-ci s'appuyaient sur les cycles liturgiques pour fixer et illustrer le déroulement des saisons, c'est-à-dire pour habiter et pour vivre.

Ces bons prêtres soucieux de saisir les foules estivales ne font que constater un fait à quoi les géographes devraient consacrer plus d'attention : la détemporalisation des sociétés humaines. Je risque cet affreux néologisme pour être bref, car il y aurait de longues pages à écrire sur cet aspect particulier de nos « libérations ». Le caractère de plus en plus contraint du travail, l'appétit croissant du loisir, font que les hommes tendent non seulement à enfler leurs fins de semaine et leurs étés, mais aussi à les privilégier assez, en les arrachant à la continuité des jours, pour parvenir à un total dédoublement. D'énormes mouvements spasmodiques, signalés par d'infernales cohues, marquent désormais l'existence des groupes humains, que rythmaient naguère encore les pulsations de l'ordre naturel et, fidèlement parallèle, la succession des fêtes religieuses et laïques qui nouaient et authentifiaient les communautés traditionnelles.

Mais, pour briser ainsi leurs calendriers familiers, les hommes devaient perdre également le souci des lieux. C'est parce qu'ils n'habitent plus en vérité, c'est-à-dire qu'ils donnent à l'espace un tout autre sens qu'autrefois, qu'ils ont cessé de mesurer le temps aux balancements des heures et des saisons. Progrès, dira-t-on, et marche à l'essentiel ? Je n'en suis pas si persuadé. Le principe des abandons qui caractérisent, aux yeux du géographe et du moraliste, l'époque actuelle est la force irrésistible de ces grands impératifs, slogans et modes, surgis de partout et de nulle part — à moins que ce ne soit d'*Amérique* — portés par les publicités de tous genres. Mais si c'est là le mondial, est-ce bien l'universel ? Le prodigieux inconnu qui se cache derrière toutes ces tentations offertes à l'humanité pour qu'elle s'uniformise et devienne un immense marché sert sans doute plus sûrement l'intérêt particulier qu'il ne se soucie d'universalité. Les travaux et les jours de nos vieilles sociétés d'Europe manifestaient, dans leurs déroulements si divers, colorés par la géographie et l'histoire, une autre fidélité aux thèmes les plus généraux de l'existence humaine.

Je pourrais multiplier les témoignages de ces ruptures qui expriment, en somme, la décadence d'une civilisation dite indifféremment européenne ou chrétienne. Ce déclin se manifeste dans l'appétit de vivre — en action ou tout simplement en rêve — hors de toute suggestion du temps et du lieu. Je crois bien avoir lu récemment que je ne sais quel complexe ou quelle « marina » du littoral vendéen portera le nom d'Acapulco. Les plus belles images publicitaires qui vantent les charmes de la Grèce représentent une femme nue sur le sable, et il n'y a point de vraie déesse ni de temple à l'arrière-plan. Et je rappellerai ce calvaire breton démonté par un riche amateur qui entendait, chez lui et par lui seul, en assurer la sauvegarde : l'affaire n'a ému personne, ou si peu de monde, et le calvaire est toujours dans son parc bien enclos. Que veulent dire désormais ces vieux témoignages de pierre des carrefours, si ajustés aux temps et aux lieux, par quoi la communauté exprimait sa propre liberté ?

Que signifient aussi ces fêtes périmées qui lui donnaient une âme ? Il faut désormais pourvoir, en leur procurant des « animateurs », à la vie de nos villes et de nos villages. Dérisoire métier, qui consiste à souffler sur des cendres mortes ou à trahir en introduisant un tumulte étranger ! Aussi bien la fête a-t-elle changé de volume et de nature. Quand elle n'est pas un spectacle importé, elle est devenue un rassemblement sans vertu communautaire, improvisé sur quelque thème idéologique, en règle générale contestataire, et qui, dans sa démesure, sans nulle obligation de date ou de site, n'est en aucune manière une suite de la fête au village.

***

Cette rupture des hommes et de leurs cadres d'habitat provoque des troubles importants — dont le moindre n'est pas la pollution — dans la vie des sociétés. Elle rend en tout cas malaisée l'œuvre de reconstruction des pays épuisés par le dépeuplement. On s'en convaincra en lisant le livre à la fois passionné et sérieux de René Lamorisse, qui conte les malheurs et suppute les maigres chances de la Cévenne languedocienne. Ce « *gigantesque adret élevé sur la frange septentrionale du domaine méditerranéen* » fut une montagne fort peuplée : le relief tourmenté, les pluies énormes, ne suffisaient pas à rendre rebutant un pays magnifique que sa châtaigneraie contribue solidement à nourrir et à qui une saison végétative précoce permet la sériciculture. Pays difficile, qui exige une dense présence et de grandioses travaux des hommes, lesquels travaux obligent à leur tour les hommes à rester nombreux. Aussi, en dépit de l'émigration vite nécessaire, mais qui fut longtemps un élément du genre de vie plutôt qu'une fuite, la Cévenne — le voisinage du bassin houiller aidant — ne se dépeuple que tard, pas avant la première guerre mondiale. Et l'on aperçoit même que la débâcle n'est point alors irrémédiable, puisque « *l'hémorragie n'a pas réussi à vider une Cévenne qui peut encore participer, une trentaine d'années plus tard, à la renaissance démographique nationale* ». Mais les deux dernières décennies ont vu se manifester les effets retardés de transformations qui n'affectent plus seulement le nombre des habitants, mais la volonté même d'habiter un pays que toute son histoire montre comme ayant été singulièrement attachant. Comment désormais sauver de l'effacement total cette Cévenne de Languedoc où, « *si l'évolution se poursuivait ainsi, le minimum biologique* — c'est le seuil au-dessous de quoi la moindre emprise humaine n'est plus possible — *serait atteint avant la fin du vingtième siècle* » ?

Voilà donc un pays menacé de sortir de toute géographie humaine, ou d'être repoussé, comme disait Max Sorre, aux marges de l'œkoumène. Lui retrouver l'existence serait lui redonner des habitants. Or l'entreprise se révèle difficile, tant il est vrai qu'habiter n'est pas seulement résider, mais participer à une organisation, se conformer à une combinaison d'institutions et de traditions qui expriment un type de collaboration avec les lieux, et sans doute dans le sentiment d'un passé commun. René Lamorisse énonce diverses solutions, dont certaines sont assez extrêmes pour prévoir que la Cévenne se passera désormais d'être véritablement habitée. Il y a le reboisement, commencé depuis un siècle, et qui a pu contribuer à ralentir l'émigration. Mais comment la futaie occuperait-elle ceux qui seraient restés en attendre la croissance ? « *Les bûcherons du vingtième siècle seront des Italiens, des Espagnols ou des Portugais.* » Le parc national ? Il n'y faut qu'une poignée d'habitants, promus au rang de gardiens de musée. Du moins cette solution pourrait-elle « *faciliter la conversion d'une économie agricole délabrée en intensifiant le tourisme* ». Remède enlaidissant et psychologiquement dangereux, qui, en révélant à l'autochtone son propre ennui, conduit les jeunes à la désertion. Sans doute l'équipement nécessaire doit-il être créé et entretenu, ce qui implique la multiplication des emplois. Mais « *pour la plupart des gens qui trouvent à s'employer, la mesure de la promotion sociale est vite prise... ils demeurent aux échelons les plus modestes d'une société de consommation* ».

Ce pourrait être le mot de la fin, puisque précisément l'avènement d'une société de consommation et de loisirs suppose ce relâchement des rapports entre hommes et lieux qui annonce la mort de l'homme-habitant. René Lamorisse s'en explique en remarquant que cette mort va de pair avec une désorganisation de l'espace qui se traduit par la déchéance des bourgs intra-cévenols, points de cristallisation et de relais, lesquels donnaient naguère sa consistance à un pays vivant. Désormais, rien ne pourra plus venir que d'ailleurs, l'initiative, l'argent, les hommes, et ces apports ne sont pas toujours de bon aloi. On peut tout craindre du cadeau massif proposé par ce fauteur de « déculturation » qu'est le promoteur. On redouterait moins la « cévennomanie » qui conduit au cœur des solitudes de la Cévenne « *des marginaux en rupture de société industrielle* », décidés à élever la brebis et à vivre chichement dans l'exaltation du travail libre. Mais ces installations sauvages, qui se sont récemment multipliées, n'apportent aucune promesse sérieuse pour la renaissance d'une communauté : comment attendre de ces poètes un « *comportement juste et précis* » en face des contraintes ou des suggestions du milieu géographique global ? Se comporter de la sorte, avec justesse et précision, ne serait-ce pas proprement habiter ?

★ René Lamorisse, *la Population de la Cévenne languedocienne*, Montpellier, 1975, in-8, 434 pages.

Humeur

Nous parlons tous patois

LES nouveautés s'étalent à l'entrée de la librairie. Mais, un peu en retrait, un comptoir offre ces revues où la Nouvelle Critique *applique à Sade ou à Flaubert ses géométries chatoyantes. A ma dernière visite, j'ai cru qu'un sondage impératif, qu'une inexorable étude de marché les avaient balayées. Non : elles avaient seulement reculé de deux rangs devant l'assaut serré des grammaires et des lexiques de corse, de breton, d'auvergnat, etc.*

Il n'est pas mauvais de remonter des linguistiques aux langues, et ces nouvelles matières ont tout pour intéresser les clients attitrés. Ce sont des étudiants de Paris. C'est dire que presque tous ont des parents du côté de Quimper, d'Ajaccio, de Strasbourg. Seraient-ils Parisiens de dix lignées, ils ont traversé l'Hexagone. Et même ceux — il en existe — qui, hors la capitale, ne connaissent que Djerba et Katmandou, vivent à l'ombre de notre noire Babel-Montparnasse. C'est assez pour être séduits par l'éclatement de la langue. Quand le hasard et la nécessité les auront égaillés, ils seront armés pour apprendre leur parler authentique aux gens d'Aix ou de Brest, victimes d'une aliénation colonialiste. L'opération ne sera pas sans bénéfices : une langue qui meurt, une langue morte sans la caution d'une Bible *ou d'une* Iliade *entraînent la perte d'une prise originale sur le monde, et d'un regard irremplaçable. Il en est ainsi de nos vernaculaires.*

Mais la province ne « bouge » pas moins que Paris. Si, à l'instar de l'hébreu d'Israël, tous nos parlers ressuscitent, comment le gars de Mulhouse et la fille de Biarritz, décidés à se marier à Clermont, diront-ils leur accord ? Le maire pourra-t-il exiger qu'ils murmurent « oc » avec l'accent perdu des troubadours d'Auvergne ? Si le « oui » est aboli avec l'édit de Villers-Cotterêts qui l'imposa voici plus de quatre siècles, il faudra trouver un instrument d'échange, une « koïné ». Soit : ils diront « yes », faisant ainsi l'économie du français, notre patois. Une langue qui s'efface devient le patois d'une autre. Du point de vue de Sirius, et même de bien plus près, le processus est pour nous commencé. En voici deux illustrations, remontant à une dizaine d'années.

Un Noir expose à la radio son point de vue sur les rapports linguistiques : « Le français, pour vous, c'est comme nos parlers : pour nous, l'anglais est la langue des Blancs ! »

Une éminente physicienne visite une école de l'Inde. On la questionne : « En quelle langue enseignez-vous la physique ?

— En français », *répond-elle, un peu surprise. Etonné à son tour, l'interlocuteur précise :* « Ah ! je croyais que c'était en anglais. » *On le comprend. Les séminaires internationaux d'études françaises n'accordent aux communications en notre langue guère plus de place que les congrès de physique nucléaire : j'en ai fait l'expérience. A peu près disparu en vallée d'Aoste, le français se défend avec peine, malgré la vaillance de ses troupes, aussi bien en Suisse et en Belgique qu'au Canada. Ses positions africaines sont incertaines.*

Nous ne rêvons pas au temps où, pour un noble russe, le russe était « bon pour les moujiks », *tandis que, pour le grand Frédéric, l'allemand était* « bon pour les chevaux ». *Mais nous sommes nombreux à adopter cette formule arabe :* « Notre maison, c'est notre langue. » *Même lorsque — c'est mon cas — nous avons des attaches en Occitanie ou ailleurs, nous souffrons de sentir cette maison commune à la fois rongée de l'extérieur et menacée d'implosion.*

Alors, consolons-nous avec un peu de « linguistique-fiction ». Premier temps : l'atomisation s'accélère au point que les Picards, les Normands, les Bourguignons, etc., réclament leur droit à la différence. Le français n'est qu'un souvenir. Deuxième temps : les réactions en chaîne atteignent aussi l'anglais, non seulement en Angleterre, où les Celtes s'en chargent, mais en Amérique du Nord, où chaque communauté, jadis pressée de se fondre dans l'unisson, revient à ses sources. C'est la nouvelle Babel. Troisième temps : l'aspiration à l'unité se réveille, avec, comme chefs de file, les minorités les plus anciennement oppressées. A défaut des Indiens, alors éteints, il reste les descendants des Cajuns, il reste ces Acadiens auxquels on a, depuis longtemps, fait passer le goût du français par des procédés auprès desquels le sabot des instituteurs bretons n'est que miel. Ils décident de reconstituer une langue pure, d'avant l'exil, d'avant Colomb : ni celle de Hugo, ni celle de Voltaire ou de Molière, pas même celle de Montaigne ou celle de Villon. Leurs dictionnaires, leurs grammaires imposent un parler qui s'appuie sur les textes des douzième et treizième siècles, alors que le Florentin Brunetto Latini écrivait en français son Livre du trésor, *dans* « la parlure la plus délitable (agréable) et la plus commune à toutes gens ».

Mais en attendant, pour un oui, pour un non, nous parlons tous patois.

ALICE PLANCHE.

Consommation

LES TECHNIQUES DE LA SÉDUCTION

(Suite de la page 11.)

L'emballage doit, le premier, accrocher le regard, si possible avec une photo en couleurs qui représente non pas le riz que cherche notre ménagère, mais une somptueuse paella ornée de crevettes géantes (qui ne sont pas dans le paquet). Une grande surface présente ses colinots gracieusement enroulés, agrémentés de tranches de citron et de tomate, le tout sous cellophane.

L'emballage préfigure ainsi magiquement le plat tout préparé. A défaut de vendeur, c'est l'emballage qui engage avec le client un dialogue immédiat et saisissant.

Le suremballage aussi est à la mode. Le client le prend, paraît-il, pour un hommage qu'on lui rend, qui lui est dû. C'est emballé, donc inviolé. Mais les penseurs de la P.L.V. savent que la sensation tactile est décisive (ils ont lu Freud, eux aussi) et que toucher, c'est posséder d'avance, en raccourci. Hygiénique, l'emballage-film répond donc à deux désirs contradictoires.

On sait que chaque couleur représente différentes choses selon les sexes, les classes sociales et les produits. De nombreuses marques adoptent la combinaison rouge et jaune. Des ménagères appelées à « tester » trois lessives identiques ont jugé plus « *efficace* » celle qui se trouvait dans un paquet jaune et bleu. Les teintes neutres, froides, métallisées séduisent davantage les classes aisées : on les trouve donc sur les étiquettes de wisky.

Labels et dramatisation

L'acheteur hésite devant une marchandise anonyme. Une marque prestigieuse favorise l'achat d'impulsion (à distinguer de l'achat de réflexion). La tendance actuelle est à la multiplication des marques sur un même produit.

Plus il y a de « labels », d'« origine », de « régional », mieux cela vaut. Car — toutes les études de motivation le montrent — le client a surtout besoin d'être « sécurisé ». D'où un déluge de produits « à l'ancienne » ou « au naturel ». Irrésistible, cette moutarde dans un pot de grès dont l'étiquette, rédigée en caractères médiévaux, porte l'inscription : « *Huic condimento est imperare omnibus cibis* » (4).

Autres inventions de la P.L.V. : la vente dramatisée (un poussin vif, qui piaille vraiment, en prime pour chaque poulet), la présentation obsessionnelle (le même produit en vente sur dix rayons différents) et la vente personnalisée (« *Choisis pour vous, les essuie-tout remplacent vos torchons.* »)

Mais l'argument-massue de la grande surface, c'est l'abondance. Quand la « gondole » regorge d'un produit, on en achète 22 % de plus que lorsqu'il y a des « trous » sur le rayon. Le gigantisme même de la grande surface (jusqu'à 20 000 m2), de certains emballages, témoigne aussi de l'abondance.

Cependant il est trop tôt pour dire si la crise va, ou nom, modifier en profondeur la vocation des grandes surfaces.

ANNE GUÉRIN.

(4) Il appartient à ce condiment de régner sur les aliments.

L'ombre de Proust au sud du Léman

Un mouroir pour les jeunes filles en fleur

J'EN fais volontiers l'aveu : j'ai toujours été attiré par les hôtels luxueux.

Le dernier en date où il m'est arrivé de descendre, un très grand splendide hôtel d'Evian, présentait, en outre, à mes yeux, une séduction supplémentaire : celle d'avoir accueilli Marcel Proust lorsqu'il villégiaturait sur les berges lémaniques.

En proustien consciencieux, je n'ai pas manqué de demander au directeur quel était l'appartement de l'auteur des *Plaisirs et des Jours*, et si je pouvais le visiter. Ma question ne le prit pas au dépourvu, car, me confia-t-il, il y a deux ans un « proustien » lui avait déjà adressé la même requête.

— *En fait*, ajouta-t-il, *nous l'ignorons, car nous n'avons trouvé nulle mention d'un Monsieur Proust dans nos livres.*

Maurice Duplay dans *Mon ami Marcel Proust* a raconté comment lui était apparu Marcel Proust, au seuil du palace, dans l'apothéose du couchant. « *Avec ses yeux de gazelle, sa moustache noire voilant sa bouche narquoise, sensuelle et bonne, il semblait un radjah vêtu à l'européenne* » (1). Il évoque également, à l'heure du thé, les jeunes femmes et les jeunes filles de l'hôtel dans leurs claires toilettes d'été — taches blanches glissantes et volantes, comme les voiles et les mouettes sur le lac.

Curieux et surtout désireux de goûter à une certaine qualité de beauté, je m'installe dans le superbe hall d'entrée, qui fait également salon. Je commande à un garçon négligent un thé. Première déception : il me sert du thé en sachet, que nulle âme bien née ne saurait boire sans un frisson de dégoût.

Seconde déception : les jeunes et jolies femmes dans leurs toilettes claires seraient singulièrement déplacées parmi les curistes du troisième et du quatrième âge qui, lorsqu'ils ne jouent pas au bridge, échangent des médicaments ou somnolent sur *Jours de France*.

Dernière ressource, jusqu'à l'heure du dîner : capter des bribes de conversation. A côté de moi, un couple raconte à une amie admirative la traversée en bateau du lac Léman — aventure périlleuse ! — une promenade à Lausanne (« *Mais, oui, ils ont le plus petit métro du monde, les Lausannois !* ») et un déjeuner à la Grappe...

— Voyons de quelle Grappe s'agissait-il ?

— *Mais certainement de la Grappe d'or*, complète en roulant les « r » l'amie curiste ; *c'est la meilleure table de Lausanne ; j'y ai retrouvé un barman qui était à mon service en 1952, au Maroc... C'est fou, ce que le personnel voyage ! Presque autant que nous !*

Mais, soudain, mon attention est attirée par un ascenseur, un immense vieil ascenseur qui tantôt escamote des personnages en les enlevant du hall pour les conduire vers je ne sais quelles félicités, tantôt au contraire amène, *deus ex machina*, qui pourrait symboliser la figure implacable du destin, de nouveaux personnages pour remplir et animer ce mouroir distingué, scène désolée de « fin de partie », où les jeunes filles en fleur de Proust attendent, interminablement, un dernier rendez-vous.

ROLAND JACCARD.

(1) Ed. Gallimard.

En forêt

LA PETITE HUTTE

CE n'est qu'un jeu, un jeu tout simple, pas fatigant et absolument gratuit. Enfantin, sans doute, mais si on ne joue pas quand on est en liberté, si on ne s'amuse pas simplement, comme un enfant, pour rien, pour le plaisir, quand on est un peu libre dans la nature, alors, on vous le demande, pourquoi quitter la ville, le veston et la cravate ?

Vous êtes en forêt, sous la futaie, en bordure d'un petit chemin ; il y a tout autour de vous, sur la mousse, dans les feuilles tombées, des branches mortes. Vous en choisissez trois, de longueur approximativmeent égale, mettons 1,20-1,50 mètre ; vous les dressez en trièdre, la base un peu enfoncée dans l'humus, le sommet ajusté avec exactitude — c'est cela qui est amusant, c'est de trouver l'appui mutuel qui assurera la solidité initiale de cette structure élémentaire (expérience d'architecture à l'usage des grands commençants). Puis vous continuez à ajouter d'autres branches, toujours de même longueur, qui viennent rejoindre et renforcer le sommet, dix, douze branches, et vous obtenez une construction conique, une sorte de hutte, ou plutôt d'armature de hutte, qui ne sert à rien, qui amusera peut-être les écureuils, quand ils auront un peu de tranquillité. Vous la contemplez avec un plaisir ingénu, vous en éprouvez la robustesse, et vous repartez en sifflotant sur le chemin ; il fait beau, le soleil d'arrière-saison joue lui aussi à travers les feuillages. C'est vraiment la détente.

Vous repassez au même endroit, au retour de votre balade, une heure plus tard. Votre innocent édifice est par terre, branches éparpillées à la ronde. Tiens !

Vous revenez le lendemain, et, en retrouvant votre jonchet, vous retrouvez l'envie de jouer. Vous reprenez vos branches, et vous recommencez votre jeu qui ne fait de mal à personne. Voilà de nouveau la petite cage debout.

Vous repartez faire un tour, et, quand vous revenez, elle est une fois encore en miettes.

Vous pouvez renouveler l'expérience *six fois, dix fois* : même résultat. La forêt n'est pas très fréquentée. Quelques promeneurs qui semblent paisibles, des amateurs de grand air, des enfants ; ce n'est pas la grande banlieue ; ici, il n'y a pas de « bandes », pas de formations dévastatrices.

Qu'est-ce que cela prouve ? Oh ! mais rien, rien du tout, chers compatriotes, chers frères, chers camarades... Ce n'est pas à partir d'une observation aussi mince qu'on va évoquer les bris de vitrines, le plastic, mai 68, la lacération de *la Ronde de nuit*, la guerre et la révolution. Pour comprendre ces rudes choses-là, il faut avoir fait des études de psychologie, de polémologie, de métaphysique, peut-être !

Non. Que doit-il y avoir dans une forêt ? Des arbres, nécessairement. Des feuilles mortes, des champignons, des myrtilles, des scarabées. Pas des sortes d'objets farfelus, incompréhensibles, abstraits et, pour tout dire, pas naturels.

Voir comment c'est fait, se dire : « *Tiens ! quelle drôle de petite cabane, on va la continuer, on va la perfectionner.* » Allons donc ! Pas sérieux, on n'est pas des gosses, tout de même. Allez, tapez dessus, tout de suite ! V'lan ! kaputt, fini.

C'est tout.

JEAN GUICHARD-MEILI.

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

Croquis

Une saison à Vittel

LES colonnes de la gare sont bien grises, bien mornes, bien propres. Sur le quai numéro 1, en bonne place, une délégation du Club Méditerranée, « gentils organisateurs » en djellabas flamboyantes, fanfare en tête, musiciens de l'île Maurice, de la Guadeloupe et d'ailleurs, accueille dans un éclatant tintamarre les « gentils membres » venus en villégiature à Vittel (Vosges). Des diligences attendent les arrivants. Les cochers en livrée rouge donnent le signal du départ. Le Far-West à Vittel. Tous les Vittelois se lèvent au passage du convoi.

La dissonance éclate entre la petite ville endormie et le Club Méditerranée, qui a repris à Vittel trois hôtels (Ermitage, Grand Hôtel, Nouvel Hôtel), vestiges des splendeurs de la Belle Epoque. Toujours aussi nombreux, les curistes se pressent dans les salles de la Galerie du Parc, d'où jaillissent les sources : chapelles insolites où les fidèles viennent pieusement recueillir l'eau purificatrice dans leur gobelet en verre gradué.

Les thermes sont situés au cœur du parc éblouissant, où d'immenses arbres, marronniers, sapins, frissonnent sous le soleil vosgien. Lumière. Paix. Un picea excelsa *a été planté, signale une pancarte, en 1854, par Louis Bouloumié, ancien magistrat et fondateur de l'Etablissement des eaux minérales. Un peu plus loin, une autre pancarte indique la direction du coiffeur « Club ». Avec un peu de chance, on peut voir des écureuils.*

Dans le parc, le restaurant diététique, kiosque vitré sous les arbres, annexé par le club, offre des repas maigres, mais par tables de deux. L'après-midi, il se transforme en salon de thé. Il y en a beaucoup à Vittel. Au « Tea-Room » de l'avenue Bouloumié, deux dames venues de Contrexéville, toute proche, achètent des pâtes de fruits « garanties sans colorants ». Qu'elles s'appellent « Monplaisir », « Au péché mignon » ou « Marie-Louise », les pâtisseries aux noms désuets regorgent de spécialités vosgiennes : tartes aux mirabelles, liqueur de sapin.

Aussi pompeux que celui de Deauville, le casino, récupéré lui aussi par le club, joue les vieilles coquettes et veut se prendre pour Monte-Carlo. Ses beaux lustres auraient besoin d'un coup de plumeau. L'après-midi, l'époustouflant danseur Ariel y prodigue des leçons de sirtaki à des dames d'âge mûr. Le théâtre est intime. Ariel y mène bon train son affaire et présente des revues baptisées « Casino de Paris » ou « Alcazar de Vittel ». « Heureusement que les spectacles sont bons ! *soupire un G.M. le soir de « Paris-Broadway »,* on s'ennuie tellement les jours de pluie. »

« C'était du beau monde »

L'ambiance est très « famille ». Des vieillards, des hommes, des femmes à l'âge incertain. On s'assied en rond sous les ombrages. On tricote, on papote, on lit l'Est républicain, *gobelet à la main. Des enfants passent en riant. L'orchestre viennois, deux hommes, une femme, en tunique rouge, entame* le Beau Danube bleu. *L'un des musiciens, Gherardi,* « le prince de l'archet », *se dit descendant d'un personnage de la commedia dell'arte. Une dame paralysée, qu'une religieuse pousse sur un lit roulant, se fait photographier avec l'orchestre.*

Le parc s'étend loin, très loin, et englobe le terrain de golf et l'hippodrome. « Zone piétonnière », *proclament des panneaux. Beaucoup de G.M. y circulent à vélo, pour la plupart loués.* « Propriété insaisissable et inaccessible de Diné P..., Vittel », *lit-on sur ces bicycles d'un jour. A l'aéro-club, trois coucous attendent les volontaires pour le baptême de l'air : 30 francs.*

Lorsqu'on apprit en ville que le Club Méditerranée allait venir s'installer à Vittel, la nouvelle fut plus ou moins bien accueillie.

Un commerçant : « Vittel, avant, c'était du beau monde. Des familles entières venaient ici passer trois mois de l'année. Des vacances de milliardaires. »

« Moi, *dit un autre,* je n'irai jamais passer mes vacances au Club Méditerranée. Je n'aimerais pas qu'on me tutoie. »

Un autre encore : « Le Club fait fuir les curistes. »

Un autre enfin : « Au début, on était inquiets, on se demandait : « Qu'est-ce que c'est que » ces gens qui règlent leurs va- » cances par mensualités et qui » paient leurs consommations » avec des colliers ? » On croyait que ce serait des hippies. Et puis, on a vu des valises Dior, des dames avec de belles bagues. Alors, on s'est dit... »

Bon an mal an, les G.M. sont tolérés, puis intégrés. Après tout, Vittel y trouve son compte. Et, peu à peu, l'osmose se réalise entre la vieille station qui sommeille dans ses traditions, sa rigidité, son confort moral, et le Club. Une rencontre. Un accord secret. Fruit du hasard ou de la nécessité ?

La terrasse du Grand Hôtel : nef suspendue dans les marronniers. Cet imposant navire n'a pas oublié ses fastes du début du siècle. Aujourd'hui, des chauves-souris volent allègrement dans les couloirs et s'aventurent parfois dans les chambres, d'où les G.M. les chassent à coups de balai. Vittel, Sunset Boulevard de l'Est ?

« Vous ne trouvez pas que ça évoque *la Petite Illustration ? », lance un G.M. à propos des obsédants angelots argent qui ornent le plafond d'une des salles à manger du Grand Hôtel où près de quatre cents personnes s'entassent par tables de huit.*

Une fois par semaine, dîner aux chandelles. Les serviettes sont roulées en longueur et calées dans les verres. On dirait les oreilles de lapin des « bunnies » de Playboy. *Du surgelé, mais aussi du champagne, et l'orchestre viennois en prime. Des bouteilles de Vittel, on en voit partout. A table, dans les étages, à emporter dans les chambres. Au retour à Paris, on a envie de se ruer sur l'Evian.*

L'ennui

Vittel, c'est le charme, la lenteur, l'ennui aussi, d'une petite ville de province : un peu plus de six mille habitants, de petites églises, des hôtels aux persiennes vertes, une avenue des Tilleuls, une rue de la Croix-Pierrot où, en face de la synagogue close, un gros canard cancane bruyamment.

La ville demeure hostile au personnel marocain du club. On entend dire : « Je ne suis pas raciste, mais je n'admettrais pas de me faire servir par des Marocains » ; « Ces gens-là, ils sont spéciaux » ; « Nos jeunes filles n'osent plus sortir le soir » ; « Moi, j'en ai trouvé un sur un banc devant chez moi, j'étais embêté. » *On sème des rumeurs :* « Des femmes, des villages auraient perdu leur emploi à cause d'eux. »

Vittel-ville la nuit est aussi paisible que Vittel-parc. Rues désertes interdites à la circulation. Il ne se passe rien. On se croirait en Suisse. Dans la cour du Grand Hôtel, des cochers endormis sur le siège de leur fiacre attendent l'heure incertaine où ils conduiront les derniers noctambules à l'Ermitage. Derrière la vitre du casino, les croupiers trônent, immuables.

YVETTE ROMI.

Vieillesse

Une centenaire

MÉMÉ P. a cent ans. L'oreille un peu dure, c'est sa seule infirmité. Ridée, bien moins que d'autres plus jeunes, et sans le secours de nos crèmes miracle. Elle est de l'espèce sèche : là est le secret des bons vieillissements, valable pour les humains comme pour l'alcool et le style.

Chaque jour, elle fait sa promenade, pestant lorsque la pluie l'en empêche et, chaque jour, elle lit son journal de bout en bout. Pas un de ces quotidiens appréciés des vieillards pour le luxe de détails dont ils parent les faits divers érigés en première place, distraction qui pallie l'impossibilité de lire un roman, trop long pour des facultés d'attention amoindries, ou trop ardu pour la vue défaillante. Non ; ces feuilles-là, Mémé P. les ignore. Elle est abonnée à un journal d'opinion, qu'elle discute.

Avec qui ? Avec quelques pensionnaires élus dans la maison de retraite où, depuis 1968, elle s'est refait une existence débarrassée des menus soucis quotidiens ? Par lettre, plutôt : c'est une épistolière. Des lettres sans une ligne ni une syllabe tremblées, où pas un mot ne manque. Elle s'y débonde avec une verve, une fraîcheur dans la passion qui étonnent. Son époque l'irrite et la fascine à parts égales ; elle y est tout à fait présente, avide de comprendre, curieuse comme certains ne le sont pas à vingt ans, avec des révoltes et des angoisses concernant le destin présent et futur de ses semblables qui contrastent avec la sérénité qu'elle prouve pour tout ce qui touche sa propre destinée.

Pas toute rose, celle-ci, dans le passé. Orpheline de mère à sept ans et de père à seize, tôt mariée — mal mariée, — elle épouse en secondes noces un veuf couvert d'enfants : sept exactement, qu'elle élève en même temps qu'elle se consacre aux enfants des autres, rameutés, à chaque rentrée scolaire, dans sa classe de campagne. Mémé P., en effet, a été institutrice de village, de Normale à la retraite. Classes surchargées, dans des conditions de confort précaires, gamins et gamines mélangés qu'il fallait mener de front, du cours élémentaire au sacro-saint certificat d'études. On n'imagine plus, aujourd'hui, l'effort physique et la tension intellectuelle — sans compter l'usure nerveuse — que réclamaient la direction et la surveillance, ensemble, des petits — occupés à tracer des jambages, — des moyens — tirant la langue sur une dictee, — des grands — empêtrés dans un problème.

Amour et autorité

Il faut croire que le surmenage conserve. Mémé P., en tout cas, en est un exemple. Plutôt vaudrait-il mieux dire l'habitude entretenue d'activités intellectuelles multiples, emmêlées de difficultés matérielles sans nombre. Pour magnifier le tout, de l'amour à revendre. Il en a fallu, on s'en doute, pour s'occuper de tout ce petit monde (quel âge ont-ils, aujourd'hui, les premiers élèves de Mémé P. ?) et pour maintenir, à la maison, la bonne chaleur nécessaire à l'épanouissement de la couvée adoptée. L'autorité n'a pas fait défaut non plus.

Mémé P., en cela aussi reste égale à elle-même. Aussitôt connue la décision du conseil municipal de la fêter à son tournant de siècle, elle prend l'initiative d'inviter, avec ses proches, quelques amis ; mais, *« pour ne pas grever le budget de la maison de retraite »*, elle règle, avec la direction, les frais de repas de ses hôtes. Dans les recommandations qu'elle leur envoie figure celle-ci : *« Se préparer à un service d'une durée exaspérante, faute de personnel. En cas de besoin, revenir se laver les mains dans le cabinet de toilette de Mémé P. qui demandera à sa voisine de ne pas le fermer à clé. »* Souci du détail — même le plus prosaïque, — souci du bien-être des autres.

L'un de ses parents, qu'elle affectionne beaucoup, rappelle comment elle est entrée, voici sept ans, dans cette maison de retraite : *« Vous ne m'aimiez pas assez pour vous installer chez moi ! »* Mémé P. pouffe de rire, et répond du tac au tac : *« Je vous aimais trop, au contraire ! »* Souci de ne peser en rien sur le prochain et oubli de soi. Faut-il s'étonner qu'à ce compte Mémé P. rayonne et tonifie ?

Les festivités officielles terminées, on se prépare, dans l'intimité, à sabler le champagne ; elle en raffole. Arrive, sur la table, une boîte de biscuits. Mémé P. s'en empare, la tourne, la retourne, recommence et constate, mécontente : *« Elle ne porte ni la composition du produit, ni la limite de consommation, comme la loi l'exige. Il ne faut pas accepter ces choses-là ! »* Pas encore la doyenne des Français, mais sûrement la doyenne des consommatrices conscientes, Mémé P. !

Non, la vieillesse n'est pas toujours un naufrage.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

RÉGIONS

Le gouvernement et les mouvements autonomistes

En Corse

TROIS MEMBRES DU COMMANDO D'ALÉRIA ONT ÉTÉ MIS EN LIBERTÉ

Trois autres restent détenus

M. Eugène Guillery, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat, a signé, le vendredi 24 octobre, des ordonnances de mise en liberté en faveur de trois membres du commando d'Aléria incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis depuis le 28 août dernier sous l'inculpation de participation à une bande armée en vue de s'armer contre l'autorité de l'Etat.

M. Pierre Susini, agriculteur, trente ans, qui avait été grièvement blessé à l'intérieur de la cave vinicole lors de l'affrontement avec les forces de l'ordre, est placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter la région parisienne. Les deux autres inculpés, M. Dominique Tirroloni, étudiant, dix-neuf ans, demeurant à Bastelica, et M. Paul Piccinini, artisan électricien, vingt-six ans, établi à Cervione, pourront rejoindre la Corse.

Demeurent encore détenus MM. Edmond Simeoni, Louis Sarochi et Jean-François Quilichini. Ces trois inculpés vont bénéficier du régime spécial prévu pour toutes les personnes poursuivies devant la Cour de sûreté de l'Etat ou condamnées par cette juridiction (*Journal officiel* du 24 octobre).

D'autre part, trois mandats d'arrêt viennent d'être lancés contre des Corses qui auraient participé à l'opération d'Aléria : MM. Augustin Tirroloni, Marcel Lorenzoni et François Sicurani.

Prenant la parole le vendredi 24 octobre à Ajaccio au cours d'une réunion en vue de l'élection municipale partielle du dimanche 2 novembre, M. Dominique Taddei, secrétaire national à l'action culturelle du parti socialiste, a notamment déclaré : *« Des élections régulières, sans fraude, fournissent la seule issue démocratique à la crise corse. Les électeurs d'Ajaccio ont de ce point de vue un double choix à exprimer : celui de tout citoyen français entre la droite, qui cautionne en Corse les mesures de répression et d'intimidation de M. Poniatowski, et la gauche. En préférant cette dernière, il leur reste un deuxième choix à faire : voter pour les partis centralistes de tradition jacobine ou léniniste ou voter pour le parti autogestionnaire qui considère que c'est aux Corses eux-mêmes de prendre en main leur destin. »*

En Bretagne

APRÈS L'INCARCÉRATION DE HUIT INCULPÉS

Le comité breton anti-répression veut organiser une marche sur Paris

Les douze autonomistes bretons, qui ont été déférés vendredi devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 25 octobre), ont été inculpés soit d'attentats et de tentatives d'attentats à l'aide d'explosifs, soit de reconstitution de ligue dissoute. Huit d'entre eux ont été incarcérés à la prison de la Santé à Paris : le recteur Aimé Le Breton ; le docteur Yves Gourves ; MM. Kerhousse, inspecteur du Trésor ; Jean Laluyeux, professeur ; Jean-Charles Denis, exploitant agricole ; Yann Fouéré, mareyeur, copropriétaire de *l'Avenir de Bretagne* ; André Le Gall, docker, et Jean-Michel Marziou, contrôleur de la navigation aérienne. Les quatre autres ont été remis en liberté : les abbés François Kerrain, Antoine Le Bars et Jacques Ducamp, ainsi que M. Michel Salomon.

Avant que soient connues les décisions de la Cour de sûreté de l'Etat, le comité breton anti-répression, qui regroupe notamment le Front autonomiste socialiste et autogestionnaire breton (FASAB), l'Union régionale bretonne de la C.F.D.T., la Ligue communiste révolutionnaire, animé par M. Alain Krivine, et le parti socialiste unifié, avait réuni une conférence de presse à Paris pour *« protester contre la répression qui s'abat en Bretagne sur les militants politiques »*.

Représentant le FASAB, seule organisation politique bretonne légale — avec l'U.D.B. (Union démocratique bretonne), proche du P.C.F., — M. Alain Guillerm a annoncé que le comité anti-répression allait organiser, vraisemblablement fin novembre, une marche sur Paris, à partir de Rennes. M. Guillerm a invité tous les autres mouvements autonomistes, occitans, basques, corses, alsaciens — *« minorisés et criminalisés*, a-t-il dit, par *le ministre de l'intérieur »*, — à se joindre à cette marche.

D'autre part, le FASAB, qui comprend lui-même trois associations (Sturm Breiz, Strolliad ar vro et le Comité d'action breton animé par le docteur Guy Caro), a tenu à se démarquer à la fois de M. Yann Fouéré — *« avec lequel*, a souligné M. Alain Guillerm, *nous n'avons politiquement rien de commun »* — et du F.L.B. (Front de libération de la Bretagne), mouvement dissous en janvier 1974 et aujourd'hui clandestin. *« Certes*, a précisé le représentant du FASAB, *nous ne condamnons pas l'action du F.L.B., car cela équivaudrait à disculper l'Etat, mais nous ne l'approuvons pas non plus. Du reste, nous n'avons aucun contact avec cette organisation, non plus qu'avec sa branche militaire, l'Armée révolutionnaire bretonne. »*

CIRCULATION

LYON-GRENOBLE PAR AUTOROUTE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Un an après Chambéry, Grenoble se trouve reliée par autoroute à la métropole lyonnaise. La section Coiranne-Pont-de-Veurey, 44 kilomètres, mise en service ce 25 octobre, assure la jonction entre l'autoroute A-43 Lyon-Chambéry et le tronçon Pont-de-Veurey - Grenoble (10 km) ouverte pour les Jeux olympiques d'hiver de 1968.

La nouvelle autoroute A-48, que certains aimeraient voir baptiser « la Dauphinoise », a été construite par la société concessionnaire des autoroutes alpines A.R.E.A. en deux ans et est mise en service avec cinq mois d'avance. Son coût au kilomètre (études, acquisition des terrains, construction) est de 8 à 9 millions de francs. Le péage pour le parcours Lyon - Grenoble (95 km) est fixé à 18 francs pour une voiture de tourisme ; il est moins élevé que celui qui est actuellement prélevé sur le trajet Lyon - Chambéry : 22 francs pour 81 kilomètres.

Consciente que ses tarifs peuvent être dissuasifs — les taux de fréquentation sur l'A-43 ont été jusqu'ici inférieurs de 50 % à ceux que laisseraient prévoir les études de rentabilité, — l'A.R.E.A. multiplie les opérations de séduction : réduction de 50 % pour les abonnés, forfaits spéciaux « autoroute-remontées mécaniques » pour les clients de certaines stations de sports d'hiver, gratuité enfin pendant huit jours de la nouvelle autoroute Lyon - Grenoble.

Pour l'avenir, la jonction Grenoble-Chambéry sera réalisée en deux étapes : à la fin de 1976 devrait être terminée la section Grenoble - Pontcharra (une partie étant constituée par la voie express aménagée à l'occasion des Jeux olympiques) et, à la fin de 1977, la section Pontcharra-Chambéry sud. A la même époque, Chambéry nord - Annecy — dont une section est déjà ouverte — devrait être également achevé. Restera alors à décider du sort des tronçons « optionnels », et notamment Valence-Grenoble, dont la réalisation apparaît aujourd'hui de plus en plus nécessaire pour créer un nouveau courant d'échanges Nord-Sud à travers le sillon alpin.

BERNARD ELIE.

A PROPOS DE...

LE PLAN MASSIF CENTRAL

L'aménagement à la tête du client

Le plan de développement du Massif Central a été au centre des travaux du conseil régional du Limousin, qui s'est réuni vendredi 24 octobre à Limoges et auquel devait participer ce samedi matin, au titre de représentant du conseil général de la Corrèze, M. Jacques Chirac, premier ministre.

Les premières critiques sont venues de M. André Chandernagor, socialiste, président du conseil régional. « Si le plan Massif Central, *a-t-il déclaré,* est conçu comme correcteur des déséquilibres à l'instar d'un certain nombre de plans spéciaux déjà en cours (celui de la Bretagne) ou qu'on laisse espérer (celui des Pyrénées et d'autres régions frontalières), on se demande à quoi sert véritablement le VII[e] Plan, qui devrait être en soi ce correctif si la planification a toujours un sens. Mais il semble que, par étapes successives, on ait tellement « déplanifié » que le VII[e] Plan ne s'analysera plus que comme un exercice littéraire. »

M. Chandernagor a estimé que « peu à peu le pilotage à vue remplaçait le volontarisme en matière de gestion de l'économie aussi bien que de l'aménagement du territoire ». *Après avoir déclaré que* « seul le gouvernement connaissait les clés de répartition des crédits au plan national », *il a déploré que, en matière de subventions d'Etat, on s'éloigne de plus en plus des critères d'attribution pour entrer dans un système de contrats négociés au coup par coup entre l'Etat, les collectivités et les régions, où plus personne ne sait s'il a été traité mieux ou plus mal que les autres.* « Dans un tel système, les attributions risquent de se faire à la tête du client. »

Auparavant, M. Maurice Lambert, préfet de région, avait parlé, dans une optique assez différente, du VII[e] Plan, du plan de relance et du plan Massif Central. Concernant le plan de relance, il avait rappelé que le Limousin, représentant 1,40 % de la population française, recevait 2,17 % des crédits nationaux. Au sujet du programme pluri-annuel du Massif Central, le préfet a souligné : « Ce programme me paraît être un acte fondamental, car, pour la première fois, le caractère spécifique des problèmes de notre région est reconnu au plan national. (...) Cela correspond aux besoins de la population exprimés par les élus et les responsables socio-professionnels. » *En ce qui concerne le VII[e] Plan, le préfet a estimé qu'il devait s'articuler avec le programme en faveur du Massif Central.* « Tandis que le VII[e] Plan doit être exhaustif, le programme Massif Central ne retient que des actions jugées prioritaires dans des secteurs bien déterminés. »

MARCEL SOULÉ.

URBANISME

Le POS de La Baule a-t-il été élaboré légalement ?

De notre correspondant

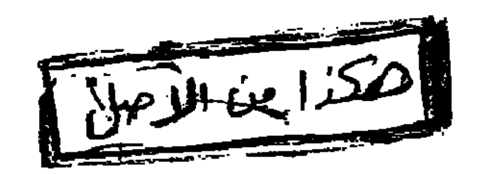
Nantes. — Approuvé le 9 octobre dernier par un arrêté préfectoral, le plan d'occupation des sols (POS) de La Baule est déjà vivement contesté. Il a été attaqué vendredi 24 octobre devant le tribunal administratif de Nantes d'une part par l'Association pour la protection et l'embellissement du site de La Baule - Escoublac, d'autre part, à titre individuel, par les propriétaires d'une villa située en retrait du boulevard de mer.

Les uns et les autres veulent obtenir l'annulation du POS de La Baule, adopté à l'unanimité du conseil municipal, où siègent pourtant sept conseillers élus en 1971 sur une liste opposée à celle du maire, M. Olivier Guichard, ancien ministre de l'aménagement du territoire. Leur demande s'appuie sur les vices de forme qu'ils déclarent avoir décelés dans la composition du groupe de travail chargé de l'élaboration du POS. Siégeaient dans cette commission, indiquent les plaignants, des personnes qui avaient des intérêts personnels en jeu, tel le promoteur de l'immeuble de la Coupole, dont on a beaucoup parlé. Le règlement d'urbanisme antérieur au POS stipulait que la hauteur des immeubles du « front de mer » ne devrait pas être supérieur à 18,50 m. En 1971, un promoteur baulois obtenait pourtant l'autorisation d'édifier la Coupole, un bâtiment qui dépassait très largement les normes prévues et qui a donné lieu à un procès en cascade, qui s'est conclu en 1974 par une décision du Conseil d'État ordonnant l'arrêt des travaux.

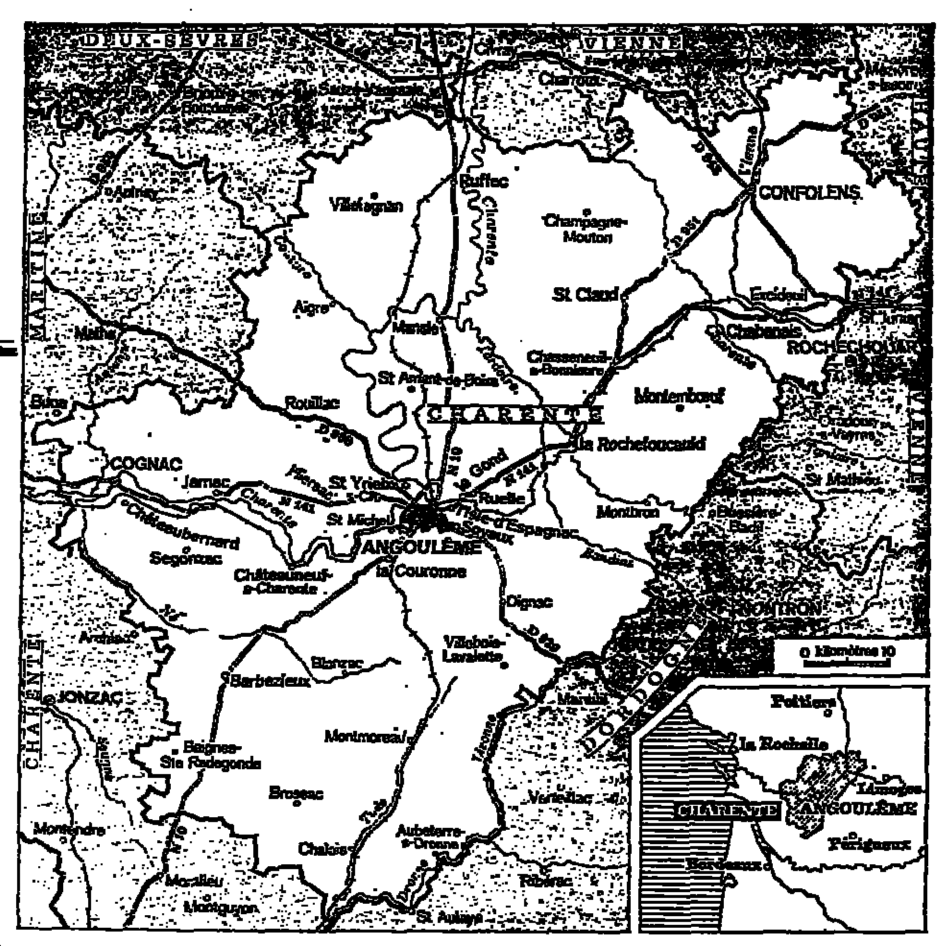
Depuis, le POS a été redéfini, et ce qui hier était interdit est devenu possible aujourd'hui. Dans le secteur du casino de La Baule, où s'édifie la Coupole, une hauteur moyenne de 40 mètres est désormais acceptée. Pour les avocats de l'Association, cette disposition n'a pu être obtenue que parce que siégeaient au groupe de travail des gens qui avaient des intérêts personnels à ce qu'il en soit ainsi. Le représentant du ministère de l'équipement a contesté cet argument et affirmé que les dispositions du POS ont été élaborées en toute légalité par les représentants de la municipalité et par ceux des services de l'Etat, avec le concours permanent d'organismes professionnels (dont les promoteurs) et d'associations diverses, dont l'Association pour la protection et l'embellissement du site La Baule-Escoublac.

Le jugement sera rendu à quinzaine.

M. MURGALÉ.



LA CHARENTE



La campagne avec les mêmes chances que la ville

« Les usines à la campagne ». Est-ce un slogan publicitaire accrocheur ou l'annonce d'une nouvelle solution pour l'aménagement du territoire ? La Charente, qui revendique la paternité de la formule, a fait l'expérience de sa mise en application dans son milieu rural. Des ateliers ont poussé dans les prairies, des unités de production ont été installées dans des bourgades ou des villages dont la population laborieuse pouvait soudain être multipliée par dix.

Une caricature : Saint-Groux, près de Mansle, et ses quatre-vingt-dix habitants accueille chaque jour quatre cents salariés. Heureux d'avoir prouvé les bienfaits de cette nouvelle philosophie de l'implantation industrielle, les chefs d'entreprise veulent en faire profiter tous leurs collègues ; les élus politiques ont compris les mérites d'une telle politique d'aménagement du territoire qui met un coup d'arrêt à un lent mais inexorable exode rural. Les syndicats s'inquiètent d'une trop éclatante illustration du « diviser pour régner » qui met en péril leur stratégie de mobilisation des masses.

Un paradoxe : pour rencontrer M. Georges Chavanes, le chantre incontesté des usines à la campagne, il faut s'engager dans un quartier de la périphérie d'Angoulême entre deux énormes bâtisses sans grâce. Un ravalement de façade récent n'arrive pas à leur enlever l'aspect rébarbatif d'usine de la fin du siècle dernier. Dans ce cadre triste et gris, l'évocation du travail industriel dans la chlorophylle force l'adhésion. Comment refuser le retour à la nature de ceux que la révolution industrielle a contraints à quitter la campagne pour venir trouver un emploi dans une ville inhospitalière et abusive, même si elle est moyenne ? Pourquoi empêcher les jeunes ruraux de rester chez eux alors que tel est leur désir ?

D'une expérience personnelle — la création d'un atelier en Ardèche, son pays natal, — M. Georges Chavanes a fait une règle de gestion de l'entreprise qu'il dirige en multipliant les établissements (cinq autour d'Angoulême, un à côté de Mansle) de préférence à l'agrandissement de l'usine principale. Sa réussite indéniable l'a mis en vedette dans la région, il est devenu président de la CODER-Poitou-Charentes puis du comité économique et social. S'appuyant sur d'autres chefs d'entreprise « libéraux avancés » à son image, il a pu convaincre les élus politiques de l'intérêt de ses desseins d'autant plus facilement que l'on arrivait à une nouvelle époque de l'aménagement du territoire, celle d'après les métropoles d'équilibre, des villes moyennes puis des pays. La présidence d'une commission, la signature d'un rapport à la demande du gouvernement, ont achevé de le transformer en maître à penser de l'industrialisation en milieu rural. Il se défend pourtant d'être un spécialiste, affirmant qu'il s'agit d'une réflexion collective provoquée par une évolution inéluctable. En deux mots, l'usine à la campagne est la seule formule qui associe les intérêts bien compris des salariés et... du patronat.

La diminution du coût des investissements n'est pas un argument. Si le prix des terrains est inférieur à la campagne, la viabilité coûte plus cher. On dépense moins pour la construction mais plus pour le fonctionnement. C'est l'amélioration de la qualité qu'il faut attendre d'une installation en milieu rural. *« Au départ, la main-d'œuvre est moins formée, mais une fois qu'elle l'est, elle fournit un travail meilleur dans une ambiance sécurisante »*, dit M. Georges Chavanes. La sécurité du travail est mieux assurée. *« On n'est pas obligé, par exemple, de rogner sur le couloir de passage des engins. »* Un autre élément est déterminant pour le patronat, l'encadrement. *« Il y a dix ans, les cadres ne voulaient pas quitter les villes, maintenant ils vivent tous à la campagne. »*

Les ouvriers — ceux qui ne veulent pas quitter leur village — gagnent d'abord un travail sur place, de meilleures conditions d'habitation. *« On vit mieux avec un peu de terrain autour de chez soi. »* Le temps passé à l'extérieur est réduit. Finis les embouteillages, l'énervement aux carrefours infranchissables des villes. Mieux vaut rouler 10 à 20 kilomètres au milieu des champs pour aller de son usine à sa maison, encore bien souvent une ferme avec sa basse-cour et un lopin cultivé. C'est l'harmonie retrouvée, l'accord juste entre les impératifs industriels et une qualité de vie trop longtemps ruinée par l'urbanisation à outrance.

L'ardent porte-parole de cette nouvelle façon de vivre et de produire a trouvé en Charente un auditoire attentif et convaincu d'avance. Les thèses de Georges Chavanes servent de base à l'aménagement du territoire départemental divisé en cinq petites régions. Pour arrêter l'exode rural, stopper leur dévitalisation, les « pays » — dont deux bénéficient d'un plan d'aménagement rural — développent à longueur d'année le thème (le mythe ?) de l'industrialisation des campagnes. Ils bâtissent, sur cette panacée sociale, l'espoir d'un milieu rural vivant. En Charente limousine et dans le sud du département, deux « pays » dynamiques, maires, conseillers généraux, industriels, commerçants, artisans et agriculteurs se retrouvent dans des associations de développement, des syndicats intercommunaux, des groupements de producteurs ou dans des centres de gestion. Créer des emplois est l'objectif quasi unique. Il en faut deux mille deux cents en Charente limousine d'ici à 1980 si l'on veut maintenir la population à son niveau actuel et freiner le départ des jeunes.

PEUT-ON INSTALLER DES USINES EN MILIEU RURAL ?

Autant d'arguments qui laissent insensibles les syndicats. Ceux-ci condamnent en termes parfois très durs les usines à la campagne telles qu'on veut les installer. *« Ce n'est pas une idée unique, cela s'inscrit dans la dynamique d'un néo-capitalisme brillant qui cherche à réfléchir pour minimiser les effets du capitalisme brutal »*, dit-on à la C.F.D.T. L'objectif poursuivi par le patronat qui cherche l'industrialisation du milieu rural est pour l'essentiel de minimiser le poste de la masse salariale de l'entreprise. Pourquoi ? Parce que le coût des salaires est devenu plus important que celui des transports, qui, à l'origine, grevait lourdement le budget des entreprises. Comment ? En minimisant les rapports de force, en prenant les gens là où ils sont, en les rassemblant de moins en moins dans la concentration urbaine. « *C'est clair*, ajoute un délégué de la C.F.D.T., *une usine de cent cinquante à deux cents salariés dans une bourgade a le monopole de l'emploi, on fait alors ce que l'on veut.* »

Les objections des syndicats peuvent se résumer en trois arguments : le risque de démission du pouvoir politique, le blocage de tout épanouissement individuel, la difficulté de l'action syndicale.

« Comment le maire d'une petite commune dont le budget est presque exclusivement alimenté par la patente d'une seule usine peut-il exercer un véritable pouvoir politique ? », interroge notre interlocuteur de la C.F.D.T. Selon lui, il est tellement clair qu'il s'agit d'une politique voulue et non attendue que le conseil régional, à la demande du Comité économique et social, a voté des subventions pour des usines relais et constitue des réserves foncières dans les petites villes de la région.

L'épanouissement que peut *« à la rigueur »* apporter en ville la production industrielle aux salariés est impossible à la campagne. *« On vient chercher à la source ce dont on a besoin : l'individu, ses bras, sa force de production, sans lui apporter de contrepartie. »* Pas question de faire évoluer l'ouvrier vers une plus grande prise de conscience. On le garde « *sauvage* », ajoute le délégué syndical, qui place bien ce terme entre guillemets. A la C.G.T., on réfute l'argument des meilleures conditions de travail à la campagne. Les équipements sociaux et collectifs, d'autre part, font défaut. Les temps de trajet ne sont pas plus courts qu'en ville.

Comment, dans de telles conditions de dispersion, donner toute sa force à l'action syndicale ? C'est une difficulté que l'on ne se cache pas dans les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. *« A part quelques exceptions, les employeurs considèrent que dans ce milieu ils sont les maîtres incontestés. Ils acceptent plus mal qu'ailleurs l'implantation syndicale »*, affirme M. Laiguillon, secrétaire de la C.G.T. *« A nouvelle pratique patronale nouvelle pratique syndicale »*, répond la C.F.D.T., qui a mis en place des équipes mobiles de militants. *« Les patrons vont séduire les élus locaux pour une sorte de chantage à l'emploi, mais les travailleurs ne l'acceptent pas »*, assure-t-on à la C.G.T.

C'est bien là toute l'ambiguïté de l'industrialisation du milieu rural. Quel maire, quel conseiller général, peut se permettre de refuser l'installation d'un atelier ou d'une usine dans sa commune ou son canton alors qu'il passe l'essentiel de son temps à réclamer, à chercher et à négocier des créations d'emploi pour ses concitoyens ? Parce qu'elle répond à une certaine attente des salariés et à un souhait du patronat, l'usine à la campagne est-elle un mal nécessaire ? Le débat n'a pas encore été ouvert. Même en Charente.

JEAN-MICHEL AUDINEAU.

DANS CE SUPPLÉMENT

POINT DE VUE

Une mosaïque homogène

par PIERRE MARCILHACY (*)

LA situation politique et économique de la Charente n'est que la projection de sa situation géographique et de son ethnie. En effet, le département est l'une des constructions les plus arbitraires de la période révolutionnaire. On y trouve réunis dans la même entité administrative : le Limousin, la Saintonge, le Périgord, le Poitou et même le Bordelais. Jadis, on y parlait au moins deux patois : le limousin et le saintongeais.

Par un phénomène d'adaptation des plus curieux, cette mosaïque a fini par constituer un département extrêmement homogène, ayant le souci d'assurer son avenir économique par lui-même et pour lui-même.

Son comité d'expansion (CODAEC) est l'expression de cette unité au travers de toutes les diversités. Son bureau comprend les présidents de toutes les assemblées consulaires et un représentant des syndicats ouvriers.

Au sein de son assemblée générale, on retrouve les élus de la Charente limousine, du Sud-Charente et du pays de Cognac. Enfin, nul au sein de ce comité ne fait jamais état de ses options politiques personnelles et son fonctionnement est financé en majeure partie par le conseil général.

Disons-le tout net, la Charente a bien besoin de cette unité car, dans la région Poitou-Charentes, elle est curieusement située entre l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou. Lors du scandale créé par la définition du tracé de l'autoroute A 10, elle a eu à mesurer les conséquences de sa position de carrefour. Le détournement de l'A 10 de l'axe naturel Paris-Bordeaux reste, pour nous, une véritable plaie ouverte dont nous persistons à ne pas comprendre les causes, car, il faut le rappeler, ce tracé, qui évite Angoulême, allonge le parcours de 30 kilomètres et va baguenauder vers Niort et Saintes, ce qui est bizarre pour assurer rapidement la liaison avec l'Espagne.

Ce point très important et sensible mis à part, la Charente joue son rôle activement dans la région dont, à mes yeux, le principal intérêt est de mettre en contact les représentants de départements voisins et de prendre ainsi conscience de l'élargissement des problèmes économiques et sociaux.

Je ne saurais, pour ma part, aller plus loin. Je ne crois pas à la régionalisation, tarte à la crème de très nombreux partis politiques. Il me semble absurde et scandaleux, pour réaliser une indispensable déconcentration administrative, de mettre en péril l'unité nationale.

Peut-être, en ma qualité d'enfant du pays de Charente et d'élu départemental et national, suis-je plus sensible que d'autres à l'importance de l'union dans la diversité telle que l'exprime notre département où se retrouvent pleins de vitalité l'industrie électromécanique ou papetière, l'élevage, les cultures céréalières et le cognac, ce « nectar des dieux » dont parlait Talleyrand.

Mais je crois aussi à la diversité nécessaire des options politiques sur ce terroir qu'a marqué, de son trop bref passage dans la vie, Félix Gaillard.

En tant que Charentais, je suis fier de voir travailler côte à côte des élus de la majorité et de l'opposition. Tous sont actifs et se sentent pleinement responsables. Ils savent œuvrer en commun sous la houlette bienveillante de mon collègue Guy Pascaud, président du conseil général. Ils ne laissent pas aux autres le soin de prendre des décisions. Ils croient aux impératifs de la vie économique, mais ils n'abdiquent pas devant elle. Les préfets qui ont habité le charmant hôtel de la préfecture, sur le plateau d'Angoulême, peuvent en porter témoignage, comme le disait récemment M. Bellec, actuellement en poste : « *La Charente est un heureux pays pour un préfet.* »

(*) Sénateur non-inscrit de la Charente, président du comité d'aménagement et d'expansion.



Angoulême : du béton sur le rocher

Les affaires sont les affaires

« Vous voyez les eaux paisibles de la Charente ?... les Angoumoisins leur ressemblent. » A l'évidence, le conseiller municipal qui tient ces propos croit ferme à sa théorie des climats. Il regarde le fleuve passer du même œil bienveillant que ses administrés, incapables, dit-il, d'impétuosité et de débordement. Sous la douceur du ciel, les méandres invitent à la tempérance et, sans le rocher d'Angoulême qui retient le regard — l'écorche presque, — on se laisserait volontiers assoupir par le rythme mesuré des vallonnements alentour. Seulement, voilà, il y a cette ville sur son roc qu'on ne peut réduire et qui, depuis l'époque féodale où son retranchement perché avait un sens, cherche à échapper au carcan du site sans jamais y être parvenue totalement.

De nos jours, on pourrait penser que la vieille cité n'est plus qu'une mémoire, la zone historique où sont rassemblés les monuments anciens et les ruelles sinueuses. *Il n'en est rien.* En plaine, dans les banlieues actives, les zones industrielles, la ZUP, de la vie s'est créée ; les Angoumoisins sont bien descendus pour s'employer dans les usines qui s'ouvraient, mais la vieille cité domine toujours l'agglomération. Là-haut tout se décide, tout s'encombre et se noue.

Paisibles les Angoumoisins ? Peut-être. Comme jadis dans le charroi qui poussait vers la cathédrale, ils sont aujourd'hui plongés, sans apparemment perdre patience, dans des embarras de circulation qui mettent la ville au bord de l'asphyxie. Pendant des années, ils ont supporté une municipalité inerte qui n'a jamais rien entrepris d'efficace pour lutter contre l'endémie d'Angoulême : les embouteillages. Et aujourd'hui que les nouveaux élus veulent rattraper le retard et mener tambour battant le contrat de ville moyenne passé le 14 octobre 1973 avec l'État, les Angoumoisins ne manifestent qu'une curiosité tempérée pour des réalisations qui ont pourtant nourri de vives polémiques.

En deux ans, la municipalité a déposé quatre permis de construire pour l'opération Saint-Martial, ensemble immobilier charnière du programme contractuel. Le tribunal administratif de Poitiers a annulé le premier permis pour vice de forme, et parce que les dérogations envisagées ne servaient pas l'intérêt général. On voulait bâtir en plein centre de la ville une tour de plus de 50 mètres ! D'elle-même la municipalité a déposé successivement trois autres permis, avant que les associations Sauvegarde de la Charente et Sepanso-Charente n'introduisent de nouveaux recours.

« Ils nous ont fait perdre des millions, dit le maire, Mᵉ Rolland Chiron. *Je comprends qu'on veuille participer à la vie communale, faire valoir ses arguments, mais pas si cela doit coûter de l'argent à la ville.* » C'est évidemment un point de vue que ne partagent pas les « écologistes ». Ils accusent la municipalité d'avoir mal préparé son affaire et de s'être plus ou moins lié les mains vis-à-vis du patronat local. Dans le premier projet — aujourd'hui retiré, — les élus avaient attribué le marché pour la construction de l'ensemble Saint-Martial à une société privée qui regroupait les principaux industriels du pays : 15 millions de francs pour un parking de six cent cinq places, *une salle de congrès — il y a eu* l'an dernier, à Angoulême, un seul congrès de gérontologie, — des boutiques, un hôtel de soixante-seize chambres, soixante-deux logements et 4 900 mètres carrés de bureaux. En échange du terrain, estimé à 4,32 millions de francs, la municipalité recevait cent soixante-cinq places de parking. « *Comment peut-on vendre un terrain inaliénable et imprescriptible ?* » ont demandé les associations. Question que le maire laisse sans réponse. « *Le mieux,* dit-il, *est de ne pas relever le gant.* » Néanmoins, la municipalité a dû reprendre, sous la pression de ses adversaires, une opération dont le contrôle lui *échappait entièrement* et la confier à une société d'économie mixte. Non sans regrets, d'ailleurs, car « *le premier projet ne nous coûtait rien* », dit Mᵉ Rolland Chiron.

« *Nous convenons bien volontiers de notre erreur,* reconnaissent, de leur côté, les conseillers les plus entreprenants de l'équipe municipale. *N'en parlons plus.* » Et, pour montrer leur désir d'apaisement, *ils* ont organisé récemment une exposition sur le programme du contrat afin de tenir au courant les Angoumoisins des intentions de leurs élus. La manifestation a obtenu un certain succès. Le public, informé *a posteriori*, s'en est apparemment contenté.

Pour la mairie, l'affaire est donc classée. Les travaux ne seront pas arrêtés. On ne tiendra plus compte des trublions. Le contrat de ville moyenne sera respecté, et les travaux principaux terminés pour Noël 1976, au plus tard pour les prochaines élections municipales, en tout cas.

On ne peut s'empêcher d'entendre encore la voix affaiblie *des protestataires.* Comment se fait-il, en effet, que quelques hommes aient pu obtenir l'annulation d'un permis de construire par le tribunal administratif et mettre en échec une opération municipale étayée par d'influents industriels locaux ? « *Nous avons su nous servir des textes* », explique l'un des responsables de l'association Sauvegarde de la Charente. Cela aurait-il suffi ? Le préfet de la Charente lui-même avoue que, si l'on devait s'en tenir scrupuleusement aux règlements administratifs, on ne pourrait jamais rien entreprendre.

Les élus sont maintenant pressés d'en finir. La subvention globale de l'Etat — 5 millions de francs non indexés — est en train de fondre. Les 22 % des dépenses couvertes par les pouvoirs publics sont, en deux ans, tombés à 8 %. A quoi bon s'être lié par un contrat si la municipalité doit à elle seule supporter le financement d'opérations qu'elle avait de toute façon l'intention d'entreprendre ? Car Angoulême n'a pas attendu le contrat ville moyenne pour penser à l'ensemble Saint-Martial et à quelques autres réalisations spectaculaires.

La ville était-elle, dans ces conditions, préparée à signer un contrat de ville moyenne ? Lorsque M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, annonçait aux élus, étonnés, le 1ᵉʳ mars 1972, qu'Angoulême avait été choisie comme ville-pilote, était-il lui-même bien assuré de son choix ? La « bombe » apparut d'abord comme une opération politique : il s'agissait de donner à M. Jacques Périlliat, alors directeur de cabinet à l'éducation nationale dans le ministère d'Olivier Guichard, une arme de choix pour la campagne législative de 1973. Mais les « *missi dominici* » de l'équipement — comme les appelle Mᵉ Chiron — ne se doutaient pas que leurs conceptions se heurteraient à celles des élus locaux. La DATAR aurait aimé un vaste projet qui permette l'accessibilité au plateau sans provoquer de nouveaux embouteillages. Le conseil municipal, de son côté, voyait surtout l'avantage des subventions et ne pensait qu'à ouvrir ses cartons et à faire entrer dans le contrat des opérations en cours. Sur les quatorze opérations du contrat, trois ont été refusées par le Conseil interministériel d'aménagement du territoire (CIAT). Ce sont aujourd'hui celles dont les travaux sont le plus avancés.

Il est probable que, devant le manque de visée d'urbanisme à long terme de la municipalité, les représentants des pouvoirs publics ont fini par se lasser et même qu'ils n'ont pas été fâchés de voir le permis de construire l'ensemble Saint-Martial annulé par le tribunal administratif. Le fait est qu'Angoulême est de toutes les villes ayant passé contrat celle qui reçoit aujourd'hui le moins de suventions de l'Etat.

« *L'avantage de ce contrat,* continuent de dire les élus, *c'est qu'il nous a permis d'échanger des idées, d'avoir le point de vue des « étrangers » sur l'urbanisme de notre cité* », mais l'architecte chargé des études pour la mise en valeur du vieil Angoulême est tenu par eux pour responsable du retard apporté à la réalisation de cette partie du programme.

C'est qu'il y a tant à construire ! La municipalité précédente s'était peu endettée. Il est normal que celle-ci entreprenne les chantiers nécessaires. Et certains élus, le maire en tête, se mettent à regretter le contrat qui, en définitive, les pousse à précipiter un certain nombre de travaux. Les choses seraient allées en leur temps au train du « quart d'heure charentais ».

Aux élections législatives de mars 1973, M. Jacques Périlliat *(U.R.P.) a été battu* par un vieux député du terroir, M. Raymond Réthoré, à qui, pour l'occasion, la majorité avait retiré son soutien. Un avertissement des Angoumoisins, qui n'ont pas beaucoup aimé ce « parachuté » même si pour leur contrat de ville moyenne une « locomotive » n'aurait pas été inutile pour plaider leurs réalisations à Paris.

Aujourd'hui encore, comme chaque fois qu'elle redoute les agressions du dehors, Angoulême semble s'être repliée sur son rocher. C'est là que la municipalité entend dresser le symbole de sa puissance : l'ensemble Saint-Martial. A grands coups de dynamite on continue à creuser la roche et la ville est pleine de trous qui engloutiront les voitures à venir. L'autre jour, une grosse pierre soulevée par l'explosion a traversé une fenêtre au quatrième étage de la Chambre de commerce. La ville est inondée périodiquement d'une feuille de chou vengeresse intitulée *la Cagouille déchaînée*, ronéotée à force de bras par un seul homme, M. Robert Sallès. Mais les Angoumoisins ne s'inquiètent pas outre mesure. Tout juste s'ils sont allés à l'entrée de l'agglomération pour retirer la pancarte « *Angoulême ville pilote* » et la remplacer par une autre plus conforme au goût du jour « *Angoulême veut vivre à la campagne* ». Sans ce rocher, si propice à l'urbanisme *féodal, elle y serait* depuis longtemps parvenue !

CHRISTIAN COLOMBANI.

Le souvenir de Félix Gaillard

La représentation à l'Assemblée nationale du département de la Charente est, politiquement parlant, parfaitement homogène, ses trois députés appartenant au groupe U.D.R.

M. Raymond Réthoré, apparenté à la formation gaulliste, est le seul des trois qui ne soit pas originaire du département. Né le 4 juin 1901 à Liré (Maine-et-Loire), propriétaire-exploitant, il avait, de 1936 à 1940, représenté la circonscription de Barbezieux à la Chambre des députés, où il siégeait sur les bancs du groupe radical-socialiste. Il est l'élu de la première circonscription (Angoulême-Montbron) depuis le 30 novembre 1958 et il est maire de Magnac-Lavalette depuis 1934.

M. François Hardy, directeur de société, né le 14 décembre 1923 à Cognac, est l'élu de la seconde circonscription (Cognac-Barbezieux) depuis le 11 mars 1973. En juin 1968, il avait été un concurrent dangereux pour Félix Gaillard, qui ne l'avait emporté sur lui au second tour de scrutin que par 22 451 voix contre 21 928. M. Hardy est depuis 1970 membre du conseil général, où il représente le canton de Cognac.

M. Michel Alloncle, docteur en médecine, né le 7 octobre 1928 à Champagne-Mouton, représente au Palais-Bourbon la troisième circonscription (La Rochefoucauld - Saint-Claud) depuis le 30 juin 1968. Il est maire de Ruffec depuis 1959 et conseiller général du canton du même nom depuis 1967.

Le département est représenté au Sénat par MM. Pierre Marcilhacy et Guy Pascaud.

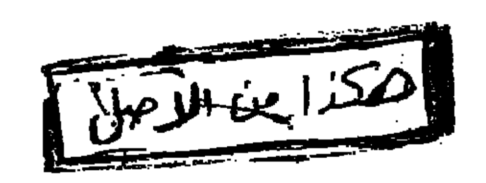
M. Marcilhacy, « non-inscrit », est né le 14 février 1910 à Paris. Avocat à la cour de Paris depuis 1974, après avoir été avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. Il siège au palais du Luxembourg depuis le 7 novembre 1948. Il avait été candidat à la présidence de la République en 1965 et avait recueilli, au premier tour de scrutin, 415 017 voix, soit 1,71 % des suffrages exprimés.

M. Pascaud, industriel, né le 11 septembre 1904 à Chasseneuil, ville dont il fut le maire de 1953 à 1970, siège lui aussi depuis le 7 novembre 1948 au Sénat, où il est inscrit au groupe de la Gauche démocratique. Conseiller général du canton de Saint-Claud, il préside l'assemblée départementale depuis 1956.

* * *

Félix Gaillard, dont le souvenir demeure très vivant dans le département, avait représenté à l'Assemblée nationale la seconde circonscription de la Charente du 10 novembre 1946 au 9 juillet 1970, jour où il périt en mer à la suite du naufrage de son yacht au large de Jersey.

Né le 5 novembre 1919, à Paris, inspecteur des finances, Félix Gaillard avait été le benjamin des présidents du conseil de la IVᵉ République. Chef du gouvernement du 6 novembre 1957 au 15 avril 1958, il avait présidé le parti radical-socialiste du 14 septembre 1958 au 8 octobre 1961.



Grande culture pour petite capitale

Le théâtre municipal d'Angoulême ne diffère en rien de celui des autres villes de province. Une construction du siècle dernier, un très haut plafond, des stucs, des loges-bonbonnières avec la traditionnelle inscription « loge de M. le maire » sur la porte de l'une d'entre elles. Et, jusqu'à ces dernières années, une programmation aussi désuète, à l'image du décor, trois ou quatre pièces pour les scolaires par an, deux ou trois galas et cinq œuvres dont un opéra. Sans trop se préoccuper des goûts du public et de son attente. Propriétaire de toutes les salles de cinéma de la ville, le gérant du théâtre exerce un quasi-monopole du spectacle. Mais Angoulême, depuis quatre ans, se réveille à la vie culturelle.

Dans les années 60, à une époque où il n'y avait pas encore pléthore de ce genre de manifestations, un festival d'art lyrique avait pourtant été un grand moment. Un cadre grandiose, la cour du Palais de Marguerite de Valois (l'hôtel de ville), la cathédrale Saint-Pierre, mais pas beaucoup de spectateurs et un budget largement déficitaire. Le souci des finances locales — la ville prenait les dettes à sa charge — eut vite raison de cette tentative. Ce fut, à nouveau, la routine des classiques pour écoliers et des pièces de boulevard qui attiraient encore un public provincial. « Au théâtre ce soir » n'étant pas encore connu.

Après les élections municipales de 1971, un conseil renouvelé voulut lancer une politique d'action culturelle en s'appuyant, notamment, sur toutes les associations locales. « Etant au pouvoir, nous devions obligatoirement aller vers les associations pour les aider, les subventionner, coordonner leurs activités, mais sans nous ingérer dans leur fonctionnement », *dit M. Jean Mardikian, l'un des adjoints au maire d'Angoulême. Un premier résultat, dès le mois de juin 1971 : une quinzaine, baptisée « Art vivant », des spectacles avec des troupes venues de l'extérieur et la présentation du travail des associations locales. Et, de la part des organisateurs, un souci unique, ne pas limiter au théâtre et au centre-ville toutes les manifestations, mais, au contraire, animer les quartiers périphériques et aller prendre les spectateurs presque à leur domicile. L'expérience fut renouvelée en 1972 et en 1973.*

La conception de la politique culturelle par la municipalité évolue. A la dispersion, au coup par coup, on veut substituer un projet plus global, en renouvelant aussi l'enseignement artistique. On visite d'autres villes, on prend des contacts avec le ministère des affaires culturelles qui préconise une Maison de la culture avec un centre d'animation, synonyme d'investissements bien souvent importants et non directement « rentables » pour une ville de cent mille habitants. Angoulême préfère restaurer les monuments anciens de la vieille ville en ajoutant ces travaux au projet plus vaste de transformation du centre en quartier piétonnier. Aux quatre coins de la périphérie, par contre, sont construits des centres socio-culturels, équipements éclatés, à la disposition immédiate de la collectivité.

Un homme-orchestre

L'Etat, le département, les communes aident au fonctionnement de tous ces équipements. Mais le contrôle et la gestion sont assurés par un comité d'animation culturelle (C.A.C.) créé, non sans difficulté, au printemps dernier. La naissance fut difficile puisqu'une opposition — recouvrant en partie l'opposition politique dans la ville — voulait ouvrir le comité au public alors qu'il s'agit d'une association de gestion et assurer une représentation de toutes les associations au conseil d'administration, alors que l'on ne peut y siéger qu'à titre individuel.

L'opposition, qui se manifesta parfois avec virulence, avait un autre motif sous-jacent. Toutes les associations craignaient la suppression des subventions municipales au profit d'une sorte de caisse centrale que tiendrait le comité d'action culturelle. Les remous s'apaisèrent. Le conseil d'administration du comité, palette politique qui va du parti communiste à la droite, peut siéger et établir son budget : 700 000 francs environ en 1975, 900 000 francs l'année prochaine, fournis pour les deux tiers par les collectivités locales (ville d'Angoulême, syndicat intercommunal du Grand-Angoulême et conseil général) et pour un tiers par l'Etat.

Une sorte d'homme-orchestre de l'animation culturelle, M. Pierre Damiens, arrivé dans un premier temps comme chargé de mission du secrétariat d'Etat à la culture, est maintenant un permanent du comité du C.A.C. En proposant le programme de la saison 1975-1976, il a voulu que les spectacles ne soient pas limités à une soirée, mais qu'ils ouvrent la voie à des activités de plusieurs semaines. En décembre, une équipe du théâtre de La Clairière ira dans les quartiers et les écoles d'Angoulême, un travail en atelier sera ensuite proposé aux enfants et aux enseignants. Un festival de marionnettes, au printemps 1976, sera l'occasion d'apprendre à fabriquer, à manipuler et à donner la vie aux petites poupées. Une galerie sonore ne se limitera pas à quelques concerts, mais fera découvrir tous les instruments de l'orchestre.

La fin de la « hideuse province »

Le milieu scolaire est le terrain privilégié de cette autre conception de la politique culturelle à l'échelle d'une ville. Cette nouvelle façon de voir rejoint les préoccupations de l'aménagement du territoire, puisque la DATAR, dans le contrat Angoulême ville moyenne, a réservé des crédits à une expérience d'enseignement de la musique à l'école, les musicoliers : depuis trois ans, toutes les écoles maternelles et primaires, publiques et privées d'Angoulême ont reçu à plusieurs reprises la visite de ces instituteurs musiciens. Un exemple parmi d'autres.

A l'écoute des nouveautés

Angoulême veut, enfin, accueillir tout ce qui est nouveau. Une quinzaine de la lecture, le cinéma « underground » puis le cinéma « différent », la science-fiction, ont été à l'affiche ces temps derniers. Quelques fanatiques ont trouvé sur place les moyens de se faire plaisir et, quelquefois, de faire partager leurs goûts. Mais il s'agit plus de « faire parler » de la ville que de contribuer réellement à rendre la culture accessible au plus grand nombre de citadins. Une manifestation presque spontanée a pourtant donné à Angoulême des lettres de noblesse dans un style d'expression marginal à l'origine, la bande dessinée (B.D.). Depuis trois ans, un salon international rassemble dessinateurs, collectionneurs et lecteurs. L'engouement est surprenant.

Des idées, des moyens, même s'ils sont trop souvent modestes, une politique municipale cohérente, peuvent contribuer à faire disparaître ce que dénonçait M. André Malraux, lorsqu'il était ministre de la culture, « le mot hideux de province »...

J.-M. A.

Le roi Cognac prend de l'embonpoint

Bonne terre ne ment pas

LE cognac, cette « âme ardente de la vigne » qui ne se révèle qu'après un long séjour dans les chais de la Saintonge et de l'Angoumois, risque de connaître une crise sans précédent.

Si en dix années, de 1964 à 1974, les ventes de cognac, le seul produit français que l'on trouve partout dans le monde, avait doublé, la crise économique mondiale a provoqué une chute de 15 % des expéditions au cours de la saison 1973-1974, puis une nouvelle diminution des ventes de 9 % au cours de la saison 1974-1975.

Si le début de la saison 1975-1976 — car on arrête les comptes à Cognac le 31 août de chaque année — démontre une recrudescence des expéditions faisant espérer que celles-ci remonteront vite au niveau de 1973, les viticulteurs et les distillateurs restent tout de même inquiets.

En effet, l'augmentation des ventes de cognac ayant régulièrement progressé de 9 % par an environ depuis la Libération (95 millions de bouteilles en 1974-1975, dont 72 millions ont été exportées), les viticulteurs charentais, pour faire face à l'expansion du marché, ont agrandi de 40 000 hectares le vignoble spécialisé, dont la surface a pratiquement doublé en vingt ans. Si l'on ajoute à cela que depuis quinze ans la vigne se montre exceptionnellement généreuse, on conçoit que le volume des stocks commence à susciter des difficultés.

Les réserves n'ont jamais été aussi importantes. Celles-ci, qui vieillissent exclusivement en fûts de chêne blanc sans nœuds de la forêt de Tronçais, représentent huit cent huit millions de bouteilles, soit au moins sept années de consommation mondiale.

Produit d'exportation par excellence puisque pour 80 % cet alcool est expédié à l'étranger, le cognac non seulement subit les conséquences de la crise économique, aggravée par l'effritement du dollar et la chute de la livre sterling, mais il est aussi victime d'une surproduction qui tend à devenir chronique.

Cinquante mille familles

Pour la récolte 1975, les prévisions des experts s'établissent aux environs de 800 000 hectolitres d'alcool pur. Or, dans le meilleur des cas, le négoce ne pourra acquérir que 300 000 ou 400 000 hectolitres d'alcool pur. Le stockage complémentaire sera donc au minimum de 400 000 hectolitres qui viendront s'ajouter au 2 300 000 déjà en réserve.

Quand on sait que le prix moyen d'un hectolitre d'alcool pur est de 2 000 francs on apprécie l'ampleur du financement qui sera nécessaire à cette région viticole pour passer un cap difficile.

Le sort de cinquante mille familles de viticulteurs, dont la prospérité conditionne celle de l'économie des deux départements charentais, se trouve ainsi remis en question.

C'est naturellement vers l'Etat que se tournent les responsables de la région de Cognac. Le gouvernement a bien débloqué un premier crédit du FORMA de 20 millions pour alléger les charges financières du surstockage, mais il s'agit d'une avance remboursable, et il est impossible aujourd'hui de dire si la viticulture régionale pourra restituer à bref délai une telle somme.

Le Bureau national du cognac, que dirige M. Coquillaud, un haut fonctionnaire des Finances, qui fut membre du cabinet de M. Félix Gaillard, a sollicité, sans succès jusqu'à ce jour, des crédits spéciaux assortis d'un taux d'intérêt atténué qui permettraient aux négociants d'acquérir des quantités d'alcool dont ils n'ont pas besoin dans l'immédiat. La suggestion a de quoi étonner. Et pourtant ?

La « part des anges »

« Pendant près de trente ans, dit-on à Cognac, *et sans aucune aide publique, notre viticulture a contribué au solde positif de la balance extérieure française par un apport de devises qui a atteint en 1974 1,5 milliard de francs. Il serait bon, au moment où la crise économique nous frappe durement, que la collectivité nous accorde une aide temporaire, laquelle serait d'ailleurs un excellent investissement. »*

En attendant une réponse à cette demande, qui pourrait devenir un S.O.S. si les choses s'aggravaient, les viticulteurs et les négociants de Cognac continuent avec le même souci ancestral de la qualité à préparer le breuvage fameux.

Il faut savoir, en effet, que le tribut payé par le cognac, pour maintenir une renommée que l'étranger associe à celle de la nation productrice, est d'autant plus lourd que le *stockage est plus important.* A l'immobilisation de l'argent, aux frais de surveillance et d'agrandissement des chais, s'ajoute ce que l'on appelle poétiquement la « part des anges », c'est-à-dire l'évaporation.

Ce phénomène représente cette année la valeur de dix-sept millions de bouteilles, qui se sont ainsi volatilisées à travers les parois de chêne des fûts, c'est-à-dire davantage que ce qu'ont bu de cognac les Américains et les Allemands réunis ! Contrepartie indispensable du vieillissement, la « part des anges » finit par être fort coûteuse !

Autre souci pour les négociants : la fiscalité sur les spiritueux. Si le prix du cognac au départ de la France n'a pas changé depuis deux ans, le coût de la bouteille pour le consommateur français a été sensiblement relevé par l'application des hausses fiscales : 15 % en février *1974, 16 % en février 1975,* auxquelles s'ajoutera celle prévue en 1976 : 14 %. Ces augmentations risquent d'influencer défavorablement le *marché français qui représente* 20 % des expéditions totales.

En commençant à distiller au seizième siècle le jus de la treille, les viticulteurs charentais n'avaient pas fait preuve d'originalité. La mévente de leurs vins qui, paraît-il, supportaient mal les voyages, les avait conduits à en tirer parti en fabricant de l'eau-de-vie. Mais la qualité du vignoble, le climat et quelque *mystérieux caprice* de la nature allaient conférer aux vignerons de la région de Cognac, et notamment à ceux qui disposaient des crus les plus fameux : grande champagne, haute champagne, borderies, fins bois, bons bois et bois ordinaires, un singulier avantage.

Le danger vient du brandy

Alors que d'autres distillateurs étaient obligés de rectifier, d'aromatiser (après les avoir *neutralisées*) leurs eaux-de-vie, pour les rendre buvables, les Charentais, par une simple distillation en deux temps, la première donnant le « brouillisé » et la seconde le cognac, obtenaient *un alcool n'ayant aucun goût désagréable* et conservant au contraire l'arôme du vin. Quand, un peu plus tard, des vignerons *et des négociants,* comme Martell et Hennessy, remarquèrent que l'eau-de-vie contenue dans des fûts de chêne du Limousin prenait avec l'âge une teinte ambrée et un fumet capiteux, le cognac acquit sa personnalité définitive.

Malgré les agrandissements contrôlés de ces vingt dernières années, le vignoble du cognac ne représente plus en 1975 qu'un tiers environ des surfaces *qu'il occupait* en 1879, le phylloxera ayant causé des dommages irréparables au cours du dernier quart du dix-neuvième siècle.

Aujourd'hui comme hier le cognac, alcool précieux, éclairé des reflets du soleil qui a mûri les grappes, libère, quand la main le réchauffe à travers le cristal, des parfums enivrants.

Alcool chaleureux, qui traduit pour le palais l'alliance intelligente et subtile de l'intelligence humaine et des dons de la terre, il reste pour des millions d'amateurs, répartis dans le monde, la mesure finale d'un repas harmonieux, le compagnon des soirées grises, le témoin *des moments de détente.*

L'évolution des ventes sur le marché intérieur indique que les Français boivent davantage de cognac qu'il y a quinze ans, la consomma- 16 millions de bouteilles en 1975, *de 10 millions à 22 millions* de bouteilles.

A l'étranger, ce sont les Anglais qui, en dépit de leur goût pour le *whisky et le sherry,* restent les meilleurs consommateurs de cognac : *seize millions de bouteilles en 1975,* puis viennent les Américains 8 millions de bouteilles, et les Allemands : 7 millions de bouteilles

Les Canadiens, les Belges et les Hollandais en consomment les uns *et les autres 3 500 000 bouteilles.* L'Extrême-Orient, qui paraît d'avantage atteint par la crise mondiale, a réduit sensiblement ses achats d'alcool. Hongkong, avec 3 200 000 bouteilles, accuse une baisse de consommation de 16 %, Singapour et la Malaisie, avec 2 600 000 bouteilles, une baisse de 31 %, le Japon, avec 1 800 000 bouteilles, une baisse de 45 %.

Les Russes, qui ne se lassent pas de la vodka, n'ont consommé cette année que 225 000 bouteilles, tandis que les Nigériens, avec 500 000 bouteilles, ont en un an doublé leur consommation de cognac. Malte, avec 140 000 bouteilles pour 320 000 habitants, apparaît comme un bon client, tandis que l'Iran commence timidement à déguster l'eau-de-vie française classée produit de luxe et de prestige.

Le concurrent le plus agressif du cognac sur le marché international des *spiritueux reste le* brandy. Chaque fois qu'un hectolitre de brandy est exporté à la place d'un hectolitre de cognac, la balance commerciale française perd plus de 5 000 F. C'est pourquoi les agents du cognac *dans le monde s'ingénient à aider* le consommateur à distinguer le produit français des produits étrangers qui cherchent à se parer d'un prestige usurpé, lequel ne résiste pas bien sûr, à une simple dégustation comparative !

MAURICE DENUZIÈRE.

« GRANDS CRUS » DE BEURRE

QUELQUE dix-huit mille paysans, la moitié de la surface agricole consacrée au fourrage, un tiers aux céréales, le reste essentiellement à la vigne : ce sont, à gros traits, les caractéristiques de l'agriculture charentaise. En clair, l'ancien Angoumois a une « dominante » pour l'élevage. Le cheptel, bovin et ovin, atteint respectivement deux cent mille et cent-trente mille têtes de bétail, soit 1 % du troupeau national dans les deux cas. Une situation « moyenne » comparée à certains autres départements de l'Ouest. Toutefois, les amateurs sont particulièrement attachés à un « cru » local qui ne doit rien à la vigne : le beurre des Charentes. Ils lui reconnaissent une « saveur incomparable » due à la qualité de l'herbe de la région.

Mais comment un département, encore essentiellement consacré à la vigne à la fin du siècle dernier, a-t-il fait pour se tailler un renom dans un secteur aussi différent ? A cause du phylloxera ! L'évolution dans la production de la Charente est, d'ailleurs, inséparable de celle des provinces voisines, Poitou, Aunis et Saintonge. Jusqu'aux années 1880, la vigne est la principale culture dans la région. Survient le phylloxera. La crise est terrible pour les vignerons qui ont de graves difficultés pour reconstituer leur vignoble, car le terrain est trop calcaire. Jusqu'alors, le troupeau bovin est assez réduit, composé essentiellement d'animaux de trait. Toutefois, les paysans se rendent compte que les céréales et les cultures fourragères prennent fort bien dans ces sols. L'élevage se développe alors, les premières vaches à lait apparaissent.

Quelques années auparavant l'écrémeuse centrifugeuse, introduite en France, a permis la création d« usines beurrières ». Attirés par la nouvelle production locale, des industriels s'installent. Ils achètent le lait de 6 à 8 centimes le litre selon la saison. Les éleveurs, qui « barattaient » eux-mêmes leur beurre, obtenaient un « salaire » inférieur en vendant péniblement leur beurre à 1,50 F le kilogramme.

Une longue histoire

C'est le point de départ d'une longue histoire coopérative qui fait l'originalité de cette région. Quelques agriculteurs de Chaillé et de Saint-Georges-du-Bois, près de Surgères, en Charente-Maritime, ont l'idée de transformer « en commun » leur lait. Eugène Biraud, modeste agriculteur de Chaillé, crée ainsi la première coopérative en 1888. C'est un succès. Rapidement, l'expérience a un grand retentissement : douze ans après, quatre-vingt quinze laiteries coopératives sont créées dans l'actuelle région Poitou-Charentes.

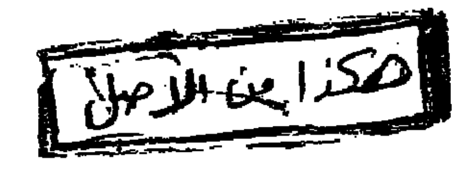
En 1893, les coopératives fondent l'Association centrale des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou. Celle-ci groupe aujourd'hui cent trente laiteries, traitant annuellement plus d'un milliard de litres de lait.

Ce résultat est remarquable : les coopératives collectent 80 % de la production, alors que dans l'ensemble de la France il y a équilibre avec les industries.

La Charente en fournit environ le cinquième avec la production régionale, soit 280 millions de litres. 13 millions de litres sont consacrés à la consommation directe, le reste étant utilisé essentiellement pour la production de poudre de lait (18 000 tonnes environ) et de beurre (12 000 tonnes), la différence étant utilisée pour les fromages (5 000 tonnes) et la caséine (1 000 tonnes).

A quoi tient donc la réputation du beurre local ? Certainement à la qualité du lait et aux soins avec lesquels écrémage, pasteurisation, maturation, barattage, lavage et malaxage — opérations indispensables à la fabrication du beurre — sont effectués dans le respect « des traditions ancestrales ». Les contrôles sanitaires sont, d'ailleurs, assez sévères. Mais la puissante Association des laiteries coopératives a, de son côté, bien fait les choses pour imposer aux consommateurs ses « grands crus » qui ne représentent pas plus de 2 % de la production nationale de beurre. On a, dans la région, le sens des relations publiques : un véritable matraquage publicitaire a imposé, ces dernières années, « la saveur incomparable » de ce beurre qui, pourtant, ne saurait entièrement justifier la différence de prix avec les autres productions fermières. Opération suffisamment efficace toutefois pour qu'on oublie difficilement l'image d'une petite vache pie sur fond de papier doré !

ALAIN GIRAUDO.



Un « gauchiste » sous le portrait de Pétain

LA sympathie pour quelques-uns, l'agacement pour beaucoup d'autres. Gérard Deuil, qui dirige une entreprise pas comme les autres à Chazelles, près d'Angoulême, ne peut laisser indifférent. Scellée dans le mur du hall de l'usine, une grande plaque attire l'attention du visiteur. On y lit : « *Avec une volonté forte et constante on réussit toujours mais rien ne s'enfante sans une parcelle d'amour.* » *Signé Gérard Deuil.* Dans le bureau directorial, un portrait du maréchal Pétain.

Il y a trois ans, ce fils de colonel, l'un des fondateurs du « Sillon » de Marc Sangnier, a vendu à son personnel 35 % des actions de sa société créée dix ans plus tôt et spécialisée dans le carton et l'emballage. Depuis, le capital a été augmenté à plusieurs reprises ; le personnel y a souscrit à chaque fois.

Au début de 1973, Gérard Deuil décide de quitter Angoulême et des locaux trop étroits. Il achète 5 hectares de prés dans une petite commune pour y construire une usine, puis une trentaine d'hectares de futaies pour bâtir des pavillons destinés à son personnel. L'usine s'élève en un temps record, sans architecte ni maître d'œuvre. Les plans ont été discutés par les ouvriers et la direction. Si une entreprise extérieure assure le gros œuvre, tous les aménagements intérieurs sont faits par le personnel, directeur en tête, le samedi, le dimanche et même pendant les congés d'été. En un semestre à peine, tout est prêt. L'actionnariat est alors perfectionné. Le capital est détenu désormais par les ouvriers (27 %), Gérard Deuil (54 %) et pour le reste par des personnes extérieures, des clients et des fournisseurs de l'entreprise, des cultivateurs de la commune ou des membres de professions libérales. Un comité de gestion constitué de quinze membres du personnel « *désignés en raison de leur valeur professionnelle et morale* » et de tous les membres élus du comité d'entreprise, un conseil de direction et un conseil d'administration (composé pour un tiers des représentants des salariés de l'entreprise) sont les organes de décision et de contrôle.

Ignoré des syndicats, détesté par la quasi-totalité du patronat local, Gérard Deuil mène son affaire sans difficultés. Il ne peut chasser de son esprit la hantise de sa succession. Aussi a-t-il constitué autour de lui une équipe d'une demi-douzaine de collaborateurs qui assureront une direction collégiale lors de son départ — il a cinquante-quatre ans, mais craint une disparition brutale — puis, au bout de quelque temps, désigneront l'un d'eux comme directeur unique. Pour éviter les à-coups financiers, il a souscrit au nom de la société une assurance vie qui triplerait le capital.

Il ne sait pas ce qu'est un conflit social. C'est peut-être le résultat de l'actionnariat ouvrier, mais aussi d'un esprit communautaire difficilement comparable à d'autres expériences. Dix-sept ouvriers disposent déjà, sur des terrains de 5 000 à 15 000 mètres carrés vendus 80 centimes le mètre carré, de pavillons financés à 100 % par des emprunts avec un taux d'intérêt de 6,5 % en moyenne. La plupart des ouvriers se sont aidés pour la construction. Une deuxième tranche du lotissement sera bientôt lancée. « *Il faut donner aux gens l'instinct de propriété* » dit Gérard Deuil. Anachronique est sans doute le mot qui convient le mieux pour qualifier ce qu'il en entrepris.

J.-M. A.

Excentriques en sabots

Un Hollandais sur le chemin de l'Espagne

LEO ZOEST est un Hollandais qui connaît bien la France. Trois semaines de vacances par an depuis treize ans chez nous avec sa femme Loek lui ont permis d'écrire à l'usage de ses compatriotes un guide des côtes de la France de l'Ouest qui en est déjà à sa troisième édition.

L'occasion d'une foire à Amsterdam lui fait rencontrer M. Jacques Lapeyre, le délégué départemental du tourisme en Charente. Puisque Leo Zoest « possède » si bien la côte, pourquoi ne ferait-il pas aussi connaissance avec l'intérieur ? On l'invite. En dix jours, il visite le département. Une fois rentré, il en parle autour de lui. « *La Charente, c'est formidable, tranquille ; il y a beaucoup de verdure. Pourquoi ne pas construire là-bas un village de vacances ? Pour nous, Hollandais, c'est beaucoup moins loin que l'Espagne.* » Ce tableau, cette idée, éveillent l'intérêt de la société financière Canisseplaan. On correspond avec la Charente. Sur trente propositions de terrains, Leo Zoest retient à Ecuras, près de Montbron, 33 hectares qui occupent les deux versants d'un vallon.

« Le Chat », c'est le nom de l'opération, comprendra une tranche de soixante-dix-huit maisons à acheter et un village de vacances de soixante-deux maisons à louer. Un étang artificiel est déjà aménagé. Une première tranche de onze maisons à vendre — elles arrivent de Hollande par éléments préfabriqués et sont terminées par les entrepreneurs de la région — devrait être achevée au printemps 1976. Quant au village, il devrait être ouvert pour l'été 1977.

Opération exclusivement réservée aux Hollandais ? « *Bien sûr que non,* répond Leo Zoest. *J'ai déjà beaucoup de demandes de gens d'Angoulême. Ce n'est qu'à 30 kilomètres d'ici.* » Le Hollandais-Charentais, pour sa part, va emménager sur le terrain, dans une ancienne ferme, afin de faciliter par sa présence l'installation de ses compatriotes en France.

Fl. B.

Le bonheur une fois pour toutes

Barbezieux avec les émois de Chardonne

AUTOUR de 1890, Barbezieux était une jolie petite ville bien tranquille. Tout y semblait fermé, surtout l'avenir. Seul, le haut négoce procurait des ouvertures sur le large — les pays anglo-saxons, grands consommateurs de cognac. On y envoyait les enfants parfaire leur éducation.

Dans ce climat à la fois clos et aéré se forment, sans le savoir, les six écrivains de « l'école de Barbezieux », terminologie commode mais impropre, aucune théorie n'ayant jamais engoncé ni même infléchi des talents très personnels, marqués en commun d'élégante retenue et par une transparence du style comparable à celle des ciels charentais. Un chef d'orchestre, en coulisse, s'emploiera seulement à faire valoir des dons qu'il avait le premier détectés, parfois suscités. Gardant, pour son métier d'éditeur, son patronyme de Boutelleau, il sera, en littérature, Jacques Chardonne (1884-1968).

La souche paternelle est barbezilienne, des « bourgeois » au sens élevé, marchands établis de longue date dans la cité qu'ils administrent. Le produit qu'ils vendent est un poème d'arômes, qui exige, pour arriver à son incomparable perfection, de la peine, du goût et la connivence secrète de la durée. L'œuvre de Chardonne coule du même alambic, ce sont les mêmes vertus qu'elle exalte.

La fabrication du cognac et son commerce réclament également l'association de la campagne et de la ville : de ce fait, les frontières de classes sont imprécises : « *Les grands n'étaient pas toujours dépourvus d'âme et le peuple avait beaucoup d'esprit.* » Nul n'a été plus à l'aise chez autrui, ni plus curieux du prochain, que cet homme ainsi débarrassé, dès le jeune âge, des préjugés de caste, d'argent, de religion même. Spiritualiste, assez vite éloigné de toute foi dogmatique, il n'a jamais oublié qu'il était né dans cette minorité protestante des Charentes où l'on avait, parce qu'il fallait bien se tenir dans la marée catholique, cette rigueur morale qu'il a lui même pratiquée et dont il a gratifié la plupart de ses personnages.

Quelquefois, en souvenir des vacances de jadis, il a emmené l'une de ses héroïnes en promenade sur la côte saintongeaise — « *ces rivages de rocs, de sable et de tumulte* », — Berthe à Pontaillac, dans *l'Epithalame*, ou la Pauline des *Destinées sentimentales*. Un sombre roman, *les Varais*, se situe au « Guéry », cette propriété du grand-père Edmond Boutelleau qui s'y ruina dans de hardies innovations agricoles sur lesquelles, ensuite, la région prit exemple à son profit.

Dans *le Bonheur de Barbezieux* apparaissent les acolytes qui, plus tard, feront parler d'eux. Le plus âgé, Henri Fauconnier (1879-1973), sera l'ami indéfectible. Qu'est-ce qui le poussera, jeune homme, à partir pour la Malaisie ? Il y fonde, en 1905, une des premières de ces plantations d'hévéas qui, entre les deux guerres, provoqueront dans les Bourses d'Europe le boom intermittent des valeurs de caoutchouc. Les commanditaires barbeziliens et des alentours ont parfois fait fortune ; la petite ville se projette, en songe, à l'autre bout du monde, où s'établira une colonie de Charentais.

En 1930, Fauconnier lui offrira une image — lumière et ombres — de ce qu'il a vu et vécu sur le terrain, transposé en roman : *Malaisie*, exotique aujourd'hui par sa philosophie pas tout à fait conforme à l'esprit colonialiste d'époque. Il obtient le prix Goncourt, n'exploite pas son succès : « *J'ai vécu, c'est assez* », écrit-il à Chardonne (1). Un seul autre livre suivra, de nouvelles cette fois : *Visions* (1938), dont deux au moins, *la Dame* et *Barbara*, sont dignes respectivement de maîtres comme Larbaud et Morand.

Une des sœurs d'Henri, Geneviève Fauconnier, sera plus féconde. Entre *Claude*, couronné par le Fémina en 1933, et *vocations* (1960), elle publie des romans d'atmosphère à la manière anglaise : *Trois petits enfants bleus*, *les Etangs de la Double*, *la Joie parfaite*.

Du côté de Jarnac, il y a les Delamain. Lorsqu'il veut racheter la maison Stock, Chardonne demande à Maurice Delamain de s'associer avec lui ; pendant près d'un demi-siècle, complémentaires, il dirigeront les Editions Stock - Delamain - Boutelleau. Longtemps après *la Double Ascension* (1945), roman d'inspiration cathare, Maurice Delamain publiera un *Plaidoyer pour les mots*, plein de science et de verve. Mais, surtout, il fut un spécialiste en graphologie qui a fait autorité jusqu'à sa mort, en 1974.

L'aîné de la famille, Jacques Delamain (1874-1953), a épousé la sœur de Chardonne. Quand celui-ci lance, sur le marché français, avec les littératures scandinaves inconnues, un grand nombre de romanciers anglais et américains, il demande à Germaine Delamain des traductions. Dans une langue sûre, avec flair, elle traduit, entre autres, Charles Morgan et Pearl Buck.

A Jacques Delamain, passionné d'ornithologie, il confie une collection intitulée Livres de nature, l'écologie ainsi glorifiée bien avant l'engouement pour le mot. En même temps, il publie les travaux de son beau-frère : *Pourquoi les oiseaux chantent* (1928), *les Jours et les Nuits des oiseaux*, *Les oiseaux s'installent et s'en vont*, *Portraits d'oiseaux* (1938), qui n'ont pas vieilli. « *Il est le Chardin de notre littérature.* »

Tous les membres du petit groupe savaient ce qu'ils devaient à Chardonne, ce jeteur d'idées, et Chardonne savait ce qu'il devait à sa province. *L'Amour du prochain*, *Attachements*, sont tout imprégnés, comme elle, d'une sagesse tempérée. Combien de lecteurs, qui n'y ont jamais mis les pieds, rêvent et rêveront de ce Barbezieux légendaire, assigné une fois pour toutes au bonheur ?

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

« Je m'arrêtai sur le pont de Bourg pour contempler un tableau classique de la campagne française : des arbres encadrent la prairie et bordent la Charente qui fait une écorchure de lumière dans les prés. J'admirai le village sous les peupliers, le ton profond des murs, les toits de vieilles tuiles romaines. Les habitants de ces maisons, faites pour durer et mal commodes, travaillent dans des champs qui ont l'air d'un parc; ils m'ont toujours surpris par leur sagesse. Ce bel arrangement d'arbres et d'eaux, tout ce qui m'apparaît comme vrai, précieux, irremplaçable, est-ce la chimère d'un esprit prévenu qui nomme civilisation par habitude une nuance fugace parmi les nombreuses combinaisons humaines dont je n'ai pas l'idée ? »

JACQUES CHARDONNE,
Chimériques.

(1) Des extraits de la correspondance entre Chardonne et Fauconnier ont été publiés dans le *Cahier Jacques Chardonne*, n° 3, sous les auspices de l'Association des amis de J. Chardonne. Secrétariat : 35, rue du Général - Delestraint, 75016 Paris.

Balades romanes

LE rempart du midi descend en pente douce vers la cathédrale. Saint - Pierre d'Angoulême se dresse en contrebas, sans façon ni parvis au bord d'un carrefour. Il est quatre heures de l'après-midi. Un soleil encore chaud met en valeur le calcaire jaune de la façade tandis que les clochers en écaille de pierre restent blancs. Cette façade jaune, à la fois plate et si ornée, disparaît sous les échafaudages.

Après cette année, qui fut celle des églises de Picardie, 1976 célébrera les églises romanes de Poitou-Charentes-Vendée. Pour le département de la Charente seulement, on compte trois cents édifices romans. Ces échafaudages sur la cathédrale donnent bien du mal à un petit monsieur qui l'explique à deux dames: « Il y a une centaine de sujets », *déclare-t-il. Mais on n'entrevoit que la draperie de la robe d'un apôtre ou que la croupe d'un cheval.*

Balzac : un village bien nommé, si près de la côte de Mansle où Vautrin rencontra Rubempré. Dans une vallée, un petit pont traverse l'Argeace. Première étape de cette fin d'après-midi : Saint-Amand-de-Boixe, une abbatiale, qui, en taille, arrive seconde après la cathédrale d'Angoulême. Pas d'histoire se déroulant sur sa façade, pas de personnages, mais un décor de motifs géométriques et de bêtes curieuses, fantastiques.

Pour rejoindre Lichères, on tourne, après Mansle, à droite, à La Sangle. La route, les routes en Charente sont excellentes. On roule entre des prairies et des bois. Un panneau, un tournant à gauche : Lichères apparaît. Petite église romane au milieu des champs. Un toit de tuiles, deux chapelles en ardoise, une abside en pierre. Ce sont d'abord les couleurs, le blanc, le gris, le rouge qui frappent. Ensuite, ce sont les volumes et les masses. Rondes, groupées, compactes. Une allée de tilleuls longe le cimetière. Le chemin se perd dans la prairie. Sur le tympan de l'église, des lions, des oiseaux entourent l'agneau.

En suivant la Son-Sonnette, on arrive sans encombre à Cellefrouin. L'église est un grand édifice triangulaire. Façade rythmée de longs plis droits, impeccables. A Cellefrouin, la nuit est tombée mais l'église vit encore de sa blancheur.

Etape au relais-château de Nieuil. On vous accueille sur le perron. La salle à manger est pleine d'Anglais, d'Américains, de Néerlandais en route vers le Périgord ou vers Chambord. Nuit calme dans une chambre tapissée de fleurs au milieu d'un parc.

La campagne est noyée dans la brume. Masses sombres des arbres et des buissons. Le curé et l'abbé d'Exideuil, deux amis d'enfance, ont restauré leur église avec l'aide des artisans du pays et de la municipalité communiste. « Nous n'avions que des connaissances « pifométriques », *fait remarquer l'abbé Toulisse.* Cette église, qui date de 1200, ne présente aucun intérêt apparent sauf celui *d'être d'une unité, d'une sobriété* et d'une pureté romane parfaite. Elle ne supporte rien d'autre que ce qu'elle est. Alors on l'a mise en valeur avec une débauche d'éclairages. Attendez, je vais vous la mettre en cérémonie. » *L'abbé s'éclipse dans la sacristie.*

L'ensemble de l'édifice disparaît dans la pénombre. Seuls, l'autel, le chœur, les vitraux rouges de Vangui, un jeune verrier de Tours s'éclairent. « Regardez comme la lumière brosse bien le granit rose. »

Toujours chauffée — « dès qu'on pousse la porte, on la sent habitée » — *propre comme un sou neuf, toujours fleurie, été comme hiver, de fleurs naturelles, l'église romane d'Exideuil a reçu en 1963 le premier des prix décernés par* « Chefs-d'œuvre en péril ». « Le vrai, *dit l'abbé Toulisse,* peut-être pauvre, mais c'est la plus grande richesse. »

A Exideuil, l'air est plus frais, les maisons sont rudes, presque montagnardes. Leurs torchis rouge incorporé, comme en Auvergne, des pierres de lave. Confolens — on dit Confolen — est la capitale de cette Charente limousine. Cette petite ville est très ancienne. On le sent. Certains vestiges sont signalés. Il faut traverser à pied, comme les habitants, le vieux pont, étroit, pavé, qui garde l'emplacement de ses trois tours et d'où l'on a une belle vue calme sur la Vienne.

Un clocher en ardoise domine les toits rouges de Lesterps — ici aussi on dit Lestère. Ce clocher est célèbre. Il est à la fois tour et porche. Un porche carré, percé sur toutes ses faces de trois arcades. On pénètre dans une forêt de piliers massifs à la taille primitive. Lesterps est une église en granit noir, austère, superbe.

Chassenon, au sud de la Vienne, est un curieux pays tiraillé entre le IVe et le XXe siècle. Ce pays a une pierre singulière, la brèche de Chassenon, dans laquelle a été creusé le sarcophage de saint Martial, évêque de Limoges, cette pierre intéresse particulièrement les ingénieurs de la NASA, venus l'an dernier en mission d'études. La roche, en effet, a été frappée par une météorite dont une photo prise de satellite a déterminé le point de chute : une cuvette de 20,5 kilomètres de diamètre.

Sur la route d'Agrippa, qui reliait Lyon à Saintes, Chassenon, à l'époque Cassinomagus, était une étape importante. Il y avait là un sanctuaire rural, des temples, un théâtre et des thermes. « Nous avons retrouvé les différents circuits de l'établissement », *déclare M. Jean-Henri Moreau, qui, depuis 1959, dirige les fouilles et qui les a présentées au public d'une façon très vivante. Au sous-sol, la chaufferie avec ses fours et ses soutes à charbon de bois. Au premier étage, les bassins, les piscines, le promenoir des curistes.*

Car la vocation thermale de ces bâtiments ne fait plus de doute. N'a-t-on pas retrouvé comme à Vichy, comme à Néris-les-Bains, une figurine qui a la main droite gonflée, la gauche en écharpe, et qui porte non pas la toge romaine mais les braies gauloises ? A Cassinomagus, station gallo-romaine, on soignait bien les maladies osseuses et les rhumatismes.

Montbron, point de départ de la Charente périgourdine, où les pentes s'adoucissent et où le châtaignier remplace le chêne, Rancogne et la vallée de la Tardoire, les sources de la Touvre, pays de Ravaillac, les fosses de la forêt de Braconne, étrangement traversée par tout un réseau de rivières souterraines, sont autant d'autres promenades dans cette Charente verte et sauvage moins connue que la Charente blonde du cognac.

FLORENCE BRETON.

★ Château de Nieul : treize chambres, tennis, piscine. 16270 Roumazières - Loubert. Téléph. : 71-34-01.

★ Hostellerie de Sainte-Catherine, à Sainte-Catherine, sur la route de Montbron à Marthon. Spécialités : rillons des Charentes et saumon à l'oseille. Tél. : le 90 à Montbron.

★ Site gallo-romain de Chassenon. Ouvert de Pâques à novembre, les dimanches et fêtes. Pour visiter, s'adresser soit à M. l'abbé Lecompte, Tél. : le 6 à Chassenon, soit à M. J.-H. Moreau. Tél. : 02-61-36, à Rochechouart.

SPORTS

JUDO

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Les Japonais perdent encore un titre

De notre envoyé spécial

Vienne. — Les Japonais, qui ont perdu un titre et ont manqué d'en perdre un autre au cours de la première journée des championnats du monde qui se déroulent à Vienne, n'ont pas connu un sort meilleur le 24 octobre lors de la seconde journée. Le Soviétique Nevzorov a pris nettement la première place dans la catégorie des mi-moyens, rejoignant les trois seuls Européens (les Néerlandais Geesink et Ruska et le Français Rougé) qui puissent se vanter jusqu'ici d'avoir soufflé un titre de champion du monde à un Japonais.

Le temps n'est plus où l'on se disputait les places d'honneur derrière les maîtres et seigneurs du judo. Il semble que les Européens notamment se soient débarrassés d'un complexe d'infériorité. On les voit maintenant malmener sans respect des judokas japonais dont ils redoutaient naguère d'agripper seulement le kimono.

Fujii pour la troisième fois

Aussi faut-il maintenant toute la science d'un Fujii, champion du monde pour la troisième fois consécutive chez les moyens, pour s'opposer à la vague montante des Soviétiques et même des Français et des Polonais. Dans la même catégorie des moyens, son compatriote Hara eut toutes les peines du monde à faire échec successivement au Soviétique Barkaleev, au Polonais Adamczyk et au Hongrois Kiss.

De son côté, le surprenant Nevzorov, déjà champion d'Europe, a remporté ses sept combats par « ipon », c'est-à-dire toujours avant la limite du temps imposé, y compris contre Kuramoto. Au nombre des médailles, les Japonais n'en conservent pas moins la tête pour le moment (sept contre cinq à l'U.R.S.S.), mais on remarque que les Soviétiques ont déjà fait mieux qu'en 1973, où ils avaient tout de même conquis une médaille d'argent et trois de bronze.

Jean-Paul Coche médaille de bronze

La France, qui n'avait jamais obtenu aux championnats du monde qu'une médaille de bronze (Guy Auffray en 1971 à Ludwigshafen), améliore son score grâce à la troisième place de Jean-Paul Coche. Celui-ci est parvenu en finale (catégorie des moyens), après avoir dominé notamment l'Allemand de l'Est Look, troisième en 1973, mais sans pouvoir surmonter l'obstacle que représente Fujii.

Au cours des repêchages, Coche battait par « ipon » le Soviétique Volosov, prenant du même coup sa revanche sur un adversaire qui l'avait éliminé de la course au titre lors des derniers championnats d'Europe à Lyon.

Chez les Français encore, on retiendra le très bon comportement de Patrick Vial qui gagna ses trois premiers combats, dont deux par « ipon », avant de s'effacer de justesse (les juges se trouvant à égalité de décision) face au Polonais Talaj. On regrettera enfin le faux pas de Guy Auffray qui, opposé au modeste Américain Cohen, se fit pénaliser pour avoir porté une prise en dehors des limites du tapis. Dommage, car Auffray ne paraissait pas inférieur au judoka qu'il aurait dû affronter alors, le Hongrois Kiss, et même au Japonais Hara dont on a dit qu'il ne parvint à la seconde place qu'à grand-peine.

FRANÇOIS SIMON.

LES RESULTATS

MI-MOYENS

1. Nevzorov (U.R.S.S.) ; 2. Dvoinikov (U.R.S.S.) ; 3. Kuramoto (Japon) et Akimoto (Japon).

MOYENS

1. Fujii (Japon) ; 2. Hara (Japon) ; 3. Coche (France) et Adamczyk (Pologne).

VOILE

LE TRIANGLE ATLANTIQUE

Partis de Bretagne, ce samedi 25 octobre, une quinzaine de voiliers, jaugeant de 29 à 60 pieds (de 11 à 22 mètres de long environ), participent à la course Saint-Malo-Le Cap organisée pour la première fois. Cette épreuve de 6 600 milles sera la première du Triangle atlantique, qui comprend également la course Le Cap-Rio (3 200 milles, départ le 10 janvier 1976) et Rio-Portsmouth (6 000 milles, départ le 18 février 1976). De nombreux bateaux, basés en Afrique du Sud et en Amérique du Sud, sont engagés dans ces deux dernières compétitions.

Entre Saint-Malo et Le Cap les concurrents sont tenus de faire escale pendant soixante-douze heures aux îles Canaries, à Santa-Cruz-de-Tenerife. Ils atteindront l'Afrique du Sud vers le 15 décembre.

L'intérêt du Triangle atlantique est rehaussé par la présence de plusieurs unités très en vue, en particulier *Pen-Duick-VI* d'Eric Tabarly, *Grand-Louis* d'André Viant et *British-Steel*, qui ont tous trois participé à la dernière course autour du monde. D'autres concurrents, comme l'italien *Guia*, le belge *Colombe*, le français *Katsou*, étaient inscrits dans l'Admiral's Cup.

La jeunesse de certains équipages est une des caractéristiques marquantes de cette épreuve. *Pristis-II*, sloop en aluminium de 13 mètres, possède un chef de bord de vingt-quatre ans, Patrick Raub, tout comme *Katsou* avec Philippe Facque. Celui de *Grand-Louis*, Jimmy Viant, a vingt-trois ans. Quant à Franck Escoffier, qui n'a pas vingt ans, il est responsable de *Bob-IV*, un ketch qui est son aîné, puisqu'il a été lancé il y a vingt et un ans. — Y. A.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *Deux rencontres comptant pour la dixième journée du championnat de France de deuxième division avaient été avancées au vendredi 24 octobre. Besançon a battu Epinal (2-0), tandis que Cannes obtenait le match nul à Toulouse (1-1).*

VOLLEY-BALL. — *Après sa victoire sur l'Italie par 3 sets à 1 (16-14, 11-15, 15-6, 15-11), l'équipe de France est assurée de terminer à la huitième ou à la neuvième place des championnats d'Europe. Les Soviétiques, qui ont battu les Yougoslaves par 3 sets à 2, devraient obtenir le titre.*

FAITS DIVERS

● *Camion fou dans l'Aisne : quatre morts.* — Une mère de famille et ses trois filles ont trouvé la mort, vendredi 24 octobre, à Crouy (Aisne), près de Soissons, dans un accident de la circulation, qui a, en outre, fait six blessés. Un camion semi-remorque, dont le chauffeur avait perdu le contrôle, a subitement pris de la vitesse dans une descente dans le centre de l'agglomération et est venu broyer une R 5 arrêtée à un feu rouge dans laquelle se trouvait quatre personnes. Deux autres poids lourds ainsi que deux voitures de tourisme ont également été endommagés. Le camion fou défonça encore deux vitrines avant de s'immobiliser contre un mur. Le chauffeur du camion et les cinq occupants des deux autres voitures de tourisme ont été légèrement blessés.

● *Quinze blessés dans un car : alcootest positif pour le chauffeur.* — Quatorze ouvriers, tous de nationalité malienne, ont été légèrement blessés, vendredi 24 octobre, dans un car de ramassage de l'entreprise Keller, installée dans l'Oise, qui s'est déporté dans un fossé, près de Hodenc-en-Bray, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Beauvais. L'alcootest s'est révélé positif pour le chauffeur, également blessé, M. Bernard Ducrocq, quarante-huit ans, domicilié à La Chapelle-aux-Pots.

PRESSE

● *Pour gérer la société Delaroche*, propriétaire du quotidien lyonnais *le Progrès*, un administrateur judiciaire, M. Levet, a été désigné le vendredi 24 octobre par M. Martineau, président du tribunal de commerce de Paris.

Cette désignation avait été demandée par les deux groupes émanant de la famille Delaroche, auxquels appartient, à égalité, le capital : le groupe Lignel, assisté de Mᵉ René Moatti, et le groupe Brémond, assisté de Mᵉˢ Robert Badinter, Jacqueline et Pierre Trouvat.

Ces deux groupes n'ayant pu s'entendre malgré les efforts d'un conciliateur, M. Schlogel, la société ne peut fonctionner normalement, bien qu'elle se trouve dans une situation financière saine.

● *Manifestation du Syndicat du Livre à Paris.* — Plusieurs centaines de manifestants appartenant au syndicat du Livre C.G.T. se sont réunis, le vendredi 24 octobre à 10 h. 30, devant l'immeuble de la Fédération française des syndicats patronaux, 115, boulevard Saint-Germain, à Paris (6ᵉ) pour protester contre les licenciements au *Parisien libéré* et pour réclamer des négociations.

D'autre part, 8 000 exemplaires du quotidien *Yvelines-Matin*, édition régionale du *Parisien libéré*, ont été dérobés ou détruits vendredi vers 3 heures du matin, devant la gare de Trappes, par un groupe de quinze personnes qui se réclamaient du syndicat du Livre.

JUSTICE

L'Union syndicale des magistrats « déplore vivement les critiques formulées par le ministre de l'intérieur »

Celui-ci avait accusé les magistrats de « laxisme »

L'Union syndicale des magistrats vient de publier un communiqué dans lequel elle *« déplore vivement les critiques réitérées formulées publiquement par le ministre de l'intérieur à l'encontre de la magistrature »* (le *Monde* du 23 octobre). *« Les magistrats sont d'autant plus irrités d'être accusés de laxisme,* ajoute l'Union syndicale, *qu'ils ont le sentiment d'appliquer la loi pénale non seulement dans sa lettre, mais également dans son esprit.*

» Ils tiennent à souligner en effet que l'inspiration gouvernementale et la volonté du Parlement se rejoignent chaque fois que sont modifiés le code pénal et le code de procédure pénale, pour imprimer aux textes votés un caractère libéral manifeste.

» Les dernières et importantes dispositions adoptées par le Parlement au mois de juillet qui vont prochainement entrer en vigueur, et qui accentuent cette libéralisation, en sont une nouvelle preuve.

» L'U. S. M. rappelle, d'autre part, que les verdicts criminels sont rendus par des citoyens et que l'instauration d'un système de « répression automatique » *pour certains délits constituerait une régression inadmissible.*

» Elle observe enfin que les libérations conditionnelles et les remises de peine sont accordées, soit par la chancellerie, soit sur ses recommandations, en fonction des gages de réadaptation sociale des condamnés et non de la gravité des faits commis par eux.

» L'U.S.M. s'étonne donc qu'un membre du gouvernement puisse donner l'impression de méconnaître à la fois le principe de la solidarité gouvernementale, la volonté du législateur et la souveraineté des juges populaires. »

* * *

Le communiqué de l'U.S.M. traduit l'irritation grandissante des magistrats de l'école traditionnelle devant le reproche qui leur est adressé à la fois par une partie de l'opinion et par le ministre de l'intérieur de manifester trop d'indulgence. Il fait allusion à la récente déclaration de M. Poniatowski, qui, mardi 21 octobre, avait regretté devant la commission des lois de l'Assemblée nationale « que le comportement trop laxiste des magistrats compromette les bons résultats de la police, notamment par la remise en liberté trop rapide de délinquants dangereux ». *Le ministre d'État avait déjà indiqué, mardi 4 février, qu'il se sentait fondé, comme les policiers, à se plaindre de la clémence des juges ; il avait notamment déclaré à Radio-Monte Carlo :* « Les policiers se plaignent de la clémence des juges, moi aussi. » *Après cette déclaration, l'Union syndicale des magistrats s'était retrouvée, avec son « rival », le Syndicat de la magistrature, pour condamner des propos que les deux organisations jugeaient soit incohérents, soit sans nuance.*

M. André Braunschweig, président de l'U.S.M., avait, là aussi, rappelé que « les magistrats et, avec eux, les tribunaux, pour les décisions les plus graves, avaient pour mission d'appliquer la loi à des hommes en tenant compte du principe de l'individualité de la peine ».

L'Union syndicale avait également noté « que les propos du ministre de l'intérieur semblaient aller à l'encontre de la politique suivie, depuis plusieurs années, par le ministre de la justice ». (Le Monde *du 7 février.*)

Avant M. Poniatowski, M. René Tomasini, alors secrétaire général de l'U.D.R., avait déclaré, au mois de février 1971 devant les journalistes parlementaires : « Si des actes contraires aux lois ont été réprimés de façon regrettable, la faute en incombe non pas à ceux qui ont la charge de les réprimer, mais à la lâcheté des magistrats. »

M. HUBERT HAENEL EST NOMMÉ SECRÉTAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

En remplacement de M. Paul Fouret (qui devrait être nommé conseiller à la cour d'appel de Paris), M. Hubert Haenel, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, va être nommé secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature aux termes d'un décret à paraître au *Journal officiel*.

M. Fouret accomplissait le reliquat du mandat confié à Mme Simone Veil en 1970, mandat qui avait été interrompu par la nomination de cette dernière comme ministre de la santé en juin 1974.

[Né le 20 mai 1942 à Pompey (Meurthe-et-Moselle), M. Hubert Haenel sort premier le 10 mars 1969 de l'École nationale de la magistrature. Nommé magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, il assure les fonctions de secrétaire du directeur des services judiciaires, M. Paul-André Sadon. Il est ensuite conseiller technique au cabinet de M. Paul Dijoud. Il est depuis le 7 juin 1974 chef de cabinet de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie.]

A LA COUR DE CASSATION

Le licenciement d'une institutrice

Institutrice enseignant depuis douze ans dans la classe de neuvième au cours Sainte-Marthe de Grasse, établissement catholique d'enseignement privé lié à l'État par un « contrat simple » dans les conditions prévues par les articles 1 et 5 de la loi Debré du 31 décembre 1959, Mme Claude Roy avait été licenciée le 3 septembre 1970 par la mère supérieure du cours Sainte-Marthe, à laquelle elle avait appris le 18 août qu'elle s'était remariée le 31 juillet après avoir divorcé le 3 décembre 1969. La directrice de l'établissement avait estimé que la nouvelle situation de cette enseignante, en opposition avec l'enseignement de l'Église, était incompatible avec son poste de professeur de l'enseignement catholique.

Mme Roy, qui avait assigné le cours Saint-Marthe pour une somme de 60 000 F de dommages et intérêts devant le tribunal d'instance de Grasse statuant en matière prud'homale pour rupture abusive de son contrat de travail, obtint seulement 5 000 F par un jugement du 15 juin 1971 en raison de l'inobservation des formes et des délais, mais non du motif tiré de son remariage, dont le caractère abusif n'était pas reconnu.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence statua dans le même sens le 2 décembre 1971. Elle porta, cependant, le montant des dommages et intérêts à 12 000 francs, en raison uniquement des circonstances du licenciement, mais n'admit pas non plus le caractère abusif de ce congédiement, car, précisait-elle, *« le droit de se marier est certes d'ordre public, mais l'enseignement dispensé par le cours Sainte-Marthe, établissement catholique, serait inefficace si les maîtres ne mettaient pas en pratique, dans leur propre vie, les principes catholiques tels que l'indissolubilité du mariage »*. Aussi les magistrats aixois considérèrent-ils que *« l'employeur n'avait pas commis de faute en congédiant Mme Roy, pour éviter que la bonne marche de son entreprise ne soit compromise »*.

Les magistrats de la chambre sociale de la Cour de cassation, saisis d'un pourvoi de Mme Roy, n'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur ce problème, le dossier a été soumis à la chambre mixte réunissant, sous la présidence de M. Monguilan, premier président, trois conseillers de la chambre sociale et le président Laroque et trois conseillers de la première chambre civile et le président Bellet.

Statuant sur rapport du conseiller Fonade, observations de Mᵉˢ Waquet (pour Mme Roy) et Le Griel (pour le cours Sainte-Marthe) et conclusions de M. Orvain, avocat général, la chambre mixte a cassé l'arrêt de la cour d'Aix-en-Provence en déclarant : *« Il ne peut être porté atteinte sans abus à la liberté du mariage par un employeur que dans les cas très exceptionnels où les nécessités des fonctions l'exigent impérieusement ; le simple fait que le cours Sainte-Marthe soit un établissement catholique est insuffisant pour lui permettre d'enfreindre ce principe d'ordre public dès lors que, lié à l'État par les articles 1 et 5 de la loi du 31 décembre 1959, il est accessible à tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance, et doit prodiguer l'enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. »*

L'affaire sera rejugée par la cour d'appel de Lyon.

Poursuivi pour homicide involontaire

UN POLICIER A ÉTÉ RELAXÉ PAR LE TRIBUNAL DE BÉTHUNE

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Octave Bruhier, le sous-brigadier de police qui avait comparu, le 26 septembre dernier, devant le tribunal de grande instance de Béthune sous l'inculpation d'homicide involontaire sur la personne d'un jeune homme, Dominique Courtin, vingt-trois ans (*le Monde* daté 28-29 septembre), a été relaxé. Dans son jugement rendu vendredi 24 octobre par le président Emmanuel Perrot, le tribunal estime qu'*« il existe un doute sérieux »* quant à la réalité d'homicide involontaire. (Le jeune homme avait été tué, le 20 mars 1973, à Bruay-en-Artois, lors d'un contrôle de police consécutif à un hold-up.)

Le tribunal a donc renoncé à toute poursuite, suivant ainsi les réquisitions du ministère public qui avait demandé la relaxe du sous-brigadier. Les juges ont considéré que lors du franchissement d'un barrage, un policier a le devoir d'armer son pistolet-mitrailleur.

Une lettre de M. Petridès

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Paul Pétridès :

En vertu de mon droit de réponse à l'article de M. Banier, paru dans votre journal du 25 octobre, page 33, je prends bonne note que M. Banier est l'intermédiaire et le porte-parole de Marc Francelet.

Cela est suffisant pour apprécier la qualité de ses informations.

Je précise cependant, une nouvelle fois, que les photographies des tableaux dérobés n'ont pas été transmises par le Comité professionnel des galeries d'art aux marchands de tableaux.

SOCIÉTÉ

En Islande

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES FEMMES A ÉTÉ SUIVIE A 95 %

(De notre correspondante.)

Copenhague. — La grève générale des femmes islandaises le vendredi 24 octobre, à l'occasion de la fête des Nations unies (*le Monde* du 16 octobre), a remporté un succès qui a dépassé tous les pronostics. Elle n'a pas seulement été suivie par 95 % des salariées de l'île (seules n'y ont pas participé les infirmières et les hôtesses de l'air tout en apportant leur plein soutien moral), mais a été appuyée très largement par toutes les femmes au foyer. Celles-ci, arrivées en cars, en bateaux ou même à pied, sont venues se joindre aux manifestations monstres qui se sont déroulées à Reykjavik et dans plusieurs villes de province. Elles entendaient se solidariser avec leurs compagnes du marché du travail et protester vigoureusement contre le peu de considération que leurs maris, compagnons, pères, frères et fils ont d'ordinaire pour le rôle, pourtant capital, qu'elles jouent au sein de leurs familles.

Les rassemblements ont été présidés par les femmes, trop peu nombreuses, qui ont des responsabilités élevées dans la vie publique : si les Islandaises ont le droit de vote depuis 1915, elles ne sont que trois sur les soixante députés du Parlement local, l'Alting.

Ce mouvement a toutefois été à double tranchant : le vendredi étant un jour de paie et la comptabilité des entreprises étant presque partout tenue par des femmes, les salariés ne pourront toucher leur dû que la semaine prochaine.

Les Islandaises sont fières — elles ne le cachent pas — d'avoir su montrer leur force de façon si effective. Mais à leurs yeux, cette action spectaculaire n'est qu'un point de départ.

CAMILLE OLSEN.

DEUX EXPOSITIONS

A PARIS

Être femme en Suède

Le sexisme ordinaire sévit même en Suède où les proclamations sur l'égalité des sexes ne modifient les comportements qu'avec une extrême lenteur. C'est ce qui ressort d'une intéressante exposition présentée au centre culturel suédois à Paris. On y apprend ainsi que dans l'administration du téléphone on compte quinze femmes sur les quatre cent quatre-vingt-six chefs de bureau, mais deux hommes seulement sur deux mille quatre cent soixante-quatorze téléphonistes. L'avenir sera-t-il plus égalitaire ? Rien n'est moins sûr si l'on sait que les flux d'orientation à la fin de l'école de base sont les suivants : spécialité « soins », 96 % de filles, orientation sociale 76 %, technique 4 %.

La prise de conscience de la nécessité d'échapper à des traditions solidement enracinées n'a pourtant pas attendu, en Suède, l'Année internationale de la femme. Dès 1972, deux ans avant la création en France du secrétariat d'État à la condition féminine, était créée auprès du premier ministre suédois une « délégation pour l'égalité des hommes et des femmes ». Son action a porté sur quatre points principaux. La délégation a obtenu la fixation d'un quota de 40 % de femmes dans les entreprises en deçà duquel les industriels ne peuvent prétendre aux subventions à la décentralisation. Elle a obtenu la nomination de cent fonctionnaires dans les bureaux de placement, spécialement chargés des problèmes féminins. Elle a lancé dans la région de Kristianstad une expérience de mixité dans les métiers traditionnellement masculins comme l'industrie lourde. Enfin, la délégation a permis le démarrage d'expériences de journées de travail de six heures, pour les hommes comme pour les femmes.

D'une rare honnêteté, l'exposition du centre culturel suédois — réalisée par un groupe de femmes de Göteborg — illustre l'idée selon laquelle « l'égalité accordée théoriquement aux femmes se trouve annihilée par les facteurs économiques, les préjugés et les attitudes enracinées dans de vieilles traditions ». *Elle établit ainsi un « hit-parade » des métiers où l'on compte plus de 90 % de femmes. La liste en est brutalement significative : aide-ménagère, infirmière, employée de maison, aide-soignante, couturière, caissière, secrétaire, standardiste et femme de ménage. La femme suédoise n'est, décidément, pas encore celle qu'on croit, et cette exposition agréable à voir remet à leur juste place bien des idées reçues.* — Br. F.

★ « Être femme en Suède ». Exposition ouverte tous les jours, jusqu'au 13 décembre, de 14 heures à 18 heures, au centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3ᵉ. Le jeudi 13 novembre, à 21 heures, aura lieu au même endroit un débat en français sur le thème « Condition féminine, non ; condition humaine, oui » avec la participation d'un membre de la délégation pour l'égalité des sexes. Il sera animé par M. Roger-Gérard Schwartzenberg.

A Marseille

LA CONDITION FÉMININE

(De notre correspondant.)

Marseille. — *« Démythifier et démystifier l'image de la femme, inciter à la réflexion, montrer que l'avenir dépend de ce qu'est et sera la femme, définir le rôle qu'elle peut et doit jouer »* : tels sont les thèmes d'une exposition qui a lieu à Marseille dans la salle d'honneur de la basilique Notre-Dame-de-la-Garde. Due à l'initiative de M. et Mme Auguste Queirel, avec la collaboration de l'UNESCO et de plusieurs associations féminines, cette exposition comporte cinquante-quatre panneaux qui abordent les divers aspects de la condition féminine à travers le travail, la santé, la maternité, la publicité, la mode, le bonheur, l'émancipation, les responsabilités de la femme, son rôle dans la cité, dans le couple, etc.

Chaque panneau renvoie à une documentation écrite composée d'articles de presse, d'extraits de revues, de textes empruntés à de nombreux auteurs, de Simone Weil à Evelyne Sullerot, en passant par Simone de Beauvoir ou Françoise Giroud, mis à la disposition du public sur vingt et une tables de travail où ils sont groupés par sujet. En outre, des graphiques et des statistiques résultant de diverses enquêtes sont également exposés.

En fin d'exposition, on trouve une liste de livres et de revues traitant de la condition féminine ainsi que des indications pratiques permettant d'entrer en rapport avec les organismes et associations féminines ou familiales pouvant soit rendre service aux femmes, soit leur préciser comment elles peuvent collaborer à des réalisations entreprises par des femmes. — J. C.

★ Jusqu'au 31 décembre, salle d'honneur de Notre-Dame de la Garde, à Marseille.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

DANS LA NAVIGATION AÉRIENNE

• La grève continue à Air France
• Reprise des conversations chez les contrôleurs

Les arrêts de travail-surprise des mécaniciens C.G.T. et C.F.D.T. d'Air France continuent de perturber le trafic de la Compagnie nationale, obligeant celle-ci à annuler des vols et à en retarder d'autres. En revanche, le personnel au sol d'Air France à Marseille-Marignane a mis fin à son mouvement de grève.

Vendredi 24, le brouillard a, en outre, contraint les compagnies à détourner sur Bruxelles tous les avions qui devaient atterrir dans la soirée sur les aéroports parisiens.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'Air France ont protesté, dans un communiqué, contre l'intervention *des forces de police à Roissy, dans* la nuit du 23 au 24 octobre *« pour tenter de briser l'action du personnel en lutte pour ses revendications »*. Le syndicat Force ouvrière d'Air France condamne également cette intervention. *« La direction,* déclare-t-il, *porte l'entière responsabilité de l'aggravation de la situation ; ce n'est pas de cette façon-là que le conflit va se régler. »*

D'autre part, le Syndicat national de la navigation aérienne F.O., a suspendu son mot d'ordre de grève *illimitée* à partir du lundi 27 octobre, qu'il avait lancé aux techniciens de l'aviation civile, responsables de l'enregistrement et de la transmission des plans de vol. Cette décision, précise F.O., fait suite à la reprise des contacts avec le secrétariat d'Etat aux transports.

Les techniciens voudraient obtenir *« une réduction des inégalités existantes avec les aiguilleurs du ciel »*.

★ Air France, tél. 535-66-00.

ACTION SOCIALE

IL N'Y AURA PLUS D'HOSPICES EN FRANCE EN 1980 déclare M. René Lenoir

« Il n'y aura plus d'hospices en 1980 », a déclaré le vendredi 24 octobre à Strasbourg M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale. M. Lenoir, qui parlait devant cent cinquante personnes âgées inscrites à l'Université du troisième âge de cette ville, a précisé que les établissements actuels — qui disposent de deux cent mille places — seraient *« perfectionnés dans le sens de l'humanisation et de la médicalisation »*. Ces transformations représenteront un coût de 3 milliards de francs.

Le secrétaire d'Etat a ajouté qu'il n'était pas question, pour autant, de privilégier la maison de retraite ou les foyers-logements par rapport au maintien à domicile. Un effort considérable, a affirmé M. Lenoir, sera fait dans ce dernier domaine, notamment pour la multiplication des services à domicile.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* entamera, lundi 3 novembre, une série d'entretiens avec les professionnels de l'artisanat. Le président de la République recevra, à *11 h. 30, M. Léon*, bijoutier, président de l'Union professionnelle de l'artisanat. M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI et président de la CANAM, sera reçu par le chef de l'Etat le mardi 4 novembre et d'autres *organisations du commerce* et de l'artisanat le seront ultérieurement.

GRÈVE DE CERTAINS POMPISTES LES 26 ET 27 OCTOBRE

La chambre syndicale du commerce et de la réparation automobile a confirmé le mouvement de fermeture des points de vente des carburants sur l'ensemble du territoire dimanche 26 et lundi 27 octobre. Cette organisation qui regroupe environ *20 %* des pompistes veut *obtenir* une revalorisation des marges commerciales des détaillants.

De son côté, M. Edouard Leclerc a annoncé que les centres de distribution portant son nom resteront *ouverts dimanche* en pratiquant des rabais de l'ordre de 10 centimes par litre.

Les postiers et les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. lancent des ordres de grève pour le 6 novembre

Tandis que les grèves se poursuivent dans la navigation aérienne *(voir ci-contre)*, d'autres arrêts de travail sont annoncés dans le secteur public et nationalisé. Ce sera le cas dans les P.T.T., du 6 au 13 novembre, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ; les postiers cédétistes et cégétistes feront grève, en outre, le 29 octobre, dans les bureaux de la banlieue parisienne. Les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. ont décidé de cesser le travail, le 6 novembre, sans préciser les répercussions sur la distribution du courant.

A la R.A.T.P., la C.G.T. a annulé son ordre de grève pour le 29 octobre dans le métro ; mais avec la C.F.D.T., elle menace d'élargir la consigne aux autobus, le 5 novembre, si les négociations salariales n'évoluent pas favorablement.

* * *

Dans le secteur privé, d'autres conflits continuent de susciter des grèves, des occupations d'entreprises et des manifestations. C'est le cas notamment à Saint-Vigor, près du Havre, où *l'usine de la* COMSIP, occupée depuis le 8 octobre par les ouvriers — qui s'opposent à sept cent cinquante licenciements — devait être évacuée samedi matin à 5 heures, par décision du tribunal de Nanterre. A Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or), le P.-D. G. et le directeur de la Société des professionnels du bâtiment et des travaux publics ont été retenus vendredi de 9 heures à 20 heures, après l'annonce d'un prochain licenciement de cent neuf personnes sur les cent quatorze que compte l'entreprise.

Dans l'Ain, les travailleurs de la Chaudronnerie industrielle de Pont-de-Vaux (quatre-vingts salariés), en grève depuis le 17 octobre, ont occupé leur usine *pour l'amélioration des salaires* et des conditions de travail.

Dans les Vosges, les soixante-dix-huit salariés de la SIMAX (fabrique d'agrafes) de Rupt-sur-Moselle se sont mis en grève illimitée avec occupation le 22 octobre pour s'opposer au licenciement de M. Antoine, délégué C.F.D.T. et secrétaire du comité d'entreprise, licenciement qui avait été refusé par l'inspecteur du travail.

● REPRISE D'ACTIVITE pour l'entreprise Fantasia à Venissieux, qui était occupée depuis trois cent trente-trois jours à l'initiative de la C.G.T. : mise en faillite le 3 décembre, la société, partagée en deux départements distincts (maroquinerie et menuiserie), pourra réembaucher dans un premier temps quatre-vingt-dix des deux cents employés.

Selon la C.G.T., des solutions permettant la reprise des activités des établissements SAM-Cazenave (cycles et remorques) à Belin (Gironde), *occupés depuis* trois mois par une centaine de salariés, seraient envisagées.

Après les réductions d'horaires

LE CLIMAT RESTE TENDU CHEZ RHONE-POULENC

Le climat social reste tendu chez Rhône-Poulenc, où divers conflits se déroulent, nés surtout, semble-t-il, de la contestation qui s'organise autour des réductions d'horaires.

● A CHALAMPÉ (Haut-Rhin), le syndicat C.F.D.T., majoritaire dans cette usine, a assigné la direction locale devant le tribunal des référés. Une grève a été déclencée depuis le mrecredi 15 octobre dans cette unité alsacienne : les ouvriers réclament l'annulation du chômage partiel. La direction, qui voulait imposer une journée chômée tous les dix jours, a proposé lundi une journée tous les vingt jours : cette « concession » a été rejetée par la C.F.D.T., et l'usine est pratiquement paralysée.

● A VITRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne), une centaine de salariés des usines locales du groupe Rhône-Poulenc avaient occupé, lundi, le bureau du chef du personnel pour exiger la réintégration de deux ouvriers licenciés. Selon la direction, ces derniers ont été licenciés *« pour des raisons valables »*. Selon les syndicats C.G.T., F.O. et C.F.D.T. de l'entreprise, *« ces licenciements s'inscrivent dans la politique de diminution des effectifs pratiquée par la direction »* et s'ajoutent *« à la réduction des horaires hebdomadaires à trente-six heures »*. L'un des ouvriers licenciés l'aurait été pour avoir refusé un changement d'équipe et son affectation au travail des « deux-huit », *alors que d'autres* travailleurs de l'entreprise souhaitent ce même régime des « deux-huit ».

AGRICULTURE

LES VITICULTEURS DU MIDI « SURVEILLENT » LES IMPORTATIONS DE VINS ITALIENS

Les viticulteurs français et italiens sont d'accord sur au moins un point : les pays du nord de la C.E.E. qui produisent de la bière doivent pratiquer un désarmement fiscal sur le vin. En effet, si les droits de douane ont disparu entre les Etats, ils ont été largement compensés dans ces pays par des taxes qui en interdisent toute progression de la consommation. C'est ce qu'ont souligné les représentants des vignerons au cours du colloque franco-italien sur l'agriculture méditerranéenne, organisé par l'assemblée permanente des chambres d'agriculture les 23 et 24 octobre à la porte Maillot.

La divergence d'intérêts entre le nord et le sud du Marché commun a été soulignée dans le *mémorandum adopté* à l'issue du colloque : *« Les régions septentrionales de la C.E.E. sont susceptibles de tirer profit de la politique méditerranéenne, tandis que les régions méridionales ne peuvent actuellement qu'en subir les conséquences sans contrepartie possible. »*

Sur le terrain, le *consensus* entre Italiens et Français n'est pas aussi évident. Notre correspondant de Toulouse nous signale que deux cents viticulteurs de l'Aude ont dressé, vendredi 24 octobre, un barrage sur *la* route nationale 113 à proximité de Narbonne. Ils ont arrêté un camion-citerne venant de Sète et se dirigeant vers Bordeaux. Tout son contenu — 220 hectolitres de vin italien à 13° — a été déversé dans *le fossé*.

● M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, en réponse à M. Paul Cermolacce, député communiste des Bouches-du-Rhône, a indiqué, au cours de la séance consacrée mercredi 22 octobre à l'Assemblée nationale aux questions au gouvernement, que la solution de l'indemnisation des arboriculteurs fournisseurs de la conserverie de Casamozza *(Corse), fermée en 1973*, allait être exposée aux intéressés. Ces mesures, a précisé le ministre de l'agriculture, *« font partie d'un dispositif d'ensemble grâce auquel les viticulteurs n'auront plus à redouter de ne pas être indemnisés des pertes qu'ils ont subies après la vendange de 1974.*

LA C.E.E. PARTICIPERA AU FINANCEMENT DU FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Bruxelles. — La Communauté européenne participera le 27 octobre, à Rome, à la conférence où doit être mis en place le « Fonds international de développement agricole ». Ce fonds est destiné à réduire les besoins d'aide alimentaire des pays en développement en favorisant les cultures locales. Sa création a été décidée lors de la conférence alimentaire mondiale de Rome en novembre 1974.

Les Etats-Unis ont déjà annoncé qu'ils étaient prêts à verser 200 millions de D.T.S. (un D.T.S. vaut environ 1,20 dollar) à un fonds dont la dotation serait d'un milliard de D.T.S. pour trois ans, à condition toutefois que les pays pétroliers apportent une contribution identique à la leur.

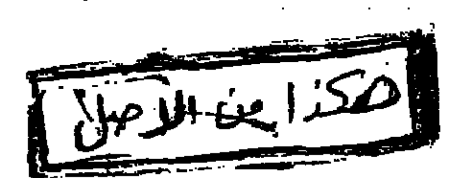
L'Allemagne et la France avaient réservé leur décision lors de la dernière réunion des ministres des Neuf. Les représentants permanents de ces deux Etats membres ont finalement levé ces réserves.

MATIÈRES PREMIÈRES

UNE ASSOCIATION DES PAYS EXPORTATEURS DE FER EST CRÉÉE PAR NEUF ÉTATS

Londres. — Les ministres des neuf pays — Algérie, Australie, Chili, Inde, Mauritanie, Venezuela, Pérou, Sierra-Leone et Tunisie — qui se sont rencontrés vendredi 24 octobre, à Londres, ont décidé de créer une nouvelle organisation appelée Association des pays exportateurs de minerai de fer (APEF), qui exigera des prix équitables pour le minerai. Les participants sont convenus de se retrouver tous les deux ans. Le conseil d'administration de l'association se réunira deux fois par an.

La Suède a promis de signer la charte de l'APEF en décembre, et le Brésil *« dans un proche avenir »*. Le nombre des adhérents de l'organisation sera alors de onze pays.



LA VIE ÉCONOMIQUE

Le livre des brèches

(Suite de la première page.)

Sur ce « cycle du désir », cette recherche indéfinie de sens (être reconnu, être différent) que procure l'objet, Marc Guillaume a d'excellentes pages. On se rend mieux compte grâce à lui que la finalité de l'organisation économique n'est pas seulement de satisfaire des demandes, mais surtout d'en produire pour se reproduire. Du même coup les sources de l'aliénation deviennent de plus en plus souterraines. « Les consommateurs ont, en dernier ressort, la parole, mais les producteurs maîtrisent de mieux en mieux la langue. »

L'auteur entend aller au-delà des analyses marxistes ou classiques qui ne s'intéressent guère à la « reproduction de la demande ». La règle du « toujours plus », fondement du système capitaliste, a un grand pouvoir d'intégration sociale, reconnaît-il : beaucoup de ceux qui souffrent de l'organisation capitaliste actuelle pensent qu'elle finira par leur apporter le bien-être et la sécurité. Aussi, bien des hommes politiques, souligne notre auteur, sont conduits à penser qu'abandonner l'idéologie de la société capitaliste implique un pouvoir politique fort et certaines contraintes pendant la phase de transition vers un autre système social. « Mais on peut craindre alors tous les détournements au profit de ce pouvoir politique. » Il faut donc changer la problématique pour échapper au dilemme et s'ingénier à créer une société plus complexe, pluraliste, « toujours en train de créer », où l'autogestion — tellement à la mode — ne se limite pas au domaine de la production, mais « occupe une place centrale dans un ensemble de moyens permettant de transformer les rassemblements amorphes, sériels, en véritables groupes ».

Marc Guillaume ne propose pas une autre « théorie de la société », mais un nouveau regard sur les ressorts de l'économie, qui le conduisent à un refus constructif. La langue est rugueuse, tout embarrassée de vocables puisés dans les zones troubles de la philosophie structuraliste. Mais ce n'est pas parce que les mots ne viennent pas toujours à nous avec le sourire qu'il faut les éconduire.

PIERRE DROUIN.

COOPÉRATION

LA FRANCE ACCORDE A LA TUNISIE UNE AIDE FINANCIÈRE DE 328 MILLIONS DE FRANCS POUR 1975

(De notre correspondant.)

Tunis. — L'aide financière de la France à la Tunisie augmentera de 37 % en 1975, passant de 240 millions de francs, en 1974, à 328 millions, aux termes de l'accord, signé le 24 octobre, entre les délégations des deux pays qui siégeaient depuis une semaine à Tunis. Cette aide, qui, depuis plusieurs années augmente régulièrement (+ 65 % entre 1970 et 1974), s'est composée jusqu'ici, à parts égales, de prêts du Trésor et de crédits de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE).

Cette année les crédits COFACE se montent à 198 millions de francs, et les prêts du Trésor à 130 millions. Ces derniers couvrent à la fois l'aide-projet et l'aide aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'une aide-programme destinée à faciliter certains achats en France de biens d'équipement et de produits divers. Par ailleurs, les Français participeraient à la première tranche de financement d'une centrale électrique, dans la région de Sousse, qui utilisera le gaz naturel découvert récemment dans le golfe de Gabès. — M. P.

● M. GEORGES HAYS-NARBONNE, ingénieur agronome, directeur général de la Compagnie générale de scierie et menuiserie, à Paris, et de la Société des bois et plastiques industriels à Villefranche-sur-Saône, a été désigné à la présidence du Centre technique du bois, dont il assumait la vice-présidence depuis 1972, en remplacement de M. Jean Michaut, dont le mandat est arrivé à expiration.

CONJONCTURE

M. D'ORNANO DEMANDE QUE LA SIDÉRURGIE SOIT RECONNUE « EN ÉTAT DE CRISE MANIFESTE »

Deux jours après que la Commission européenne eut décidé de tenter d'engager des négociations au sein de l'O.C.D.E. pour résoudre la crise grave dont souffre la sidérurgie, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a fait savoir vendredi 24 octobre à M. Spinelli, membre de la commission chargée des questions industrielles, que la France souhaitait que cette industrie soit reconnue « *en état de crise manifeste* ».

Cette mesure, qui est réclamée depuis plusieurs mois par de nombreux sidérurgistes de certains pays de la C.E.E. et en particulier par M. Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française, permettrait d'appliquer l'article 58 du traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), qui prévoit notamment l'instauration de quotas par pays et par entreprise.

Jusqu'à présent, la Commission a refusé d'appliquer l'article 58, sans doute parce que certains pays, tels la Hollande et la Belgique, ne jugent pas nécessaire de prendre des mesures aussi spectaculaires. Dès lors, on peut se demander si la démarche française l'amènera à modifier sa position.

UN ORDINATEUR QUI VOIT EN ROSE LA BALANCE COMMERCIALE BRITANNIQUE...

Londres *(A.P.)*. — Un ordinateur du ministère britannique du commerce s'est trompé en donnant une marge trop flatteuse de la balance des échanges extérieurs de la Grande-Bretagne. Une « *erreur dans la programmation* » a conduit à surestimer les exportations et surtout à sous-estimer les importations britanniques.

Pour les achats à l'étranger l'erreur porte sur plus de 60 millions de dollars (270 millions de francs) par mois depuis le début de 1975. La nouvelle a été annoncée après la clôture du marché financier et de la Bourse de Londres. Néanmoins, selon le ministère britannique, « *les chiffres de 1975 sont bien meilleurs que ceux de l'année dernière* ».

Faits et chiffres

Affaires

● CONCENTRATION DANS L'INDUSTRIE JAPONAISE DE L'INFORMATIQUE. — Les cinq fabricants japonais d'ordinateurs (dont Fujitsu et Hitachi) vont s'associer afin de lutter contre la concurrence étrangère, notamment américaine. Ce « regroupement » s'effectue sous l'égide du Ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Une aide gouvernementale de 45 milliards de yens (650 millions de francs) sera accordée pour une période de cinq ans à la nouvelle association. — *(A.F.P.)*

Économie étrangère

● ABAISSEMENT DU « TAUX BANCAIRE DE BASE (PRIME RATE) AMERICAIN. — Plusieurs grandes banques américaines ont, suivant l'exemple de la First National City Bank, ramené de 8 % à 7,75 % leur « taux de base », c'est-à-dire le taux d'intérêt qu'elles demandent à leurs meilleurs clients. C'est le premier abaissement intervenu depuis le mois de juin dernier.

● LES EXPORTATIONS DE PHOSPHATES DU MAROC atteindront cette année, selon des prévisions de Rabat, 13 millions de tonnes contre 19.2 en 1974. Les recettes provenant de ces ventes, qui totalisaient 1 200 millions de dollars l'année dernière, seraient cette année de l'ordre de 800 millions de dollars.

Cette baisse des exportations est attribuée à la guerre des prix que se livrent les producteurs de phosphates sur les marchés mondiaux.

Le Maroc est le premier exportateur mondial avec 60 % des ventes.

● L'AUSTRALIE VEUT DEVENIR MEMBRE DU CIPEC. — L'Australie a fait savoir, vendredi 24 octobre, qu'elle allait demander à être admise comme membre associé du Conseil international des pays exportateurs de cuivre (CIPEC). Quatre pays sont actuellement membres du CIPEC : le Chili, le Pérou, le Zaïre et la Zambie.

(Avis financiers des sociétés)

INTERTECHNIQUE

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé du 1er janvier au 30 septembre 1975 s'est élevé à 136 MF contre 101,9 MF en 1974, soit un accroissement de 33 %. Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 203 MF contre 179,3 MF en 1974, soit un accroissement de 16 %.

La société prévoit pour l'ensemble de l'exercice un accroissement du chiffre d'affaires de l'ordre de 15 à 20 %.

IMETAL

RÉSULTATS PREMIER SEMESTRE 1975 (non consolidés)

SOCIÉTÉ IMÉTAL

Après des dotations de 12 064 000 F à des provisions pour éventualités diverses et pour dépréciations de créances, le bénéfice du premier semestre s'élève à 23 870 000 F.

Les revenus bruts sont principalements constitués par des revenus du portefeuille (11 406 000 F) représentant la moitié des dividendes à recevoir au cours de l'exercice et par des intérêts perçus au cours du premier semestre (30 976 000 F) sur la trésorerie placée, ainsi que sur des créances.

Les intérêts à recevoir au cours du deuxième semestre devraient être en réduction par rapport à ceux des six premiers mois.

Les résultats de ce semestre ne peuvent être comparés à ceux du semestre correspondant de 1974, la société Imetal n'ayant été constituée dans sa structure actuelle que lors de l'assemblée générale du 28 novembre 1974.

Rappelons que, pour la totalité de l'année 1974, le résultat s'est élevé à 45 893 000 F, après amortissements et provisions de 12 494 000 F. Pour l'année en question, les revenus bruts comprenaient des revenus de portefeuille pour 14 475 000 F et les intérêts de placement de trésorerie pour 57 184 000 F.

SOCIETE DE PENARROYA

La chute des cours des métaux exprimée en livre sterling, amplifiée par la baisse sensible de cette devise, ainsi que la réduction de la demande ont affecté le chiffre d'affaires qui ressort à 433 millions de francs, en diminution d'environ 41 % sur celui du premier semestre 1974 (734 millions de francs).

La marge brute d'autofinancement, hors variation de cours, s'établit à 15 802 000 francs (contre 90 260 000 F pour le premier semestre de l'année précédente). Après des amortissements de 17 280 000 F, la société enregistre une perte, au 30 juin 1975, de 1 475 000 F, contre un profit de 20 875 000 F au 30 juin 1974.

COMPAGNIE DE MOKTA

Le compte d'exploitation fait ressortir, par rapport à celui de l'année passée, un accroissement des revenus du portefeuille, par suite des acquisitions récemment effectuées par la société (Huguenot-Fenal-Huaron) et corrélativement, une diminution des produits financiers issus précédemment du placement des disponibilités.

Le bénéfice du premier semestre 1975 s'établit à 8 902 000 F contre 8 894 000 F pour la même période de l'année 1974 hors cession d'actifs (9 340 000 F cessions d'actifs incluses).

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE LE NICKEL - S.L.N. (IMÉTAL - S.N.P.A.)

Les livraisons de produits métallurgiques à la clientèle s'établissent à 29 000 tonnes pour le premier semestre, contre 37 000 tonnes pour le même semestre de l'année précédente.

La marge brute d'autofinancement ressort à 45 825 000 F. Après dotation de 95 435 000 F aux amortissements et provisions, la société enregistre une perte au 30 juin de 49 610 000 F.

Ce résultat s'entend après des impôts et taxes diverses en Nouvelle-Calédonie calculés suivant l'ancien régime de taxation, les récentes décisions concernant l'aménagement de la fiscalité néo-calédonienne n'ayant pas été prises en compte dans l'établissement de la situation au 30 juin.

Les résultats de ce semestre ne peuvent être comparés à ceux du semestre correspondant de 1974, la société métallurgique Le Nickel-S.L.N. n'ayant été établie dans sa structure actuelle que lors de l'assemblée générale du 28 novembre 1974.

Rappelons que pour la totalité de l'année 1974, le résultat de la société s'est élevé à 4 503 000 F, après des amortissements et provisions de 199 672 000 F.

CIT-ALCATEL

La situation provisoire au 30 juin 1975 fait apparaître un résultat avant impôt de 57 600 000 francs, supérieur de 25,8 % à celui du premier semestre 1974 qui, également avant tous impôts et par conséquent hors contribution exceptionnelle, se montait à 45 800 000 francs. Ce résultat s'entend, d'une part après un prélèvement de 49 300 000 francs contre 44 509 000 francs au titre des amortissements, et d'autre part des dotations à la réserve de participation et à la provision pour investissements représentant au total 12 200 000 F contre 8 250 000 F.

Il est rappelé que, pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 182 millions de francs, en hausse de 26,1 %.

Il est précisé que les chiffres ci-dessus comprennent les réalisations de la division Transac constituée en filiale postérieurement au 30 juin 1975.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI			L'IMMOBILIER		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70	Achat–Vente–Location	25,00	29,19
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37	EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03	L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89			

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE REGION OUEST, recherche
UN DIRECTEUR DE PRODUCTION
responsable des méthodes ordonnancement-lancement atelier (coupe, piqûre, montage) effectif 100 personnes
UN CHEF D'ATELIER DE PRODUCTION
(coupe, piqûre, galvanisé) de 250 personnes
UN RESPONSABLE ORDONNANCEMENT LANCEMENT
Seront retenus les candidats motivés par la D.P.O. et capables de grand engagement dans la vie professionnelle.
Ecrire lettre manuscrite avec photo et C.V. à 49300 HAVAS CHOLET, B.P. 271 ss n° 4.739, qui tr.

offres d'emploi

Recherchons DIPLOMES LANGUES ORIENT. Ecole d'Etat ou privée, toutes offres sans photocopie diplômes, ne sera pas prise en considération. Ecrire ss/chiffre PY 308.434 à PUBLICITAS 1002, LAUSANNE, SUISSE.

IMPORTANT CABINET d'ADMINISTRATION BIENS recherche : GESTIONNAIRES SPECIALISTES SYNDICATS copropriété, SER. REF. EXIG. Cabinet VILLA - 631-70-42/67-87

ANIMATEUR (TRICE) pour fonction d'animation dans un centre socio-culturel, C.V. exigé, expér. pratique indisp. Tél. (88) 30-35-47.

demandes d'emploi

Jeune fille, 21 ans, sérieuse, bonne éducation, bonne présentation, baccalauréat. Parlant anglais couramment. Diplôme examen Chamb. de Commerce Britannique et Ecole supérieure d'animation, CHERCHE EMPLOI A PARIS. HAVAS BOULOGNE/M. n° 606.

Ingén. mécan. électr., 65 a., ch. activité tempor., déplacements. Ecr. n° 23.352 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

autos-vente

PART. vend Fiat 124 « 1600 » sport, année 1971, sous Argus. T. apr. 18 h. 30 au 352-77-23.

Part vd Mercedes 280 S.E.L. automatique 70, prix à débattre. 887-43-44, heures bureau. A partir de 20 h. : 928-86-66.

cours et leçons

Art Théâtral, cours particuliers ou d'ensemble. 602-24-88, matin.

capitaux ou proposit. com.

Particulier ch. prêt 200.000 F, bonnes garanties, intérêt 20 %. Damas, 5, chemin de la Crosnières, 28000 Chartres.

représent. offre

PUBLICITE-CINEMA rech. REPRESENTANTS - TES qualif. avec voit. gains impt. St-Censier Publicinex, 108, boul. Sébastopol - Tél. 887-84-75.

perdu-trouvé

PERDU, dimanche 19, chien Epagneul breton tatoué Boulogne. Téléphonez pour renseignements H.B. 723-65-14 ou heures domicile : 603-70-69.

L'immobilier

appartem. vente

Paris - Rive droite

IMMEUBLE BON STANDING LUXE, STUDIO, TOUT CONFT. Prix rare. 535-25-24, le matin.

MARAIS 2 P., 40 m2, tt cft. luxueusem. décoré 160.000 F. 278-32-62

M° CHARDON-LAGACHE
Bon imm., asc., 7° étage, calme 2 PET. PCES, entrée, cuis., s. de bains, tél. 22 bis, r. JOURVENET. Chauff. central. Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

12° ARRONDISSEMENT RUE DE RAMBERVILLIERS APPT neuf, 4° ét., asc., 4 pces, confort, terrasse, jardin 70 m2, 2 parkings en sous-sol, 2 caves. Prix 475.000 F. Tél. h. bureau : 431-91-20 (sauf mercredi).

M° MIRABEAU près ORTF
Bon imm., chauff. central, asc. STUDIO, entrée, cuis., s. de bains, tél. 43 bis, av. de Versailles - 4° ét. Samedi, dimanche, lundi, 15-18 h.

RUE CAULAINCOURT
4 P., cuis., wc. cab. toil., poss. bains, balc. Px 265.000 F. Crédit. - Tél. : 878-84-04.

GRANDE TERRASSE SUR SQUARE
Tél. 9 h. à 16 h. : 076-82-85, du lundi au vendredi.

JASMIN
53, r. LA FONTAINE, Paris-16°. 3 appts, 4 p., 112 m² + loggia. 1 appt 3 p., 88 m²+30m² terras. Vis. APPT MODELE, ldi, mdi, jdi, vendredi, samedi, 14-19 h. P. BAHON, 225-46-62.

12° VUE SUR SEINE
Bel immeuble, asc. en cours, livg 30 m² + chbre, tout conft. Propriétaire, samedi, dimanche, 14-18 h. : 2, quai de la Rapée.

Paris Rive gauche

METRO FALGUIERE
Imm. p. de t. rav., calme, soleil 2/3 PIECES, entrée, cuis., cab. toil., w.-c. 141, RUE DE VAUGIRARD SAM.-DIM.-LUNDI, 15-18 H.

15° FRONT DE SEINE
Part. vd 3 pièces, 80 m2. Tél. 14° étage PANORAMIQ. 577-80-32

ODEON BEAU STUDIO. gde entrée, cuis. éq., bns, wc, calme, clair, état neuf. 169.000 F. - 325-89-90.

Région parisienne

MEUDON. Près Observatoire, part. vd son 3 p. ds splendide parc, calme, vue pan. 270.000 F. Téléphone : 626-19-61.

SEVRES. Part. vd APPT réc., 3-4 p., tt cft, 6° étg., tél., bien situé (comm., écoles, transp.), 190.000 + C.F. Tél. : 626-20-66.

7 km. PARIS, VERRIERES-LE-BUISSON. Parc 8 ha., 3 p., stdg, 70 m², cuis. équip., cave, loggias, parking, téléphone. 920-23-34 ou 905-54-11.

NEUILLY ST-JAMES
DANS BEL IMM. PIERRE DE TAILLE RAVALE - PLEIN SOLEIL - SUR VERDURE LIV. DBLE + CHBRE entrée, cuis., s. de bains, w.-c., chauff. central et eau chaude immeuble. MOQUETTE. TEL. Luxueusement refait neuf + BEAU JARDIN PRIVE PRIX INTERESSANT
Me voir, 14-18 h, samedi-lundi : 4, RUE LONGPONT à NEUILLY

HABITABLE de SUITE
STUDIO 37,20 m2 2 PIECES 53,91 m² PRIX FERMES FRAIS D'ACTE INCLUS JUSQU'A FIN OCTOBRE LE CEDRE BLEU - 106, av. Thiers - LE RAINCY S/place du vendredi au lundi, de 14 à 19 h ; ou 887-83-06.

Province

LE HAVRE SAINTE-ADRESSE duplex sur la mer
grand standing, 4 ch. + livg. Balcons, aménagem. luxueux, garage, cave, 500.000 F (35) 42-00-71.

appartem. achat

Dispose paiem. cpt chez notaire ach. 1 à 3 p., préf. 5°, 6°, 7°, 14°, 15°, 16°, 12°. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-s-Bois.

constructions neuves

TERNES 34. Livraison imméd., 1 appt 5 p., 101 m² + balcon. Imm. standg. S/pl., 34, av. des Ternes 17 E Vendredi, samedi, dimanche, 13-19 heures, et sur rendez-vous - 346-71-08, SIMEF.

M° COMMERCE et CHARLES-MICHELS. Petit imm. p. de t., standing, 2 p., duplex, terrasse. Livrable janvier 76. Sur place, 66, rue des Entrepreneurs (15°). Tous les jours, 14 à 19 heures, dimanche 10-18 heures. 346-71-08, 579-15-26 SIMEF.

VILLEJUIF 94
36-38, OCTAVE-MIRBEAU (1,500 km de la Porte d'Italie)
3 petits imm. gd stand. 3 étages, p. de t., ch. électrique intégré. Il reste 3 appts de 3 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison décembre 1975
Appt témoin s/place ts les jours, de 11-18 h, ou GECOM : 747-59-59

locations non meublées Offre

Paris

BUTTES-CHAUMONT
Ds imm. nf jamais habité, gd STUD., cuis. séparée, balcon, 1.000 F ch. comp. T. 285-25-65.

17° - Métro BROCHANT
RUE CALME Immeuble neuf très bon standing Du STUDIO au 4 PIECES tout confort, ascenseur, garage. SAPRIME - 266-47-00 ou sur place : 11, RUE BARON - 229-58-68

Région parisienne

Pont-de-Sèvres, 2 pces, calme, confort, tél., 950 F - 027-21-04.

LA DEFENSE R.E.R. 2 P., neuf, parking 940 F + charges 774-53-93 - 11/19 heures.

LA DEFENSE R.E.R. 5 P neuf, parking, tél. 1.840 F + charges 774-53-93 - 11-19 heures.

LA DEFENSE - R.E.R. 4 P., neuf, park., tél. 1.500 F + charges 774-53-93 - 11-19 heures

locations non meublées Demande

Paris

Collabor. du Monde ch. grand living + 1 ou 2 chb., s. de bs. tél. (60 à 90 m²), près OPERA. Téléphone : 824-76-60, p. 329.

Région parisienne

Ch. ss Agence Pavillon 3 à 5 p., banlieue Ouest - 950-36-70

fonds de commerce

Vds, cause retraite, droguerie Sète, affaire saine. Ecrire à HAVAS SETE n° 280.758.

VITRY 94 vends Alimentation générale ou bail à céder, possib. ts comm. Angle 2 rues, près écoles. - 680-93-35.

Céde bail Agence de Voyages avec clientèle étrangère C.A. : 1.000.000 Vds : 95.000 F Ecr. n° T 077.657, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°, ou téléphoner : 588-46-53

bureaux

85 m² bureaux et dépendances, s/jardin, calme, confort, près gare SEVRES-MONTPARNASSE 15° Etoile - 027-29-42.

propriétés

Vd fr. b. propr. forestière résineux gros cubage, volume de bois important. Ecrire SEFAB, VILLERS, 42460 CUINZIER.

MORTAGNE-SUR-GIRONDE Ancien couvent Louis XVI, 5 ch. 2° maison : 3 chbres, tt conft. Parc 7.500 m².

VAUX-SUR-MER. Pavillon F3, tt confort, 800 m², terrain clos.

ROYAN. Gentilhommière, jeune 13 ha. bois pins. Grande classe.

PROMOTEL S.A. « Le Seillery » LA CLISSE, 17600 SAUJON. Téléphone (46) 93-28-08.

Entre NICE-CANNES-GRASSE, très beau MAS XVII°, 800 m² plancher, 4.000 m² parc, pour maison de maître, fondation, auberge, etc. Excellent placem. Tél. : Propriétaire, 544-57-65.

Ravissant hameau restauré, 3 bâtiments + grange dans Lot-et-Garonne. Ecr. ROUSSIN, 8, r. du Chemin-Vert, Paris-11° ou téléphoner 357-29-73.

JURA 800 METRES Très belle villa 11 p., parc 3.500 m² - Prix : 500.000 F. Ecrire C. GARNIER, 9, rue de la Butte, 25-BESANÇON.

MAREIL - MARLY, BORDURE de FORET, 300 m² habit., entr., cuis., bureau, salon av. poutres appar., séj. av. cheminée, 5 ch., s. de bs, sal. dche, sous-sol total, salle de jeux+chbre serv., cave, gar. 3 voit. Parc 2.000 m², PISCINE CHAUFFEE. Px just. J.M.B., 970-48-18.

Donnant sur PARC SCEAUX
Magn. propriété p. de t. pl.-pied S/jardin 2.000 m2. Séjour 90 m2, 4 ch. pples + 2 serv., s. de bns + douches. Prix très élevé très justifié - ROB. 34-86.

A 55 km de PARIS OUEST, Ds FORET DE RAMBOUILLET
Luxueuse VILLA récente 310 m2 6 pièces princ., confort raffiné. Sur 5.000 m2 jardin et bois. 990.000 F. - 256-14-13 - 527-94-56.

MAINTENON CENTRE PROPRIETE
Ent., séj. 36 m2, cuis., 3 chb. + loggia, bns, wc, ch. cl, combles amén., gar., atel. buand. Jard. 800 m2. Px 320.000 F. - AVIS, 23, r. C.-Harleville, Maintenon. Tél. (15) 37-23-02-29, même dim.

ANGIVILLERS (Oise), 1 h 15 Paris. Part. vd bel. Pptè, 7 p. pr., tt cft, calme, 2.800 m2 clos. 270.000. Parf. état. Tél. 450-28-46, samedi après-midi et dimanche.

domaines

A VENDRE BON DOMAINE
Champagne Berrichonne. 220 ha. LIBRE. S'adresser : M° Claude JAMET, Notaire à CHATEAUROUX. TEL. 22-00-55.

Part. vend fermette, 3 b. Pces + bât., près bourg calme, prox. forêt d'Orléans. PECHE ET CHASSE à saisir de suite. Tous les jours Tél. : 16-38-91-17-09.

viagers

Propriétaires renseignez-vous à F CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00 Estimation gratuite Discrétion

maisons de repos

LES HEURES CLAIRES
Retraité(es) valides semi-valides. Soins. 51210 Le Gault-Soigny. Tél. (16) 26-42-30-22.

villas

ETANG-LA-VILLE. Villa neuve pierre, ardoise, réception, 4 ch., 2 bains, jardin 1.000 m² - 750.000 F TTC - 027-57-40.

CHENNEVIERES - Je vds ma villa réc. s/1.700 m2, av. liv. 50 m2 + 4 p., 2 s. de bs, ch. cl, gar. 4 voit. Sam.-dim.-lundi, 11-19 h : 87, rue Aristide-BRIAND

pavillons

Vds banl. sud Paris mon pav., tt cft, 5 + 1 p., cave, gar., sur 422 m², Bus pte Orléans, Italie, cars Juvisy-Choisy. Hornecher, 37, av. Templiers, 91420 Morangis.

maisons de campagne

Villecresnes - BELLE MAISON caract., 8 p., exc. état, tt cft. BEAU JARDIN. Prix 600.000 F. T. 925-69-01 apr. 18 h. (et S.-D.).

Maison week-end, bord de Marne, beau terrain 7.500 m², arbres fruitiers, très belle vue, 170.000 F. T. 357-29-73 matin.

SUD SARTHE
— Rés. bois, MAIS. rurale pr week-end, gd séj., cuis., sal. d'eau, wc, chbre, ch. cent.+ dép., s/1.200 m2, Px 85.000 F.
— VAL du LOIR. B. FERMET. habit. de ste av. dépend. e. s/pl., élect., rivière à prox. Prix 75.000 av. 7.500 F cpt. C.I.O. - B.P. 283 - (72006) LE MANS Cedex. Tél. 28-79-16.

fermettes

Part. vd fermette, 3 belles pces + bât. près bourg calme, prox. forêt d'Orléans. PECHE ET CHASSE à saisir de suite. Tous les jours : (16) 38-91-17-09.

terrains

78-ELISABETHVILLE
Part. vend terrain à bâtir sur boul. Viabilité. Tél. : 927-41-14. Agences s'abstenir.

Proximité HOSSEGOR TERRAINS VIABILISES
Constructions libres LOTISSEMENT EXCEPTIONNEL Bord de mer Cadre forestier
LOTS de 1.000 à 1.600 m2
SERU Allée du Poitou 40530 LABENNE-OCEAN Téléphone (59) 31-42-47 Document, Tarifs sur demande.

78 GAMBAIS
Terrain 1.250 m2. Façade 37 m. Avec chaumière 7 P. tt confort 420.000 F

78 GROSROUVRE
Terrain 800 m2 - Façade 25 m. Avec Fermette 5 P. tt confort. 412.000 F Tél. (15-37) 64-47-64

VALRAS-PLAGE
Vends terrain à bâtir 1.415 m2 FACILITES PAIEMENT Ecrire : ALBERT J. 34220 SAINT-PONS

châteaux

CHATEAU, état parfait + 3 Pavillons. Piscine. 13.500 m2 terrain plat. 2 entrées. Centre de CANNES Possibilité Consulat ou autres Prix : 5.000.000 de FRANCS AGENCE DE PARIS 21, bd Carnot, 06400 CANNES, Téléphone : (93) 39-83-91 Spécialiste Propriétés Fonds de Commerce

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La baisse du dollar se poursuit

En dépit des interventions répétées des banques centrales, la baisse du DOLLAR s'est poursuivie cette semaine sur les marchés des changes. La LIVRE STERLING, en revanche, s'est mieux comportée, le FRANC FRANÇAIS et le FRANC SUISSE restent, pour leur part, bien orientés.

Il faut sans doute voir une fois encore, dans la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, l'une des raisons essentielles du nouveau recul de la devise américaine. Le reflux des taux s'est, en effet, poursuivi outre-Atlantique. C'est ainsi, par exemple, que le taux des FEDERAL FUNDS (qui correspond peu ou prou au marché monétaire) est revenu de 5,82 % à 5,73 %, celui du « papier commercial » à 90 jours fléchissant de son côté de 6,53 % à 6,23 %. Il était prévisible, dans ces conditions, que les grandes banques américaines seraient amenées à réduire leur *prime rate* (taux de base) et de fait la First National City Bank a annoncé vendredi qu'elle ramenait le sien de 8 % à 7 3/4 %.

La crise financière de New-York a également pesé. La ville, on le sait, a pu, *in extremis*, faire face à ses échéances immédiates, mais le problème reste entier. L'incertitude qui pèse sur la solution qui sera finalement adoptée a incontestablement incité des opérateurs, sinon à vendre des DOLLARS, du moins à différer leurs achats.

A l'issue de ces cinq séances les avis étaient partagés sur l'évolution à court terme de la devise américaine. Certains spécialistes estimaient que l'effritement du DOLLAR pourrait se poursuivre au rythme de la décrue des taux. D'autres, au contraire, constatant que la baisse du DOLLAR s'est ralentie en fin de semaine, pensaient qu'une stabilisation des cours pourraient rapidement intervenir aux niveaux actuels... avec l'aide des banques centrales.

Qu'en sera-t-il ? Une chose est certaine : les banques centrales sont intervenues à maintes reprises pendant cette semaine et l'ont clairement fait savoir. Leurs achats de DOLLARS ont été modestes... mais nombreux. Il est clair, cependant, qu'elles n'ont pas voulu se mettre délibérément en travers du mouvement, préférant l'accompagner en le freinant.

Si le DOLLAR a de nouveau fléchi, la LIVRE STERLING, en revanche, s'est mieux comportée. Le marché a, semble-t-il, accueilli favorablement l'annonce du tirage d'une tranche de 400 millions de dollars sur la ligne de crédit de 1,2 milliard de dollars consentie par l'Iran, et les déclarations apaisantes du prince héritier d'Arabie Saoudite en visite en Grande-Bretagne. L'Arabie Saoudite ne fera rien qui puisse nuire à la position de la LIVRE STERLING a déclaré, en substance, le prince qui a, par ailleurs, laissé entendre que Riad pourrait consentir un prêt important à la Grande-Bretagne. La réaction du marché a été positive mais mesurée. Les prêts, il est vrai, ne règlent rien sur le fond.

Le FRANC SUISSE et le FRANC FRANÇAIS ont une fois encore été les grands bénéficiaires de la baisse du DOLLAR, de nombreux arbitrages étant effectués en leur faveur. En ce qui concerne le « serpent » européen, il faut signaler que, pour la première fois depuis plusieurs semaines, une coupure est apparue entre « monnaies fortes » (FLORIN, COURONNE DANOISE, FRANC FRANÇAIS) et « monnaies faibles » (COURONNE SUEDOISE, FRANC BELGE, DEUTSCHEMARK, COURONNE NORVEGIENNE). Il n'en reste pas moins que le DEUTSCHEMARK reste bien la monnaie pivot de tout le système. La meilleure preuve en est que la moindre de ses variations a immédiatement des répercussions sur les autres devises.

Notons enfin que M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, s'adressant à la commission des affaires étrangères du Sénat, a de nouveau vigoureusement défendu les changes flottants.

« Dans une période de changements violents et imprévisibles, cela a épargné au monde la spéculation massive et les crises récurrentes si typiques de l'ère des parités fixes... », a déclaré M. Simon, qui considère que ce système n'est pas à l'origine des problèmes économiques présents.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once, après avoir atteint 146,25 dollars, mardi, a fléchi par la suite pour finalement s'établir à 142,50 dollars (contre 144,90 le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U. S.	Franc français	Franc suisse
Londres	5,4427	1,3958	5,2937		2,0695	9,0271	5,4448
	5,4497	1,3891	5,2810		2,0565	9,0280	5,4497
New-York	38,0228	0,1482	39,0939	2,0695		22,9252	38,0053
	37,8737	0,1480	38,9408	2,0565		22,7790	37,7353
Paris	165,85	6,4670	170,52	9,0271	4,3620		165,79
	166,28	6,4988	170,95	9,0280	4,3900		165,66
Zurich	100,0380	3,9006	102,8537	5,4448	2,6310	60,3172	
	100,3787	3,9230	103,1931	5,4497	2,6500	60,3646	
Francfort	97,2623	3,7924		5,2937	2,5380	58,6441	97,2251
	97,2727	3,8018		5,2810	2,5680	58,4986	96,9056

Marché monétaire

Détente à court terme

Au cours de la semaine écoulée, une tendance sensible à la baisse s'est manifestée sur le marché de l'argent à court terme.

L'intervention de la Banque de France, qui a répondu largement à l'appel d'offre de papier de première catégorie du 22 octobre (5,6 milliards de francs à 6 3/4 %), explique ainsi le fléchissement des taux d'intérêt au jour le jour, qui, d'un week-end à l'autre, sont revenus de 7 % à 6 %.

En revanche, les taux portant sur des échéances excédant six mois se sont tendus.

*Cette hausse résulte des adjudi*cations du Trésor public et du Crédit foncier de France, dont les rendements ont influencé le marché.

Le Trésor public a, en effet, adjugé 500 millions de bons à 8 mois et 1,5 milliard à 20 mois, faisant ainsi ressortir des rendements de 7,12 % et 9,14 % respectivement.

Le Crédit foncier a adjugé pour sa part 132 millions à 4 ans au taux de 9 % et 117 millions à 7 ans au taux de 9 3/8 %.

(Intérim.)

LES MATIÈRES PREMIÈRES

TASSEMENT DU CUIVRE — NOUVELLE HAUSSE DU SUCRE

METAUX. — *Les cours du cuivre ont accentué leur fléchissement après l'annonce d'une nouvelle augmentation des stocks du Metal Exchange. Les appels lancés de Londres, lors d'un colloque organisé par une revue américaine, et plaidant pour la création d'un stock régulateur et l'institution d'un système de prix de vente fixé par les producteurs, demeurent pour l'instant sans réponse. Le président de Newmont Mining Corp. déclarait, au cours de cette réunion, que l'avenir de l'industrie cuprière mondiale était compromis si une amélioration durable des cours tardait à venir. Il estime que seuls les grands producteurs pourront poursuivre leurs activités. Les autres, qui assurent 40 % de la production mondiale (2,8 millions de tonnes par an), ne pourront survivre sans un relèvement sensible des prix.*

Les cours de l'aluminium sont demeurés stables. La production mondiale du métal de première fusion (non compris celles des pays de l'Est et de la Turquie) a de nouveau diminué en septembre, par rapport à août (— 3,1 %). Pour les trois premiers trimestres, le fléchissement est de 10,25 %. La baisse est particulièrement sensible aux Etats-Unis (— 18,4 %), alors qu'elle est extrêmement modérée en Europe (— 1,5 %).

En dépit du soutien apporté par le stock régulateur du Conseil de l'étain, les cours de ce métal se sont repliés. La semaine dernière, les stocks du Metal Exchange ont augmenté de 90 tonnes, pour atteindre 5 795 tonnes.

CEREALES. — *Les achats effectués par les exportateurs n'ont pas été suffisants pour contrebalancer les liquidations de positions, prises par anticipation de l'accord américano-soviétique. Aussi, sur les différentes places internationales, les cours du blé et du maïs se sont-ils inscrits en repli. On sait désormais que l'Union soviétique achètera, durant ces cinq prochaines années, 6 millions de tonnes de céréales par an aux Etats-Unis. Eventuellement, un complément annuel de 2 millions de tonnes pourra être vendu.*

CAOUTCHOUCS. — *Après l'annonce d'une diminution de 12,4 % de la consommation américaine au cours de la première moitié de l'année, les prix du caoutchouc se sont effrités. Cependant, les experts estiment que le caoutchouc synthétique, qui représente actuellement 67 % de la demande globale, reculera devant le caoutchouc naturel. Celui-ci tire, en effet, profit du renchérissement des coûts de production du synthétique au lendemain de la crise pétrolière. En outre, la restructuration des marchés du naturel et l'amélioration, à différents niveaux, de sa production, le rendent à nouveau compétitif.*

DENREES. — *Le mouvement de hausse se poursuit sur les cours du sucre. Selon un raffineur américain, les besoins mondiaux s'élèveront, en 1985, à 105 millions de tonnes. Cet industriel estime qu'un relèvement des prix est indispensable si l'on veut stimuler la production. Dans l'immédiat, les prévisions sur la récolte mondiale viennent d'être révisées à la baisse par un important courtier. Il estime, en effet, qu'elle sera inférieure de 2 millions de tonnes au chiffre récemment annoncé par F.O. Licht.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 24 octobre 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant inch. (566) ; à trois mois 577 (587) ; étain comptant 3.048 (3.095) à trois mois 3.097 (3.198) ; plomb 164 (168) ; zinc 345,50 (344,50).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 52,90 53,40 ; aluminium (lingots) inch. (41) ; ferraille, cours moyens (en dollars par tonne) 60 (65,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 130-135 (134-139).
— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 955 (958).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 52,43 (53,85) ; mars 53,70 (55,27) ; laine suint déc. inch. (152) ; mars 150 (144).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 164 (165) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (195).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. inch. (17,70).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (450).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 33 - 33,50 (34 - 34,90). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 139,50-140 (140-140,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 61,10 (67,90) ; mars 57,60 (63,20) ; sucre disp. 14,30 (13,90) ; mars 14,42 (14,04).
— Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 170,50 (170) ; mars 168,40 (164) ; café nov. 748 (759) ; janv. 745 (758) ; cacao déc. 677,5 (678 1/2) ; mars 644 (638). — Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 597 (606) ; mars inch (576) ; café nov. 668 (674) ; janv. 669 (675) ; sucre (en francs par tonne) : déc. 1.740 (1.685).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 391 (408) ; mars 406 (419) ; maïs déc. 281 1/4 (292 3/4) ; mars 290 1/2 (304).

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap (F)
4 1/2 % 1973	97 800	53 686 080
Michelin	21 290	25 526 919
Dumez	15 925*	13 107 350
Schlumberger	35 395	11 042 368
Télémécanique	13 525*	10 725 200

(*) Quatre séances seulement.

MARCHE DE L'OR

	COURS 17 10	COURS 24 10
Or fin (kilo en barre)	21250	20750
— (kilo en lingot)	21220	20810
Pièce française (20 fr.)	240 10	237 50
Pièce française (10 fr.)	170 30	168 30
Pièce suisse (20 fr.)	229 80	206 40
Union latine (20 fr.)	198 30	195 10
● Pièce tunisienne (20 fr.)	152 50	152 90
Souverain	200 90	200
● Souverain Elizabeth II	211 50	207 50
● Demi-souverain	207 50	207
Pièce de 20 dollars	1020 40	1008
— 10 dollars	502	500
— 5 dollars	318	328
— 50 pesos	840	828
● — 20 marks	318	314 50
— 10 florins	189 80	198
● — 5 roubles	124	119

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 20 AU 24 OCTOBRE

Le marché reste très sélectif

EN dépit d'une certaine réticence, illustrée par des variations de cours parfois très irrégulières, la Bourse de Paris a fait plutôt bonne figure cette semaine et, pour la troisième fois consécutive, a progressé de manière non négligeable.

Lundi, pourtant, le marché ne s'était pas montré très vaillant. Affecté par le résultat des élections de Châtellerault, qu'il interprète comme le signe d'un changement de climat politique, il avait même assez lourdement fléchi. Mais cet accès de faiblesse devait être surmonté sans trop de mal. Dès le lendemain une reprise sélective s'opérait et une grande partie des pertes subies la veille étaient effacées, malgré la persistance de quelques points noirs. Mercredi, calme plat. Jeudi, jour de liquidation générale, un mouvement de hausse, lui aussi très sélectif, se dessinait derechef, qui se développait lentement à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont ainsi monté de près de 2,2 %.

Les nouvelles, satisfaisantes il est vrai, n'ont pas manqué. Les indices de reprise économique, dénotés pour la première fois outre-Rhin par les instituts de recherche allemands, ont paru très encourageants.

Les résultats de la dernière enquête de conjoncture menée par la Banque de France, dont il semble ressortir qu'un redémarrage de l'activité industrielle dans l'Hexagone est à peu près assuré, ont également retenu toute l'attention des opérateurs. Tout paraissait donc militer en faveur d'une assez forte hausse. Alors, pourquoi, en dépit des apparences, la Bourse, cette semaine encore, a-t-elle manifesté autant de retenue, sanctionnant même avec une certaine sévérité les actions des entreprises les plus touchées par la crise et n'accordant ses faveurs qu'à un nombre assez restreint de valeurs triées sur le volet ?

A vrai dire, le marché ne se leurre pas sur les possibilités de redressement de certains secteurs. Les plaies résultant de la crise seront longues à panser et, dans l'immédiat, les investisseurs préfèrent donc jouer les chevaux les plus valides.

De surcroît, l'inflation, qui s'était ralentie, donne à nouveau du fil à retordre à M. Fourcade. En d'autres temps, une tendance à la surchauffe aurait fait « bouillir » le marché. Aujourd'hui, ce dernier craint que les pouvoirs publics ne soient amenés, pour mieux contrôler les prix, à prendre des mesures restrictives qui pourraient aller à l'encontre du but recherché par le plan de relance. Dans cette optique, une hausse de 2,2 % apparaît plus que satisfaisante dans la mesure où elle consolide un équilibre obtenu depuis près d'un mois.

Après être un peu remonté, l'or est redescendu, pour s'établir à la veille du week-end, très nettement au-dessous de ses niveaux du vendredi précédent : le lingot à 20 810 F (— 410 F), le kilo en barre à 20 750 F (— 400 F) et le napoléon à 237,50 F (— 2,60 F).

Aux valeurs étrangères, les américaines et les allemandes sont restées très bien orientées. Bonne tenue des pétroles internationaux mais assez vif repli des mines d'or.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Après avoir franchi une importante étape de hausse au cours des trois dernières semaines, l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* s'est montré plus irrégulier. Si, en effet, les achats attribués aux notaires et aux particuliers désirant régler des droits d'enregistrement sont restés relativement volumineux, des ventes émanant de la spéculation ont bien souvent pesé sur les cotations.

Deux importants emprunts seront lancés dans le public la semaine prochaine : il s'agit de l'emprunt *P.T.T. 10,20 % 1975* (taux de rendement à l'émission : 10,12 %) et du *G.I.S. 10,80 % 1975* (10,76 % à l'émission).

	24 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	548,50	— 1,70
7 % 1973	712,80	+ 8,61
Empr. 10,30 % 75	190,90	+ 0,02
4 1/4 % 1963	101,30	+ 0,30
4 1/4-4 3/4 % 1963	90,50	+ 1,95
5 1/2 % 1965	102,50	— 2,50
6 % 1966	102	— 1,10
6 % 1967	94	— 1,40
C.N.E. 3 %	1 235	— 15
Charbonnages 3 %	130	— 1,40
P.T.T. 11,40 % 74	108,10	+ 0,50
Ct Nat. 10,60 % 3-75	102	+ 0,50
Ct Fonc. 11,30 % 75	107,40	+ 0,50
C.N.C.A. 10,50% 4-75	100,20	— 1

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le *C.I.C.* va procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle (jouissance 1-1-75) pour 6 anciennes. Les résultats de l'exercice en cours devraient permettre de maintenir à son niveau actuel — soit 6 F par titre — le montant du coupon.

Lundi prochain, vont être admises à la *Cote officielle* les actions *B.N.P.* Il s'agit des titres remis aux agents de cette banque, gratuitement en application du « plan d'intéressement de l'entreprise », ou cédés à certains organismes (compagnies d'assurances, caisses de retraite, Sicav).

	24 oct.	Diff.
B.C.T.	205	+ 6
Cie Bancaire	500	— 5
C.C.F.	180,80	— 6,20
Crédit Foncier	352,50	— 4,50
C.I.C.	137	+ 9,50
Crédit National (1)	314	— 74,10
Crédit Nord UP	97	+ 5,50
Financ. Paris	168	inchangé
Génér. Occidentale	158	+ 5,20
U.C.B.	405	+ 7
S.I.L.I.C.	300,40	+ 8,40
S.N.I.	267	+ 1
Eurafrance	204	— 15
Financ. Union Eur.	75	+ 3,20
Pricel	124,20	— 3,30
Schneider	201,10	— 2,60
Suez	260	+ 10,50

(1) Ex. dt. : 77,50.

Au total, 6,98 % du capital de la *B.N.P.* se trouvent ainsi « dans le public ».

En 1975, le bénéfice net de la *Compagnie Financière de Suez* devrait progresser d'au moins 15 %, ce qui permettrait de maintenir, sans difficultés, le montant du dividende à *15 F*. Si les perspectives sont bonnes, le coupon pourra même être majoré.

Alimentation

Une note de grande irrégularité a prévalu sur ce compartiment où certaines valeurs ont perdu beaucoup de terrain. Cela a été notamment le cas pour *Beghin*, dont la situation provisoire au 30 juin du compte d'exploitation, laissait apparaître un bénéfice (avant amortissements et provisions), de 48,7 millions de francs.

	24 oct.	Diff.
Beghin-Say	195	— 11,30
BSN Gerv.-Danone	547	+ 17
Carrefour	1 701	— 47
Casino	1 327	— 51
C.D.C.	220	+ 26
Moët-Hennessy	597	— 12
Mumm	512	+ 5
Olida et Caby	193	+ 23,10
Pernod-Ricard	504	+ 7
Radar	338,50	+ 1,40
St-Louis	127,10	— 1,30
S.I.A.S.	339,50	— 33,30
Vve Clicquot	568	+ 2
Viniprix	612	+ 4
Club Méditerranée	389,20	+ 0,20
Perrier	98	+ 1
J. Borel	492	— 13
P.L.M.	81,50	— 0,50
Nestlé	5 320	+ 270

Après provisions et impôts, les résultats nets semestriels de *B.S.N. Gervais-Danone* ont représenté 0,43 million de francs contre 47,05 millions de francs l'an passé à pareille époque. Les prévisions établies pour l'ensemble de l'exercice permettent d'espérer que les comptes seront équilibrés, en faisant, peut-être, apparaître une *légère perte*.

Depuis le 22 octobre, les cotations en *Cusenier* et *Distilleries Réunies* sont suspendues.

Matériel électrique, services publics

C.G.E. procédera sous peu à l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 350 millions de francs.

Télémécanique a subi au premier semestre l'influence du ralentissement économique. Le résultat avant amortissements et impôts devient à 38,8 millions de francs contre 55,5 millions et le bénéfice net à 8,07 millions contre 17,09.

	24 oct.	Diff.
Alsthom	74,30	— 2,20
C.G.E.	290	— 1,10
Electro-Mécanique	90,10	— 3,60
Engins Matra	426	— 19
Machines Bull	31,20	— 0,60
Moulinex	280,50	— 6,70
Radiotechnique	617	+ 20
T.R.T.	443	+ 17
Télémécanique	805	— 6
Thomson-Brandt	239	+ 5,60
Leroy-Somer	884	+ 15
General Electric	219	+ 9,50
Gle des Eaux	730	+ 17
Lyonnaise-Eaux	510	+ 25
Eaux banl. Paris	385	+ 20

La situation de *L.M.T.* au 30 juin fait ressortir un bénéfice net de 26,8 millions, supérieur de 9 % à celui du premier semestre 1974 sur des bases comparables.

Toujours au premier semestre, *S.A.T.* a dégagé un bénéfice, avant participation des salariés et impôts, de 19,7 millions contre 18,25 et *T.R.T.* un bénéfice net, après impôts, de 5,09 millions contre 4,11.

M.E.C.I. a équilibré son compte d'exploitation avec un léger bénéfice, alors qu'une perte de 1,4 million avait été enregistrée au premier semestre 1974. Les résultats nets seront néanmoins déficitaires en raison des indemnités de licenciement versées à la suite de la restructuration.

Signaux et Entreprises électriques accuse au 30 juin une perte de 1,52 million contre un bénéfice de 10,33 millions.

L'échange des parts bénéficiaires *Cie des lampes* contre des actions s'effectuera à partir du 3 novembre, à raison de quatre actions pour une part.

Eaux de la banlieue de Paris annonce un bénéfice semestriel de 4,65 millions contre 3,66.

Bâtiment et travaux publics

Les « Entreprises A. Cochery » ont porté de 71,9 % à 93,07 % leur participation dans le capital de la « Routière du Midi ». L'opération a été réalisée le 20 octobre sur le marché hors cote de Lyon au prix unitaire de 250 F. Ce cours sera maintenu jusqu'au 10 novembre inclus, de façon à permettre aux actionnaires de céder leurs titres aux mêmes conditions.

	24 oct.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	343	+ 17
Bouygues	525	— 7
Chim. et Routière	163	+ 10
Ciments Franç.	93	— 3,50
Dumez	845	+ 81
Ent. J. Lefebvre	240	+ 11
Gén. d'Entrep.	147,90	+ 0,10
Gds Trav. Marseille	278	+ 18
Lafarge	181	— 1,50
Maisons Phénix	1 592	+ 32
Poliet et Chausson	142	— 2,40

Le bénéfice net de *Dumez* pour le premier semestre s'élève à 12,3 millions de francs (+ 73,2 %). Les résultats nets du groupe à la même date sont estimés à 55 millions contre 58 millions pour l'exercice 1974 en entier.

Fougerolle vient d'emporter au Nigéria pour 1,3 milliard de francs de commandes, qui assurent ainsi près de quarante-quatre mois d'activité à sa filiale locale, *Fougerolle Nigeria Ltd*.

Filatures, textiles, magasins

La situation provisoire d'*Agache-Willot*, au 30 juin 1975, fait ressortir un bénéfice de 3,19 millions de francs contre une perte de 4,84 millions un an plus tôt.

A la même date, *Sommer-Allibert* enregistre un bénéfice net de 6,06 millions de francs. La marge brute d'autofinancement s'établit à 55,6 millions contre 93,9 millions, fléchissement dû à la crise qui a affecté le second semestre 1974 et le premier semestre 1975. La dégradation semble arrêtée depuis l'été, sans qu'on puisse encore parler de reprise.

	24 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	54	— 6
Sommer-Allibert	498	+ 20
Agache-Willot	57	+ 1,80
Godde-Bedin	62	— 5,50
Lainière Roubaix	68,80	+ 0,30
Roudière	350	— 22,60
C.F.A.O.	312*	+ 82,20
B.H.V.	104	— 10,80
Paris-France	101,10	— 5,40
Prénatal	51,50	— 2,50
Printemps	67,10	— 5,30
U.I.S.	162	+ 1
Optorg	161	+ 3

(*) Compte tenu du droit d'attribution de 59 F.

Printemps accuse une perte de 35,5 millions, dont 6,9 millions de déficit d'exploitation (contre un bénéfice de 4,74 millions précédemment) et 26,6 millions de provisions constituées pour pertes des filiales et participations.

B.H.V. comptabilise également une perte de 5,02 millions.

Dans les deux cas, le résultat semestriel ne permet pas de préjuger du résultat final de l'exercice.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les *Forges de Gueugnon* ne sont guère plus chanceuses que les autres sociétés métallurgiques. Le premier semestre de l'exercice en cours se solde par un bénéfice brut, après charges financières de 6,26 millions de francs en baisse de 90,9 %. L'activité demeurant réduite, les résultats de l'exercice entier devraient être plus « décevants » encore.

Il en va de même pour les *Forges de Châtillon-Commentry*, qui, à la même date, ne sont parvenues à dégager qu'un bénéfice de 5,77 millions de francs au lieu de 74,93 millions au 30 juin 1974.

La situation provisoire d'*Arthur Martin* pour le premier semestre fait état d'une perte de 11,25 millions de francs contre un bénéfice de 8,79 millions.

Au 30 septembre, le chiffre d'affaires hors taxes de *Jaz* s'élève à 99,59 millions de francs (+ 103,9 %).

	24 oct.	Diff.
Chatillon	60,10	inchangé
La Chiers	185*	— 3
Creusot-Loire	167,90	+ 0,90
Denain-Nord-Est	141,40	— 0,10
Marine-Wendel	107,10	— 2,90
Metal.-Normandie	100,10	+ 0,10
Pompey	75,10	— 1,70
Sacilor	66,30	+ 0,40
Saulnes	129,90	+ 5,40
Usinor	69,10	+ 3
Vallourec	178	+ 10,50
Alspi	68,50	inchangé
Babcock-Fives	93	— 1,50
Génér. de Fonderie	173	+ 5
Poclain	347	+ 21
Sagem	675	+ 33
Saunier-Duval	104	— 5,50
Penhoët	222	— 3
Citroën	47,40	+ 1,20
Ferodo	381,80	+ 13,80
Peugeot	307,90	+ 20,90

Peugeot S.A. annonce un bénéfice net semestriel de 82,24 millions de francs. Ce résultat s'entend, compte tenu d'une reprise de 9,99 millions sur la provision pour différence de charge. Au 30 juin 1974, la société avait dégagé un profit net de 67,18 millions de francs après 5,73 millions de contribution fiscale exceptionnelle.

Pétroles

Le chiffre d'affaires d'*Application des gaz-« Camping Gaz international »*, pour l'exercice clos le 30 septembre, devrait être presque identique à celui de l'exercice précédent, indique la société. Cependant, l'augmentation des frais financiers et l'incendie d'un dépôt, qui s'est produit en avril dernier, devraient se traduire par une réduction de 15 à 20 % du bénéfice net. Compte tenu des perspectives de 1975-1976, le conseil devrait néanmoins être en mesure de maintenir le dividende.

Le bénéfice net d'*Exxon Corp*, pour le troisième trimestre, a atteint 550 millions de dollars (2,46 dollars par action), contre 800 millions de dollars (3,58 dollars par action) pour le troisième trimestre 1974. Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net est de 1,67 milliard de dollars (7,49 dollars par action), contre 2,28 milliards de dollars (10,19 dollars par action).

	24 oct.	Diff.
Antar	42,65	+ 4,05
Aquitaine	340,10	— 12,90
Esso	54,10	— 2,20
Franç. des Pétroles	125,90	+ 0,40
Pétroles BP	58,50	+ 3,30
Primagaz	191	— 9
Raffinage	94,50	— 3,50
Sogerap	82	— 1,90
Exxon	404,50	— 3,50
Norsk Hydro	246	— 1
Petrofina	532	+ 5
Royal Dutch	156,50	— 3,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

Une très mauvaise conjoncture continue de régner sur le marché international de l'aluminium. Selon le vice-président du groupe *Péchiney-Ugine-Kuhlmann*, la baisse de la consommation en 1975 serait de l'ordre de 29 % en Amérique du Nord, de 16 % au Japon et de 10 % en Europe. Il estime toutefois que le niveau de consommation de 1974 (10,4 millions de tonnes) pourrait être retrouvé l'an prochain. En attendant, les sociétés appartenant à ce secteur continuent d'enregistrer des résultats catastrophiques. Au cours du troisième trimestre, le bénéfice net d'*Alcoa* a chuté de 93 % et celui d'*Alcan Aluminium* de 86,6 %. Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net de cette dernière société marque un très profond recul (— 350 %) à 26,8 millions de dollars contre 117,8 millions de dollars.

Au prorata, l'*International Nickel* a été moins touché avec un recul de 36,2 % de son bénéfice net au 30 septembre.

Le *Nickel-S.L.N.*, filiale de *Imétal* et de la *S.N.P.A.*, fait état d'une perte de 49,61 millions de francs au 30 juin.

Penarroya, autre société du groupe *Imétal*, enregistre un déficit de 1,47 million de francs à la même date contre un bénéfice de 20,87 millions.

	24 oct.	Diff.
Imétal	77	inchangé
Penarroya	52,10	— 0,50
Asturienne	158	— 7,10
Charter	14,75	+ 0,05
Intern. Nickel	107,90	+ 3,10
R.T.Z.	15,50	+ 0,10
Tanganyika	14,10	+ 0,60
Union Minière	128,60	— 2,20
Z.C.I.	2,15	— 0,15
Hutchinson-Mapa	171	— 5
Kléber	76	+ 3
Michelin	1 372	+ 30

Le bénéfice semestriel de *Mokta* est de 8,9 millions de francs contre 8,39 millions et celui de sa société mère *Imétal* de 23,67 millions de francs.

Produits chimiques

M. Irving Shapiro, président du groupe américain *Du Pont de Nemours*, estime que l'industrie chimique devrait retrouver un taux d'expansion de 7 % en 1976 et de 8 % en 1977. Au 30 septembre, le bénéfice net de la firme atteint 131 millions de dollars (— 64,4 %). Après amortissements, mais avant provision pour impôt, le bénéfice de *Nobel-Bozel* au 30 juin marque une progression de 64,6 % à 11,26 millions de francs.

	24 oct.	Diff.
C. M.-Industries	330,10	— 4,40
Cotelle et Foucher	101,50	+ 1,50
Institut Mérieux	898	+ 8
Laboratoire Bellon	282	+ 12
Nobel-Bozel	114,10	+ 12,10
P.U.K.	101,10	+ 0,20
Pierrefitte-Auby	67,80	+ 0,90
Rhône-Poulenc	104	+ 0,10
Roussel-Uclaf	251,80	+ 1,30

Le bénéfice semestriel de *Synthélabo* s'élève à 26,5 millions de francs contre 15,2 millions.

Le bénéfice de « Péchiney-Ugine-Kuhlmann » pour les six premiers mois accuse une baisse de 6,3 % à 141,10 millions.

Mines d'or, diamants

En dépit d'une légère augmentation en septembre, la production d'or en Afrique du Sud continue de baisser. Pour les neuf premiers mois de l'année, elle atteint 533,7 tonnes, marquant ainsi une diminution de 7,5 % par rapport à la période correspondante de 1974.

	24 oct.	Diff.
Amgold	179,50	— 10,50
Anglo-American	21,15	— 0,60
Buffelsfontein	82,50	— 7,50
Free State	136	— 10,50
Goldfields	18,60	— 0,90
Harmony	23,80	— 3,30
President Brand	114	— 5
Randfontein	110,50	— 4,80
Saint-Helena	137,50	— 6,40
Union Corporation	23,50	— 0,70
West Driefontein	228	— 2
Western Deep (*)	94,50	— 2,80
Western Holdings	166,80	— 7,20
De Beers	17,95	— 0,45

(*) Compte tenu du droit de 0,70 F.

En liaison avec la cession par *Western Deep* d'une portion de sa concession minière à *Elandsrand Gold Mining*, cette dernière société augmente son capital en émettant au prix unitaire de 3 rands, 20 millions d'actions nouvelles de 0,20 rand. Sur ce nombre, 3 678 975 sont réservées aux actionnaires de *Western Deep* inscrits au 9 octobre (15 *Elandsrand* pour 100 *Western Deep*).

Valeurs diverses

La situation provisoire des *Presses de la Cité*, arrêtée au 30 juin 1975, fait apparaître un bénéfice net, après provision mais avant impôts, de 5 032 876 F (contre 4 402 875 F au 30 juin 1974).

	24 oct.	Diff.
Air Liquide	362,50	+ 4
Bic	549	+ 1
Europe N° 1	348,30	+ 3,50
Arjomari	131	— 3
Hachette	163	+ 14,50
Presses de la Cité	166	+ 10
St-Gobain-Pt-à-M.	129,80	+ 2,60

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	17 oct.	24 oct.
Indice général	91,2	92,1
Assurances	122,1	123,2
Banq. et sociétés financ.	76,6	79,3
Sociétés foncières	83,4	83,1
Sociétés investiss. portef.	92,7	92,5
Agriculture	73,8	72,4
Aliment., brasseries, distil.	91	91,5
Auto., cycles et leurs équi.	76,9	80,8
Bâtim., matér. constr. T.P.	102,3	103,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	82,9	84,4
Carrières salines, charbon.	95,2	94,7
Constr. mécan. et navales	85,8	85,5
Hôtels, casinos, thermal	110,1	108,3
Imprimeries, pap., cartons	82,8	83,5
Magas., compt. d'exportat.	67,9	66
Matériel électrique	98,7	99,1
Métall. com. des pr métal.	85,8	85,6
Mines métalliques	97,7	96,7
Pétroles et carburants	79,4	80,5
Prod. chim. et él.-mét.	115,2	116,7
Services publics et transp.	88,5	88,1
Textiles	72,9	73,8
Divers	101,1	101,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

	17 oct.	24 oct.
Indice général	74,2	74,6
Produits de base	48,2	48,2
Construction	100,3	101,5
Biens d'équipement	69,8	69,7
Biens de consom. durables	118,5	123,5
Biens de cons. non durabl.	70,2	71,3
Biens de consom. aliment.	88,7	88,7
Services	110	109
Sociétés financières	85,4	85,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	145,2	147,8
Valeurs industrielles	66,6	67,1

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 oct.	21 oct.	22 oct.	23 oct.	24 oct.
Terme	74 785 522	84 011 416	89 398 787	114 055 857	99 308 525
Comptant					
R. et obl.	87 280 041	97 393 910	158 631 354	127 270 727	126 004 515
Actions	36 218 296	33 888 396	36 301 751	39 758 533	48 466 853
Total	198 283 859	215 293 722	284 332 892	281 085 117	273 777 893

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	127,9	128,4	129,5	130,4	132
Etrang.	124,9	123,6	124,1	124,4	125,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	73,9	74	74,2	74,2	74,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE

+ 2 %

Alimenté par les cinq grands instituts de recherche économique, qui, simultanément, ont fait état de l'apparition pour la première fois de signes manifestes de reprise de l'expansion, un vent d'optimisme a soufflé sur les marchés allemands. Et, pour la troisième semaine consécutive, les cours ont monté de façon très sensible (+ 2 %), malgré la déception causée par la décision de la Bundesbank de ne pas arrêter de nouvelles mesures d'allégement du crédit.

L'Institut d'émission a, en outre, annoncé qu'il arrêtait de soutenir les cours des valeurs à revenu fixe, ayant dépensé en vain 7,5 milliards de deutschemarks à cette fin depuis juin dernier.

	Cours 17 oct.	Cours 24 oct.
A.E.G.	79	81,40
B.A.S.F.	132,50	137,10
Bayer	111,80	113,70
Commerzbank	195,30	199
Hoechst	126,50	130,50
Mannesmann	274	280,50
Siemens	271	274,50
Volkswagen	126,50	128,80

TOKYO

Nouvelle avance

Le marché a connu des hauts, favorisés par l'espoir d'une baisse du taux de l'escompte rendue effective jeudi, mais aussi quelques bas sur des ventes bénéficiaires. Finalement, la semaine s'est terminée sur une note relativement ferme.

L'activité s'est encore accrue : 1 411,81 millions de titres ont changé de mains contre 1 127,2 millions.

Indices du 24 octobre : Dow Jones, 4 311,12 (contre 4 257,86) ; indice général, 314,76 (contre 311,50).

	Cours 17 oct.	Cours 24 oct.
Fuji Bank	320	312
Honda Motors	566	550
Matsushita Electric	501	530
Mitsubishi Heavy	121	123
Sony Corp.	2 920	2 920
Toyota Motors	628	620

LONDRES

Ferme

Le mouvement de reprise, qui s'était laborieusement amorcé la semaine dernière, s'est développé après un nouvel accès de faiblesse initial.

L'indice des industrielles a ainsi repassé le cap de 350 points, s'élevant à son plus haut niveau depuis le référendum de juin dernier sur le Marché commun.

Le marché a été principalement encouragé par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Mais il n'est pas d'autre part resté indifférent au ralentissement de l'inflation, illustré par la décélération enregistrée dans la hausse des salaires.

Indices « Financial Times » du 24 octobre : industrielles, 356,7 (contre 342,4) ; mines d'or, 281,8 (contre 270,4) ; fonds d'Etat, 59,12 (contre 57,89).

	Cours 17 oct.	Cours 24 oct.
Bowater	171	175
Brit. Petroleum	593	594
Charter	165	168
Courtaulds	137	138
De Beers	305	314
Free State Geduld *	23 1/2	24
Gt Univ. Stores	191	190
Imp. Chemical	287	291
Shell	358	373
Vickers	133	132
War Loan	24 7/8	25

NEW-YORK

Vif repli en fin de semaine

Après quatre séances de hausse modérée, le marché s'est replié assez vivement à la veille du week-end. Tous les gains initiaux n'ont cependant pas été reperdus, l'indice des industrielles s'établissant finalement à 840,52, soit à 8,34 points au-dessus de son niveau du 17 octobre.

Les craintes inspirées par le sort de la ville de New-York s'étaient un peu dissipées cette semaine, après le sauvetage « in extremis » intervenu le vendredi précédent. Les opérateurs avaient ainsi accordé plus d'attention au déroulement de la vie économique du pays. A cet égard, les nouvelles ont été bonnes : le produit national brut a augmenté au cours du troisième trimestre dans des proportions jamais vues depuis vingt ans, la hausse des prix de détail en septembre est restée modique, les taux d'intérêt ont continué de fléchir, enfin, la masse monétaire a cessé pratiquement de se gonfler. Malheureusement, les discussions engagées au Congrès pour tenter de trouver une solution aux problèmes financiers de la grande métropole américaine se sont brusquement bloquées. Il n'en a pas fallu davantage pour faire renaître la peur d'une faillite. Du coup, la décision de la First National City Bank d'abaisser de 8 à 7,75 % son taux de base est passée inaperçue.

L'activité a porté sur 86,14 millions de titres contre 80,98 millions.

Indices Dow Jones du 24 octobre : transports, 166,58 (contre 164,86) ; services publics, 82,47 (contre 82,31).

	Cours 17 oct.	Cours 24 oct.
Alcoa	35 3/8	35 7/8
A.T.T.	47 3/4	49 1/8
Boeing	28 1/8	28 1/8
Chase Man. Bank	27	28 1/8
Du Pont de Nem.	115 7/8	118 3/4
Eastman Kodak	100 5/8	108 3/4
Exxon	92	90 1/8
Ford	38 3/8	39 3/4
General Electric	47 1/2	48 3/8
General Foods	25 1/4	27 7/8
General Motors	53 1/2	55
Goodyear	20 5/8	20 3/8
I.B.M.	207 1/4	209
I.T.T.	20 3/4	20 1/2
Kennecott	30 3/8	30
Mobil Oil	47 1/4	46 3/4
Pfizer	27 5/8	28 1/4
Schlumberger	70 1/2	71 1/2
Texaco	24 3/8	24 3/8
U.A.L. Inc.	23 1/2	23 1/8
Union Carbide	57 3/4	59 1/2
U.S. Steel	65 7/8	64 1/8
Westinghouse	12 5/8	12 7/8
Xerox Corp.	58 7/8	56 3/8

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 octobre 1975 a été tiré à 605 949 exemplaires.

LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

Le chef du gouvernement refuse de cautionner l'intervention de l'armée à Beyrouth

Pour la première fois depuis le début de la guerre civile, des unités militaires ont fait, vendredi 24 octobre, leur apparition à Beyrouth. Quelque quatre cents hommes, portant l'uniforme des forces de sécurité intérieures, ont pris position autour des bâtiments gouvernementaux, des centrales électriques et des usines de traitement de l'eau. Cette mesure n'a pas empêché le déroulement de violents combats qui, commencés dans la soirée de vendredi, se poursuivaient samedi. Plusieurs usines et magasins ont été détruits.

L'intervention de l'armée, décidée par le ministre de l'intérieur, M. Chamoun, n'a pas reçu la caution du chef du gouvernement, M. Karamé, qui détient pourtant le portefeuille de la défense.

Plusieurs personnalités cherchent à obtenir la démission du président de la République, M. Frangié, accusé de « complicité » avec le parti des phalanges (chrétiens de droite). M. Raymond Eddé, chef du Bloc national (chrétien conservateur), a déclaré vendredi 24 octobre : « Je ne comprends pas comment le chef du régime peut accepter de voir son mandat prendre fin dans la destruction, les meurtres et peut-être, très bientôt, la famine et même la révolution. »

De notre correspondant

Beyrouth. — La solidarité ministérielle est désormais gravement compromise. L'entourage du chef du gouvernement, M. Karamé, s'en prend volontiers aux initiatives du président de la République et de son « complice », le ministre de l'intérieur, M. Camille Chamoun, « *qui met tout en œuvre pour compromettre le premier ministre et pour le forcer à démissionner* ». En effet, M. Karamé, qui cumule les départements de la défense et de l'information, a, *in extremis*, refusé d'apposer sa signature au bas d'un arrêté du ministre de l'intérieur qui demandait au commandement de l'armée d'assurer l'ordre et la sécurité aux issues de Beyrouth et sur les routes stratégiques qui relient la capitale aux grandes agglomérations du pays. M. Karamé a de même usé de ses prérogatives pour faire diffuser par la radio nationale le sermon du vendredi dans les mosquées. Celui-ci a été particulièrement sévère pour le chef de l'Etat, à qui l'uléma a reproché de « *comploter contre la résistance palestinienne et de fomenter la guerre civile pour arriver à ses fins* ». Le chef du gouvernement prenait part lui-même à la prière du vendredi, aux côtés de M. Saeb Salam, chef musulman de Beyrouth et ancien premier ministre. M. Karamé enregistre ainsi un regain de prestige et de popularité dans la « rue » musulmane, laquelle avait fini par lui reprocher sa passivité. Il a, d'autre part, pris de vitesse ses adversaires de la droite chrétienne, MM. Frangié et Chamoun, qui espéraient que la nouvelle flambée de violence l'acculerait à la démission.

Face à la contre-offensive de M. Karamé, les milieux proches de la présidence réagissent fort discrètement en faisant valoir que le chef du gouvernement est une sorte de velléitaire, « *prisonnier des surenchères politiques* », qui alimente aujourd'hui — comme sous la présidence de M. Charles Hélou — une crise ministérielle de longue durée.

L'opposition au régime ne désarme pas pour autant. Représentée par l'alliance tripartite de MM. Karamé, Saeb Salam et Raymond Eddé (dirigeant chrétien du parti du Bloc national), cette coalition estime le moment opportun pour rallier le maximum de forces politiques organisées afin d'obliger le président de la République à démissionner. Ils peuvent, d'ores et déjà, compter sur l'appui de M. Kamal Joumblat, le chef du front des partis progressistes. — E. S.

M. DENIS DE RICCI PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES AVOCATS

Succédant à M. Jean Corneloup, du barreau de Bourges, M. Denis de Ricci, du barreau de Paris, a été élu, le 18 octobre, président de l'Association nationale des avocats de France (ANA). M. de Ricci restera en fonctions jusqu'en octobre 1977.

Les autres membres sont : MM. Jacques Deleau (Paris), Bernard Henry (Dieppe), J.-B. Sialelli (Paris), Pierre Dupuy (Albi), Pierre Gravellier (Bordeaux), Georges Poulle (Paris), Roland Schwob (Mulhouse), Jacques Turlan (Paris), vice-présidents ; Jean-François Rambaud (Paris), secrétaire général ; Robert Mermet (Paris), Patrick Charlemagne (Paris), Jean-Paul Duteil (Paris), secrétaires généraux adjoints ; Jean-Philippe Pintrand (Paris), trésorier) ; Jacques Baudy (Seine-Saint-Denis), trésorier adjoint.

En République fédérale d'Allemagne

Après la visite de Mgr Casaroli
La remise en cause du concordat de 1933 semble inévitable

De notre correspondant

Bonn. — La « politique à l'Est » du Vatican a été au centre des entretiens entre Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, et MM. Schmidt et Genscher, le vendredi 24 octobre.

Il ne semble pas que le Vatican ait déjà pris de décision définitive concernant les demandes de la République démocratique allemande, mais la remise en cause du concordat de 1933 entre le Reich allemand et le Saint-Siège semble inévitable.

Le nouveau nonce apostolique à Bonn, qui doit rejoindre son poste dans les prochaines semaines, n'est plus, comme son prédécesseur, « *nonce en Allemagne* », mais « *nonce en République d'Allemagne* ». Les dirigeants et les catholiques ouest-allemands sont moins inquiets de ce changement de titre, conséquence logique de la signature du traité fondamental entre les deux Etats allemands, que de l'évolution future des relations entre le Vatican et Berlin-Est. Ils seraient pourtant prêts à l'accepter si elle se traduisait par une certaine libéralisation au profit des catholiques de R.D.A.

Au cours de sa visite à Berlin-Est, au mois de juin dernier, Mgr Casaroli s'était trouvé confronté à trois exigences des autorités est-allemandes :

— La reconnaissance de la frontière est-allemande comme limite des circonscriptions ecclésiastiques. Actuellement, quatre diocèses, plus Berlin à cheval sur la frontière, sont divisés. Les parties orientales sont gérées par des administrateurs pontificaux ;

— La création d'une conférence épiscopale propre à la R.D.A. ;

— L'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et Berlin-Est.

Le problème de Berlin-Ouest est plus complexe. Berlin forme actuellement un seul diocèse placé sous l'autorité de Mgr Bengsch, qui réside à Berlin-Est. En cas de création d'une conférence des évêques est-allemands, où sera rattaché Berlin-Ouest? Mgr Bengsch pourrait être membre des deux conférences épiscopales, mais il est peu probable que les dirigeants de la R.D.A. acceptent cette solution de compromis qui battrait en brèche leur politique de « *séparation totale* » avec la République fédérale allemande.

Mgr Casaroli semble, en tout cas, avoir rassuré ses interlocuteurs ouest-allemands, à Bonn comme à Munich, lors de sa rencontre avec le cardinal Dopfner, président de la conférence des évêques allemands. Berlin-Ouest ne sera pas érigé en entité indépendante et restera dans le domaine de la compétence du nonce apostolique en République fédérale. Mgr Casaroli a déclaré, dit-on à Bonn, que le Vatican était prêt à tenir compte des intérêts vitaux de la R.F.A.

DANIEL VERNET.

LE BUNDESTAG APPROUVE L'EXCLUSION DES « EXTRÉMISTES » DE LA FONCTION PUBLIQUE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le Bundestag a adopté, le vendredi 24 octobre, le projet de loi sur l'exclusion des « extrémistes » de la fonction publique. Les sociaux-démocrates et les libéraux ont voté pour, les chrétiens-démocrates contre. Cette loi doit remplacer la décision des ministres-présidents de janvier 1972, qui a donné lieu à des pratiques très différentes d'un Land à l'autre et à des abus caractérisés. En fait, les abus viennent moins d'une interprétation erronée de cette décision que de la suspicion généralisée provoquée par les enquêtes et les interrogatoires.

La loi ne change rien à cet état de fait. La coalition et l'opposition sont d'accord sur un principe fondamental : les « extrémistes » ne doivent pas devenir fonctionnaires. Les divergences commencent lorsqu'il s'agit de dire qui est « extrémiste ». Selon le projet de loi, tout candidat à la fonction publique, qu'il veuille devenir instituteur, facteur, chef de gare, doit faire l'objet d'une enquête sur sa fidélité à la loi fondamentale de la République fédérale. L'appartenance à un parti autorisé mais « *poursuivant des buts contraires à la Constitution* » n'entraîne pas le rejet automatique. Ce n'est qu'un élément de l'enquête parmi d'autres. L'exclusion est justifiée seulement s'il existe « *des indices permettant de douter de la fidélité à la Constitution* » d'un candidat. Le Bundesrat repoussera vraisemblablement le projet, car les démocrates-chrétiens, qui y disposent d'une courte majorité, souhaitent des dispositions encore plus sévères. — D. Vt.

En Angola

Le M.P.L.A. a repoussé l'offensive du F.N.L.A. en direction de Luanda

Les combats se poursuivent au nord de Luanda, où le M.P.L.A. est parvenu à repousser, vendredi 24 octobre, l'offensive du F.N.L.A. Selon des informations concordantes en provenance des deux camps, les troupes de ce mouvement n'ont pu s'emparer de la localité de Quifangondo, située à 20 kilomètres au nord de Luanda, et où se trouvent les réservoirs d'eau qui alimentent la ville. Elles se sont repliées sur des collines distantes de quelques kilomètres.

La capitale se trouve cependant privée d'eau depuis vendredi matin, ce qui laisserait supposer que des réservoirs ont été atteints. Un porte-parole du M.P.L.A. a, d'autre part, annoncé vendredi que la ville de Sada-Bandeira, située à 300 kilomètres de la frontière namibienne et à une centaine de kilomètres de la mer, a été investie jeudi par des troupes de l'UNITA et du F.N.L.A. ainsi que par « *des commandos de l'Armée de libération du Portugal (A.L.P.) et des unités sud-africaines* ». En revanche, une offensive du F.N.L.A. contre l'enclave de Cabinda aurait été repoussée. Selon le « ministre de l'information » du M.P.L.A., cette action aurait été appuyée par des éléments « *belges, sud-africains, zaïrois et brésiliens* ». Le F.N.L.A. affirme, de son côté, avoir capturé des Mozambicains luttant dans les rangs du M.P.L.A.

● A KAMPALA, le maréchal Idi Amin Dada, président en exercice de l'O.U.A., a convoqué une réunion extraordinaire du bureau de la douzième session de l'Organisation afin de trouver une solution au conflit avant le 11 novembre, date prévue pour l'indépendance. Le président ougandais a envoyé des messages aux chefs des trois mouvements angolais leur demandant de cesser les combats le 1er novembre.

● A DAKAR, le président Senghor a reçu, vendredi, M. Jonas Savimbi, président de l'UNITA. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

TROIS JOURS APRÈS VÉNUS-9

La sonde soviétique Vénus-10 transmet à son tour des clichés du sol vénusien

Après un voyage dans l'espace de 300 millions de kilomètres, d'une durée de quatre mois et demi, la sonde soviétique Vénus-10 s'est à son tour posée en douceur sur la planète Vénus, le samedi 25 octobre à 6 h. 17 (heure de Paris), trois jours après l'atterrissage de Vénus-9. Vénus-10 a atterri à 2 200 kilomètres de la première capsule, qui s'était posée par 33 degrés au nord de l'équateur et a immédiatement transmis une vue panoramique de la planète. Ses signaux ont été reçus par la Terre pendant soixante-cinq minutes.

Vénus-10, comme Vénus-9, est une sonde un peu différente des cinq autres qui se sont déjà posées sur la planète depuis 1967. Les techniciens soviétiques ont, en effet, modifié la conception des engins pour leur permettre de résister aux fortes températures et pressions de l'atmosphère de la planète, tout en faisant davantage d'observations et de mesures scientifiques.

Vénus-9 s'est d'abord placée sur orbite autour de la planète, et gravite sur une trajectoire elliptique dont le point le plus bas est de 1 500 kilomètres. Lors de l'un de ses passages à ce périgée, elle a largué une capsule qui a pénétré dans l'atmosphère vénusienne, à la vitesse initiale de 10,7 kilomètres à la seconde. Pendant toute la première partie de la descente, la sonde ne fait pas de mesures, et est protégée contre l'échauffement dû à la traversée des hautes couches atmosphériques par deux demi-sphères métalliques qui l'enveloppent comme une coquille.

Deux heures de mesures scientifiques

Arrivée vers 40 kilomètres d'altitude, au sommet des nuages qui entourent la planète, la capsule largue sa coquille et commence à faire des observations. Sur l'atmosphère vénusienne, sa vitesse est alors d'environ 250 mètres par seconde, et des parachutes sont largués pour freiner sa descente. A ce moment, la pression est déjà supérieure à celle qui règne au sol sur terre, et la température atteint déjà environ 130-150 °C. Pour leur permettre de mieux résister à l'échauffement qui va croître — la température atteint 500 °C au sol, — les Soviétiques ont choisi de refroidir Vénus-9 et Vénus 10 pendant toute la seconde partie de la descente jusqu'à — 10 °C. Ce système de refroidissement permet aussi aux capsules de faire provision de frigories pour mieux résister à la chaleur après l'atterrissage. Les parachutes sont finalement largués vers 50 kilomètres d'altitude et le freinage continue grâce à une sorte de parapluie métallique incurvé ; le choc final est amorti grâce à un anneau métallique qui, en se déformant, absorbe l'énergie cinétique de l'engin.

Il semble que les Soviétiques aient choisi deux trajectoires différentes pour leurs deux sondes. L'agence Tass a en effet précisé que la descente de Vénus-9, à partir du début des observations scientifiques, avait duré plus de deux heures. Arrivée au sol, la sonde a survécu aux températures de 500 °C et aux pressions de 90 atmosphères pendant cinquante-trois minutes. La descente de Vénus-10 a été plus rapide, une heure un quart seulement, ce qui explique sans doute que l'engin ait survécu un peu plus longtemps au sol, soixante-cinq minutes.

Un savant atomiste allemand aurait eu des activités antisémites en France
affirment Serge et Beate Klarsfeld

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Un savant allemand qui a de nombreuses relations en France, le docteur Rudolf Greifeld, est-il un ancien nazi coupable d'activités antisémites pendant la dernière guerre ? Beate et Serge Klarsfeld l'ont affirmé lors d'une conférence de presse à Strasbourg.

Le passé du docteur Greifeld, ancien directeur général du centre de recherche nucléaire de Karlsruhe, membre du comité directeur de l'Institut Max-von-Laue-Paul-Langevin de Grenoble, a également été mis en cause par un chercheur français, M. Léon Grumbaum. Ce dernier travaillait au centre de Karlsruhe et en fut licencié en 1973, selon lui à cause de l'antisémitisme du directeur général. Des recherches menées dans les archives allemandes ont montré que le docteur Greifeld avait proposé en 1941, en qualité d'officier attaché au commandement allemand en France, que les propriétaires de cabarets et de bars soient « *contraints de suspendre à leur porte d'entrée une enseigne interdisant aux juifs l'accès du local* ». Sa signature au bas du document a été authentifiée par un expert en graphologie à la cour d'appel de Paris. Le docteur Greifeld était très lié, selon ses accusateurs, à un autre nazi, M. Waldemar Ernst, officier comme lui à Paris, et qui serait l'organisateur de la première déportation de mille cent juifs français en 1941.

[Interrogé sur ces accusations par le bureau de l'A.F.P. à Bonn, M. Rudolf Greifeld a affirmé qu'entre juin 1940 et septembre 1941 il n'avait été chargé à la Kommandantur de Paris que des relations avec la préfecture de la Seine et n'avait jamais fait ultérieurement l'objet de poursuites.

Il a ajouté qu'il y avait confusion de noms et de personnes entre son ami Waldemar Ernst, ancien directeur des aciéries du Bade-Wurtemberg et le personnage du même nom qui appartenait à la Gestapo de Paris.]

A Dijon

« LE BIEN PUBLIC » N'A PU PARAITRE LE 25 OCTOBRE

Dijon *(A.F.P.)*. — Le quotidien dijonais *le Bien public* n'a pu paraître ce samedi 25 octobre à la suite d'une grève du personnel des services techniques. Le mouvement doit se poursuivre la semaine prochaine sous forme de refus des heures supplémentaires et d'une grève d'une heure chaque jour, ce qui obligera le journal à réduire sa pagination.

En vertu d'un contrat de mensualisation signé en 1974, le personnel technique est rémunéré sur la base de vingt-six jours à raison de six heures par jour, à laquelle s'ajoutent quatorze heures supplémentaires par mois dont le montant est majoré de 33 % et qui sont rémunérées même si elles ne sont pas réellement exécutées.

Le personnel technique du *Bien public* demande aujourd'hui, selon un communiqué de la direction, que toute heure supplémentaire soit à nouveau payée en sus de la mensualisation.

« *L'acceptation de cette demande*, précise la direction, *équivaudrait à une augmentation de la charge salariale de l'ordre de 200 000 à 300 000 F par an. Cette dépense supplémentaire n'est pas économiquement supportable dans la conjoncture actuelle, et particulièrement pour les entreprises de presse.* »

A B C E F G H

